Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17354 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ **Maryse Condé, Mohammed Ali, les stoïciens, saint Augustin...**

Le duel américain

■ Le vote par correspondance pourrait retarder l'annonce du résultat

■ George W. Bush et Albert Gore suspendus au dépouillement du scrutin en Floride

■ La polémique sur les sondages à la télévision

■ Le point de vue du politologue Alan Brinkley

Lire pages 2, 3 et notre éditorial page 21

Les Français tels qu'ils sont

● L'Insee dresse un portrait de la France avec les résultats du recensement de mars 1999 ● La population, 60 082 000 habitants, augmente, mais elle vieillit ● Le Nord est plus jeune, le Sud plus âgé ● Grâce aux femmes, le nombre d'actifs est à son plus haut niveau

LA POPULATION française augmente, mais elle ne cesse de vieillir : c'est le portrait de la France que dresse l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) avec les premiers résultats du recensement de mars 1999. A cette date, la France comptait 60 082 000 habitants, dont 58 520 688 en métropole. Depuis 1990, date du précédent recensement, sa population métropolitaine a augmenté de 3,4 %. Mais elle vieillit : la part des moins de 20 ans diminue, celle des plus de 60 ans augmente. A une France du Nord plutôt jeune s'oppose une France du Sud nettement plus âgée. Le Nord - Pas-de-Calais reste, de loin, la région la plus jeune. Notre pays suit ainsi une évolution commune à l'Union européenne. Seuls trois pays sont plus jeunes que le nôtre : l'Irlande, championne d'Europe, le Royaume-Uni, la Finlande. La population immigrée, globalement stable, vieillit elle aussi. Le nombre d'actifs – en âge de travailler – est à son plus haut niveau : 26,5 millions, dont 23 millions exercent une activité professionnelle. Il stagne chez les hommes mais augmente fortement parmi les femmes. L'Insee, qui avait publié les premiers résultats sommaires de son enquête en juillet 1999, relève que la taille moyenne des ménages continue de se réduire. Le nombre de logements augmente, en métropole, plus vite que la population. Les résidences principales sont plus vastes. Dans ses éditions du samedi 11 novembre, *Le Monde* publiera la nouvelle carte d'identité de la France métropolitaine, région par région.

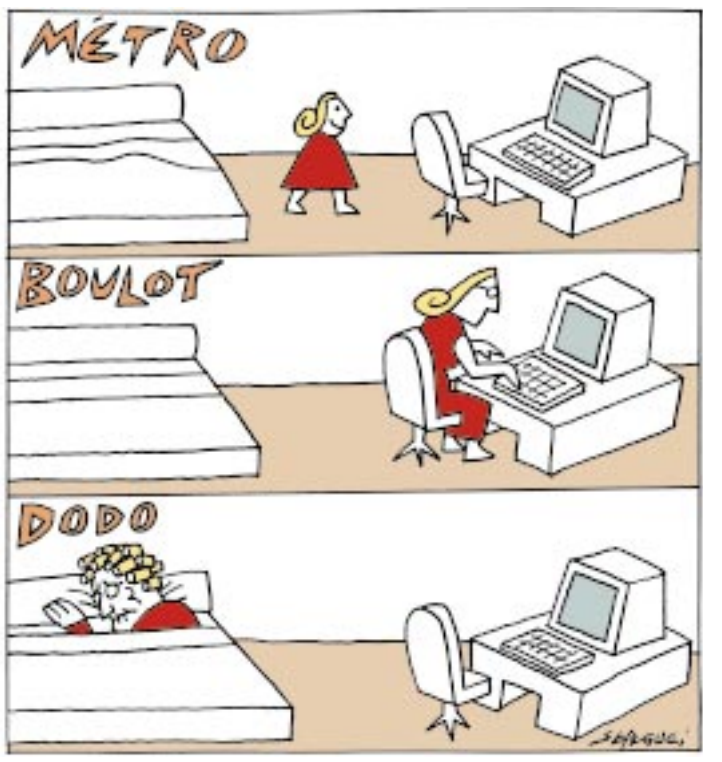

Dans notre page Débats, le démographe Hervé Le Bras estime que les résultats du recensement recèlent une *« grande surprise »* : *« la nette diminution du nombre d'étrangers présents en France »*. Patrick Festy loue la *« grande précision »* de l'opération. Et des universitaires mettent en garde contre un projet de réforme qui, selon eux, équivaudrait à la suppression du recensement.

Lire pages 18 à 20 et la chronique de Pierre Georges page 38

JOEL ROBINE/AFP

HISTOIRE

La statue du Général

Le Général ne voulait pas de statue à Paris, mais sa famille a finalement levé l'interdit. Trente ans après sa mort, le 9 novembre 1970, la silhouette de bronze a été dévoilée, au bas des Champs-Élysées (*photo*). Jacques Chirac et Jean Tiberi devaient chacun prononcer un discours, alors que le premier est contesté par les gaullistes historiques et que le second a été exclu du RPR. nos informations p. 7

Lire aussi « Le Monde des Livres »

Vache folle : la « psychose »

LA FRANCE s'enfonce durablement dans la crise de la vache folle. Avancée par la FNSEA, la proposition d'abattre et de détruire tous les bovins nés avant juillet 1996 alimente une controverse. Pour le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, cette mesure comporterait *« plus d'inconvénients que d'avantages »*. Elle est aussi vivement critiquée par les professionnels de la viande, déjà confrontés à une chute des cours. Enfin, Jean Glavany considère que les propos de Jacques Chirac demandant le retrait immédiat des farines animales enforcent la « psychose ». *« Le rôle des responsables n'est pas d'affoler l'opinion »*, a déclaré Lionel Jospin.

Lire pages 10 et 11

A Londres, un remake du casse manqué contre les bijoux de la Couronne

LONDRES
de notre correspondant

L'histoire ? Le scénariste du plus échevelé thriller n'aurait pas osé l'inventer. Le décor ? Le célèbre dôme du Millénaire, sorte de soucoupe volante blanche ornée de pattes orange située aux bords de la Tamise. La vedette ? Le Millenium Star (l'étoile du Millénaire), une pierre magnifique de 203 carats, longue d'environ 6 centimètres et taillée en poire, que les visiteurs couvent du regard. Une pierre mythique, découverte dans la République démocratique du Congo, présentée sous Plexiglas en compagnie de onze autres pierres de couleur bleue de 5 à 27 carats, également prêtées par le géant minier sud-africain De Beers. Quant au titre présumé de cette superproduction, il est tiré du célèbre slogan *« Les diamants sont éternels »*.

Le temple des vanités contenant ces joyaux de carbone pur est jugé imprenable. Mais, comme aux temps du rush du XIXe siècle, la pierre légendaire déchaîne les convoitises des voleurs. Un groupe de malfaiteurs londoniens s'est ainsi attaqué, le 7 novembre, à cette caverne d'Ali Baba. Mais le coup fumant a échoué et onze personnes sont aujourd'hui sous les verrous. *« Si le hold-up avait réussi, cela aurait été le cambriolage du siècle »*, a reconnu un porte-parole de Scotland Yard. Avec un butin potentiel de près de 370 millions d'euros, ce coup aurait, en effet, figuré au Livre des records du milieu. Loin devant l'assaut du train postal Glasgow-Londres, en 1963, voire de la tentative avortée, en 1671, de s'emparer des bijoux de la Couronne, enfermés dans la Tour de Londres.

Sur le papier, le timing des voyous était aussi précis que le coup sec avec lequel un diamantaire chevronné fend une belle pierre. Quelques minutes avant l'ouverture des portes, le commando de quatre hommes, visage couvert d'un masque respiratoire, force l'entrée de l'édifice à l'aide d'un bulldozer. Après avoir lâché des gaz asphyxiants , ils font voler en éclats les vitrines abritant les joyaux à coups de masse et de marteau. Mais, prévenus de longue date par un informateur, les policiers, armés, vêtus de l'uniforme gris des ouvriers d'entretien, tendent un guet-apens aux cambrioleurs, qui se rendent sans résistance. Deux autres gangsters, qui attendent à bord d'une vedette à proximité du Dôme pour emmener le groupe, sont interpellés par la garde fluviale. A l'évidence, l'idée d'une fuite par le fleuve leur est venue de la scène d'ouverture du dernier James Bond *The World is Not Enough* (Le monde ne suffit pas). Cinq complices seront arrêtés dans le Kent. La centaine de visiteurs déjà présents dans le site d'attractions, dont de nombreux enfants, ont assisté à la scène en pensant qu'il s'agissait d'un divertissement organisé.

Pour les experts, la bande espérait faire tailler l'étoile du Millénaire à New York, le centre spécialisé dans le traitement des grosses pierres, pour en tirer de petits diamants aisément revendables au marché noir d'Anvers. Reste que vingt-quatre heures avant la tentative de cambriolage, à la demande de la police, la De Beers avait remplacé les gemmes par de vulgaires morceaux de verre. Dans la soirée, ces cailloux ont été renvoyés au royaume des ombres, dans un coffre, à l'abri des regards. Comme de véritables diamants...

Marc Roche

DARIO LOPEZ/AP

CLIMATS

Réchauffement de la planète

Alors que la conférence internationale sur la lutte contre l'effet de serre doit se tenir à La Haye du 13 au 24 novembre, des scientifiques relativisent les bienfaits des plantations de forêts censées limiter le réchauffement de la planète (page réalisée en collaboration avec *El Pais*). *Le Monde* revient aussi sur les inondations dans l'Aude, il y a un an. p. 6, 14 et 29

Aventis un an après

JÜRGEN DORMANN

LE PRÉSIDENT du directoire d'Aventis, Jürgen Dormann, et Jean-René Fourtou, qui ont porté à bout de bras la fusion des deux vieilles dames de la chimie, Hoechst et Rhône-Poulenc, peuvent se réjouir. Le nouveau groupe a fait, en un an, un parcours remarqué dans la pharmacie.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1110 - 7,50 F

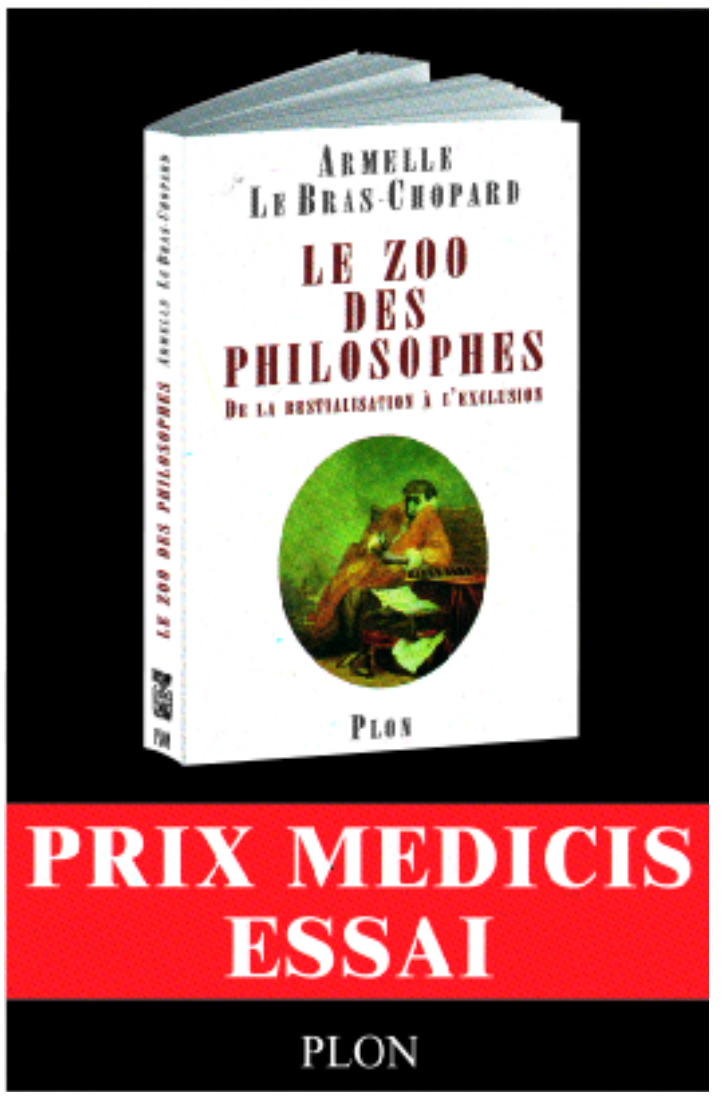

Dopage : les forces obscures du sport

AINSI, depuis des lustres, le Tour de France se court à bicyclette mais se gagne à coups d'injections de produits illicites. Pendant près de cent heures, des coureurs cyclistes, des entraîneurs, des experts ont défilé à la barre du tribunal correctionnel de Lille, et décrit, sous serment, le régime insensé des *« forçats de la route »*. Richard Virenque, ancien leader de la formation Festina, par laquelle le scandale est arrivé, le 8 juillet 1998, a répondu par l'affirmative à la question du président Daniel Delegove : *« Vous reconnaissez avoir pris des produits dopants ? »* Un *« oui »* timide s'est échappé de la bouche du coureur, qui s'est aussitôt défendu d'être un tricheur, laissant clairement entendre qu'en recourant au dopage il se soumettait au régime quasi général.

D'autres ont confirmé. *« Se doper ? Ça n'était que satisfaire les exigences de mon métier de coureur professionnel... Tout le monde était à l'EPO, depuis 1994 »*, a affirmé l'ancien coureur Erwann Menthéour. *« Ça fonctionnait pareil chez Banesto »*, a surenchéri Thomas Davy, autre ancien coureur, équipier en son temps de l'Espagnol Miguel Indurain, quintuple vainqueur du Tour (1991 à 1995). *« C'est tout un système qu'il faut remettre à plat »*, a affirmé l'ancien champion du monde sur route Luc Leblanc, qui a, lui aussi, avoué sa relation coupable à l'EPO.

Une question alors : privés de ces substances, les champions seraient-ils capables de réaliser les mêmes performances ? Et une réponse : évidemment non. N'en déplaise à ceux qui persévèrent dans la négation de l'évidence, l'affaire Festina est bien celle du cyclisme tout entier, et pas seulement celle d'une formation qui aurait fauté. Car, au jeu de la vérité qui a eu lieu devant le tribunal, il ressort que les résultats enregistrés au cours des derniers Tours de France – et de bien d'autres épreuves inscrites au calendrier officiel de l'UCI – ont été dénaturés par l'usage de produits dopants. Hormones et facteurs de croissance, corticoïdes, anabolisants, toute la panoplie, connue ou inconnue encore, du dopage a fait (fait toujours ?) l'objet d'une terrifiante banalisation.

Yves Bordenave

Lire la suite page 21

J.-F. JOLY

THÉÂTRE

Le triomphe de Yasmina Reza

Peu prolixe (cinq pièces, deux romans, un scénario), la dramaturge française connaît un succès planétaire depuis « Art », ce « mariage de Molière et de Woody Allen ». Elle crée simultanément sa nouvelle pièce, « Trois versions de la vie », à Vienne, Athènes, Londres et Paris. Ancienne comédienne, elle redevient actrice dans le prochain film d'André Téchiné. p. 33

International	2	Tableaux de bord	26
France	7	Aujourd'hui	29
Société	10	Météorologie-Jeux	32
Régions	14	Culture	33
Carnet	16	Guide culturel	35
Horizons	18	Kiosque	36
Entreprises	22	Abonnements	36
Communication	25	Radio-Télévision	37

ÉTATS-UNIS **Le nom du nouveau président des Etats-Unis ne sera connu que lorsque les résultats du nouveau décompte dans l'Etat de Floride auront été rendus publics, jeudi soir 9 novembre, au plus tôt. ● L'ATTENTE pourrait se prolonger jusqu'au 17 novembre, s'il s'avère nécessaire de connaître les chiffres des votes par correspondance. ● DES RECOURS engagés dans plusieurs comtés de l'Etat pourraient encore compliquer la situation. ● ALAN BRINKLEY, politologue à l'Université de Columbia, estime que si George W. Bush l'emporte, alors qu'il aura été élu avec environ 175 000 voix de moins au niveau national que son rival, sa présidence sera *« très affaiblie ». (Lire aussi notre éditorial page 21.)***

Le vote par correspondance pourrait retarder l'issue du duel présidentiel

Les deux candidats attendaient, jeudi 9 novembre, les résultats du nouveau décompte des voix en Floride qui doit désigner 25 grands électeurs et les départager. George W. Bush, qui se présente volontiers en vainqueur, et Al Gore s'efforcent d'éviter une crise constitutionnelle

NEW YORK
de notre correspondante

« Bienvenue dans le tiers monde, fulmine un banquier new–yorkais étroitement associé au Parti démocrate. *Les épouses de nos dirigeants sont élues, les morts sont élus, mais pour la présidence il faudra attendre encore quelques jours car on doit recompter les voix dans cet Etat du Sud dont le frère du candidat est gouverneur. »* Les sarcasmes allaient bon train, mercredi 8 novembre, à travers les Etats-Unis, au lendemain d'une folle nuit électorale où les *« jamais vu »* le disputaient aux *« sans précédent »* et qui s'est soldée par une étonnante situation de blocage politico-constitutionnel.

Cette fois-ci, c'est sûr : le vice-président Al Gore a remporté mardi la majorité des voix de l'électorat américain, avec 48 976 148 voix contre 48 783 510 à son adversaire républicain George W. Bush, le gouverneur du Texas. La répartition de ces voix lui donne aussi une avance en nombre de grands électeurs, puis qu'il dispose à présent de 260 grands électeurs, alors que M. Bush en a 246 (la majorité est de 270). Mais tous les yeux sont tournés vers la Floride, dont les 25 grands électeurs donneront aussitôt la victoire à l'un ou à l'autre, quelle que soit la majorité des voix du suffrage universel. La Floride a donc commencé mercredi à recompter près de 6 millions de bulletins de vote, comme l'exige la loi locale dès que la différence entre deux candidats est inférieure à 0,5 % des suffrages exprimés : au dernier décompte, George W. Bush n'y devançait Al Gore que de quelque 1 700 voix.

Le nouveau décompte, ont annoncé les autorités locales, devrait être terminé jeudi en fin d'après-midi... ce qui ne veut pas forcément dire que l'on connaîtra automatiquement dès jeudi soir le nom du prochain président des Etats-Unis. Suivant l'écart qui séparera alors les deux candidats, il se peut que l'on doive encore prendre en considération les voix des électeurs de l'étranger, au nombre de 2 300 environ et dont, pour une raison obscure au royaume de la high tech et de la nouvelle économie, le dépouillement prend dix jours.

« BIG GUNS »

Interrogé sur le sort de ces voix de l'étranger au cours d'une conférence de presse, le gouverneur de Floride, Jeb Bush, frère de George W. Bush et fils de l'ancien président, n'a pas été d'une grande précision : il s'est malgré tout voulu rassurant sur la capacité des autorités de Floride à faire face à la crise. *« Ceci est une affaire de la plus haute importance,* a-t-il affirmé. *Ce qui est en jeu, c'est le leader du monde libre. »*

Le monde libre, précisément, a commencé à s'interroger, et les Américains, d'ordinaire assez peu préoccupés par le regard des autres, en ont subitement pris conscience. *« Le pays a les yeux sur la Floride, le monde a les yeux sur la Floride »,* s'est inquiété l'attorney general de cet Etat. Comme au bon vieux temps des pires impasses diplomatiques dans les relations Est-Ouest, les états-majors électoraux y ont dépêché leurs *« big guns »,* leurs grosses pointures, deux anciens secrétaires d'Etat, dans le rôle des observateurs éclairés : James Baker pour les républicains, Warren Christopher pour les démocrates. Avec des équipes de juristes, ils sont chargés de surveiller ce nouveau décompte et de trouver une issue honorable.

Mais si certains en Floride ont l'impression d'un climat de crise, ce n'est certainement pas l'image qu'a donnée le président Clinton mercredi, à son retour de New York où il venait de fêter l'élection de sa femme au Sénat et visiblement pas traumatisé par l'idée de ne pas avoir de successeur. *« Le peuple américain a parlé,* a dit le président en souriant, *simplement il va falloir attendre un petit peu pour savoir exactement ce qu'il a dit. Le processus est en marche, il faut attendre. »* Bill Clinton a indiqué qu'il avait eu dans la nuit *« une très bonne conversation »* téléphonique avec son vice-président Al Gore, que celui-ci était de bonne humeur, qu'il riait, et qu'ils avaient plaisanté sur *« l'imprévisibilité de la vie ». « Je suis comme vous, je suis un observateur fasciné »,* a ajouté le président à l'adresse des journalistes.

« UN MOMENT EXTRAORDINAIRE »

Mercredi en fin de matinée, suivant une stratégie qu'il s'était fixée à la fin de la campagne en affichant l'assurance de ceux qui savent déjà qu'ils ont gagné, M. Bush a convoqué la presse devant sa résidence de gouverneur du Texas à Austin et, accompagné de son coéquipier Dick Cheney, a pratiquement revendiqué la présidence. Il s'est déclaré confiant que le nouveau décompte des voix de Floride confirmerait sa victoire et leur permettrait rapidement, à M. Cheney et à lui-même, *« d'entreprendre cette importante tâche qu'est la transition ».* Après quoi il s'est fait filmer en train de déjeuner avec sa femme et M. et Mme Cheney.

Dans l'après-midi, M. Gore a adopté une tout autre attitude. Grave, très homme d'Etat, en costume sombre devant une série de drapeaux américains à son QG de Nashville, lui aussi escorté de son coéquipier Joe Lieberman, Al Gore a tenu à exprimer sa confiance dans le processus politique et électoral américain. *« Ceci est un moment extraordinaire dans notre démocratie. Ce qui est en jeu ici est la justice fondamentale de notre processus. Cette affaire doit être résolue rapidement, mais avec attention et sans précipitation. La Constitution est le fondement de notre liberté, et elle doit être suivie fidèlement. »*

Le vice-président a enfin assuré *« le pays et le monde »* que, quelle que soit l'issue du blocage actuel, *« l'Amérique opérererait la transition vers une nouvelle administration dans la dignité et le respect pour la volonté du peuple librement exprimée ». « Nous n'avons pas l'intention de provoquer de crise constitutionnelle »,* a également souligné Warren Christopher.

S. K.

Les coups de fil entre les deux hommes

Al Gore a rappelé George W. Bush par téléphone mercredi à 2 h 30 du matin, une heure après lui avoir dit qu'il reconnaissait sa défaite. Entretemps, Al Gore avait appris que la différence entre leurs deux scores en Floride était si faible qu'il y aurait automatiquement un nouveau décompte. Selon des comptes rendus cités par les médias américains, M. Gore, qui avait déjà rédigé son discours de défaite, a expliqué la situation à M. Bush, qui, son discours de victoire à la main, ne s'est évidemment pas confondu en remerciements.

« Dois-je comprendre, monsieur le vice-président, que vous m'appelez pour me dire que vous ne reconnaissez plus votre défaite ? »*, a demandé George W. Bush. *« Vous n'avez pas besoin de le prendre sur ce ton »*, a répondu Al Gore. M. Bush a souligné que son frère Jeb l'avait assuré que tout était bouclé en sa faveur. *« Laissez-moi vous expliquer quelque chose,* a rétorqué M. Gore. *Votre frère cadet n'est peut-être pas celui qui a l'autorité finale sur cette question. » – (Corresp.)

Alan Brinkley, professeur à Columbia University

Si George W. Bush sort vainqueur de l'élection, « sa présidence sera très affaiblie »

NEW YORK
de notre correspondante

« Si George W. Bush sort finalement vainqueur de cette élection, les rebondissements de ces derniers jours auront-ils des effets sur sa présidence ?

– Il deviendra président dans des circonstances tellement étranges qu'il devra se garder de tout triomphalisme. Sa présidence sortira très affaiblie de cette situation : s'il gagne sans avoir remporté le vote populaire, il va devoir affronter de vraies questions sur sa légitimité, surtout si le vote de la Floride est contesté ; et il sera particulièrement vulnérable sur ce point, parce que c'est son frère qui est gouverneur de Floride. Le Congrès est divisé en deux : il arrivera donc au pouvoir sans mandat décisif, sans force sur laquelle s'appuyer au Congrès, sans réel soutien public en profondeur. Il accédera à la Maison Blanche dans la position la plus faible qu'ait connue un président au cours du siècle écoulé.

– S'il se confirme que le prochain président des Etats-Unis est élu grâce aux voix des grands électeurs sans disposer de la majorité du vote populaire, quel sera l'impact de ce scénario sur l'opinion publique ?

– Je crois que les Américains auront beaucoup de mal à l'accepter, car le collège électoral leur apparaît comme une institution très archaïque et beaucoup de gens percevront sa décision comme antidémocratique. Son impopularité ne fera qu'augmenter et il est très possible qu'il disparaisse. Je ne serais pas si surpris si, quel que soit le prochain président, l'une des premières choses qu'il fasse soit de faire passer un amendement constitutionnel pour supprimer le collège électoral. Un amendement constitutionnel doit être adopté par le Congrès puis ratifié par les trois quarts des Parlements des Etats fédérés.

– Comment justifier l'utilité du collège électoral ?

– Il est en principe une source de stabilité dans une élection, mais il est difficile de plaider cet argument aujourd'hui... Le système du collège électoral nous épargne de graves controverses lorsqu'une élection est très serrée au niveau national. Imaginez si, aujourd'hui, on remettait en question non pas le vote d'un Etat comme la Floride, mais le vote du pays tout entier ! Peut-être certains appelleraient-ils à un nouveau décompte de la totalité des bulletins de vote ? Comment pourrait-on gérer cela ? Donc, en principe, le collège électoral sert à légitimer et à conforter un verdict électoral qui, seul, pourrait être perçu comme trop serré.

– Comment interprétez-vous cette division du Congrès, presque à égalité puisque le Sénat va peut-être compter 50 républicains et 50 démocrates ?

– Elle révèle une division très égale du pays entre les deux partis politiques, et elle montre que les démocrates continuent lentement de se remettre de leur défaite de 1994. Dans la pratique, en réalité, les démocrates n'ont aucune chance de contrôler le Sénat même s'ils obtiennent le cinquantième siège avec une victoire dans l'Etat de Washington : soit Bush est président et le vice-président Dick Cheney départagera les sénateurs en votant avec les républicains, soit Gore est président, auquel cas le sénateur Joe Lieberman devra abandonner son siège pour devenir vice-président, et son siège reviendra à un républicain.

» Mais avec de telles majorités, aussi étroites dans les deux chambres, et un président à la légitimité réduite, il sera difficile de faire quoi que ce soit d'important ; ou du moins si l'un des deux partis ne veut pas de quelque chose, il n'y aura aucune chance pour que cela passe. Il n'y aura donc pas de réduction fiscale de 1,3 milliard, il n'y aura pas de privatisation des régimes de retraite, il n'y aura aucune des mesures un tant soit peu controversées qu'a proposées George W. Bush pendant la campagne. Le chef de la minorité dans les deux chambres, et surtout au Sénat, sera aussi puissant que le chef de la majorité.

– Que pensez-vous des résultats du scrutin présidentiel par Etat ?

– La répartition régionale des voix est assez frappante : Bush a remporté tous les Etats du Sud hormis, peut-être, la Floride, ce qui ne s'était pas vu depuis les années 1930. Il a remporté tous les Etats de l'Ouest sauf le Nouveau-Mexique et les Etats de la Côte. Gore, de son côté, a remporté tous les Etats du Nord sauf le New Hampshire, la majeure partie du Midwest industriel, et la Côte ouest – excepté l'Oregon, dont on n'a pas encore les résultats. On a donc une division géographique entre les deux partis que l'on n'avait pas vue depuis les années 1920, à l'envers. Cela signifie qu'il est très difficile de gagner une élection présidentielle si on ne gagne pas dans le Sud. Gore n'a remporté aucun Etat du Sud, pas même le sien, le Tennessee. »

Propos recueillis par Sylvie Kauffmann

Paris-Oslo.
Aller/retour journée
Nouvelle fréquence sur Paris-Oslo : 4 vols par jour et la possibilité de partir dès 8h20 le matin et de rentrer à 22h40 au plus tard le soir.
Contactez SAS au 0 801 25 25 25 ou **www.scandinavian.net**

L'esprit scandinave
SAS

Dans l'Oregon aussi, on attend les résultats...

LOS ANGELES
correspondance

Vingt-quatre heures après la clôture du scrutin, deux Etats américains n'avaient toujours pas annoncé leurs résultats définitifs : la Floride, qui recomptait ses voix, et l'Oregon, qui était encore en train de compter les siennes.

Pour la première fois dans une élection présidentielle, l'Oregon a en effet conduit le vote de mardi entièrement par correspondance. La participation, de 80 %, a été nettement plus importante que la moyenne nationale de 51 %. Le système de *vote by mail* comme mode de scrutin unique avait été approuvé en 1998 par référendum populaire après avoir été testé avec succès dans des élections locales.

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les bulletins de vote sont adressés par la poste à tous les électeurs inscrits (presque deux millions), une quinzaine de jours avant la date de l'élection. Ceux-ci ont tout loisir de les consulter, et doivent les poster ou les déposer dans des boîtes prévues à cet effet, au moment de leur choix, à condition que les votes parviennent avant 20 heures le soir du scrutin. L'enveloppe de réexpédition, imprimée au nom du votant, comporte une déclaration sous serment qui doit être dûment signée. Toutes les signatures sont vérifiées au moment du dépouillement.

Pour les responsables électoraux, ce système élimine certaines fraudes pouvant résulter du mode de scrutin traditionnel, où les signatures ne sont pas forcément vérifiées et où le double vote présente un risque. *« C'est la voie du futur dans l'Oregon, c'est très pratique »,* confirme Lynn Russik, responsable de l'organisation des élections au secrétariat d'Etat de l'Oregon à Salem, la capitale.

L'exemple de l'Oregon a fait école un peu partout aux Etats-Unis. Une dizaine d'Etats proposent déjà le vote par correspondance comme une alternative. Le *vote by mail* change le calendrier des campagnes, puisque certains électeurs votent plus tôt, mais aussi la couverture des résultats par les médias : faute de bureaux de vote, les instituts ne peuvent pas conduire de sondages à la sortie des urnes. Les télévisions ne disposent pas de projections, comme celles annoncées, mardi soir, de façon prématurée, en Floride. Il faut attendre le décompte réel des bulletins.

Jeudi 9 novembre dans la matinée (heure de Paris), 84 % des bulletins avaient été dépouillés, donnant une légère avance à George W. Bush (48 %) sur Al Gore, avec un score de 4 % à Ralph Nader. Le résultat ne changera cependant pas l'issue au plan national, l'Oregon ne disposant que de 7 grands électeurs au Collège électoral.

Claudine Mulard

L'écologiste Ralph Nader ne regrette rien... même s'il n'a rien gagné

NEW YORK
de notre correspondante

« Si George W. Bush finit par gagner cette élection, la première personne qu'il devra aller remercier, c'est Ralph Nader. » Entendue au hasard des commentaires de lendemain d'élection sur la chaîne d'information MSNBC, cette réaction traduit assez bien l'opinion dominante sur le rôle qu'aura finalement joué le candidat du Parti vert dans le duel Bush-Gore : parti dans la course pour remettre en cause le *« duopole »* des partis républicain et démocrate sur le processus politique américain, Ralph Nader a en fait beaucoup plus gêné le candidat démocrate que le républicain.

L'ancien avocat des grandes causes des consommateurs, aujourd'hui âgé de 66 ans, est loin d'avoir atteint sa cible : il voulait obtenir 5 % des voix pour pouvoir décrocher un financement fédéral de 12 millions de dollars pour la prochaine campagne du parti vert, mais, malgré des meetings impressionnants où il rassemblé sans difficulté 15 000 personnes à Minneapolis, New York, Chicago ou Boston, il n'a pas dépassé 3 % dans les résultats nationaux. Pourtant, il ne regrette rien dans la manière dont il a géré sa campagne et rejette catégoriquement l'idée qu'il ait pu, par ses attaques virulentes, causer la perte d'Al Gore, qu'il a encore qualifié de *« crypto-républicain »* au cours d'une conférence de presse mercredi 8 novembre.

« Le Parti vert va très bien, a-t-il répondu à ceux qui l'interrogeaient sur la modestie de son score, *et il a fait ses preuves comme force politique viable. »* Quant au vice-président Al Gore, s'il n'a pas provoqué un raz-de-marée en sa faveur, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même : *« Gore avait tous les avantages de l'administration sortante mais il n'a jamais suscité d'enthousiasme, et beaucoup d'électeurs ont voté pour lui parce qu'il était le moindre mal, pas par conviction. »*

L'ÉLECTORAT DÉMOCRATE

En réalité, Ralph Nader et ses alliés, qui aspirent à créer un *« vrai mouvement politique progressiste »* et trouvent que le tandem Clinton-Gore a beaucoup trop tiré le Parti démocrate vers le centre, n'ont pas caché, en fin de campagne, qu'ils voyaient quelque intérêt à une victoire de M. Bush, susceptible de mobiliser les forces de gauche et les écologistes.

En concentrant sa campagne sur les Etats où les jeux n'étaient pas faits et qui pouvaient encore basculer d'un côté ou de l'autre, Ralph Nader a bel et bien grignoté l'électorat démocrate. Des sondages réalisés à la sortie des urnes dans ces Etats (Floride, Nevada, Oregon, Washington, New Hampshire, Wisconsin, entre autres) ont révélé que la moitié des électeurs de M. Nader auraient voté Gore s'il n'avait pas été candidat. Un sur trois a indiqué qu'il n'aurait pas voté du tout.

En Floride, où MM. Gore et Bush ont moins de 2 000 voix d'écart, Ralph Nader a obtenu 2 % des voix, soit quelque 96 000 voix. *« Il est clair qu'au cours du dernier mois de la campagne, Ralph Nader s'est mis en tête de faire échouer Al Gore,* estime le politologue Alan Brinkley, de l'université Columbia. *Et il y a probablement réussi. »*

S. K.

Les deux camps ont dépêché des équipes de juristes en Floride

En théorie, les possibilités de recours devant les tribunaux existent

WASHINGTON
de notre correspondant

Si George W. Bush devait l'emporter à l'issue d'un second décompte des voix en Floride – ou peut-être même d'un troisième –, ce serait la troisième fois dans l'histoire depuis 1876 qu'un président américain serait élu avec moins de suffrages que son rival. Cette année-là, le républicain Rutherford Hayes, battu aux voix par Samuel Tilden, avait contesté le résultat et obtenu qu'il soit invalidé par une commission électorale nommée par le Congrès. C'était au lendemain de la guerre de Sécession, et il est improbable que l'on en arrive là. Mais les possibilités de contestation devant les tribunaux existent en pratique, même si elles n'ont jamais été utilisées lors d'une élection présidentielle.

Si le décompte automatique prévu par la loi de Floride qui a été engagé, mercredi, et qui devrait être achevé jeudi 9 novembre en fin de journée aboutit à des chiffres aussi serrés, il faudra sans doute attendre le dépouillement des 2 000 à 3 000 votes par correspondance venus de l'étranger, pour la plupart des militaires plutôt prorépublicains, pour connaître le résultat. Celui-ci pourra être à nouveau contesté, ce qui entraînerait un nouveau décompte, plus fouillé, qui pourrait durer jusqu'à dix jours.

Pour démontrer son objectivité, le gouverneur Jeb Bush, le frère de « W. », a associé à cette procédure son attorney général, un démocrate, et s'est exclu de la commission chargée de trancher en dernier ressort. Pour en surveiller de près le déroulement, les deux candidats ont dépêché sur place de grosses équipes de juristes qui se rendront dans chaque comté. L'équipe démocrate est présidée par Warren Christopher, ancien secrétaire d'Etat, qui avait dirigé en 1992 l'équipe de transition de Bill Clinton, et celle des républicains par James Baker, également ancien secrétaire d'Etat lors de la présidence Bush.

BULLETINS TROMPEURS

La controverse dépasse cependant le simple décompte des voix. En effet, le comté de Palm Beach a utilisé des bulletins de vote imprimés de telle façon que l'on pouvait cocher la case de Pat Buchanan en croyant avoir voté pour Al Gore, ce qui a eu pour effet de gonfler de manière anormale le score d'un candidat ultra-conservateur qui a été accusé d'antisémitisme. Selon une étude statistique fondée sur des chiffres de la chaîne de télévision ABC News, le vote Buchanan dans ce comté très démocrate – il a voté Gore à 62 % – où vivent de nombreux retraités originaires de New York, souvent juifs, extrêmement organisés et militants, dépasserait la norme moyenne pour la Floride de 2 154 voix.

Sur le plan constitutionnel, expliquent des juristes, rien ne peut être fait, d'autant que les Etats et les comtés conservent d'importantes prérogatives électorales. La rédaction et l'impression des bulletins de vote dépendent des comtés, l'organisation du vote, des Etats. C'est ainsi par exemple qu'un mort a été élu sénateur dans le Missouri, la législation locale interdisant de changer le nom d'un candidat sur les bulletins de vote moins d'un mois avant la date du scrutin !

Personne ne s'attend toutefois à ce qu'un des deux candidats conteste le résultat définitif devant les tribunaux, ce qui le ferait apparaître comme mauvais perdant. Mais les démocrates parlent de milliers d'irrégularités, et trois électeurs mécontents ont déjà porté plainte mercredi pour obtenir un nouveau scrutin. Selon Robert Litan, de la Brookings Institution, un juge aurait le droit de refuser de s'en saisir en arguant du fait qu'il s'agit d'une question éminemment politique. Cela n'empêcherait pas non plus une explosion de rancœur dans le camp du vaincu face à l'arrivée à la Maison Blanche d'un président mal élu.

D'autant que les fraudes électorales existent aux Etats-Unis comme ailleurs et que l'impression d'avoir été floué d'une victoire escomptée n'aurait rien d'exceptionnel, même si c'est la première fois que cela se produit à l'issue d'un scrutin présidentiel. Au cours de cette consultation, les républicains ont, eux aussi, à plusieurs reprises, accusé les démocrates d'irrégularités. Dans l'Arkansas, l'Etat de Bill Clinton, le gouverneur a reproché aux démocrates d'avoir tenté de voler sa victoire à « W. » Bush. *« Notre principale crainte est la fraude électorale. On se croirait dans la République bananière de l'Arkansas »*, déclarait-il lundi. Le département de la justice avait d'ailleurs mobilisé les 93 attorneys et le FBI pour *« assurer que le droit de vote ne soit pas entaché par l'intimidation, la suppression de bulletins de vote, la coercition ou la fraude »*, selon les propos de l'attorney général Janet Reno.

UNE VIEILLE HISTOIRE

La fraude est vieille comme l'histoire. Au XIXe siècle il avait fallu nettoyer les écuries d'Augias de la mairie de New York, où se faisaient et se défaisaient les élections. Auteur du livre *Pourquoi les Américains haïssent la politique*, E. J. Dionne raconte aussi l'histoire de cet homme de Springfield, dans le Massachusetts, un Etat qui s'est illustré lui aussi dans ce domaine, qui avait demandé d'être enterré à une centaine de kilomètres de son domicile dans la circonscription d'un sénateur local. Questionné sur les raisons de ce choix, il avait répondu qu'il ne voyait aucune raison pour que sa mort le prive de son droit légitime à voter.

Jusque dans les années 60 également, le droit de vote des Noirs a été bafoué dans les Etats du Sud. Plus récemment, l'étroite victoire de John Fitzgerald Kennedy sur Richard Nixon en 1960 avait été entachée d'accusations portant sur l'utilisation de la machine électorale du maire de Chicago et des démocrates du Texas, qui avaient apporté à JFK les dizaines de milliers de votes qui firent la différence. D'autres rappellent néanmoins que le vaincu disposait, lui aussi, de moyens similaires dans d'autres Etats...

Patrice de Beer

La grande déroute des télévisions, des journaux et des experts...

WASHINGTON
de notre correspondant

La nuit de mardi à mercredi aura offert un suspense à rebondissements comme seul Hollywood sait les faire sur le grand duel Bush-Gore. Mais ce succès médiatique aura été en même temps un « flop » de ces mêmes médias, des puissants instituts de sondages et des experts, ces fameux *« pundits »* qui pontifient jour après jour sur les petits écrans. Ils se sont largement trompés sur le scénario de la campagne et dans leurs prédictions et ils se sont ridiculisés par leur couverture du scrutin en Floride, l'Etat crucial qui fera basculer la Maison Blanche dans le camp de George W. Bush ou dans celui d'Al Gore.

Ils ont tout d'abord fait traîner les résultats du paradis des vacanciers et des retraités avant d'annoncer, sur la foi de sondages à la sortie des urnes, que la Floride avait voté Gore. Changement de tableau quelques heures plus tard. Devant les protestations furibondes des frères Bush, le candidat à la présidence et son frère Jeb, gouverneur de Floride, ils l'ont fait passer à nouveau dans la liste des Etats indécis.

« CE N'EST PAS ENCORE FINI »

Ils ont alors expliqué qu'ils avaient oublié que le nord-ouest de l'Etat appartenait à un différent fuseau horaire ; puis ils ont avancé que les caractéristiques de l'électorat avaient beaucoup changé ces dernières années et que cela expliquait sans doute un tel cafouillage. Mais alors, pourquoi n'avoir pas remis à jour ces données concernant le quatrième Etat, en population, de l'Union ? Peu après, la Floride tombait dans l'escarcelle des Bush. Mais, devant un décompte qui réduisait de minute en minute la marge de « W » jusqu'à 1 784 voix, la Floride a fini la nuit au purgatoire des indécis.

La nuit a également été rude pour les quotidiens du matin, pressés de boucler à l'heure alors que les résultats étaient incertains. Les plus sérieux ont attendu le plus longtemps possible et choisi la prudence, comme le *Washington Post*, qui a titré *« Bush et Gore se battent sur un fil, avec plusieurs Etats au résultat incertain »*, ou le *New York Times* : *« Bush et Gore dans une compétition extrêmement serrée »*. Le *Tennessean* de Nashville, où a travaillé Al Gore, s'est contenté d'un *« Arrêt cardiaque »*. Les journalistes qui ont de la mémoire n'ont pas oublié le précédent de 1948, quand le président Truman, hilare, s'était fait photographier tenant un journal dont la manchette avait annoncé, prématurément, sa défaite face au républicain Dewey !

D'autres ont été moins prudents et ont choisi le sensationnel, avant de faire marche arrière. Le tabloïd *New York Post* a d'abord annoncé *« Bush gagne »* pour revenir à un *« Gore refuse de s'avouer vaincu »*. Même manchette pour l'*Atlanta Constitution*, qui s'est rattrapé plus tard avec un *« Bush devrait gagner »*. Le grand quotidien de la métropole floridienne, le *Miami Herald*, qui avait entamé la journée avec un *« Bush l'a emporté »*, a titré sa deuxième édition *« Ce n'est pas encore fini »*.

Les *networks* ont renvoyé la responsabilité de leur valse-hésitation sur les instituts de sondage. C'est d'autant plus de bonne guerre que ceux-ci n'ont guère brillé dans leurs prévisions quotidiennes et que seul un institut, Zogby, a donné lundi un résultat plaçant Al Gore en tête de peu. Refusant de s'expliquer à la presse, CNN a publié, mercredi, un communiqué de quelques lignes : *« CNN, comme les autres grands médias radiotélévisés, se fie à des sondages à la sortie des urnes et au comptage des votes pour prédire le résultat des compétitions politiques. En raison du problème causé par l'annonce des résultats de la course à la présidence en Floride, CNN a immédiatement engagé une révision de toutes les procédures en cause et a déjà commencé un processus de consultation avec les autres organismes d'information. »*

C'était nécessaire. Car les experts avaient annoncé avec constance que « W » faisait la course en tête ; il a terminé derrière son rival démocrate. Ils avaient envisagé un cas de figure où Al Gore n'obtiendrait pas la majorité des suffrages populaires mais serait élu par le collège électoral ; c'est le contraire qui risque de se produire, le gouverneur du Texas étant sur le point de réaliser cette opération à son compte. Ils avaient dit que les démocrates avaient de bonnes chances de reprendre le contrôle de la Chambre des représentants, mais que ce serait quasiment impossible d'en faire de même au Sénat ; or ils ont fait jeu égal à la Chambre haute et restent minoritaires parmi les représentants. Ils assuraient que les démocrates étaient démobilisés, les syndicalistes réticents, les Noirs en peine du départ de Clinton, les électeurs découragés par une campagne sans fin : en fait, cette élection a été marquée par une plus grande participation : 51 %, contre 49 % en 1996.

P. de B.

Les chancelleries dans l'embarras

L'incertitude de dernière minute sur le résultat final de l'élection présidentielle américaine a pris par surprise, mercredi 8 novembre, les chancelleries dans le monde. L'agence Chine nouvelle a diffusé un communiqué en un seul paragraphe faisant état de *« félicitations »* adressées au candidat républicain, sans aucun autre commentaire. Le président français Jacques Chirac a lui aussi adressé ses *« plus sincères félicitations »* à M. Bush, et s'est *« réjoui à la perspective de travailler avec* [lui] *au renforcement de l'entente franco-américaine »*. Diplomate, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a présenté ses *« félicitations »* à George W. Bush *« s'il se confirme qu'il a gagné »*.

D'autres ont profité de cette attente forcée pour exprimer leurs préférences. Le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, a fait part de sa déception sur l'élection annoncée de George W. Bush à la présidence américaine, estimant notamment que cette élection *« risque de relancer la course aux armements »*... – *(AFP.)*

Les sondages s'avèrent impuissants face à un écart de suffrages si minime

RUDE SOIRÉE pour les sondeurs ! Pierre Giacometti, directeur des études politiques de l'institut français Ipsos et qui a suivi avec délectation la folle nuit américaine, est catégorique. *« On ne peut pas dire que les sondages se sont trompés. Au contraire, pendant toute la campagne, ils ont bien montré que les deux hommes étaient au coude à coude. Les Américains ont d'ailleurs subi trois séries d'enquêtes quotidiennes sans jamais que l'on parle de dictature des sondages. Simplement, avec un aussi faible écart, les limites statistiques sont atteintes : cela veut dire qu'on ne peut pas dire qui va être élu. »*

« Ce que l'on peut remarquer, note Pierre Giacometti, *c'est que les décisions les plus importantes de la soirée, comme le fait d'attribuer les grands électeurs de Floride à Al Gore, puis d'annoncer la victoire de George Bush, ont été assumées par les chaînes de télévision. Aux Etats-Unis, l'institut de sondage, qui se retrouve toujours en première ligne en France dans les soirées électorales, ne participe pas en tant que tel, on ne sollicite pas son avis sur les plateaux, il est invisible. »*

« UN RISQUE ÉNORME »

Le directeur des études politiques d'Ipsos a été surpris par la tactique des chaînes de télévision. *« En France, chaque chaîne fait réaliser son propre sondage de sortie des urnes, sur la base duquel on essaie de lire les résultats. Aux Etats-Unis, ce sondage est manifestement réalisé par un organisme qui le met à la disposition de plusieurs médias. Il donne une ventilation des votes par catégories socioprofessionnelles mais pas de globalisation en pourcentage. Après, chaque chaîne se débrouille. »* Lorsque ce sondage pour la Floride a été rendu public, les télévisions n'ont pas immédiatement réagi. *« Elles ont attribué la Floride à Gore alors que seulement 15 à 20 % des voix avaient été effectivement dépouillées et en dépit du fait que Bush était alors largement en tête. »*

« Ensuite, l'écart en voix dépouillées n'a cessé de se réduire. Les chaînes ont annoncé la victoire de Bush alors que les deux candidats n'étaient séparés que de 20 000 voix, c'était un risque énorme à prendre. Je pense que dans une telle situation, nous aurions dit qu'il nous était impossible de donner un résultat », assure Pierre Giacometti. La course livrée par les chaînes pour être la première à annoncer le nom du nouveau président les a conduites, dans une situation particulièrement serrée, à s'exposer. *« On a vu assez vite que la Floride allait départager les deux hommes. Pourquoi alors se précipiter ? C'est seulement la compétition qui peut expliquer les deux erreurs majeures commises par les chaînes. »*

« Lorsque les instituts de sondage se trompent sur le nom du vainqueur, comme cela est arrivé en Israël ou en Grande-Bretagne, ajoute Pierre Giacometti, *c'est parce qu'ils ne disposent que des données du sondage de sortie des urnes et pas des premiers dépouillements comme en France, où les bureaux de vote ne ferment pas tous à la même heure, ce qui nous permet, sur la base d'un échantillon de bureaux représentatifs, d'affiner nos projections. »*

Gilles Paris

Six tués dans les territoires à la veille d'une rencontre Clinton-Arafat

Après l'entretien avec le chef de la Maison Blanche, le président palestinien devait être entendu, vendredi, à huis clos, par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il plaide toujours pour une protection internationale des Palestiniens. Ehoud Barak sera reçu dimanche à Washington

A la veille d'une rencontre, jeudi 9 novembre, à Washington du président Bill Clinton et de Yasser Arafat, les territoires palestiniens ont été le théâtre des violences les plus meurtrières depuis neuf jours. Six personnes ont, en effet, été tuées lors de heurts en Cisjordanie et à Gaza. Vendredi, M. Arafat, qui, avant de se rendre à Washington, a fait un crochet par l'Egypte pour un entretien avec le président Hosni Moubarak, doit par ailleurs être entendu à huis clos, vendredi, par le Conseil de sécurité des Nations unies. A Washington et à New York, il plaidera pour une protection internationale des Palestiniens. Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, qui doit être reçu, dimanche, par M. Clinton, a indiqué que son objectif était l'application de l'accord de Charm el-Cheikh d'octobre sur l'arrêt des violences. Il s'est déclaré disposé à reconnaître un Etat palestinien à condition que son avènement soit le fruit de négociations et non de la violence. Israël et les Palestiniens ne s'attendent pas à un miracle après les entretiens de Washington.

AU QUARANTE-DEUXIÈME jour de la nouvelle Intifada palestinienne, qui a déjà fait 186 morts, palestiniens dans leur écrasante majorité, le président Bill Clinton devait s'entretenir, jeudi 9 novembre à Washington, avec le président palestinien Yasser Arafat, avant de recevoir, dimanche, le premier ministre israélien Ehoud Barak. M. Arafat devait notamment plaider auprès de son hôte pour une protection internationale des Palestiniens, thème qu'il devrait reprendre le lendemain devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

Le Conseil, signale notre correspondante à l'ONU, Afsané Bassir Pour, a en effet décidé d'entendre, vendredi, le plaidoyer du président palestinien en faveur du déploiement de quelque deux mille observateurs militaires des Nations unies pour la protection des civils palestiniens. Cette décision a été prise, mercredi, au terme de consultations à huis clos des pays membres du Conseil. Le président du Conseil a indiqué que des représentants d'Israël seraient présents à l'audition, qui se tiendra à huis clos.

PROJET DE RÉSOLUTION

Il est *« très improbable »*, disent des diplomates, que la demande palestinienne recueille un soutien suffisant au sein du Conseil. Mais l'observateur palestinien à l'ONU, Nasser El Kidwa, soutenu par la Malaisie, le Mali, la Namibie et la Tunisie, membres du Conseil de sécurité, affirme qu'il dispose d'un large soutien et qu'il présentera, vendredi, un projet de résolution en ce sens. M. El Kidwa admet que, pour des raisons pratiques, il est nécessaire qu'Israël donne son assentiment au déploiement d'une force d'observateurs, mais il estime que le Conseil de sécurité doit, dans un premier temps, adopter une résolution demandant la création d'une telle force.

Dans des déclarations à la télévision israélienne, Ehoud Barak a indiqué qu'il se rend, pour sa part, à Washington pour que l'accord de Charm el-Cheikh du 17 octobre *« soit respecté »*. *« Seules les négociations peuvent apporter une solution »*, a ajouté M. Barak, qui, dans des messages à des dirigeants de plusieurs pays, a notamment fait valoir que *« la négociation peut conduire à l'avènement d'un Etat palestinien avec l'aval d'Israël »*, ce qui constitue un *« facteur de stabilisation »*. *« En revanche, la création d'un Etat palestinien sur fond de conflit avec Israël déstabiliserait les régimes modérés de la région et irait à l'encontre des intérêts de la planète »*, a ajouté M. Barak.

ENQUÊTE DES NATIONS UNIES

Sur le terrain, cinq Palestiniens et une Israélienne ont été tués, mercredi, en Cisjordanie et à Gaza, lors d'une nouvelle flambée de violence. Deux autres Palestiniens sont également morts des suites de blessures subies au cours des derniers jours. M. Barak a, par ailleurs, annoncé l'ouverture d'une enquête officielle sur les conditions de la mort de treize Palestiniens israéliens tués par la police, lors des manifestations consécutives à la visite-provocation du chef du Likoud sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem le 28 septembre. Dans un premier temps, le gouvernement voulait se contenter d'une simple mission *« d'information »* à ce sujet, ce qui a provoqué la colère de la minorité palestinienne en Israël.

La visite en Israël et dans les territoires palestiniens de Mary Robinson, le haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, fait l'objet d'une controverse auprès de l'une et de l'autre partie. L'Autorité palestinienne a déclaré, dans un communiqué, qu'elle ne souhaitait pas rencontrer Mme Robinson en raison de *« l'insistance »* de cette dernière à vouloir s'entretenir avec deux dirigeants de la droite israélienne, Ariel Sharon et Ehoud Olmert. Mme Robinson ayant décidé de renoncer à ces deux rencontres, c'est le ministère israélien des affaires étrangères qui, à son tour, a annulé des entretiens prévus avec la représentante de l'ONU.

La Commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté, fin octobre, une résolution prévoyant une enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens. – *(AFP, Reuters.)*

Yossi Beilin, ministre israélien de la justice

« Il n'y a qu'Arafat qui puisse mettre un terme à la violence »

« Vous avez récemment déclaré que les quartiers arabes de Jérusalem feraient partie de la future capitale palestinienne El Qods. Votre ministère, qui est dans un tel quartier, va-t-il devoir le quitter ?

– Je ne sais pas si cette partie de Jérusalem fera partie de l'accord final, mais je pense que le plus important est que Jérusalem soit au menu des négociations. Bien sûr, les Palestiniens demandent que les quartiers palestiniens constituent une partie de leur Etat, qu'ils fassent partie de leur capitale El Qods. Ce sera un élément de la négociation.

» Lorsque nous évoquons Jérusalem, nous parlons essentiellement de la partie Ouest de la ville, des quartiers juifs situés dans la partie Est, et de la Vieille Ville. Les camps de réfugiés à Kalandia ou à Chouafat, à l'Est, ne font pas partie de Jérusalem telle que chaque Israélien la conçoit. Les Israéliens n'y vont d'ailleurs que rarement. En revanche, le quartier juif dans la Vieille Ville, le mur des Lamentations et le mont du Temple sont des symboles pour chaque Israélien. Le principal problème est le mont du Temple. A Camp David, les Palestiniens n'étaient pas assez conscients de notre relation au mont du

YOSSI BEILIN

Temple. Ils étaient convaincus que seul le Mur nous importait et ils ont perçu notre revendication sur le mont du Temple comme quelque chose de circonstanciel.

– Vous n'en aviez jamais discuté auparavant ?

– C'est ce qu'ils prétendent, mais c'est faux. Parce que les rabbins font interdiction aux juifs religieux d'aller au mont du Temple, peut-être ont-ils pensé que le lieu était plus sacré pour eux que pour nous. Ce problème constitue vraiment l'une des plus importantes difficultés. Je ne pense pas qu'il soit insoluble, mais ce sera difficile. D'abord, il nous faut comprendre pourquoi ce lieu est si important pour eux ; et ils doivent comprendre ce qu'il signifie pour nous.

– La question délicate paraît être celle de la souveraineté.

– Même sur cette question, il peut y avoir un compromis sous la forme d'une souveraineté conjointe, partagée, conditionnelle, extra territoriale, ou divine. Nous pouvons trouver des solutions pour une question de souveraineté qui est surtout symbolique. Depuis trente-trois ans, les règles sur le mont du Temple sont connues : le Waqf *[l'organisme religieux chargé d'administrer les biens de mainmorte]* en est le gestionnaire quotidien, la police israélienne n'y entre que lorsqu'il y a des incidents et les juifs n'y prient pas. Il ne s'agit pas d'un lieu où la souveraineté israélienne s'exerce de la même manière que, par exemple, sur un jardin public de Tel-Aviv. Mettons par écrit les règles de comportement sur le mont du Temple. Ensuite seulement, viendra la question de la souveraineté. Si les règles sont claires, si le lieu est accessible pour tout le monde, nous trouverons une solution qui permette de vivre, plus ou moins, sous le même statu quo que depuis trente-trois ans.

– Avez-vous été surpris par la nouvelle Intifada ?

– Oui, énormément. Elle a éclaté alors que nous étions à deux doigts d'un accord, sur tous les sujets. Jamais auparavant nous n'étions arrivés aussi près du but... On peut trouver des explications, dire qu'Arafat était dans l'impasse, qu'il cherchait un soutien international qu'il ne pouvait obtenir qu'à la faveur de ce genre d'explosion, mais après ? On comprend ceux qui, dans les années 60, se sont lancés dans le combat contre l'occupation israélienne. Ils n'avaient alors aucun interlocuteur et le premier ministre de l'époque, Golda Meïr, affirmait que le peuple palestinien n'existait pas. Mais aujourd'hui n'y a-t-il pas un gouvernement israélien prêt à faire le chemin nécessaire pour arriver à un accord ? N'y a-t-il pas des pays prêts à aider financièrement comme politiquement pour rendre un accord possible ?

– Peut-être est-ce parce que c'est Israël qui a commencé les violences sur le mont du Temple ?

– On peut discuter du déroulement des événements et on peut même, à tort ou à raison, critiquer la police sur son intervention, mais la question est ailleurs. Je ne comprends pas comment on est passé des débordements aux émeutes. Je ne comprends pas pourquoi, du côté palestinien, il n'y avait pas assez de gens à la tête froide pour dire aux manifestants : *« Vous avez raison, les Israéliens ont eu tort, mais on va en discuter avec eux, nous sommes proches d'un accord. »* Ils peuvent appeler Barak, ils peuvent appeler, comme ils disent maintenant, *« l'affreux traître ministre de la police Ben Ami »*, et ils peuvent même appeler *« l'abominable »* ministre de la justice que je suis.

– Personne n'a appelé ?

– Personne. Avant, on se téléphonait tous les jours et, d'ailleurs, on continue. Je pense que, pas plus que nous, ils n'ont compris que les incidents du mont du Temple conduiraient à ces émeutes. Le pire, ce n'est pas la violence en soi, mais le fait que la police palestinienne nous ait tiré dessus et que Marouane Barghouti *[le responsable du Fatah en Cisjordanie]* soit devenu le héros de cette révolution. On se connaît depuis de nombreuses années. Il n'est pas un étranger. Le voilà brusquement transformé en un révolutionnaire luttant contre *« l'affreux »* Israélien. Je suis prêt à considérer que nous sommes responsables du problème posé, mais pourquoi avoir voulu le résoudre par la force, voilà ma question.

> « Je suis prêt à considérer que nous sommes responsables du problème posé, mais pourquoi avoir voulu le résoudre par la force, voilà ma question »

– Pensez-vous que faire des compromis dans la situation d'aujourd'hui serait faire preuve de faiblesse ?

– Non je ne le crois pas. Les Palestiniens comprennent que nous sommes loin d'utiliser tous nos moyens. La seule question aujourd'hui est comment revenir à la table des négociations. Nous, travaillistes, avons perdu une part significative de notre soutien politique. Dans les sondages, le soutien de la population israélienne au processus de paix a baissé de moitié. Les gens se reprendront. Mais en attendant, non seulement la coalition gouvernementale est faible, mais le soutien dans l'opinion publique s'est érodé, et il nous faudra faire beaucoup d'efforts pour regagner les positions perdues. Mais pour cela il faudra aussi qu'Arafat fasse le maximum pour mettre fin aux violences.

– Le veut-il ?

– Je ne sais pas. Mais je sais qu'il est le seul dirigeant vraiment respecté par tous, y compris par son opposition ; qu'il est le chef du Fatah comme des milices du Tanzim. C'est lui qui peut mettre un terme à la violence, remettre au pas ses services de police comme ses partisans du Fatah et les militants du Hamas. Et, enfin, il y a la question des islamistes radicaux qu'il a libérés de façon incompréhensible. Les ramener en prison est l'une des tâches les plus importantes qu'il a à accomplir. Le Hamas est notre ennemi à tous deux.

– Comment voyez-vous le futur proche ?

– J'espère que sur le terrain la situation se calmera, ce qui permettra de négocier sérieusement jusqu'à la fin du mandat de Bill Clinton. Nous avons devant nous deux mois qui constituent la dernière occasion de conclure avant plusieurs années ; deux mois durant lesquels Bill Clinton peut consacrer une grande partie de son temps à ce dossier. Si les Etats-Unis se coordonnent avec l'Europe et les Nations unies, alors on peut reprendre les négociations, faire rapidement la paix en dépit des difficultés de ces dernières semaines. »

Propos recueillis par Catherine Dupeyron et Georges Marion

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

Samedi 11 novembre 2000
des boutiques

Cartier

7, Place Vendôme
Paris 1er
•
23, Place Vendôme
Paris 1er
•
13, rue de la Paix
Paris 2ème
•
41, rue de Rennes
Paris 6ème
•
51, rue François 1er
Paris 8ème
•
17, rue du Faubourg St-Honoré
Paris 8ème
•
Printemps Haussmann
Printemps de la Mode, 1er étage
Paris 9ème
•
Galeries Lafayette Haussmann
Rez-de-chaussée
Paris 9ème

www.cartier.com - 01 42 18 43 83

La gauche française tente de sortir de sa paralysie face au conflit

À PEINE a-t-elle franchi les dernières marches de l'escalier du palais de la Mutualité, à Paris, qu'une salve d'applaudissements accueille Leïla Shahid, mercredi 8 novembre, vers 20 h 45. Deux heures plus tard, une véritable ovation raccompagne la déléguée générale de Palestine en France. Invitée, comme l'universitaire palestinien Camille Mansour et le journaliste israélien Michel Warshawski, par la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), à un débat qui a rassemblé plus de huit cents personnes, Mme Shahid a dit son inquiétude devant *« la surdité politique »* de l'Europe sur la question israélo-palestienne, qui est celle *« de votre mémoire et de votre conscience torturées »*.

Son inquiétude aussi devant ces jeunes qui, en France, ont attaqué des synagogues, *« se trompant complètement de cible car les lieux de culte ne représentent pas l'Etat israélien »*. Opposant la logique confessionnelle à celle du droit, la déléguée palestinienne a lancé avec force que le monde ne pouvait pas *« vivre dans la paix, s'il n'y* [avait] *pas la même logique de droit pour tous »*. Mme Shahid a aussi dénoncé l'attitude *« minimaliste »* de la France, alors qu'elle détient la présidence de l'Union européenne.

Sonnée, voire traumatisée, par la flambée d'antisémitisme qui a suivi les premières manifestations organisées en faveur de la cause palestinienne, la gauche française tente de sortir de son K.-O. Le meeting de mercredi soir, initiative de la seule LCR, témoigne de cette volonté, mais ne préjuge pas de l'avenir. *« Il nous faut travailler à une expression unitaire bien plus massive que celle entreprise jusqu'à maintenant »*, a fait valoir Christian Picquet, membre du bureau politique de la LCR, voulant ainsi *« marginaliser ceux qui soufflent sur les braises du racisme et de l'antisémitisme »*. A son tour, le philosophe Daniel Bensaïd, a justifié les deux tribunes qu'il avait cosignées dans *Le Monde* du 18 octobre et du 8 novembre, *« en tant que juif »*. *« Je conçois que cela puisse choquer* (...), *mais je dirais presque que l'on en est réduit à cela, car où est la gauche dans cette affaire ? »*, s'est-il écrié sous les applaudissements de la salle.

« DÉCONNEXION »

Bonne question. Pour l'instant, elle semble encore au tapis. La dernière initiative, prise par les Verts, qui avaient tenté d'organiser un colloque à l'Assemblée nationale, le 4 novembre, avec quatre représentants israéliens et quatre palestiniens, s'est soldée par un échec cuisant, les représentants palestiniens n'étant pas certains d'obtenir un visa pour sortir des territoires. Pour sa part, la Ligue des droits de l'homme (LDH) a publié, le 17 octobre, un communiqué dénonçant *« ces logiques qui veulent faire d'un conflit politique un conflit religieux »*, cosigné notamment par les syndicats CFDT, CGT, UNSA, FSU, SUD-PTT et par la LCR, le PC, les Verts, le MRAP et Stop la violence. Le PS, présent à la réunion qui en a décidé, ne l'a pas signé.

« Deux facteurs ont hypothéqué toute réaction de la gauche française : la flambée d'antisémitisme lors des manifestations parisiennes [du 4 et du 7 octobre] *et la transformation communautaro-religieuse du débat à laquelle les pouvoirs publics et certaines associations se sont prêtés »*, explique Michel Tubiana, président de la LDH. Tentant de reprendre l'initiative, la LCR a écrit à l'ensemble de ses partenaires, le 2 novembre, pour leur proposer *« l'organisation dans toute la France d'une grande manifestation »*. Selon M. Picquet, les premiers contacts, en attendant une éventuelle réunion de l'ensemble des partenaires le 13 novembre, ne montrent pas d'opposition de principe.

L'échec d'une telle manifestation serait catastrophique pour tous. D'aucuns se rappellent avec inquiétude, de surcroît, la manifestation de trois mille personnes, le 28 octobre, à Paris, qui avait montré *« la déconnexion entre les organisations musulmanes, y compris de jeunes, et la gauche française »*. En attendant l'union souhaitée, chacun fourbit son débat en famille. Le PCF, dont une délégation s'est rendue au Proche-Orient début novembre, veut organiser des réunions avec ses militants et des intervenants extérieurs, tandis que les Verts préparent une brochure et des sessions de formation.

Béatrice Gurrey

Le «tout pouvoir» sur votre bureau

LE DU GUIDE POUVOIR 2000

Biographies, photos et coordonnées !

3 volumes 990 frs

Editions Jean-François Doumic
Tel 01 42 46 58 10

La nation turque « blessée » par le vote du Sénat français sur le génocide arménien

Ankara donne sa version des événements de 1915

Ankara a réagi, mercredi 8 novembre, à l'adoption, la veille, par le Sénat français, d'un texte qui reconnaît officiellement le génocide arménien. Les autorités turques déplorent un geste inamical qui *« porte atteinte aux relations turco-françaises »* et donnent leur version des événements de 1915, en récusant le terme de génocide.

ISTANBUL
de notre correspondante

La Turquie a vivement réagi à la décision prise, mardi 7 novembre, par le Sénat français, de reconnaître le génocide arménien. Dans un communiqué publié jeudi, le ministère des affaires étrangères affirme que *« cette décision, qui va à l'encontre des réalités historiques de façon injuste, noircit toute une nation avec des allégations sans fondement. Au cours de son histoire, la nation turque n'a jamais commis de crimes contre l'humanité tels qu'un génocide »*. Les autorités affirment également que l'attitude des sénateurs français *« porte atteinte aux relations turco-françaises »*.

Au début du mois, le président turc, Ahmet Necdet Sezer, et le président de l'Assemblée nationale, Omer Izgi, avaient écrit à Jacques Chirac pour l'avertir que le vote du Sénat pourrait avoir des conséquences sérieuses. Les autorités turques ont fait part de leur mécontentement à l'ambassadeur de France en Turquie, Bernard Garcia, qui a tenté de les rassurer. Il a expliqué, dans plusieurs interviews télévisées, que le texte du Sénat était une initiative purement parlementaire et qu'il ne comportait aucun jugement sur la Turquie d'aujourd'hui.

Ankara accuse le président de la République arménienne d'avoir mobilisé la diaspora pour mener auprès des parlementaires de plusieurs pays une campagne hostile à la Turquie, ce qui *« ne sert pas la paix et la stabilité dans le Caucase, ne fait qu'augmenter l'isolement de l'Arménie et ajoute aux souffrances du peuple arménien qui vit dans des conditions difficiles »*. Ces dernières semaines, le gouvernement turc, confronté à une démarche similaire menée aux Etats-Unis, avait réagi en menaçant d'interdire l'usage de la base aérienne d'Incirlik d'où s'envolent les avions américains qui patrouillent l'espace aérien au nord de l'Irak. La Turquie avait également menacé d'exclure les firmes américaines des contrats militaires et bloquer le corridor aérien qui mène à l'Arménie. L'intervention du président Bill Clinton, ainsi que la montée de la violence au Proche-Orient ont convaincu, dans l'immédiat du moins, les Américains de ne pas s'aliéner un de leurs alliés musulmans dans la région. Au Parlement européen également, une initiative sur le génocide arménien a récemment été abandonnée.

RÉACTION ASSEZ MESURÉE

La réaction turque contre la France a été plus mesurée que lorsque la loi sur le génocide arménien avait été adoptée par l'Assemblée nationale en 1998 . La Turquie n'a pour l'instant pas annoncé de mesures de représailles contre les intérêts français. Elle s'est contentée d'exprimer, en termes forts, sa déception et sa désillusion. *« La France a pris la République turque à la légère, elle nous a trompés »*, a ainsi déclaré amèrement Bülent Arkacali, un député francophile du Parti de la mère patrie (ANAP), qui s'était entretenu avec les sénateurs avant le vote. Le communiqué du ministère fait état de l'amitié très ancienne entre les deux pays et affirme que *« la nation turque est profondément blessée »*.

Ce texte donne aussi la version turque des événements de 1915 dans l'Est anatolien. La Turquie n'a jamais nié que de nombreux Arméniens aient perdu la vie à cette époque-là, mais elle rejette toute notion de génocide et affirme que de nombreux Turcs ont été tués également. *« Historiquement, les Turcs ont toujours vécu côte à côte avec les Arméniens en Anatolie et y vivent encore*, déclare le communiqué. *Cependant, durant la première guerre mondiale, certains éléments arméniens dans les régions est de l'Empire ottoman, ont été les pions de forces étrangères et ont collaboré avec l'ennemi et trahi leur propre pays* [l'empire ottoman était alors en guerre contre la Russie]. *Ils n'en sont pas restés là, ils ont également massacrés de nombreuses personnes.* » Le ministère explique ensuite que *« de cette situation est née la nécessité de transférer les Arméniens de l'Est vers d'autres régions »*. Les Turcs admettent que la guerre, les conditions climatiques, les épidémies et la malnutrition ont affecté la population de la région, mais ils affirment que *« la plupart des Arméniens sont arrivés à leur destination sains et saufs »*.

Le ton de ce communiqué et la réaction relativement modérée de la presse turque suggèrent que les dégâts causés aux relations turco-françaises sont pour l'instant limités. Mais la Turquie demande à la France de ne pas envenimer la situation : *« Nous attendons de la France que, suivant l'exemple du Parlement européen et de la Chambre des représentants américains, elle ne répète pas à l'Assemblée nationale l'erreur du Sénat. »*

Nicole Pope

Une mise au point de l'Elysée et de Matignon

Un communiqué publié, mercredi 8 novembre, au nom du président de la République et du gouvernement affirme que *« la France souhaite continuer à entretenir et à développer avec la Turquie des relations de coopération étroite dans tous les domaines »*. Le vote du Sénat, *« intervenu à l'initiative du pouvoir parlementaire et qui relève de sa responsabilité, ne constitue pas une appréciation sur la Turquie d'aujourd'hui »*. La France *« continuera à œuvrer pour le rapprochement de la Turquie avec l'UE »*.

Dans son rapport sur l'élargissement, la Commission de Bruxelles a reproché à la Turquie de ne pas se conformer aux normes européennes en matière de droits de l'homme, ce qui interdit l'ouverture de négociations d'adhésion. La Commission propose en revanche un *« partenariat »* pour aider la Turquie à se conformer *« petit à petit »* aux critères.

Sept hauts fonctionnaires chinois corrompus condamnés à mort

L'affaire politico-financière de Xiamen, à la suite du démantèlement d'un réseau de contrebande, avait éclaboussé jusqu'au sommet de l'appareil dirigeant de Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

Tout y est : pouvoir, argent, sexe et balle dans la nuque. Un auteur de *thriller* n'aurait pas imaginé scénario aussi échevelé. En condamnant à mort, mercredi 8 novembre, quatorze responsables d'un réseau de contrebande de la province côtière du Fujian, la justice chinoise – aux ordres du Parti communiste – vient de solder un rocambolesque scandale politico-financier qui avait éclaboussé jusqu'au sommet de l'appareil dirigeant du pays.

La moitié (sept) de ces condamnés est composée d'officiels de haut rang du Fujian : directeur adjoint de la police provinciale ; directeur de la douane de Xiamen (le port de la province faisant face à Taïwan) ; maire adjoint de Xiamen ; président de la branche de Xiamen de la Banque de l'industrie et du commerce ; directeur du bureau de liaison de la police de Xiamen, etc.

Tous ces dirigeants d'une province qui figure parmi les plus dynamiques de la Chine côtière sont condamnés pour avoir touché des pots-de-vin en échange de leur collaboration à un réseau de contrebande portant sur 6 milliards de dollars de biens importés (automobiles, essence, cigarettes, électronique).

LE « PLUS GROS » SCANDALE

Des bateaux de l'armée ont souvent prêté leur concours à l'acheminement de ces cargaisons illicites, au point de faire parfois le coup de feu avec des patrouilles de la douane. Il s'agit du *« plus gros »* scandale de corruption depuis la fondation de la Chine communiste, précise l'agence officielle Chine nouvelle. Plusieurs centaines d'officiels (Parti, police, armée) ont trempé dans ce montage connu de tous – depuis longtemps – et jouissant de l'onction des tampons rouges de toutes les bureaucraties.

Au cœur de la nébuleuse trônait un personnage au profil de « parrain », Lai Changxing, patron de l'équipe de football de Xiamen. Paysan ayant fait fortune à Hongkong, il tissa progressivement sa toile autour de Xiamen en orchestrant des parties de divertissement très prisées en haut lieu. Dans sa discothèque au joli nom emprunté à la littérature classique, *Pavillon rouge*, M. Lai fournissait en dames de compagnie et, par précaution, filmait les scènes. Il « tenait » ainsi du beau monde. Averti à temps par ses amis de la police locale, l'homme a fui le pays. Il aura fallu près d'un an à la commission centrale de discipline du Parti pour décider qui il fallait frapper et qui il convenait de ménager. Le jugement annoncé mercredi comporte encore bien des zones d'ombre. On ignore, par exemple, le sort réservé à Li Jizhou, ancien vice-ministre de la sécurité publique (police), « mouillé » dans le scandale. On n'a pas davantage d'informations sur le général Ji Shengde, ancien chef des renseignements militaires et protecteur du réseau... Le Parti a du mal à convaincre que sa lutte anticorruption, qui s'est incontestablement durcie ces derniers mois, relève de la vraie justice et non de jeux d'appareil. Fussent-ils sanglants.

Frédéric Bobin

Arrestation au Japon de la « Jeanne d'Arc rouge »

TOKYO
de notre correspondant

C'était l'une des terroristes les plus recherchées du monde : sur la liste d'Interpol depuis 1975 et en « cavale » depuis près de trente ans, Fusako Shigenobu, chef du groupuscule Armée rouge, responsable de plusieurs attentats, dont celui de l'aéroport de Lod, à Tel-Aviv (26 morts), en 1972, a été arrêtée, mercredi 8 novembre, dans la ville de Takatsuki (préfecture d'Osaka).

L'Armée rouge fut l'avatar terroriste du mouvement étudiant nippon de la fin des années 60, dont les luttes embrasèrent les campus. Le groupuscule Faction Armée rouge (*sekigun-ha*), qui s'est constitué en 1969, allait passer du cocktail Molotov à la kalachnikov et se faire connaître par un spectaculaire détournement d'un appareil de la Japan Airlines (JAL) sur la Corée du Nord, en 1971. Traqué par la police, déchiré par des dissensions internes, le groupuscule éclata et une partie gagna le Liban pour se mettre au service de la cause palestinienne. C'est Fusako Shigenobu, ancienne étudiante à l'université Meiji, qui prend la tête de ce qui devint alors l'Armée rouge japonaise, avec pour objectif la « révolution mondiale ».

Outre l'attentat de Lod et une prise d'otages à l'ambassade de France, à La Haye, en 1974, l'Armée rouge est responsable du détournement d'un appareil de la JAL au-dessus de la Hollande (1973), de l'attaque d'une raffinerie à Singapour (1974), d'une prise d'otages de diplomates à Kuala Lumpur (1975), d'un détournement d'appareil de la JAL sur Dacca, au Bengladesh (1977), et enfin d'un attentat contre le club militaire américain à Naples (1988).

La femme de cinquante-cinq ans, aux cheveux courts et aux joues creuses, n'est plus la jeune étudiante dont la photographie figure toujours dans les postes de police et les aéroports. Mais elle semble n'avoir rien perdu de sa détermination. *« J'irai jusqu'au bout ! »*, lança-t-elle avec une défiance souriante lors de son arrestation. Fusako Shigenobu est arrivée au Japon fin septembre avec un faux passeport, en provenance d'un pays d'Asie du Sud-Est, via Pékin.

L'arrestation de celle qui, pour une partie de l'extrême gauche des années 70, avait une image de « Jeanne d'Arc rouge », sonne comme l'oraison funèbre des utopies révolutionnaires d'une époque, écrit le quotidien *Asahi*.

Philippe Pons

L'Europe s'accorde sur une position ferme pour la négociation sur le climat

En prévision de la conférence de La Haye, elle marque sa volonté de « leadership » environnemental

Le conseil des ministres européen de l'environnement a défini ses positions, le 7 novembre, avant la négociation internationale sur le climat, qui s'ouvrira lundi à La Haye. L'Europe veut limiter le rôle du marché dans la lutte contre le changement climatique et proposera des sanctions strictes contre les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements. De nombreux ministres participeront à la négociation. ***(Lire aussi page 29.)***

« ACTION RÉSOLUE » : c'est dans une humeur martiale que les ministres européens de l'environnement, réunis mardi 7 novembre à Bruxelles en conseil extraordinaire, ont arrêté la position de l'Union avant l'ouverture, le 13 novembre, de la conférence de La Haye sur le climat. Celle-ci a pour but de déterminer les moyens de mettre en œuvre les engagements pris à Kyoto en décembre 1997 : les pays industrialisés s'étaient alors engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les récentes inondations et tempêtes qui ont frappé le Royaume-Uni, mais aussi la France, l'Italie et l'Espagne, ont avivé la sensibilité du sujet chez les responsables politiques : *« Ces inondations ont fait sentir dans mon pays la réalité du changement climatique plus que tout autre événement dans les années passées »*, a ainsi indiqué John Prescott, le vice-premier ministre britannique, qui était présent au conseil.

Les conclusions du conseil sont exprimées avec netteté et dans un langage moins ésotérique que dans ses prises de position antérieures. Trois points en ressortent, qui définissent bien le cadre de la négociation de La Haye : en premier lieu, l'Europe *« insiste »* sur le fait que c'est d'abord *« au niveau national »* que les réductions d'émissions devront avoir lieu, autrement dit par des mesures politiques internes. L'échange de permis d'émissions, vigoureusement poussé par les Etats-Unis, n'est pas exclu mais devra être, selon les Européens, limité. Le terme de marché n'est même pas employé dans le texte du conseil, qui privilégie le *« mécanisme de développement propre »*, un moyen prévu dans le protocole de Kyoto pour promouvoir des technologies d'efficacité énergétique dans les pays en développement.

Les Européens veulent ensuite que l'observance du respect des engagements de Kyoto soit assortie de *« sanctions strictes en cas de non-respect, qui aient un effet économique certain sur les parties, afin d'être dissuasives »*. Enfin, le conseil a rappelé son extrême réserve à l'égard des *« puits de carbone »* : il s'agit de la possibilité d'inclure les forêts, qui absorbent du gaz carbonique, dans la comptabilité de réduction des émissions, ce qui permettrait de réduire le volume réel de ces réductions. Les Etats-Unis poussent activement à la prise en compte de ces puits. Mais l'incertitude scientifique sur la quantité nette de carbone que les forêts peuvent accumuler reste importante.

Lors de la négociation de La Haye, *« l'Union est prête à jouer un rôle de pionnier »*, a indiqué Margot Wallstroem, la commissaire à l'environnement. La question est bien politique : alors que les Etats-Unis seront représentés à La Haye par un sous-secrétaire d'Etat, l'Europe marquera l'importance politique qu'elle accorde à cette discussion par la présence de nombreux ministres à La Haye, tandis que le président Jacques Chirac s'y déplacera le 20 novembre. *« Sur la question climatique, l'Europe veut montrer qu'elle a un leadership international, ce qui n'est pas le cas dans les autres domaines diplomatiques »*, analyse Antoine Bonduelle, un des animateurs du réseau d'associations Climate Action Network. Le conseil insiste ainsi, dans ses conclusions, sur la nécessité de coopérer avec les pays en développement et demande le démarrage, au plus vite, des projets de *« développement propre »*. Par ailleurs, le conseil se dit *« déterminé »* à coopérer avec les pays d'Europe de l'Est pour les aider à respecter leurs propres engagements de réduction des émissions. Le climat n'est plus seulement un objet environnemental : par ses implications en matière technologique et de développement, il devient aussi un outil de coopération, donc de politique étrangère. L'Europe en a maintenant clairement pris conscience.

Hervé Kempf
avec Rafaële Rivais
(à Bruxelles)

L'Europe du Sud serait menacée par la sécheresse

Les conséquences pour l'Europe du changement climatique sont tout sauf négligeables : c'est la conclusion d'une étude sur le sujet préparée par des scientifiques européens, coordonnés par l'Université d'East Anglia (Grande-Bretagne), et qui vient d'être publiée. Selon les chercheurs, la hausse de la température prévisible se traduira par un accroissement des précipitations dans le nord-est du continent, mais par une sécheresse accrue au sud (Espagne, Italie, Grèce). On attend une tension plus grande sur les ressources en eau, une multiplication des inondations, et, dans les régions méditerranéennes, davantage de feux de forêt. Sur le plan économique, les chercheurs prévoient des impacts importants dans les secteurs de l'assurance, du tourisme, du transport et de l'énergie. La santé devrait aussi être affectée du fait d'épisodes de pollution et de chaleur extrême plus nombreux, et en raison de la diffusion de maladies portées par certains insectes.

La fièvre de l'or divise les paysans de Rosia Montana, en Roumanie

BUCAREST
de notre correspondant

Un vautour survole Rosia Montana, village perché sur les sommets des Carpates, au centre de la Roumanie. *« C'est au-dessus de notre village qu'ils font demi-tour*, dit le paysan. *Il n'y a plus rien au-delà de ces forêts. »* Plus rien, sauf quelques montagnes aurifères parsemées de galeries datant des Romains qui, il y a 2000 ans, ont exploité les immenses réserves de métaux précieux du versant occidental des Carpates. La société canadienne Gabriel Resources Ltd, qui explore la région depuis trois ans, prétend avoir découvert à Rosia Montana *« la plus grande réserve d'or d'Europe ». « Ce périmètre de 500 kilomètres carrés a été baptisé le quadrilatère de l'or*, affirme Laurence Marsland, vice-présidente de Gabriel Resources Ltd. *Selon nos estimations, il y aurait 11 millions d'onces d'or à extraire de cette région. »*

Rosia Montana deviendra-t-elle un nouvel eldorado ? On en est loin. Car, au lieu d'enthousiasmer les paysans, pauvres pour la plupart, cette bonne nouvelle les a divisés. La discorde est née du projet de déplacer environ 300 maisons, deux églises et un cimetière avant de commencer l'extraction. Une centaine de familles, sur les 500 que compte le village, viennent de créer l'association Alburnus Maior (Rosia Montana, en latin), qui s'oppose au projet canadien. *« Au début, ils nous ont promis une maison de 125 mètres carrés,* explique Eugen Cornea, *puis, ils ont parlé de 100 mètres carrés. Plus récemment, ils se sont dit que 75 mètres carrés suffiraient. A ce train-là, ils vont nous proposer 2 mètres carrés, pour une tombe. »*

Mais les adeptes du projet sont aussi nombreux et décidés à agir. *« Ils ont créé une association, nous allons en faire une autre*, a lancé Magdalena Oaida, villageoise employée par la société canadienne. *Parce que ce projet est une manne tombée du ciel. Moi et mon mari, qui travaille comme chauffeur pour la compagnie, nous gagnons environ 500 dollars par mois. C'est la première fois de ma vie que je peux manger de la viande plus d'une fois par semaine. »*

« Les prix ont explosé dans notre village, à cause de leurs salaires, s'inquiète Augustin Golgot, membre fondateur de l'association Alburnus Maior. *Que vont devenir les retraités ? S'ils déménagent dans des maisons luxueuses, ils ne pourront pas payer les charges !»* Mais la majorité des jeunes du village ne voient à l'horizon qu'un meilleur salaire. *« Ils ne se rendent pas compte*, chuchote un paysan. *De toute façon, ils se font avoir parce qu'ils vont à Cîmpeni, la ville d'à côté, et dépensent leur argent dans un bar à strip-tease ... »*

Mirel Bran

Manifestation à Berlin contre le racisme et l'antisémitisme

BERLIN
de notre correspondant

Combien de participants ? C'est à cette aune que se jugera le succès de la grande manifestation contre l'extrême droite qui devait avoir lieu, jeudi 9 novembre, en fin d'après-midi, à Berlin. L'Allemagne fait face à une vague de violence raciste et antisémite depuis quelques mois. Si la classe dirigeante allemande s'est très fortement mobilisée contre l'extrême droite depuis l'attentat à la bombe non élucidé de Düsseldorf – une dizaine personnes avaient été blessées, au mois de juillet, dont sept juifs originaires de l'ex-URSS –, cela n'a pas été le cas, jusqu'à présent, de la population, même si une manifestation rassemblant 25 000 personnes a eu lieu le 28 octobre à Düsseldorf. A Berlin, les organisateurs ont tablé officiellement sur 30 000 participants, mais la police en attend 100 000. Ces chiffres sont en tout cas inférieurs aux 350 000 personnes qui étaient descendues dans la rue à Berlin, en 1992, pour protester contre les émeutes racistes de la banlieue de Rostock, visant des Vietnamiens.

L'idée de la manifestation de Berlin est née début octobre après que des néonazis eurent jeté, dans la nuit du 3 octobre, fête nationale allemande, des coktails Molotov sur la synagogue de Düsseldorf. Le 4 octobre, le chancelier Schröder appelait à *« la révolte des honnêtes gens »*. Mais dès le lendemain, des pierres étaient jetées sur la synagogue de Kreuzberg, à Berlin. Le patron de la communauté juive de Berlin, Andreas Nachama, et les dirigeants Verts et sociaux-démocrates (SPD) de la ville ont alors appelé à une manifestation. Ils ont été rejoints par tous les partis représentés au Bundestag, une centaine de personnalités, allant du chancelier Schröder aux stars de tennis Boris Becker et Steffi Graf, ainsi qu'une centaine d'organisations allemandes, en particulier les syndicats.

Le choix de la date est symbolique : le 9 novembre marque l'anniversaire de la chute du mur, en 1989, mais aussi celui de la Nuit de cristal, en 1938, quand les synagogues du pays ont été incendiées, sans compter le putsch manqué de Hitler à Munich, en 1923, et de la révolution à Berlin, qui marque la fin de la première guerre mondiale.

LUTTER CONTRE LA LÉTHARGIE

Les manifestants devaient partir de la grande synagogue de Berlin, Oranienburgerstrasse, et se rendre à la porte de Brandebourg. Pour éviter de transformer la manifestation en un défilé des personnalités publiques, seuls deux orateurs devaient prendre la parole : le président de la République Johannes Rau (SPD) et le président du Conseil central des juifs en Allemagne Paul Spiegel. L'orchestre de l'Opéra (Staatskapelle) devait quant à lui jouer la cinquième Symphonie de Beethoven, sous la direction de Daniel Barenboïm.

Pendant que les dirigeants allemands essaient de faire sortir la population de sa léthargie, un pas supplémentaire a été franchi vers la demande d'interdiction du parti néonazi NPD. Le conseil des ministres a décidé, mercredi 8 novembre, de déposer une demande en ce sens devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Outre le gouvernement, deux autres organes peuvent formuler une telle requête : le Bundesrat et le Bundestag. Le Bundesrat se prononcera, vendredi 10 novembre, pour une interdiction. Il n'est pas encore certain que le Bundestag se joindra à cette action. Les juges de Karlsruhe ne se prononcent qu'en droit et il ne suffit pas qu'un parti poursuive des objectifs non constitutionnels pour l'interdire. La Cour constitutionnelle doit estimer qu'il *« met en danger ou cherche à détruire les principes fondamentaux de la démocratie »* d'une façon *« combative et activement agressive »*.

Seuls deux partis ont été interdits sous la République fédérale allemande : le parti néonazi Sozialistische Rechtspartei, en 1952, et le parti communiste allemand (KPD), en 1956. Ces partis représentaient une réelle menace dans une Allemagne non stabilisée, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui avec le NPD, même s'il affiche une idéologie franchement nazie. Beaucoup d'observateurs, en particulier le parti libéral (FDP), craignent que les éléments ne soient pas suffisants pour conduire à l'interdiction du NPD. Celui-ci veille en effet dans ses manifestations officielles à éviter violence, propos nazis et antisémites pour ne pas tomber sous le coup d'une interdiction. L'échec d'une interdiction devant Karlsruhe lui conférerait donc une légitimité. Autre problème, les deux partis d'extrême droite, épargnés par la procédure, les Republikaner et la Deustche Volksunion, pourraient en tirer profit sur le plan de la présentabilité.

Quoi qu'il arrive, la procédure contre le NPD durera des mois, voire des années. Le souci profond de la classe dirigeante allemande, pour l'heure, est surtout de faire réagir sa population contre les skinheads d'extrême droite, dont elle a trop longtemps minoré la gravité des exactions.

Arnaud Leparmentier

« Koursk » : Moscou maintient la thèse de la collision

MOSCOU. Des images vidéo de l'épave du *Koursk* ont confirmé l'hypothèse d'une collision avec un autre sous-marin, a affirmé, mercredi 8 novembre, le vice-premier ministre russe, Ilia Klebanov, chargé de l'enquête sur le naufrage. *« Nous avons découvert une importante déformation de la coque au niveau des premier et deuxième compartiments, un enfoncement qui ne pouvait résulter que d'une collision et de rien d'autre,* a déclaré M. Klebanov. *Des éraflures très importantes témoignent qu'il y a quelque chose qui a glissé le long du navire après le choc en éraflant le revêtement en caoutchouc de la coque. »* La thèse d'une collision avec un autre sous-marin reçoit *« de sérieuses confirmations »,* a-t-il dit.
M. Klebanov a révélé qu'une deuxième lettre manuscrite a été découverte sur le corps d'un sous-marinier. *« Nous nous sentons mal. Nous sommes affaiblis par le gaz carbonique dégagé par l'incendie. La pression dans le compartiment augmente. Nous ne survivrons pas plus de 24 heures »,* lit-on dans cette lettre. – *(AFP.)*

Le procès de Suharto va reprendre en Indonésie

BANGKOK. La Cour suprême de justice a ordonné, mercredi 8 novembre, la « poursuite » du procès pour corruption de Suharto, y compris, si nécessaire, *in absentia.* En septembre, jugeant l'ancien président « inapte » à se présenter devant ses juges, un tribunal avait clos le procès. D'autre part, la police n'a toujours pas retrouvé « Tommy », fils cadet de Suharto, condamné le 22 septembre à dix-huit mois de prison, pour corruption. La famille Suharto bénéficie de complicités dans l'administration et l'armée. – *(Corresp.)*

Côte d'Ivoire : arrestation des anciens numéros 2 et 3 de la junte

ABIDJAN. A la veille de la cérémonie qui doit symboliser le premier acte de la réconciliation nationale, les généraux Lassana Palenfo et Abdoulaye Coulibaly ont été arrêtés, mercredi 8 novembre, à Abidjan. Ces deux hommes, proches de l'opposant Alassane Ouattara, étaient poursuivis pour *« tentative d'assassinat et atteinte à la sûreté de l'Etat »* après l'attaque, mi-octobre, de la résidence du chef de la junte, le général Robert Gueï. Ils s'étaient ensuite réfugiés dans la résidence de l'ambassadeur du Nigeria dont ils ne sont sortis qu'après la chute du général Gueï, le 25 octobre. Leur avocat, Me Fanny Mory, a précisé qu'ils *« avaient été inculpés sur la base d'aveux extorqués sous la torture ».* – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **PÉROU : l'ex-chef des services de renseignement (SIN), Vladimiro Montesinos**, possède un compte bancaire de plus de 3 millions de dollars (3,5 millions d'euros) dans les îles Caïmans aux Caraïbes, en plus des 48 millions de dollars découverts en Suisse, a annoncé, mercredi 8 novembre, un parlementaire de l'opposition. Jorge Del Castillo a ajouté qu'il détenait la preuve de l'existence d'un tel compte, mais qu'*« il y en a au moins dix ».* – *(AFP.)*

■ **NIGER :** de violents heurts ont opposé, mercredi 8 novembre, à Niamey la police à des islamistes qui protestaient contre l'organisation d'un festival de mode qu'ils jugent *« satanique »,* faisant plusieurs blessés, dont trois grièvement atteints, parmi les manifestants. Les islamistes protestaient contre le Festival international de mode africaine (FIMA), qui doit réunir du 10 au 13 novembre des couturiers européens et africains, sur un site situé à 15 kilomètres au sud de la capitale. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE :** le premier ministre tchèque, Milos Zeman, a annulé, mercredi 8 novembre, des discussions avec le chancelier autrichien Wolfgang Schüssel pour protester contre le blocage de la frontière par des militants antinucléaires. Il devait discuter de la sécurité de la centrale nucléaire de Temelin, de conception soviétique, construite à 50 kilomètres de la frontière autrichienne. – *(Reuters.)*

■ **BIRMANIE : le régime militaire s'est engagé à éliminer le travail forcé,** à l'approche de l'expiration d'un délai crucial fixé par l'Organisation internationale du travail (OIT) pour qu'il mette fin à cette pratique sous peine de sanctions qui finiraient de l'isoler complètement. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE :** le ministre de l'intérieur, Yazid Zerhouni, a réitéré mardi 8 novembre son refus d'agréer le Mouvement fidélité et justice (Wafa) de l'ancien ministre Ahmed Taleb-Ibrahimi. La création de Wafa *« n'est rien d'autre qu'une reconstitution du parti dissous »,* le Front islamique du salut (FIS), a affirmé M. Zerhouni, précisant que ses services avaient mis en évidence *« de manière irréfragable qu'une grande partie des membres fondateurs sont issus »* de ce parti. – *(AFP.)*

■ **SOMMET ISLAMIQUE : l'Arabie saoudite a annoncé**, mercredi 8 novembre, qu'elle boycottera le sommet islamique prévu à partir de dimanche à Doha en raison des liens entre Israël et le Qatar, pays hôte de cette rencontre. L'annonce en a été faite dans un communiqué officiel, tandis que se tenait à Doha une réunion d'experts des cinquante-six membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), avec la participation d'une délégation saoudienne. L'Iran a affirmé, de son côté, que le président Mohammad Khatami participerait au sommet *« si ce pays rompt ses relations avec Israël »,* a annoncé la télévision d'Etat. – *(AFP.)*

■ **IRAK : Bagdad a laissé entendre**, mercredi 8 novembre, qu'il pourrait suspendre ses exportations de brut, en raison du gel de ses recettes pétrolières et de la suspension de ses contrats. *« Quel intérêt et quel besoin a l'Irak de continuer à pomper du brut, alors que ses recettes pétrolières s'accumulent dans les banques et que les contrats* [d'achat de produits de première nécessité] *s'accumulent dans le secrétariat du Comité des sanctions ? »,* s'est interrogé le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz. – *(AFP.)*

Première visite au Vatican du nouveau patriarche d'Arménie

VATICAN. Karekine II, quarante-neuf ans, nouveau patriarche et catholicos de tous les Arméniens, élu en octobre 1999, est pour la première fois en visite au Vatican, où il devait rencontrer, jeudi 9 novembre, le pape Jean Paul II. L'Eglise apostolique arménienne compte plus de 7 millions de fidèles, dont 2 millions en Arménie, 2 millions en Russie et les autres en diaspora, en Géorgie et au Proche-Orient. Ils sont 400 000 en France. En septembre 2001, l'Eglise arménienne célébrera ses 1 700 ans de christianisation. Au même moment, l'Arménie fêtera le vingtième anniversaire de son indépendance. Le patriarche Karekine II devrait alors inviter Jean Paul II à une visite, sans précédent, dans son pays.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
CONCOURS 2e cycle
HEC/ESCP
✸ Session semestrielle
✸ Stages : Noël, février, Pâques
✸ Session intensive d'été
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

DROITE **Le dévoilement d'une statue du général de Gaulle, sur les Champs-Elysées, à Paris, jeudi 9 novembre, a été mis à profit par Jacquers Chirac pour revendiquer l'héritage du gaullisme et mettre en garde ses adversaires contre tout affaiblissement des institutions de la Ve République, à commencer par le chef de l'Etat. M. Chirac a dénoncé implicitement l'hypothèse de sa traduction en Haute-Cour pour le financement frauduleux du RPR. ● GAULLISTE depuis 1951, député de la capitale depuis 1968, le maire de Paris, Jean Tiberi, exclu du RPR, s'est gardé d'évoquer, dans son propre discours, le sort qui lui est fait par sa famille politique, se bornant à évoquer en termes lyriques le « pacte » scellé entre de Gaulle et la ville. ● POUR la première fois cette année, à la demande de la famille de Gaulle, le RPR a renoncé à organiser un « pèlerinage » à Colombey-les-Deux-Eglises.**

Jacques Chirac revendique à son profit l'héritage de de Gaulle

A l'occasion du trentième anniversaire de la mort du chef de la France libre et fondateur de la Ve République, le chef de l'Etat a prononcé un discours dans lequel il s'est posé en légataire des conceptions politiques défendues par les gaullistes

LA FAMILLE de Gaulle a longtemps résisté à cet hommage. Le général n'avait-il pas souvent affirmé qu'il ne voulait pas, après sa mort, qu'on lui érige une statue ? A Colombey-les-Deux-Eglises, c'est donc une croix de Lorraine qui a été dressée en 1972. Et, depuis, un aéroport, des avenues, des jardins, des places, des lycées dans toute la France portent le nom de Charles de Gaulle. Mais, à Paris, pas de statue. Il y a quelques années, le fils du général, l'amiral Philippe de Gaulle, levant l'interdit, a accepté que l'on représente enfin l'illustre silhouette dans la capitale. C'est au bas des Champs-Elysées – que le général descendit pour cette extraordinaire marche triomphale de 1944 –, à trois pas des statues de Winston Churchill et de Georges Clemenceau, que le bronze a été dévoilé, jeudi 9 novembre, trente ans après sa mort.

L'affaire ne relève pas seulement de l'hommage. L'aréopage de personnalités présentes est révélateur de l'héritage complexe que le gaullisme a laissé. On y trouve, bien sûr, la famille et les compagnons de la France libre, de moins en moins nombreux à mesure que le temps passe, mais aussi, et surtout, le président de la République et le maire de Paris.

JACQUES CHIRAC, L'HÉRITIER

Les voilà réunis pour prononcer chacun un discours à la mémoire du général. Alors même que Jean Tiberi demande en vain un rendez-vous au président, que les noms des deux hommes planent sur les affaires judiciaires de la Ville de Paris et que le maire laisse entendre que M. Jacques Chirac n'a rien fait pour empêcher son exclusion du RPR. Alors aussi que l'immunité présidentielle est contestée. Et que M. Chirac se voit accusé par les vieux gaullistes, à l'instar d'Olivier Guichard, de *« mettre fin »* aux institutions voulues par le général avec le quinquennat. Les circonstances pourraient être plus faciles.

Bien conscient de ces difficultés, M. Chirac avait préparé un discours censé répondre à nombre de ces attaques. Il sait aussi qu'il reste, quoi qu'en disent les gaullistes historiques, l'héritier de fait du général. Un sondage Sofres pour *Le Figaro Magazine*, à paraître samedi, montre d'ailleurs que M. Chirac est le premier cité par 33 % des mille personnes interrogées comme *« paraissant aujourd'hui proche des idées du général de Gaulle »*, devant d'autres qui lui contestent son gaullisme, Charles Pasqua (26 %), Philippe Séguin (16 %) ou Jean-Pierre Chevènement (13 %).

En définissant, devant la statue du général, ce qu'est à ses yeux *« l'héritage du gaullisme »*, un *« héritage aux multiples facettes »*, M. Chirac s'adresse à certains de ses adversaires. Et d'abord à ceux qui le contestent le plus sévèrement en remettant en cause sa légitimité et la protection judiciaire que le Conseil constitutionnel lui a accordée.

DES INSTITUTIONS BRADÉES

Furieux des attaques du député Arnaud Montebourg (PS), qui affirme que cette protection aurait fait l'objet d'un pacte entre le chef de l'Etat et le président du Conseil constitutionnel d'alors, Roland Dumas, lui-même impliqué dans l'affaire Elf (*Le Monde* du 31 octobre), M. Chirac a déclaré : *« Il n'est de démocratie, de justice et de liberté que dans le respect de la République, dans le respect du droit, dans le respect de ceux qui sont chargés de dire le droit. Les républicains de l'an 2000 sont naturellement du côté des institutions et non l'inverse, parce qu'ils les ont fondées, parce qu'ils les ont défendues et parce que, dans le travail sans cesse recommencé de la démocratie, ils les font vivre. »*

A ceux qui lui reprochent d'avoir bradé ces institutions, M. Chirac répond par la nécessité de *« renouveler notre démocratie »*. Parmi ceux-là, des républicains l'accusent de ne pas s'être prononcé sur les projets du gouvernement pour la Corse. Et alors que, jusqu'ici, le chef de l'Etat avait pris soin de balancer très exactement son propos, la position est plus nette : *« N'oublions jamais que la République est une et indivisible »*, a-t-il dit, en ajoutant : *« La France n'est pas et ne sera jamais une mosaïque de communautés, où les particularismes l'emporteraient sur l'intérêt général et l'unité nationale. »*

A M. Tiberi, qui devait parler le premier, M. Chirac ne répond rien publiquement. L'Elysée s'est inquiété, un temps, que le maire de Paris, dont l'engagement gaulliste est plus ancien que celui du chef de l'Etat, n'use de cette circonstance pour s'expliquer, dire son amertume ; en somme, ne provoque un incident. Certains des conseillers les plus radicaux du maire caressaient l'idée d'une provocation. Il semble que la médiation du conseiller du président Jérôme Monod, qui a rencontré M. Tiberi le 24 octobre, les contacts que s'attachent à maintenir avec l'Hôtel de Ville plusieurs conseillers de l'Elysée – Roger Romani, Bertrand Landrieu ou Maurice Ulrich – aient en partie porté leurs fruits : le maire n'a pas introduit l'évocation de ses difficultés actuelles dans son texte. Le soir même, cependant, M. Chirac, qui partait dans les Vosges pour un sommet franco-allemand, devait rencontrer, lors d'un dîner républicain, son rival : Philippe Séguin.

Raphaëlle Bacqué

Face à Clemenceau

La statue du général de Gaulle, dévoilée jeudi 9 novembre à Paris à l'angle des avenues des Champs-Elysées et Winston-Churchill, fait face à celle de Georges Clemenceau. Le chef de la France libre figure *« dans une attitude saisie lors de la descente des Champs-Elysées le 26 août 1944 »*. Financée par une souscription publique lancée par la Fondation de la France libre, elle est due à Jean Cardot. Agé de soixante-dix ans, membre de l'Institut, cet artiste a été retenu par un jury qui réunissait des membres de la famille et des personnalités gaullistes. En bronze, haute de six mètres, l'œuvre devait être inaugurée le 18 juin 2000, pour le soixantième anniversaire de l'appel lancé à Londres, mais la Fondation n'avait alors recueilli qu'une partie des 4,5 millions de francs nécessaires à la réalisation.

« L'héritage du gaullisme, c'est une certaine idée de la démocratie qui sous-tend nos institutions »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par le président Chirac devant la statue du général de Gaulle :

« L'héritage du gaullisme, c'est une certaine idée de la démocratie qui sous-tend nos institutions. Par trois fois, en 1945 quand il donna aux femmes le droit de vote, en 1958 quand il fit adopter la nouvelle Constitution, en 1962 quand il voulut que le président de la République soit élus par tous les citoyens, c'est la confiance dans le peuple souverain qui a inspiré le fondateur de la Ve République. On le sait, nos institutions ont démontré leur solidité, leur équilibre, leur souplesse, leur capacité à assurer la paix civile et à adapter notre pays à son temps. Mais le plus important, ce qui les fonde, c'est le lien profond qu'elles instaurent entre la politique et le peuple. Maintenir ce lien, dialoguer directement avec le pays était l'une des ambitions majeures du général de Gaulle. (...) Servir aujourd'hui l'idéal républicain, c'est défendre les institutions et notre acquis constitutionnel. Il ne faut pas, sous couvert d'idéologies partisanes ou de passions aveugles, se tromper de combat et de siècle. Il n'est de démocratie, de justice et de liberté que dans le respect de la République, dans le respect du droit, dans le respect de ceux qui sont chargés de dire le droit.

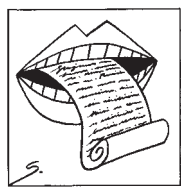

VERBATIM

L'héritage du général de Gaulle, c'est la volonté d'unité et le respect de l'autre. (...) La France qu'il a reconstruite était une France de concorde. L'union n'était pas seulement une réponse aux temps de crise, mais l'idée même qu'il se faisait de notre nation. (...) La France du XXIe siècle, à la recherche de ses racines, bruit volontiers de ses différences. Elle revendique parfois haut et fort ce qu'il lui arrivait d'oublier ou d'occulter naguère, ses coutumes, ses identités, ses langues. (...) Pour autant, n'oublions jamais que la France est une et indivisible et que les principes qui fondent notre république ne sont pas négociables : l'autorité de l'Etat, l'égalité de tous devant la loi, la défense des liberté, la sécurité de chacun, le respect dû à chaque femme, à chaque homme, la tolérance, la laïcité. Fière et forte de sa diversité, la France n'est pas, ne sera jamais, une mosaïque de communautés où les particularismes l'emporteraient sur l'intérêt général et l'unité nationale. (...)

Enfin, l'héritage du général de Gaulle, c'est le rêve d'une France singulière, mais résolument ouverte, ouverte à l'Europe, ouverte au monde. C'est l'Europe, bien sûr, qui donnera à ces combats toute leur efficacité et tout leur sens. (...) Charles de Gaulle a montré la voie en donnant toute sa dimension à l'idée européenne. A nous d'élargir, de consolider, de prolonger le chemin. »

Jean Tiberi, gaulliste parisien depuis 1951 chante le « pacte entre de Gaulle et Paris »

***« ON N'EST** jamais trahi que par les siens. »* Depuis des mois, le maire de Paris, Jean Tiberi, exclu du RPR le 24 octobre, porte en bandoulière ses états de service gaullistes. Il l'a dit et répété, à maintes reprises devant ses *« compagnons »* pour les empêcher de commettre, menacait-il alors, *« l'irréparable »* : il est un des plus anciens adhérents parisiens du mouvement gaulliste, qu'il a rejoint tout juste âgé de seize ans ; il est l'un de ses plus *« vieux militants »*.

« J'ai adhéré au RPF en 1951 derrière le général de Gaulle », écrivait, par exemple, M. Tiberi à la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, le 19 septembre, en pleine tourmente interne. *« J'ai œuvré avec Georges Pompidou,* ajoutait le maire de Paris, *je suis compagnon de route de Jacques Chirac, avec lui j'ai agi avec énergie et passion pour Paris. »* Et de conclure : *« Je serais extrêmement choqué, scandalisé et attristé que Nicole Catala, l'un de mes adjoints à la mairie de Paris, puisse envisager de demander mon exclusion ou ma suspension de notre famille politique. »*

Depuis, l'ancien suppléant de René Capitant aux élections législatives de juin 1968 dans le 5e arrondissement, dont il a occupé immédiatement le siège à l'Assemblée nationale après la nomination du titulaire au poste de garde de sceaux dans le gouvernement Couve de Murville et dont, il a, depuis, toujours conservé la circonscription, a été exclu du RPR. M. Tiberi, qui a traversé tous les avatars du mouvement gaulliste, du RPF à l'UNR en passant par l'UDR et enfin le RPR, ressasse une immense amertume. Comme on le soulignait dans son entourage, mercredi, à la veille de l'inauguration de la statue du général sur les Champs-Elysées, tout le monde – à commencer par M. Tiberi, pourtant

« Quand la patrie est en danger, Paris se soulève au-dessus de ses misérables divisions »

Extrait du discours prononcé par Jean Tiberi devant Jacques Chirac

humilié par le refus de M. Chirac de lui accorder le rendez-vous réclamé – avait décidé, pour l'occasion, d'observer la plus stricte neutralité.

Le discours prononcé devant M. Chirac par M. Tiberi en sa qualité de maire de Paris, l'une des cinq villes compagnons de la Libération, a donc fait preuve *« d'une certains hauteur de vue »* et s'en est tenu, sagement, à des considérations *« sur le gaullisme en général »*. *« Comme il se doit,* glissait Jean-François Probst, conseiller politique du maire de Paris et principal instigateur de ses « sorties » les plus musclées, *« chacun, pour l'occasion, se doit de se tenir d'une façon convenable »*.

Le directeur du cabinet de M. Tiberi, Christian Poncet, a donc peaufiné un discours de circonstance. Sans la moindre évocation personnelle de la part du maire de Paris, sans la moindre parcelle d'arrière-pensée ni la plus petite trace d'allusions ou de parole à double sens. M. Tiberi s'en est tenu à l'évocation de la journée ensoleillée du 26 août 1944, de la *« foule immense »* des Parisiens qui *« faisait retentir le nom d'un homme (...) ému et tranquille sous la tempête des voix »*. *« Je crois que le moment est juste et que le monument est beau »*, a poursuivi M. Tiberi, s'autorisant une bien timide et isolée expression à la première personne. Et il a ajouté : *« Quand la patrie est en danger, Paris se soulève au dessus de ses misérables divisions. »*

« Les historiens, a encore déclaré le maire de Paris, *ont-ils assez insisté sur ce lien essentiel, presque charnel, cet autre pacte scellé par les siècles entre le général de Gaulle et Paris ? »*, évoquant *« l'extraordinaire marche dans Paris »* racontée, dans ses mémoires, par le chef de la France libre : un salut à Clemenceau sur les Champs-Elysées, un autre au dôme des Invalides, un autre, encore, aux satues de Jeanne d'Arc et d'Henri IV. *« Des que la nuit sera tombée,* a conclut M. Tiberi, *quand on aura retiré les estrades et les barrières, quand la rumeur de l'inauguration officielle se sera tue, la statue du général de Gaulle commencera à remplir la mission qui est la sienne. Nous faire regarder vers le haut. »* Philippe Séguin n'était pas là.

Christine Garin

Plus de « pèlerinage » du RPR à Colombey-les-Deux-Eglises

POUR la première fois depuis 1971, année du premier anniversaire de la mort du général de Gaulle, les groupes parlementaires du RPR ne se sont pas rendus en pèlerinage, jeudi 9 novembre, à Colombey-les-Deux-Eglises, en Haute-Marne. La famille et, notamment, l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur (RPR) de Paris et fils du général, avaient émis le vœu, l'an dernier, qu'il soit mis fin à ce rituel, trop éloigné d'un hommage digne de l'ancien chef de la France libre.

Ainsi, en 1995, le train et les cars affrétés par les groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat à destination de Colombey avaient surtout été le théâtre de règlements de comptes internes au mouvement gaulliste, après le remaniement du gouvernement d'Alain Juppé et l'éviction de ministres femmes. En 1999, autre exemple, la participation à ce pèlerinage avait constitué un exercice obligé pour chacun des quatre candidats restant en lice pour l'élection du président du RPR. Et, autre signe des divisions de la famille gaulliste, les parlementaires du RPR avaient été précédés à Colombey par un convoi de jeunes militants organisé par le RPF.

Trente ans après la mort du général, les héritiers du gaullisme ont donc renoncé à ce que l'un des députés victimes de la dissolution de l'Assemblée nationale de 1997 appelait une *« piqûre de rappel »*. Beaucoup d'entre eux, il est vrai, n'ont pas connu le général. Même le doyen d'âge de l'actuelle direction du RPR, le sénateur de Haute-Loire, Adrien Gouteyron, secrétaire général du parti, âgé de soixante-sept ans, commençait tout juste sa carrière politique, l'année du décès du fondateur de la Ve République.

Seuls une quarantaine de Compagnons de l'ordre de la Libération – sur les quelque cent quarante encore en vie – ont assisté, mercredi, à une messe à Colombey, avant de se recueillir sur la tombe des de Gaulle et de participer à une visite de La Boisserie, l'ancienne demeure du général. Comme à l'accoutumée, Charles Pasqua participait, bien qu'il ne soit pas membre de l'ordre, à la cérémonie, qui sera la dernière de l'histoire. Les Compagnons ont décidé eux aussi de ne plus organiser de pèlerinage collectif.

JEAN TIBERI, AU PREMIER RANG

A Paris, outre l'inauguration, jeudi, au rond-point des Champs-Elysées, d'une statue du général (*lire ci-dessus*), une messe a été dite en sa mémoire, mercredi soir, en l'église de Saint-Louis-des-Invalides. Le maire, Jean Tiberi, exclu du RPR, y assistait au premier rang, aux côtés d'Yves Guéna, président du Conseil constitutionnel, et du général Henry Bentegeat, chef de l'état-major particulier du président de la République, qui représentait Jacques Chirac. Au total, sur les quelque cent cinquante participants, une quinzaine seulement de parlementaires RPR étaient présents, parmi lesquels l'amiral de Gaulle et son fils Jean, et les principaux membres de la direction du mouvement, Michèle Alliot-Marie, Patrick Ollier, François Fillon et Yves Fromion ; une direction qui doit être légèrement remaniée, précisément le jour du trentième anniversaire de la mort de De Gaulle.

Jean-Louis Saux

Télécoms

Technopole Rennes Atalante

+20%

de croissance

Vous prendrez bien une part de gâteau ?

Ils sont déjà là :
France Télécom R&D, Transpac, Thomson Multimédia R&D, Mitsubishi Electric Télécom R&D, Cégétel SI, Cap Gemini Ernst & Young, Sema Group Télécom...

Soyez là où les technologies de demain se créent.

◆ LAMBEAU CREATION GRAPHIQUE

Rennes Atalante
TECHNOPOLE

Technopole de Rennes Métropole
Tél. +33 2 99 12 73 73
technopole@rennes-atalante.fr
www.rennes-atalante.fr

Les sénateurs admettent les objections au délit de « manipulation mentale »

Ils ont entendu les responsables religieux

POUR la première fois, les représentants des quatre plus grandes familles religieuses de France ont été entendus dans une enceinte parlementaire sur la question des sectes. Au Sénat, le pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante, Jean Vernette, délégué de l'épiscopat catholique, Joseph Sitruk, grand rabbin de France, et Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, ont été auditionnés, mercredi 8 novembre, par la commission des lois, avant l'examen en deuxième lecture, début janvier, de la proposition de loi sur la lutte contre les *« groupements à caractère sectaire »*.

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 22 juin, ce texte risque d'être sensiblement modifié à la suite des réserves émises par Elisabeth Guigou, quand elle était encore garde des sceaux, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme et par les représentants des grandes confessions. Nicolas About (UDF, Yvelines), rapporteur de la commission des lois du Sénat, avait fait voter, en première lecture, une proposition prévoyant la dissolution – sur la base d'un texte de 1936 concernant les milices – de groupes *« constituant un risque pour l'ordre public et un péril majeur pour la personne humaine »*. Sa proposition avait été durcie, à l'Assemblée nationale, par Catherine Picard (PS, Eure), qui y avait ajouté la création d'un délit de *« manipulation mentale »*, visant explicitement les sectes.

Devant la commission des lois du Sénat, les représentants religieux ont renouvelé leurs critiques sur cette proposition. S'ils jugent parfaitement légitime la lutte contre tous les délits sectaires, ils estiment suffisant l'arsenal juridique actuel pour les prévenir et les réprimer. Ils ont mis en garde les sénateurs contre les risques de débordement introduits par la notion de « manipulation mentale », qualifiée d'*« imprécise »* et *« dangereuse »*.

PRIÈRE NOCTURNE

Si les grandes religions ne se sentent pas aujourd'hui visées, on ne peut pas exclure, a déclaré Mgr Vernette, qu'une congrégation religieuse soit un jour inquiétée au nom de pratiques telles que la prière nocturne ou le jeûne. Le pasteur de Clermont a également déploré les dérives du climat actuel de *« lutte »* contre les sectes, citant tel pasteur « évangélique » récemment écarté d'une association de parents d'élèves.

Les responsables juif, musulman, catholique et protestant se sont prononcés pour la création d'un « observatoire » indépendant et pluridisciplinaire – du type du Comité national d'éthique –, capable d'entendre les victimes, mais aussi les groupes suspectés ou désignés comme des sectes. Cet observatoire indépendant – celui qu'avait créé Alain Juppé, en 1996, dépendait du premier ministre – correspondrait aux souhaits du Conseil de l'Europe, qui s'est récemment inquiété de la création par la France de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes, présidée par l'ancien ministre socialiste Alain Vivien. La Belgique, la Suisse, l'Angleterre, l'Italie disposent d'observatoires indépendants.

« POLICE DE LA PENSÉE »

Dans leurs réponses, les sénateurs ont souligné leur volonté de lutter sans faiblesse contre les délits sectaires et leur refus de *« toute police de la pensée »*. M. About doit rencontrer Mme Picard pour *« améliorer »* la proposition de loi, dit-il au *Monde*, *« en sauvant l'esprit de l'Assemblée nationale, mais en lui donnant une forme qui ne soit plus contestable par les groupes religieux »*. Comme l'ont souhaité des magistrats et la Commission consultative des droits de l'homme, il s'agirait de transformer le délit de manipulation mentale en un délit plus large de *« mise en situation de faiblesse »*, qui existe déjà, en partie, dans le code pénal.

A propos de la dissolution de groupes à caractère sectaire, les auteurs de la proposition réfléchissent aussi à une autre formulation. Les représentants religieux souhaitent qu'à la dissolution prononcée par les juges, votée par les députés, soit substituée une dissolution administrative sous contrôle du Conseil d'Etat, applicable à tout groupe délictueux, quel qu'il soit. Cette proposition a été accueillie favorablement par M. About.

Henri Tincq

Le pré-projet de loi sur la Corse détaille les pouvoirs de l'Assemblée territoriale

Les élus corses en prendront connaissance le 16 novembre place Beauvau

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a transmis à ses collègues concernés, le 7 novembre, un « pré-projet » détaillant notamment les pouvois réglementaires – et, à titre « expérimental », législatifs – qui seraient dévolus à l'Assemblée de Corse le 1er janvier 2002. L'exposé des motifs de ce texte, où pourrait se trouver l'engagement politique sur la deuxième phase du « processus », n'est pas encore écrit.

IL S'APPELLE « 00-M », il est encore secret, et il a commencé à être examiné, article par article, mercredi 9 novembre, par une trentaine de conseillers techniques réunis à Matignon. Le « pré-projet » de loi *« collectivité territoriale de Corse »*, première mouture d'une loi qui devrait *« prendre effet au 1er janvier 2002 »*, doit continuer à être ainsi amendé et corrigé avant de passer, dans une dizaine de jours, devant les directeurs de cabinet des différents ministères, de subir encore des modifications des membres du gouvernement, que Lionel Jospin réunira début décembre autour de lui, et de devenir ainsi un avant-projet de loi, débattu par le Parlement avant les élections municipales, en avril 2001.

C'est le titre « 1 » de cet avant-projet de loi, consacré à l'organisation et aux compétences de la collectivité territoriale, qui, politiquement, est le plus lourd d'enjeux. Et notamment la fameuse « jurisprudence Schrameck », comme on appelle cette trouvaille de l'ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel et directeur du cabinet de Lionel Jospin qui, au mois de juillet, avait proposé aux élus – qui n'en demandaient pas tant – de doter l'Assemblée territoriale, pendant une période probatoire courant jusqu'en 2004, d'un pouvoir d'adaptation des compétences législatives.

Le pré-projet modifie l'actuel statut de la Corse, adopté en 1991, en précisant qu'il *« règle par ses délibérations les affaires de la Corse »*, et non plus celles de *« la collectivité territoriale de Corse »*. Ce texte reprend l'article 26 du statut Joxe, qui permettait déjà à l'Assemblée de proposer des modifications des dispositions législatives existantes ou en cours d'élaboration, mais qui n'avait pas fonctionné. Surtout, il reconnaît à l'Assemblée territoriale deux compétences nouvelles. D'abord, un pouvoir d'adaptation reglementaire très large : les élus territoriaux pourraient adopter des décrets spécifiques à la Corse pour l'application d'une loi dans tous ses domaines de compétences, sur proposition de l'exécutif ou sur sa propre initiative.

Ces compétences sont élargies, comme l'avait annoncé M. Vaillant (*Le Monde* daté 5-6 novembre). Dans le domaine de l'éducation : arrêté de la carte scolaire, enseignement de la langue corse *« dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires à tous les élèves, sauf volonté contraire des parents »*, *« financement, construction, reconstruction, entretien et équipement des établissements d'enseignement supérieur »*. Pour la politique culturelle, *« définition et mise en œuvre »*. La compétence du logement social est aussi transférée à la collectivité. Les plans de développement et le schéma d'aménagement ne feraient désormais qu'un, assouplissant au passage les règlements d'application de la loi Littoral et de la loi Montagne. Enfin, une certaine souplesse est accordée à l'utilisation du fameux « milliard de francs » accordé à la Corse au titre de la *« continuité territoriale »*, désormais affecté *« principalement »* aux ports et aéroports.

Le pré-projet propose ensuite un pouvoir d'adaptation législative. L'assemblée disposerait d'un droit à modifier les lois en vigueur, à titre expérimental et pendant une durée déterminée. Toutefois, dans sa version actuelle, le projet gouvernemental ne prévoit pas une procédure automatique d'habilitation par le Parlement. Une fois saisi par l'Assemblée de Corse, le premier ministre peut ou non donner *« suite »* à cette demande : il reste maître de la saisine de l'Assemblée nationale, qui ne serait donc pas automatique. La procédure se ferait dans la limite de la bonne volonté du Parlement, mais au premier chef du gouvernement.

Toutes ces dispositions ne seront pas soumises sous la forme d'un pré-projet de loi, le 16 novembre, aux élus corses que M. Vaillant réunira place Beauvau. Pour ne pas donner l'impression d'une troisième chambre d'enregistrement, les représentants de l'île seront consultés sur des fiches, avant de retrouver l'ensemble de leurs collègues, les 7 et 8 décembre, à Ajaccio, pour donner un avis sur l'avant-projet de loi. Une partie plus politique se jouera alors.

Sur la première étape du *« processus »*, le ministre de l'intérieur semble avoir désamorcé les hostilités dans une partie de son propre camp, mais aussi à droite : le maire de Bastia, Emile Zuccarelli (PRG), et le député de Corse-du-Sud, Roland Francisci (RPR), trouvent désormais peu à redire aux tranferts de compétence, ni même à l'expérimentation législative jusqu'en 2004. En Corse, M. Vaillant a aussi entendu les nationalistes et le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), rappeler les engagements pris dans le relevé de conclusions du 20 juillet sur la deuxième phase du « processus » : une révision constitutionnelle en 2004 pour permettre à l'Assemblée de Corse d'adapter durablement les lois nationales, sous réserve du *« rétablissement durable de la paix civile »*.

Entre le respect fidèle aux engagements sur la première phase et les promesses qui en engagent une deuxième, le nouveau ministre devra trouver son point d'équilibre. Pour le moment, l'exposé des motifs n'est qu'une page blanche de « 00-M ». Une page blanche dont tout le monde, place Beauvau et à Matignon, n'est pas sûr qu'elle doive ni puisse accueillir des engagements pour une autre législature. Une page vierge qui ressemble à la trame d'un nouvel acte diplomatique et, pour Lionel jospin et Daniel Vaillant, au terrain d'une nouvelle partie symbolique et politique.

Ariane Chemin

Création d'une mission d'information parlementaire

Le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Bernard Roman (PS), devait préciser, jeudi 9 novembre, comment il compte associer l'ensemble des groupes, notamment ceux de l'opposition, à la préparation du projet de loi portant statut de la Corse. Une mission d'information permettrait aux députés d'entendre les desiderata des élus de Corse.

Les trois groupes d'opposition ont donné un accord de principe. Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, juge même que *« c'est une très bonne idée »* car, rappelle-t-il, *« il ne sera pas facile d'obtenir l'agrément du groupe »* sur un projet pourtant défendu par José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse. Plus réservé, le RPR Jean-Luc Warsmann estime qu'une telle initiative fait partie du travail législatif et qu'il convient de *« ne pas mélanger les rôles »*. *« C'est au gouvernement de prendre ses responsabilités en présentant un projet de loi »*, affirme le député des Ardennes.

Des pouvoirs d'adaptation réglementaire et législative

***VOICI** les extraits de l'article 1 du pré-projet de loi sur la Corse, définissant les compétences réglementaires et législatives de l'Assemblée de Corse :*

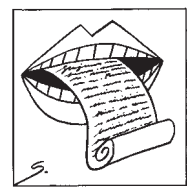

VERBATIM

Maintien de l'actuel statut de la Corse : *« L'Assemblée règle par ses délibérations les affaires de la Corse. Elle contrôle le conseil exécutif. De sa propre initiative ou à la demande du conseil exécutif, ou à celle du premier ministre, l'Assemblée de Corse peut présenter des propositions tendant à modifier ou à adapter des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur ou en cours d'élaboration concernant les compétences* [...] *des collectivités territoriales de Corse* [...]. *L'Assemblée de Corse est consultée sur les projets de loi ou de décret comportant des dispositions spécifiques à la Corse* [...]. »

Pouvoir nouveau d'adaptation réglementaire : *« L'Assemblée de Corse peut adopter, sur proposition du conseil exécutif, par délibération motivée, les mesures nécessaires à l'adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application des lois dans les domaines de compétence qui lui sont attribués par la loi lorsque les spécificités de l'île le justifient. »*

Pouvoir nouveau d'adaptation législative : *« Lorsque l'Assemblée de Corse estime que les dispositions législatives en vigueur ou en cours d'élaboration présentent, dans les domaines de compétence de la collectivité territoriale, des difficultés d'application liées aux spécificités de l'île, elle peut demander, sur proposition du conseil exécutif, et par délibération motivée, que lui soit conférée par la loi l'autorisation de prendre par délibération, dans un but d'intérêt général, à titre expérimental, des mesures d'adaptation et selon des modalités fixées par ces lois.* [...]

» *Les avis et les demandes d'adaptation de dispositions législatives adoptés par l'Assemblée* [sont transmis] *au premier ministre et au représentant de l'Etat dans la collectivité territoriale de Corse. Par accord entre le président de l'Assemblée de Corse et le représentant de l'Etat, celui-ci est entendu par l'Assemblée sur les suites que le gouvernement entend réserver aux avis et demandes de la collectivité territoriale. »*

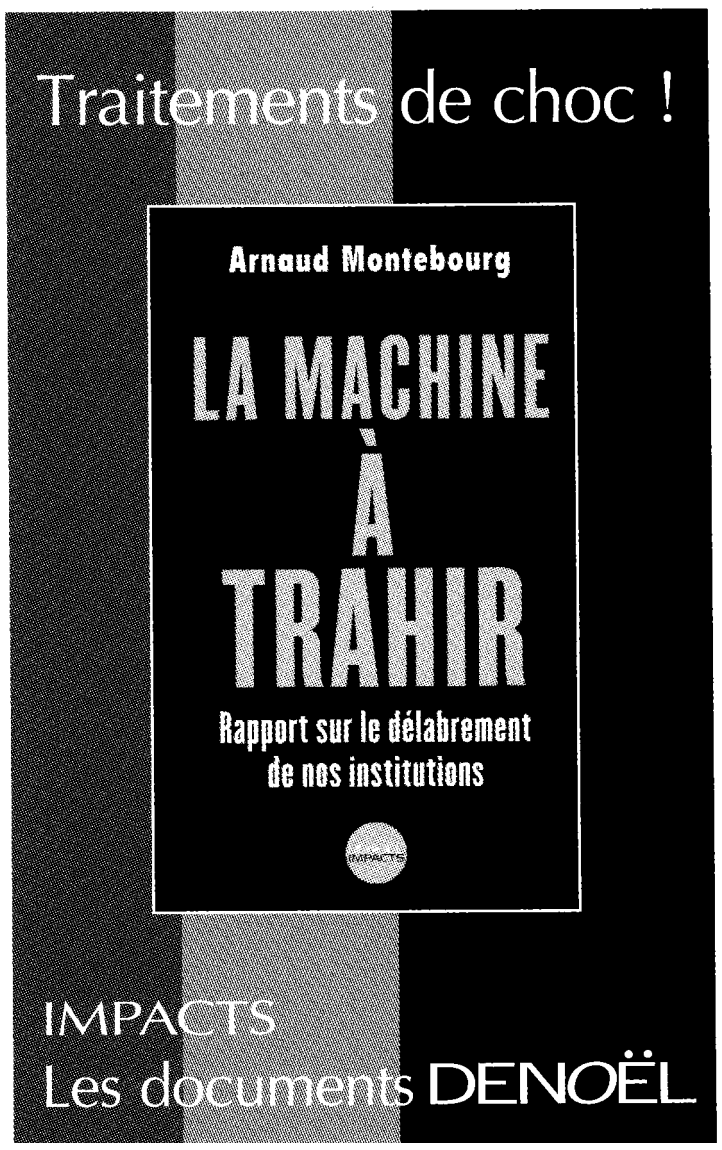

François Hollande face aux impatiences des socialistes brestois

REPORTAGE

Le député de Corrèze plaide pour « de nouvelles ambitions, de nouvelles utopies »

BREST
de notre envoyé spécial

François Hollande affectionne les assemblées de militants. Samedi après samedi, le premier secrétaire du Parti socialiste collectionne les « fêtes de la rose ». Quelques bons mots lui suffisent généralement pour mettre la salle dans sa poche mais, pour la préparation du congrès du PS, du 24 au 26 novembre à Grenoble, il s'est fixé, au nom de sa position de « rassembleur », une obligation de réserve. Il laisse donc ses lieutenants jospinistes, rocardiens ou même fabiusiens défendre sa motion face à celles de la Gauche socialiste et d'Henri Emmanuelli.

Mais mercredi 8 novembre, à Brest, dans cette fédération très jospiniste qui revendique 1 500 adhérents, M. Hollande a dérogé à sa règle en venant défendre son texte devant un peu plus de deux cents militants. Les Finistériens présents, en majorité plutôt âgés, avaient eu droit à un dépliant de quatre pages résumant la motion 1 : *« Une priorité : toujours l'emploi. Une exigence : réduire les inégalités. »*

Seul à intervenir – après le premier secrétaire fédéral, François Cuillandre, député qui mènera en 2001 une liste de gauche plurielle en vue de la succession du maire socialiste de Brest Pierre Maille –, M. Hollande n'a en face de lui aucun contradicteur patenté de l'aile gauche du PS. La Gauche socialiste locale est absente. Seul candidat à sa succession au poste de premier secrétaire, il se sent assez en confiance pour s'épargner d'appeler à voter pour sa motion. Pendant vingt minutes, il rappelle le *« souvenir d'un congrès réussi »* à Brest, justement en 1997, exalte *« la fierté collective du chemin parcouru »* depuis, martèle que *« l'union des socialistes est la condition du succès pour les échéances électorales futures »*.

Très satisfait du sommet de la majorité du 7 novembre – *« nous sommes passés du programme commun aux principes communs »* –, M. Hollande invite les socialistes à être *« les inspirateurs »* et les *« fédérateurs »* de la gauche plurielle. Pour y parvenir, ils doivent accueillir les *« apports »* de leurs partenaires même si, ajoute-t-il, *« nous ne sommes pas moins écologistes que les Verts, moins sociaux que les communistes, moins républicains que Jean-Pierre Chevènement ou même moins radical que... le PRG ! »*.

« NOUVEAU CONTRAT »

Le député de Corrèze s'autocongratule d'avoir *« gagné l'épreuve de la durée »*, alors qu'en 1997 le PS revenait au pouvoir *« en coalition et en cohabitation »*, dans des conditions nouvelles. *« Si nos résultats n'avaient pas été à la hauteur de nos engagements,* explique-t-il, *le président de la République aurait pu nous renvoyer. »* Pour un congrès qui donnera le coup d'envoi à la préparation du *« nouveau contrat »* législatif pour 2002, M. Hollande réaffirme que *« s'il n'y a pas, au-delà du bilan, de nouvelles utopies, de nouvelles ambitions, l'opinion peut observer un mouvement de retrait »*.

De nouvelles utopies ? Les questions ramènent l'intervenant à des réalités qui ne sont pas toujours... roses. Sans excès de complaisance, une quinzaine de militants l'interpellent sur l'immunité judiciaire du chef de l'Etat, la Corse, le calendrier électoral de 2002, l'Unedic, le Proche-Orient, la Côte d'Ivoire, le vote des étrangers. Un militant *« craint que les Français soient sévères sur les systèmes de retraite, car nous n'avons pas fait grand-chose »* et juge le gouvernement *« timoré »* sur la fiscalité. Un autre aurait préféré une baisse de la TVA à la suppression de la vignette automobile. Une troisième juge la présidence française de l'Union européenne *« sans grand relief »*.

Patiemment, M. Hollande répond. Il se garde d'égratigner les autres motions, notant juste, à l'attention de M. Emmanuelli, qu'*« il n'existe pas de grand soir de la réforme fiscale, c'est une construction progressive »*. Mais, concède-t-il, *« nous avons fait du bricolage sur la fiscalité locale »*, qui devra être *« le prochain rendez-vous de la législature »*. *« Il est encyclopédique »*, commente un Brestois au terme de quatre-vingt dix minutes de débat...

Michel Noblecourt

Les têtes de liste de M. Séguin à Paris ne comprennent qu'une moitié de sortants

Des femmes conduiront la campagne dans six des vingt arrondissements

Candidat officiel du RPR, de l'UDF et de DL à la Mairie de Paris, Philippe Séguin a présenté, jeudi 9 novembre, les têtes de liste qu'il a choisies pour les vingt arrondissements de la capitale. La liste comporte une moitié seulement de conseillers sortants. Parmi les vingt candidats, on compte six femmes et cinq trentenaires. Dans le 18e arrondissement, la tête de liste devrait être confiée à Roxane Decorte (RPR).

APRÈS plusieurs semaines de tractations avec ses partenaires centristes et libéraux et une ultime rencontre, le 7 novembre, avec le président de l'UDF, François Bayrou, Philippe Séguin a présenté, jeudi 9 novembre, à midi, les vingt personnalités qui porteront ses couleurs aux municipales de mars 2001. Absent de la cérémonie d'inauguration de la statue du général de Gaulle, sur les Champs-Elysées *(lire page 7)*, le député des Vosges devait rendre hommage en solitaire au chef de la France libre en assistant en fin de journée, dans son ancien fief d'Epinal, à une messe.

Le député des Vosges avait promis *« un effort de renouvellement, de rajeunissement et de féminisation »* dans le choix de ses champions. Le RPR conserve onze têtes de liste sur vingt, ce que les libéraux de DL jugeaient inacceptable il y a encore quinze jours. Le parti d'Alain Madelin gagne trois têtes de liste ; celui de M. Bayrou, quatre. Ce léger avantage de l'UDF s'explique, insiste-t-on à DL, par la situation particulière du centre de Paris, où deux élus libéraux, mis en examen dans l'affaire des faux électeurs, Laurent Dominati et Jack-Yves Bobhot, ont décidé d'entrer en dissidence.

Six femmes, cinq trentenaires et une moitié seulement de conseillers sortants : l'ancien président du RPR a réussi à insuffler un peu d'air frais dans une droite parisienne qui ne s'est pratiquement pas renouvelée depuis 1977. Dans le 14e, le maire, Lionel Assouad (RPR), va devoir céder la place à la députée Nicole Catala, qui conduira la liste, comme en 1995, et qui pourrait accueillir, en deuxième position, Marielle de Sarnez (UDF). Même chose dans le 15e, où le maire dissident, René Galy-Dejean (RPR), a dû s'effacer devant Edouard Balladur et son poulain, Philippe Goujeon, qui brigue le fauteuil de maire. Dans le 4e, le maire, Lucien Finel (DL), non reconduit, s'apprête à faire alliance avec M. Dominati.

Deux autres maires sortants du RPR, François Lebel dans le 8e et Jean-Pierre Lecoq dans le 6e, doivent céder la tête de liste à des nouveaux venus : la pédiatre et chroniqueuse de France-Inter, Edwige Antier, proche de DL, pour le premier, l'UDF Jean-Dominique Giuliani pour le second. L'un et l'autre, toutefois, auraient reçu l'assurance de conserver leurs fauteuils de maire en cas de victoire.

Avec Mme Antier, mais aussi avec René Le Goff, chef d'entreprise et président du Basket-Club de Paris, également proche du président de DL, propulsé dans le 10e ; Mario-Pierre Stasi, un jeune avocat, qui conduira la liste dans le 3e ; enfin, Henri Guaino, ancien commissaire au Plan, qui a fini par accepter le défi face à Jean Tiberi dans le 5e, la société « civile » fait son entrée au sein de la droite parisienne. Encore MM. Le Goff et Stasi ne sont-ils pas des novices en politique, puisque le premier est adjoint au maire du 15e et membre du bureau politique de DL depuis six ans, et le second, membre du bureau politique de l'UDF.

Avec l'arrivée de cinq trentenaires, la droite parisienne prend un coup de jeune. La nouvelle garde séguiniste reste toutefois cantonnée dans les arrondissements du centre, où leurs aînés ne se sont pas bousculés. Ces petits arrondissements parisiens envoient, chacun, trois élus au Conseil de Paris, et M. Dominati et ses amis y disputent déjà aux tibéristes le leadership de la dissidence.

Les « jeunes » de M. Séguin se sont donc dévoués. Florent Longuépée (RPR), conseiller régional, rêvait d'en découdre avec le maire du 10e, Tony Dreyfus (PS). Il affrontera le tibériste Jean-François Legaret dans le 1er. Dans le 2e, Franck Giovannucci, ancien reponsable des jeunes du RPR, a été choisi pour braver la maire sortante, Benoîte Taffin (divers droite), accrochée à son *« indépendance »*. La partie risque d'être difficile, aussi, pour M. Stasi, face au maire du 3e, Pierre Aidenbaum (PS). Enfin, pour Vincent Roger, ancien secrétaire national du RPR chargé des jeunes, la partie est loin d'être gagnée dans le 4e donné « gagnable » par la gauche.

Pour les gros arrondissements, où se jouera l'essentiel de la bataille de Paris, M. Séguin a pris moins de risques. Le député Pierre Lellouche (RPR) est attendu dans le 9e, Claude-Annick Tissot (RPR) dans le 11e ; le maire sortant, Jean-François Pernin (UDF), est reconduit das le 12e, comme Jacques Toubon (RPR) dans le 13e et Pierre-Christian Taittinger (DL) dans le 16e. Comme prévu, Françoise de Panafieu (RPR) décroche le 17e, Michel Bulté (RPR) le 19e et Didier Bariani (UDF) le 20e.

Restait une inconnue, jalousement gardée secrète par M. Séguin lui-même : la tête de liste dans le 18e, où il se présentera en quatrième position. On l'a annoncée femme, jeune et nouvelle en politique. Ce pourrait être Roxane Decorte, trente et un ans, une *« enfant de Barbès »*, déléguée du RPR chargée des jeunes dans le quartier de la Goutte-d'Or. Mme Decorte est aussi, depuis six mois, une proche collaboratrice du libéral Jean-Pierre Pierre-Bloch (DL), rejeté par M. Séguin et qui a annoncé qu'il conduira sa propre liste dans l'arrondissement.

Christine Garin

Un choix difficile entre Pompidou et Séguin

La « société civile » ne s'est pas précipitée, à droite, dans la bataille de Paris. Pressenti pour porter les couleurs de Philippe Séguin dans le 4e arrondissement, Jean-Jacques Aillagon, président de l'établissement public du Centre Pompidou et de la Mission 2000, a, finalement, renoncé à ce projet. Il faut dire que la partie aurait été délicate, puisque le Centre Pompidou est, précisément, situé dans le 4e, où M. Aillagon aurait dû faire campagne.

L'intéressé, ancien responsable des affaires culturelles à la Mairie de Paris et proche de Jacques Chirac, a estimé qu'il y avait *« incompatibilité déontologique »* entre sa fonction à la tête du centre et une telle campagne. Il reconnaît aussi que démissionner l'aurait placé, en cas de défaite de la droite en mars 2001, dans des *« conditions matérielles difficiles »*. Or M. Aillagon aurait reçu de fermes pressions de Matignon et de son ministère de tutelle pour faire un choix dès son entrée en campagne.

Catherine Mégret condamnée à deux ans d'inéligibilité

LE TRIBUNAL correctionnel d'Aix-en-Provence a condamné, mercredi 8 novembre, Catherine Mégret, maire (MNR) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), et son premier adjoint, Hubert Fayard, à trois mois de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité. Il les désigne comme *« les auteurs intellectuels »* de la délibération adoptée le 20 janvier 1998 par le conseil municipal instaurant une allocation de naissance de 5 000 francs pour les familles vitrollaises dont l'un des parents est français ou ressortissant de l'Union européenne. Cette décision avait été annulée, trois mois plus tard, par le tribunal administratif. Le président du MNR, Bruno Mégret, a annoncé que les deux élus feront appel de cette *« décision scandaleuse »*. – *(Corresp.)*.

Médecins sans frontières liste les dysfonctionnements de la CMU

TRÈS IMPLIQUÉ au moment de l'élaboration de la loi, Médecins sans frontières (MSF) dresse aujourd'hui son propre bilan de la couverture maladie universelle (CMU). A partir de 2 000 consultations opérées dans ses centres de Paris, Lille et Marseille entre janvier et novembre 2000, MSF juge que le dispositif a modifié *« radicalement les conditions d'accès aux soins des personnes les plus démunies »*. Alors que, auparavant les délais d'accès variaient de huit jours à dix mois, ils ne dépassent plus deux mois. Pour MSF, cette *« avancée »* a été possible grâce à la mise en place d'un interlocuteur unique, les caisses primaires d'assurance-maladie. Toutefois, pour 45 % des personnes non assurées sociales, *« le délai d'affiliation n'a pas été respecté »*. C'est *« illégal »*, proteste MSF, qui pointe aussi des *« dysfonctionnements »* concernant l'accès des étrangers, des SDF et des moins de 25 ans. Le droit à une carte d'assuré social dès 16 ans, prévu par la loi, n'a ainsi *« toujours pas été mise en œuvre »*.

DÉPÊCHES

■ **BIOETHIQUE : Jean-François Mattei, président du groupe DL de l'Assemblée nationale,** a remis au président de la République, mercredi 8 novembre, un appel en faveur de l'interdiction de la brevetabilité du génome humain signé par plus de 10 000 personnes. *« Je pense que les éléments que je lui ai apportés vont l'amener à prendre probablement des initiatives qu'il communiquera le moment venu, dans les jours prochains »*, a indiqué M. Mattei, qui est aussi professeur de génétique médicale au CHU de Marseille. Cet appel avait été lancé sur Internet, le 6 avril, avec le député allemand Wolfgang Wodarg (SPD). Il précisait que le génome humain est *« un patrimoine commun de l'humanité »* et refusait *« l'appropriation des séquences géniques qu'induit la logique des brevets »*. Il réclamait un *« moratoire immédiat »* et une *« renégociation »* de la directive européenne de 1998.

■ **LYON : Pascal Clément, député (DL) et président du conseil général de la Loire, a dénoncé,** mercredi 8 novembre, le *« coup de poignard »* donné à la droite lyonnaise par Anne-Marie Comparini, présidente (UDF) de la région Rhône-Alpes, qui a refusé toute alliance au second tour des municipales lyonnaises avec Charles Millon (DLC). Soulignant qu'elle *« n'a pas refusé 70 voix socialistes pour être élue »* à la région, il lui demande de *« clarifier sa position »*. *« Il semble qu'elle privilégie l'alliance avec la gauche plutôt qu'avec la droite »*, ajoute M. Clément.

Jusqu'au 22 novembre

Sur
on gagne
à être ensemble

www.club-internet.fr
Le Club le plus ouvert de la planéte

CLUB internet 5 DÉJÀ!

© Publicis Consultants

Chaque jour, jusqu'à
à gagner sur club-internet.fr
Jouez à plusieurs pour augmenter vos chances de gagner.

Règlement du jeu sur www.club-internet.fr

Avec lotree.com

SANTÉ **Tandis que trois nouveaux cas de vache folle étaient annoncés par le ministère de l'agriculture, la filière bovine fait face à une véritable crise de confiance. ● SUR LE MARCHÉ de Rungis, le volume de viande commercialisée a chuté de 41,5 % mercredi. ● UNE PARTIE de la filière bovine estime que la proposition de la FNSEA d'abattre tous les animaux nés avant 1996 conduirait à éliminer les bêtes de qualité. ● LE LIMOUSIN, qui a fait de sa race bovine l'une de ses images d'excellence, est sous le choc : ses ventes de viande et d'animaux ont chuté de 50 % du fait de la crise. ● LES BOUCHERS PARISIENS n'ont pas subi cette désaffection : ils voient arriver une nouvelle clientèle qui fuit les supermarchés, achète de la volaille, du porc ou de l'agneau et cherche à être rassurée. ● MATIGNON dénonce l'attitude de Jacques Chirac dans cette crise, perçue comme un accroc majeur à la cohabitation.**

La France s'enfonce dans la crise de la vache folle

Alors que le volume de viande bovine commercialisée s'est effondré de 41,5 % mercredi 8 novembre, sur le marché de Rungis, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, et une partie de la filière bovine dénoncent la proposition de la FNSEA d'abattre les bêtes nées avant juillet 1996

LA FRANCE s'enfonce progressivement et durablement dans la crise de la vache folle et jamais la cacophonie n'a été aussi grande. Trois nouveaux cas viennent d'être annoncés par le ministère de l'agriculture – portant à 92 le nombre des cas recensés depuis le début de l'année – et la spectaculaire proposition, faite mardi 7 novembre par les responsables de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), d'abattre et de détruire tous les bovins nés avant juillet 1996, a paradoxaleement généré de nouvelles craintes et accentué encore un peu plus la méfiance vis-à-vis de la viande de bœuf. Cette proposition, actuellement à l'étude dans les différents ministères concernés, fait l'objet d'évaluations très diverses quant au coût de son application et de ses conséquences. D'un strict point de vue scientifique, elle présente de nombreux avantages dans la mesure où elle permettrait de réduire de manière massive l'exposition au risque de la population française. Elle est d'ailleurs mise en œuvre depuis 1996 en Grande-Bretagne avec le soutien financier de l'Union européenne.

« Une telle proposition fait partie des hypothèses qui peuvent être examinées pour tenir compte de la période à risque [avant juillet 1996] *pendant laquelle on trouve plus d'animaux atteints »*, a d'ailleurs déclaré, mercredi 8 novembre, sur RTL, Martin Hirsch, directeur général de l'Agence française de sécurité alimentaire. Logique, cette proposition a-t-elle une chance d'aboutir ? Rien n'est moins certain. Pour le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, retirer tous les bovins de plus de quatre ans de la chaîne alimentaire humaine comporterait *« sans doute plus d'inconvénients que d'avantages »*. *« Cette proposition rajoute de l'irrationnel à l'irrationnel, de la psychose à la psychose, en considérant qu'on a des mesures miracles »*, a déclaré M. Glavany, dans la soirée du mercredi 8 novembre, à l'Assemblée nationale, où il défendait les crédits de son ministère. *« Un certain nombre d'acheteurs étrangers ont pris pour argent comptant cette proposition et n'achètent pas aujourd'hui de bêtes de plus de quatre ans à la France. C'est aujourd'hui une situation de difficulté encore plus grande*, a-t-il regretté. *J'avais mis en garde les organisations professionnelles (...), le résultat est là. »*

Le ministre de l'agriculture a par ailleurs fait valoir que la mesure souhaitée par la FNSEA comportait quelques incohérences, à commencer par le fait qu'elle conduirait à abattre les bovins des filières d'élevage extensif qui n'ont jamais consommé de farines de viandes et d'os, ce qui, selon M. Glavany, *« ne serait pas tolérable »*. *« Je ne veux pas me lancer dans des décisions qui peuvent avoir un effet de boomerang »*, a-t-il conclu. Le ministre a souligné que les crédits du ministère de l'agriculture comportaient notamment une enveloppe de 100 millions de francs pour le développement des tests de dépistage rapide de l'ESB et le programme d'épidémio-surveillance de la maladie. Au total, les moyens budgétaires consacrés à la sécurité des aliments augmentent de 17,4 % dans le budget 2001, à 799,4 millions de francs.

Le gouvernement est par ailleurs confronté au coût d'une telle mesure. La FNSEA estime que ce plan d'urgence qui pourrait être étalé sur cinq à six ans, concernerait environ 1,5 million d'animaux et coûterait environ 7 milliards de francs sur la base d'une indemnisation unitaire comprise entre 4 000 à 8 000 francs (*Le Monde* du 9 novembre). Pour M. Glavany, il faut compter *« au bas mot à 12 milliards de francs et probablement à 18 milliards de francs »*. Chez les professionnels de la viande, la proposition de la FNSEA, censée avoir été établie en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière bovine, est d'ores et déjà critiquée. Les abatteurs ont fait savoir, mercredi, qu'ils n'étaient nullement d'accord avec le décompte fait par la FNSEA. Selon eux, ce ne seraient pas 1,5 million mais environ 5 millions de bêtes qu'il faudrait ainsi soustraire, soit le quart du cheptel bovin français.

« Si on applique cette mesure à la lettre, c'est la mort pour notre profession ! », s'exclame Nicolas Douzain-Didier, président de la Fédération nationale de l'industrie et du commerce de gros en viandes, qui fédère les entreprises d'abattage-découpe-transformation, soit le plus gros chiffre d'affaires de la filière (75 milliards de francs). L'abattage stricto sensu – qui continuerait à être pratiqué pour détruire ces vaches devenues suspectes —, ne représente qu'une petite partie de l'activité – et à coup sûr la moins rentable – des 3 000 entreprises recensées dans ce secteur. Le porte-parole des abatteurs prévient qu'en tout état de cause, une telle décision *« ne saurait se faire sans concertation et sans indemnisation »* et qu'il ne s'agit pas ici d'une *« mesure sanitaire »* mais d'une *« mesure de gestion de marché, destinée à compenser la baisse de la consommation de viande »*. Cette analyse est partagée par l'association de consommateurs Consommation-Logement-Cadre de Vie, qui estime que la FNSEA aurait dû accompagner sa déclaration *« d'un engagement similaire de ne plus utiliser de farines animales dans l'alimentation des porcs, volailles et poissons d'élevage »*.

EFFONDREMENT DU MARCHÉ

Pendant ce temps, l'effondrement du marché se poursuit. A Rungis, le volume de viandes bovines commercialisé a chuté de 41,5 % mercredi, par rapport à la moyenne des quatre mercredis du mois d'octobre. *« La situation s'aggrave. Les détaillants ne vendent plus de bœuf. Ils ont de la viande dans leurs frigos, ils n'ont pas besoin d'acheter »*, observe Guy Eschalier, président du syndicat des grossistes en viande de bœuf à Rungis. *« Nous sommes dans une situation de crise en France, qui est amplifiée par des décisions sans fondements »*, estime Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine, qui avoue ne pas comprendre les décisions prises par de nombreux élus d'interdire la viande de bœuf dans les cantines scolaires. Pour M. Chevalier, *« nous ne sommes plus dans la gestion d'un principe de précaution, mais dans une véritable crise, complètement incontrôlable. Il y a une rupture de la société avec nos produits. »*

Pascal Galinier et Jean-Yves Nau

Méfiance accrue en Europe face à la viande française

Après la Russie, la Hongrie et la Pologne, qui avaient imposé un embargo partiel ou total sur les viandes bovines exportées par la France, l'Espagne a décidé, mercredi 8 novembre, d'interdire les importations de reproducteurs bovins français âgés de plus de vingt mois. Madrid va proposer à l'Union européenne d'*« *empêcher les importations jusqu'à ce que la situation française soit clarifiée* »*. Le commissaire européen chargé de la santé et de la sécurité des consommateurs, David Byrne, estime que les embargos polonais et hongrois « ne semblent pas justifiés ».

En Belgique, la viande de bœuf sera retirée d'une centaine de cantines scolaires à partir de lundi 13 novembre *« pour au moins deux semaines »*. José Orrico, directeur du Comité des repas scolaires et communaux de la Ville de Bruxelles, a précisé qu'*« *il s'agit d'une mesure de pure précaution visant à éviter toute psychose et à rassurer les parents qui manifestent leur inquiétude face à ce qui se passe en France.* »

Le grand sentiment d'injustice des éleveurs limousins

LIMOGES
de notre correspondant

Le Limousin est sous le choc. Ses ventes de viande et d'animaux vivants ont chuté de 50 % en moins de deux semaines, estime Elie Bousseyrol, éleveur à Oriliac-de-Bar (Corrèze) et président de la Fédération régionale des coopératives agricoles (FRCA). L'élevage régional, abasourdi, cherche maintenant les moyens de sa riposte. Une cellule de crise s'est mise en place à Limoges auprès de la préfecture de région. Car cette dernière, qui tire 85 % de son revenu agricole final de l'élevage, a fait de sa race bovine à la robe fauve l'une de ses images d'excellence.

Au manque à gagner que provoque cet effondrement de la consommation risque de s'ajouter une perte des soutiens européens, explique Catherine Madrias, secrétaire générale de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Haute-Vienne. Car ces soutiens, liés aux méthodes d'élevage extensif et aux herbages naturels, sont conditionnés au chargement des pâturages en animaux. Si ce chargement dépasse 1,4 gros bovin à l'hectare, ils disparaissent. *« Or,* explique-t-elle, *les animaux ne se vendent plus, ils restent sur place, ce qui va exclure les exploitations des règles communautaires. »*

UNE FILIÈRE IDENTIFIÉE

A l'angoisse de ce marasme économique s'ajoute un profond sentiment d'injustice. Car le Limousin a fait de l'élevage traditionnel à l'herbage et aux céréales, l'un de ses credos. Il y a dix ans, bien avant que l'on invente le mot de « traçabilité », elle avait mis en place une filière identifiée, avec un cahier des charges drastique. Trois labels rouges (« bœuf limousin » pour les animaux adultes, « Limousin junior » pour les taurillons, « veau fermier du Limousin »), fédérés sous le logo commun « Blason prestige », sont diffusés par 900 bouchers sous contrat d'exclusivité (dont une bonne moitié dans les régions parisienne, lyonnaise et marseillaise) pour le compte de 10 000 éleveurs.

Claude Dauphin, éleveur à Azérables (Creuse) et président de la Coopérative des éleveurs du Limousin et de la Marche (Celmar, 1 200 adhérents en Creuse, Indre, Vienne, Haute-Vienne), met les pieds dans le plat. Il estime *« irresponsable »* la proposition de Luc Guyau, le président de la FNSEA, de retirer du marché les animaux nés avant le 15 juillet 1996, date de l'interdiction des farines de viande dans l'alimentation des bovins.

Car, explique-t-il, *« c'est l'élevage laitier qui a dopé ses vaches aux farines de viande, pour leur faire produire toujours plus. Or ces vaches sont abattues vers les cinq ans, alors qu'elles ont déjà été largement amorties par leur production laitière. Leur vente est un sous-produit qui ne représente que 10 % à 15 % de la plus-value qu'elles génèrent. Le sacrifice sera donc minime. Alors que les races allaitantes* [c'est-à-dire à viande, qui ne produisent pas de lait pour la consommation humaine, la limousine, la charolaise, la salers...] *donnent 100 % de leur plus-value. Mais elles ne le donnent que vers les six à neuf ans. »* Si la proposition du président de la FNSEA est appliquée, ajoute-t-il, *« la filière laitière, par qui le scandale est arrivé, ne sacrifiera que 10 % à 15 % de son cheptel, alors que la filière viande devra éliminer 80 % de son cheptel. »*

Georges Chatain

Chez les bouchers parisiens, « la dinde se vend très bien »

***« LA VACHE FOLLE ?** Les clients ne parlent que de ça. C'est bien plus d'actualité que les élections américaines. »* A Paris, dans le 19e arrondissement, les bouchers sont assaillis de questions. *« Qu'est-ce que je dois manger ? », « Est-ce que je vais m'empoisonner ? », « Vos vaches sont-elles bien nourries ? »*, s'interrogent les clients. Avenue Secrétan, rue de Meaux, avenue Simon Bolivar, les boucheries affichent toutes fièrement les certificats d'origine des vaches : limousines ou parthenaises, toutes nées après 1996, en provenance directe de l'éleveur. Ces attestations rassurent, *« mais bon, je vis pas non plus avec le propriétaire des vaches ! »*, précise un commerçant. *« Aujourd'hui, on joue uniquement sur une relation de confiance entre le client et son boucher. »*

« On voit arriver de nouvelles personnes qui, jusqu'à présent, achetaient leurs steaks en supermarché », constatent la plupart des bouchers. *« J'ai des enfants. Si j'avais un doute, je ne vendrais pas ma viande »,* explique l'un d'entre eux aux acheteurs hésitants. Pour l'instant, la crise n'a pas eu de répercussion sur leur chiffre d'affaires. Entre les clients fidèles qui n'ont rien changé à leurs habitudes alimentaires, ceux qui fuient la viande sous-vide au profit du commerce de proximité et ceux, de plus en plus nombreux, qui se rabattent sur l'agneau, le porc et la volaille, les bouchers s'y retrouvent et gardent le moral. *« Les filets de dinde marchent très bien. Pourtant, à cette époque de l'année, c'est de la dinde d'élevage, et il y a de fortes chances pour qu'elle ait mangé des farines animales »*, fait remarquer un patron de boucherie.

« Ce sont les bouchers qui mangent le plus de viande. C'est pas pour cela qu'ils meurent plus jeunes », rigole un commerçant. *« J'ai rien changé à mes habitudes. De toute façon, mourir de cela ou d'autre chose... »*, lance un client. *« Quand même, le reportage sur M6 lundi dernier, ça a de quoi démoraliser »*, se lamente une quinquagénaire. Cette émission télévisée consacrée à la maladie de Creutzfeldt-Jakob a marqué tous les esprits. *« Moi, mon mari ne veut plus manger de viande, il est traumatisé »*, témoigne une femme, qui commande un seul bifteck.

CARENCES DE L'INFORMATION

Face à ce qu'ils considèrent à la fois comme *« une affaire grave, alarmante »* et du *« matraquage médiatique »*, les bouchers pointent les carences de l'information. *« On ne dit jamais que c'est surtout dans les troupeaux de vaches laitières et pas dans les troupeaux de vaches à viande qu'ont été répertoriés les cas de vache folle »*, insiste ce patron. Selon lui, *« il suffirait d'installer un laboratoire dans chaque abattoir qui analyserait la cervelle des bêtes abattues ; comme ça, on serait tranquille »*. Quant aux farines animales – *« qui ne sont que des histoires de gros sous »* –, les bouchers affirment tous être favorables à leur interdiction totale. *« Quand même, les vaches, c'est fait pour manger de l'herbe ! »*, insiste une retraitée.

« J'ai pris rendez-vous avec un producteur de viande biologique, lâche un commerçant. *Le problème, c'est que le bio coûte très cher. Un poulet bio, par exemple, c'est 100 francs. Ça va se finir comme pour la santé ; on va arriver à une alimentation à deux vitesses : la mauvaise viande pour les pauvres, la viande de luxe pour les riches ».*

Sandrine Blanchard

samedi 11 novembre

Les Grands Magasins de Paris et de la région parisienne seront ouverts le samedi 11 novembre.

B.H.V. RIVOLI, FLANDRE, TOUS CENTRES COMMERCIAUX ET BANLIEUE • **LE BON MARCHÉ RIVE GAUCHE** **GALERIES LAFAYETTE** HAUSSMANN, MONTPARNASSE, ÉVRY 2 • **MARKS & SPENCER** HAUSSMANN, RIVOLI, LA DÉFENSE ET BANLIEUE • **PRINTEMPS** HAUSSMANN, ITALIE, NATION, PARLY 2 ET VÉLIZY 2 • **SAMARITAINE** RIVOLI

Matignon dénonce l'accroc de Jacques Chirac à la cohabitation

C'EST SANS DOUTE l'un des plus gros accrocs que la cohabitation a connus depuis trois ans et demi. Lionel Jospin ne « digère » pas l'intervention solennelle de Jacques Chirac à la télévision, le 7 novembre, pour demander le retrait immédiat des farines animales. Il l'a dit, mercredi 8 novembre, au président de la République, lors de leur entretien en tête à tête avant le conseil des ministres et, surtout, il a fait savoir qu'il le lui avait dit.

Dès son retour à Matignon, M. Jospin s'est attardé sur le perron pour observer, devant micros et caméras, que *« le rôle des responsables n'est pas d'affoler l'opinion »* mais *« d'apporter les réponses et de traiter les problèmes »*. Et, pour que les choses soient claires, d'autres ont été autorisés à dire explicitement ce qu'il n'avait évoqué qu'implicitement. *« La parole du chef de l'Etat, c'est quelque chose de lourd (...). Quand elle prend les Français à témoin dans un discours télévisé, cela crée une solennité particulière qui participe de la psychose »*, a déclaré Jean Glavany à l'Assemblée nationale. Après une suspension de séance à la demande de l'opposition, Christian Jacob (RPR, Seine-et-Marne), proche de M. Chirac, a demandé au ministre de ne pas mettre en cause le président *« dans une enceinte où il ne peut pas se défendre »*.

Au même moment, le premier secrétaire du PS, François Hollande, répétait le message à Brest. *« Est-ce que le rôle d'un président de la République est d'évoquer des états d'âme ou de rechercher, avec les autorités gouvernementales, les meilleures dispositions possibles ? »*, s'est-il interrogé. Pour lui, la déclaration de M. Chirac relève *« de l'incantation »*. Invité jeudi matin sur Europe 1, il a insisté : *« On ne doit pas faire une campagne électorale anticipée en jouant de l'inquiétude légitime des Français. »*

A Matignon, la colère n'était pas retombée mercredi soir. *« Jacques Chirac a voulu faire un "coup", mais, là, c'est l'opinion publique qui est en jeu »*, observait un conseiller, soulignant le *« secret le plus total »* qui a entouré l'intervention du chef de l'Etat. Une demi-heure avant qu'elle ne soit diffusée, Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, a en effet prévenu Olivier Schrameck, directeur du cabinet de M. Jospin, de l'imminence d'une déclaration présidentielle, mais sans lui en révéler le contenu. *« Il n'y a pas eu, de la part du chef de l'Etat, le moindre signe, la moindre volonté de discuter avec le gouvernement »*, ajoute-t-on.

LE RAPPEL DE LAURENT FABIUS

Derrière la polémique entretenue par ses proches se cache une autre crainte pour M. Jospin, celle d'être conduit à ne s'exprimer qu'en termes techniques, scientifiques et surtout financiers sur le sujet, face à un président qui monopoliserait les mots de la préoccupation et du cœur. M. Jospin a été sensible aux propos de Laurent Fabius, lors de la réunion de ministres du 2 novembre, disant que les arguments avancés aujourd'hui pour justifier la prudence étaient ceux-là mêmes qui *« lui avaient coûté dix ans de sa vie »* dans l'affaire du sang contaminé. Même si l'on affirme, à Matignon, que les déclarations de M. Chirac *« ne feront en rien dévier le gouvernement de sa démarche »*, il est évident que la pression présidentielle rend plus urgente l'annonce des décisions gouvernementales. Elles seront livrées avec une longue explication publique. De M. Jospin, cette fois.

Pascale Robert-Diard

L'interdiction totale des farines animales se heurte à de nombreux obstacles

L'IDÉE de substituer dans la nourriture des animaux d'élevages (porcs, volailles et poissons) les protéines d'origine animale par des protéines végétales, relève non seulement du bon sens, mais semble séduisante. L'Europe, et notamment la France et l'Espagne, disposent de vastes surfaces pour produire les plantes protéagineuses que sont le tournesol, le colza, les féveroles, le lupin ou le soja.

Cependant, la production européenne ne représente aujourd'hui que le cinquième de la production d'Amérique du Nord et le tiers de celle des pays d'Amérique du Sud. L'Europe est fortement importatrice de graines et de tourteaux de plantes oléagineuses (qui servent à faire de l'huile et qui entrent dans la composition des aliments pour animaux) en provenance des Etats-Unis, du Brésil et d'Argentine.

Il n'est d'autre part pas possible à l'Europe d'augmenter, par une simple décision, ses surfaces et sa production, dans la mesure où elle est tenue par un engagement, pris en 1992, vis-à-vis des Etats-Unis. Les accords de Blair House prévoient, en contrepartie, des aides compensatoires pour les céréales ou la viande européennes. En avril 1999, lors de la réforme de la politique agricole commune (PAC), certains Etats, comme la France, ont tenté, sans succès, de renégocier la possibilité de relancer les cultures de protéagineux. Aujourd'hui, non seulement les surfaces européennes ne progressent pas mais elles diminuent, les aides spécifiques à ces plantes ayant notablement baissé : 94 euros par tonne en 1999, 74 prévus en 2001 et 63 en 2002. Jean Glavany, le ministre de l'agriculture, pourrait, lundi 20 novembre, lors du conseil des ministres de l'agriculture des Quinze, tenter de rouvrir le dossier mais ni ses partenaires ni la Commission, désireuse de limiter les dépenses agricoles, ne semblent enclins à le suivre.

LES DIOXINES

Le gouvernement est d'autre part directement confronté aux conséquences environnementales qu'aurait l'interdiction définitive de l'utilisation des farines de viandes et d'os dans l'alimentation animale. Il faudrait alors détruire plusieurs centaines de milliers de tonnes supplémentaires par incinération. Or non seulement les capacités industrielles d'incinération sont insuffisantes (EDF ayant toujours refusé de participer, *via* ses centrales thermiques, à cet effort) mais cette transformation sera immanquablement productrice de dioxines dont on commence à mesurer la toxicité sur l'organisme humain et vis-à-vis desquelles des normes sont fixées. Interrogée sur cette question, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, s'est toujours refusée à répondre.

François Grosrichard

M. Jospin annonce une « grande loi pénitentiaire » et débloque 10 milliards de francs pour les prisons

Le premier ministre et la garde des sceaux ont inauguré l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire à Agen

Dix milliards de francs seront dégagés, dans les six prochaines années, pour la réhabilitation des établissements pénitentiaires les plus délabrés, a annoncé M. Jospin, mercredi 8 novembre, au côté de la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. Ces crédits accompagneront une *« grande loi pénitentiaire »*, qui portera notamment sur la réinsertion sociale des détenus et sera présentée en conseil des ministres avant l'été.

AGEN
de notre envoyée spéciale

« Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure ». Pour sa première intervention depuis l'émergence d'un débat sur la question pénitentiaire, Lionel Jospin, a affirmé, mercredi 8 novembre, que le *« gouvernement apportera des réponses à la hauteur des enjeux »* que pose la prison. En visite à Agen avec la nouvelle garde des sceaux, Marylise Lebranchu, pour l'inauguration de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), le premier ministre a affirmé *« prendre en compte »* l'analyse des parlementaires, qui avaient dressé, en juillet, un *« constat accablant de l'état de nos prisons »*. Il a ainsi confirmé la mise en chantier d'une *« grande loi pénitentiaire »* et annoncé qu'il dégagerait 10 milliards de francs dans les six prochaines années pour la réhabilitation des établissements pénitentiaires les plus délabrés.

Cherchant à redonner une impulsion à la politique pénitentiaire, le premier ministre a trouvé, dans l'inauguration de l'ENAP, une symbolique idéale : l'école, jusqu'alors cantonnée dans des bâtiments vétustes jouxtant la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), a été délocalisée à Agen, dans un campus moderne, qui pourra accueillir jusqu'à 850 élèves surveillants, éducateurs et cadres de l'administration pénitentiaire. Lionel Jospin a ainsi rendu *« hommage »* au personnel des prisons, dont *« la mission est menée à bien dans des conditions de travail souvent ingrates »*.

Pour le premier ministre, *« la prison demeure une réponse incontournable aux actes de délinquance les plus graves »*. *« Mais la prison n'est pas hors de la société, elle est en son sein même (...). Les valeurs qui fondent notre démocratie ne sauraient donc s'arrêter au seuil de la prison. »* Affirmant que *« les détenus doivent conserver des droits de citoyens »*, Lionel Jospin a approuvé l'apport de la loi du 12 avril 2000, qui permet aux détenus d'être assistés d'un avocat lorsqu'ils comparaissent en commissions de discipline. Il a aussi estimé que *« l'insertion sociale lors du retour à la liberté doit être la préoccupation majeure »*, car, *« dans la très grande majorité des cas, le temps de l'enfermement n'est qu'un passage »*.

Ces orientations seront précisées dans *« une grande loi pénitentiaire »*, qui devra être présentée en conseil des ministres par Marylise Lebranchu *« avant l'été »*, pour être soumise au débat parlementaire *« à l'automne prochain »*. Mais le premier ministre a souhaité aller plus loin. Conscient de l'attente suscitée par la publication du livre-témoignage de l'ancienne médecin-chef à la Santé, Véronique Vasseur, et par les deux rapports parlementaires, Lionel Jospin a décidé de débloquer 10 milliards de francs, dans les six ans, qui assureront *« la mise aux normes de l'encellulement individuel et la rénovation de l'ensemble des petits et moyens établissements pénitentiaires »*.

UN PROGRAMME DE RÉNOVATION

Ces 10 milliards, dont il faut retrancher 3,5 milliards déjà budgetés pour la construction de dix établissements neufs et la réhabilitation des cinq plus grandes maisons d'arrêt, seront anticipés, dès cette année, par un amendement à la loi de finances de 2001, qui prévoira un supplément d'autorisation de programme de 1 milliard de francs. Au total, ce programme de réhabilitation devrait concerner 130 établissements sur les 187 existants. Les derniers travaux, lancés dans six ans, devraient être achevés dans dix ans. Lionel Jospin a indiqué qu'un *« établissement public »* serait mis en place par le ministère de la justice pour assurer la réalisation de ce programme.

Auparavant, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, avait exposé ses orientations pour le personnel pénitentiaire, qui devra faire l'objet d'une *« réorganisation »* de ses missions. La garde des sceaux, qui souhaite créer une *« fonction "ressources humaines" au sein des établissements pénitentiaires »*, a affirmé la nécessité de *« substituer »* à la *« structure verticale de l'administration pénitentiaire, une organisation déconcentrée »*. Un programme de *« rénovation »* qui devrait s'apparenter à une vraie révolution pour cette administration très hiérarchisée.

Cécile Prieur

Devant les assises, deux islamistes impliqués dans les attentats de 1995

Les accusés répondent notamment d'une fusillade à Bron contre des policiers

Boualem Bensaïd et Karim Koussa sont jugés, depuis mercredi 8 novembre, devant la cour d'assises de Paris, spécialement composée pour traiter de dossiers terroristes. Si tous deux nient les faits reprochés, Karim Koussa est obligé de reconnaître un affrontement avec des gendarmes au cours duquel il avait été blessé.

DERRIÈRE les sept magistrats professionnels de la cour d'assises de Paris spécialement composée, plusieurs tables sont encombrées de gros dossiers : quatre-vingt-quatre tomes pour trois affaires remontant à 1995, année où la France était confrontée à une vague d'attentats attribués aux islamistes algériens. Pour la première fois depuis cette date, deux hommes comparaissent aux assises, ce mercredi 8 novembre, pour s'expliquer sur certains faits criminels relatifs à cette série sanglante qui avait fait, au total, 10 morts et 180 blessés.

PROCÈS

Boualem Bensaïd, trente-trois ans et Karim Koussa, vingt-huit ans, doivent répondre d'une fusillade, le 15 juillet 1995, entre des policiers et les occupants d'un véhicule, à Bron, dans la banlieue lyonnaise. Le premier est aussi suspecté d'avoir participé, le 26 août 1995, à une tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris, à Cailloux-sur-Fontaines (Rhône). Le second devra s'expliquer sur la fusillade qui l'a opposé, le 27 septembre 1995, à des gendarmes, au col de Malval, dans l'ouest lyonnais. Il avait alors été grièvement blessé. Le 15 septembre 1999, les deux hommes ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Paris à dix ans de prison pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. La procédure visait vingt-deux prévenus soupçonnés d'avoir organisé les attentats de 1995.

Depuis ce procès, Boualem Bensaïd s'est assagi, mais il arbore toujours un sourire ironique. Karim Koussa s'est laissé pousser la barbe. Comme en 1999, il évoque *« Allah »*, mais il accepte, cette fois, de répondre aux questions. Il conteste l'essentiel du rapide portrait biographique dressé par la présidente de la cour, Martine Varin, le présentant comme un jeune homme qui, au lycée, donnait du fil à retordre à ses enseignants. *« Tout cela est faux*, dit-il. *On me présente comme quelqu'un recherchant l'isolement parce que je refuse d'être comme tout le monde, mais chacun est libre d'avoir sa ligne de conduite. »* Quand la présidente lui rappelle qu'il a aussi eu des problèmes avec sa hiérarchie féminine lorsqu'il occupait un CES à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, l'accusé s'emporte : *« C'est l'image qu'on veut donner de l'islam, c'est désolant. La femme est l'égale de l'homme même s'il a une prédominance sur elle. »* Le musulman est, selon lui, *« toujours montré de façon négative »*. Il évoque le *« manque de respect »* dont il souffre en détention. *« J'ai passé cinq ans à l'isolement ou au mitard »*, assure-t-il.

DES AVEUX À L'HÔPITAL

Contrairement à son co-accusé, Boualem Bensaïd a vécu l'essentiel de sa vie en Algérie où il a obtenu un diplôme d'éducateur sportif. Après cela, il a *« fait du commerce »* entre son pays et la France. *« J'essayais de gagner ma vie*, explique-t-il. *En Algérie, c'était la guerre, je n'avais pas de papiers, je ne vais pas vous faire un dessin. » « N'êtes-vous pas recherché dans votre pays pour atteinte à la sûreté de l'Etat ? »*, interroge Mme Varin. *« On défendait notre religion*, répond l'accusé. *C'est comme vous, quand les Allemands arrêtaient un résistant, on l'appelait un terroriste. »* Lui aussi critique ses conditions de détention. *« Normalement, en prison, on vous prive de liberté, ici, on vous prive de votre âme*, lance-t-il. *On nous parle de justice civilisée et il y a un juge, M. Bruguière, qui a vingt-cinq ans d'expérience, alors il nous fabrique des réponses. » « Ce n'est pas M. Bruguière qui a instruit ces dossiers »*, coupe la présidente. *« Ils arrangent tous un peu*, rétorque l'accusé. *C'est la justice qui est en cause là et personne ne peut rien prouver. »*

Hormis la fusillade du col de Malval, au cours de laquelle Karim Koussa a été interpellé, les accusés ne reconnaissent pas leur participation aux faits qui leur sont reprochés. *« Je suis totalement étranger à la fusillade de Bron,* indique Karim Koussa. *Je ne connaissais pas Bensaïd, je l'ai vu pour la première fois en correctionnelle. »* Il y a pourtant des aveux, recueillis alors que l'accusé était hospitalisé. *« J'étais en réanimation, j'avais pris une dizaine de projectiles, ces auditions n'ont aucune valeur »*, soutient-il. Et Me Jacques Debray, son avocat, d'insister : *« Le juge Laurence Le Vert est venu le voir trois jours plus tard pour le mettre en examen et a renoncé à l'entendre en raison de son état. » « Voilà*, reprend l'accusé. *Elle constate elle-même que je ne suis pas en état de répondre, alors comment aurais-je pu le faire avant ? »* De fait, le dossier est vide de preuves matérielles impliquant Karim Koussa dans la fusillade de Bron. Aucune empreinte n'a été retrouvée dans le véhicule incriminé et aucun des policiers présents n'a été en mesure de le reconnaître formellement.

Acacio Pereira

Au procès Tiberi, l'avocat général requiert des peines allégées contre les prévenus

Il a conseillé à la cour de se déclarer incompétente sur le cas de Mme Tiberi. « Ma liberté de parole est totale », a-t-il indiqué, comme pour se démarquer de son supérieur, ancien conseiller de Jacques Chirac

LE MENU était copieux, mercredi 8 novembre, lors de la troisième et dernière audience du procès de Xavière Tiberi devant la cour d'appel de Paris. L'heure était aux délices procédurales et, devant les nombreux problèmes de droit soulevés, la cour a prudemment renvoyé son délibéré au 15 janvier. L'avocat général, Marc Guirimand, a pourtant épluché le dossier comme un artichaut. Quand il a terminé, il ne restait plus grand-chose à se mettre sous la dent, et ses réquisitions ont été modérées.

L'avocat général avait prévenu : les poursuites contre Xavière Tiberi, pour lui, sont nulles et le parquet d'Evry *« a tenté de reconstituer un dossier »* annulé. Il a ainsi conseillé à la cour de se déclarer incompétente sur le cas Tiberi, et de *« demander au parquet de s'occuper de la clôture »* du reliquat d'instruction qui a porté un coup fatal au dossier (*Le Monde* du 8 novembre). Il a ensuite longuement répondu aux avocats de Bruno Tellenne et Alain Aubert, proches de Charles Pasqua, qui soutiennent que les poursuites étaient prescrites. L'avocat général a été assez d'accord, évoquant une nouvelle jurisprudence de la Cour de cassation qui bouscule les règles de prescription des abus de biens sociaux ou de confiance.

Si elle était applicable au cas des emplois fictifs inscrits au budget du conseil général de l'Essonne, cette évolution de la jurisprudence tomberait à pic : la prescription serait intervenue dès le jour du vote public, et la justice se serait donc réveillée trop tard. L'avocat général a jugé l'argument *« intéressant »*, mais a trouvé une tortueuse contre-attaque *via* des délits connexes : au total, on ne peut plus, selon lui, poursuivre que pendant trois années ces emplois fictifs qui ont été occupés pendant six ans. Et, comme les peines de prison ferme prononcées contre Xavier Dugoin, ancien président du conseil général (RPR) de l'Essonne, et ses deux amis pasquaïens lui paraissent *« effectivement excessives »*, l'avocat général a demandé des peines avec sursis et des amendes pour tout le monde, ainsi que le maintien des peines d'inéligibilité contre Xavier Dugoin et Alain Aubert, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine. Réduit de la sorte, le dossier tient facilement dans une petite cuillère que l'avocat général a tendue obligeamment à la cour. En précisant bien que *« sa liberté de parole était totale »*, afin d'éloigner l'impertinent soupçon que son supérieur direct, Alexandre Benmakhlouf, ancien conseiller de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, ait pu lui dicter son réquisitoire.

UNE FLÈCHE ASSASSINE

Me Jean-Marc Fedida, partie civile et avocat du département de l'Essonne, a ri un peu jaune, à l'adresse des magistrats de la cour. *« Est-ce que vous n'avez pas été saisis par ces libres réquisitions qui visent toutes à renvoyer ce dossier à la corbeille ? »* Comment la cour pourrait-elle se déclarer incompétente, et bien qu'incompétente, juger nulles les poursuites ? *« Si vous n'êtes pas incompétents, et que la procédure n'est pas nulle, alors elle est prescrite ? Comment savoir, en lisant le budget en 1994, que M. Tellenne ne mettra jamais les pieds en Essonne ? Faut-il, dès que le budget est voté, foncer chez le procureur dire que Mme Tiberi n'ira pas faire de rapport ? Avec une boule de cristal ? »*

L'avocat de Xavier Dugoin, Me Rodolphe Bosselut, a réclamé la plus grande indulgence pour son client, un homme *« courageux »*, mais *« brisé »*, *« ruiné »*, qui a dû *« vendre sa maison »* (à une société off shore qu'il contrôlait, par ailleurs) et a mené *« une politique progressiste »* dans son département, pourtant dans le peloton de tête en matière de corruption. Me Fedida a rappelé que *« 4 millions de francs d'argent public avaient été dispersés »* et qu'on ne pouvait pas être payé à ne rien faire. Enfin, Me Thierry Herzog, avocat de Xavière Tiberi, a dénoncé *« l'acharnement »* contre sa cliente, qui devrait échapper aux poursuites. L'avocat, surtout, s'est gardé une flèche assassine contre *« l'accusateur principal »* des Tiberi : Xavier Dugoin. Il s'agit d'une lettre, envoyée le 6 mars 1999 à ce *« cher Jean »* (Tiberi), où M. Dugoin prouve que Mme Tiberi n'est pas la seule à faire des fautes d'orthographe.

Le sénateur et maire, alors dans une clinique du Vésinet, est censé être en pleine dépression. *« Ce n'est pas très drôle,* écrit M. Dugoin. *Des voisins de chambre qui se prennent pour Napoléon, pas de téléphone, juste mon fils en visite et gymnastique buccale pour recracher trois fois par jour les médicaments que l'on m'administrent* (sic). » Mais il a le moral : *« Peu importe, je sortirai fin mars en pleine forme mais il faut gagner du temps auprès de la CRC* [la chambre régionale des comptes]. » Il conclut par un *« Bravo pour ta prestation Grand Jury RTL*-Le Monde. *C'était net, clair, précis et déterminé. »* C'est bien l'avis de Me Herzog. Xavier Dugoin n'a pas riposté.

Franck Johannès

M. Bartolone veut relayer la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans par une « continuité éducative »

L'Inserm dresse le bilan des souffrances subies par les adolescents et de leurs conduites violentes

Dans sa préface d'un rapport de l'Inserm, rendu public jeudi 9 novembre et consacré aux violences provoquées ou subies par les adolescents, le ministre délégué à la ville estime que la barrière des seize ans doit être *« effacée »*. Cette étude, qui regroupe les travaux de cinq chercheurs, met en avant les éléments susceptibles de développer des comportements violents chez les jeunes, parmi lesquels la pratique intense d'un sport.

SOUCIEUX de mettre fin à l'errance des jeunes déscolarisés dans les quartiers, le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, propose de mettre en place, au-delà de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, une *« continuité éducative »*. Prenant le relais de l'éducation nationale, qui commence tout juste à soutenir des écoles de la deuxième chance pour les plus de seize ans, Claude Bartolone souhaite soutenir toute initiative permettant de limiter le nombre de ces jeunes qui, *« passant quatre à cinq ans sans repère ni structure d'accueil, font le plus de casse : à eux-mêmes et aux autres »*. *« La barrière des seize ans, qui ne touche que les plus pauvres et les adolescents en souffrance, devrait être effacée »*, plaide-t-il dans la préface du rapport *Souffrances et violences à l'adolescence,* commandé à l'Inserm en 1999 et rendu public jeudi 9 novembre. Dans le même esprit, il vient de lancer un appel d'offres pour un programme de recherche portant sur les processus de déscolarisation.

Venant du ministère de la ville, l'initiative peut surprendre ; elle s'appuie sur l'une des conclusions de ce rapport, confié à cinq chercheurs, Patrick Baudry, Catherine Blaya, Marie Choquet, Eric Debarbieux et Xavier Pommereau. Juxtaposant leurs recherches menées ces dernières années, ils montrent, à l'instar de Marie Choquet, que *« les jeunes en difficulté d'insertion scolaire ou sociale doivent être considérés comme des jeunes à haut risque non seulement pour les conduites violentes, mais aussi, éléments rarement pris en compte, pour les violences subies ou les violences sur soi »*.

Sans tomber dans un angélisme qui dédouanerait de toute responsabilité les auteurs de violences, les chercheurs démontrent le *« lien indissociable entre "faire mal" et "avoir mal" »*. Pour Marie Choquet, les antécédents psychopathologiques des parents, la qualité des relations interfamiliales et, plus surprenant, la pratique intense d'un sport constituent des éléments susceptibles de développer des comportements violents. Encore taboue, cette dernière donnée montre aussi que les jeunes qui pratiquent au moins huit heures de sport par semaine sont plus nombreux à avoir subi des violences physiques ou sexuelles. Elle rappelle que les suicidants (7 % des 15-24 ans ont, selon l'Inserm, déjà fait une tentative de suicide) ont plus souvent un comportement violent et sont davantage victimes de violences. 26 % des jeunes inscrits dans des dispositifs d'insertion et 48 % des jeunes relevant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont subi des violences physiques et 20 % des violences sexuelles – ce chiffre monte à 34 % pour les jeunes filles. Parallèlement, « seuls » 15 % des jeunes scolarisés sont victimes de violences physiques et 4 % de violences sexuelles.

Reprenant l'approche développée par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dès les années 70, Eric Debarbieux rappelle que *« la violence contre les institutions est aussi le résultat d'une violence perpétrée par l'institution dans la reproduction des privilèges sociaux et donc des exclusions pour ceux qui n'en bénéficient pas »*. *« Si c'est dans les écoles défavorisées que la violence en milieu scolaire est la plus présente, ce n'est pas un hasard* [...] », ajoute-t-il. De son côté, Marie Choquet récuse l'idée selon laquelle l'origine ethnique déterminerait les comportements violents ; à violence égale, les jeunes d'origine étrangère résidant en banlieue font l'objet d'un repérage social (mesure de réinsertion scolaire ou judiciaire) plus systématique, ce qui explique, selon elle, qu'ils apparaissent davantage dans les statistiques institutionnelles.

CENT PROPOSITIONS

Parmi les cent propositions émises par les chercheurs pour prévenir les phénomènes de violence, peu sont réellement novatrices ou réalisables. La médiation, déjà très en vogue, est une solution retenue par Claude Bartolone – la violence et la souffrance étant souvent liées à une difficulté d'accès au langage. Mais, préviennent les chercheurs, le médiateur ne doit pas faire écran entre la population et les élus ou les services publics. Eric Debarbieux et Catherine Blaya défendent, eux, l'instauration du *peer conselling* (parrainage entre pairs) à l'école. *« Cela consiste à mettre en place des lieux d'écoute sous la responsabilité de pairs volontaires pour aider des camarades impliqués dans des problèmes relationnels ou violents. »* Développés en Grande-Bretagne ou en Allemagne, ces projets *« ont été bénéfiques aux victimes mais aussi à l'ensemble de la communauté scolaire »*.

Sinon, entre la réinstauration des distributions de prix à l'école, l'association des parents à la vie scolaire, l'incontournable travail en équipe des enseignants, la limitation du *turn over* dans les établissements scolaires difficiles, la formation des enseignants à la connaissance des adolescents, le partenariat école-police, l'aide aux victimes, etc., les chercheurs énumèrent une série de mesures susceptibles de limiter les dérives et de venir en aide à ceux qui, dans les quartiers, *« tiennent les murs de la cité »*.

Stéphanie Le Bars

Jack Lang maintient le justificatif de domicile pour s'inscrire à l'école

L'OBLIGATION de fournir des justificatifs de domicile pour les inscriptions dans les établissements scolaires est maintenue, au moins jusqu'en 2003, a annoncé à l'AFP, jeudi 8 novembre, Jack Lang, ministre de l'éducation nationale. Alors que le comité interministériel pour la réforme de l'Etat avait arrêté, le 12 octobre, des mesures destinées à simplifier les démarches administratives – dont la suppression des justificatifs de domicile, remplacés par une simple déclaration sur l'honneur – Jack Lang a *« souhaité et obtenu du premier ministre que le système actuel soit maintenu pour la carte scolaire »*. *« Je suis attaché à la mixité sociale des établissements scolaires. La suppression trop brutale des justificatifs de domicile comporte un certain risque de remise en cause de ce principe fondamental »*, souligne le ministre. La simplification administrative avait fait redouter à certains élus locaux et aux chefs d'établissement une recrudescence de fausses domiciliations, utilisées pour des fraudes à la carte scolaire (*Le Monde* du 27 octobre).

DÉPÊCHES

■ **UNIVERSITÉ : le président de l'université Lyon-II, Bruno Gelas, a pris,** lundi 6 novembre, un arrêté annulant le diplôme de DEA de l'éditeur négationniste Jean Plantin (*Le Monde* daté 5-6 novembre) consacré au typhus dans les camps de concentration nazis.

■ **JUSTICE : le ministre de l'économie, Laurent Fabius, a indiqué**, vendredi 3 novembre, aux juges de l'affaire Elf, qui lui avaient adressé début octobre une nouvelle demande de levée du secret défense, qu'il maintenait sa position initiale. La quasi-totalité des documents relatifs aux commissions versées par Elf à l'étranger, conservés dans les archives des douanes, restent donc inaccessibles aux magistrats.

■ **MEURTRE : un adolescent de quatorze ans a été tué par balles**, mercredi 8 novembre au soir, à Courcouronnes (Essonne), par plusieurs individus, qui ont tiré sur lui à la chevrotine, depuis une voiture. Dans l'après-midi, des incidents auraient opposé des jeunes du quartier du Canal, à Courcouronnes, où s'est déroulé le drame, à ceux du quartier des Aunettes, à Evry.

■ **ENQUÊTE : des gendarmes vont se rendre en Crète afin d'explorer une piste** susceptible de relancer l'affaire Godard. La famille du docteur Yves Godard n'a plus été vue depuis le 1er septembre 1999, lorsqu'elle a quitté le port de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) à bord d'un voilier de location. En juin, un crâne remonté de la baie de Saint-Brieuc avait été identifié comme étant celui de Camille, six ans, l'un des deux enfants du couple.

La Cour de cassation relance une affaire de violences commises sur un détenu

LA COUR de cassation a annulé, jeudi 9 novembre, une décision de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, dans une affaire de tentative d'évasion qui avait tourné au cauchemar pour le détenu. Bruno Napolitano, qui avait tenté de s'évader de la maison d'arrêt de Nice, en décembre 1994, avait été grièvement blessé après une chute du mur d'enceinte. Il fut ensuite molesté par plusieurs surveillants, puis laissé sans soins durant plusieurs heures. L'instruction ouverte sur ces faits a abouti à un non-lieu pour les surveillants tandis que le détenu a été condamné à huit ans de réclusion criminelle. Il avait déjà écopé d'une peine de huit ans pour une première évasion de la prison des Baumettes, réalisée en hélicoptère.

L'affaire a été examinée, mercredi 8 novembre, par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Afin de tenter de relancer des investigations jugées *« insuffisantes »* par son client, Me Jean-Philippe Duhamel a soulevé deux moyens de cassation : l'un, juridique, portant sur l'absence de signature sur un mémoire adressé à la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence ; l'autre, de fond, considérant que *« l'obligation d'instruire avait été méconnue »* et que l'arrêt de non-lieu était *« entaché d'une insuffisance de motivations »*. L'avocat général, Roger Lucas, a rejeté le second moyen en soulignant qu'il *« n'appartient pas à la chambre criminelle d'entrer dans le détail des investigations »*, mais il a retenu le premier. C'est sur ce motif juridique, que la chambre criminelle a cassé le dossier, jeudi 9 novembre, renvoyant l'affaire devant une nouvelle chambre d'accusation, qui devra relancer les investigations.

C'est avec sept autres détenus et en utilisant des explosifs pour ouvrir une brèche dans un mur que Bruno Napolitano s'était trouvé, le 18 décembre 1994, vers 15 h 45, à deux pas de la liberté. Alors que ses complices parvenaient à s'enfuir – tous devaient être repris –, M. Napolitano, qui purgeait une peine pour trafic de stupéfiants, était tombé d'un mur de quatre mètres de haut. La chute provoquait une fracture du pied gauche et du talon droit et une fracture du bassin. Interpellé par des gendarmes et des agents de l'administration pénitentiaire, le détenu ne fut pas transféré vers un établissement hospitalier mais embarqué dans un fourgon de police, traîné dans l'enceinte de la prison et, selon lui, rossé par plusieurs surveillants, avant d'être enfermé, nu, dans une cellule. Ce n'est que cinq heures plus tard, à 21 h 27, qu'il fut admis aux urgences de l'hôpital Saint-Roch. M. Napolitano ayant déposé plainte, une expertise médicale a conclu qu'au moins deux lésions – un *« traumatisme abdominal avec épanchement pelvien droit »* et *« plusieurs lésions de la face »* – lui avaient été *« très probablement infligées »* postérieurement à sa chute.

Au cours de l'instruction, M. Napolitano a identifié formellement, sur photos, deux surveillants comme les auteurs des coups. Un détenu, présent dans le fourgon, confirmait les premières violences. Néanmoins, les deux surveillants incriminés ayant nié avoir eu le moindre contact avec le détenu, le magistrat instructeur rendait, le 9 octobre 1997, sans autres vérifications, une ordonnance de non-lieu. Sur appel du plaignant, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nice a infirmé cette ordonnance en considérant, notamment, que les dénégations des surveillants n'avaient pas *« été suffisamment vérifiées »*.

PLUSIEURS NON-LIEUX

Une nouvelle instruction a abouti, curieusement, à une contravention – amnistiée – à l'encontre d'un policier qui, hors service, était venu prêter main-forte aux gendarmes et aux surveillants, lâchant quelques coups ayant entraîné une incapacité temporaire inférieure pas huit jours. Le reste des faits faisait l'objet d'un nouveau non-lieu, l'information n'ayant *« pas permis d'identifier les auteurs des coups et blessures »*, ni d'établir le délit de *« non-assistance à personne en danger »*. Après un nouvel appel, la chambre d'accusation confirmait le non-lieu sauf pour le policier, qui devrait être renvoyé devant le tribunal correctionnel pour des violences *« commises par une personne dépositaire de l'autorité publique »*.

Robert Belleret

L'Aude, un an après les inondations

Le 13 novembre 1999, une vague meurtrière, provoquée par le gonflement d'une petite rivière, faisait près de trente morts et de lourds dégâts dans plusieurs villages. Le traumatisme n'est pas effacé. Il n'est pas sûr que toutes les leçons du désastre aient été tirées

AUDE et TARN
de notre envoyé spécial

Un an après, Durban-Corbières (Aude) ressemble à un chantier un peu « foutoir ». Au hasard des rues, des maisons pimpantes, qui sentent la peinture fraîche, alternent avec des taudis crasseux, devant lesquels s'entasse un bric-à-brac de meubles maculés de boue. Ici, une treille repart déjà à l'assaut d'un mur crépi à neuf ; là, un jardin étouffe toujours sous la fange. D'un pavillon s'échappent des cris joyeux d'enfants. Un autre garde les volets clos sur le malheur.

REPORTAGE

Le bâtiment du Trésor public est à l'abandon, triste carcasse comme soufflée par une bombe

Le pont qui coupe la ville en deux, en enjambant la Berre, est toujours fermé, remplacé par un gué provisoire. L'ouvrage centenaire, éventré, témoigne de l'impétuosité des flots qui submergèrent la commune, au petit matin du 13 novembre 1999. Sur les bords de la rivière, redevenue un sage filet d'eau, le bâtiment du Trésor public est à l'abandon, triste carcasse comme soufflée par une bombe. La plupart des constructions de la rive sont ainsi laissées en l'état. En revanche, des maisons neuves sont en construction sur les pentes avoisinantes. Durban-Corbières prend de la hauteur et s'écarte respectueusement du cours d'eau dont les habitants avaient oublié les terribles caprices.

Partout, dans les 400 communes de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Tarn victimes des inondations, qui ont fait près de trente morts, la population opère le même prudent recul. A Labastide-Rouairoux (Tarn), la famille Sobreira a hâte d'intégrer le pavillon qu'elle fait construire plus loin. L'actuelle résidence, après des années de travaux de restauration, a été dévastée en quelques heures par les flots. *« Quelle tristesse !»,* s'était exclamé sur le seuil de la maison Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, venu constater au lendemain du drame l'ampleur des dégâts.

Des zones à risques

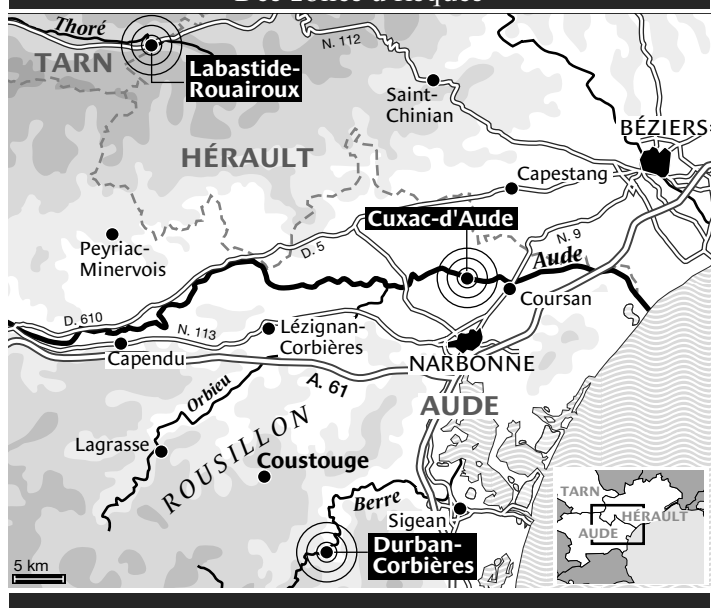

LA PEUR EST PALPABLE

Pour le moment, les sinistrés campent toujours dans ce lieu hanté par les souvenirs du drame. Thérèse Sobreira n'a dû sa survie qu'à la présence d'esprit de son mari, qui l'a happée alors que le flot l'emportait. *« Dehors, je suis bien. Mais dès que je mets la clé dans la porte, la peur me prend au ventre »*, raconte l'épouse, toujours sous calmant. Antoine, le conjoint, a été arrêté huit mois, victime d'un contrecoup nerveux.

La peur est encore palpable dans la zone pavillonnaire des Garrigots, à Cuxac-d'Aude, qui a été submergée par une vague de 1,80 mètre de haut. Depuis un an, des équipes de psychologues travaillent à apaiser les esprits, dans cette commune où cinq personnes ont disparu. Mais à la Pentecôte, lorsque de fortes pluies se sont à nouveau abattues sur la région, des familles ont jeté quelques affaires dans une valise et se sont précipitées à la mairie, le seul bâtiment resté intact en novembre 1999. Partout, les habitants rehaussent les fondations des maisons et érigent des murs d'enceinte, forteresses dérisoires contre l'eau.

Comme à Durban, les travaux montrent des disparités. Leur avancement dépend en partie de la célérité et de la bonne composition des assureurs. De nombreuses victimes, mécontentes du montant de l'indemnisation, attendent toujours une contre-expertise. La surcharge de travail des entreprises du bâtiment aggrave également le retard. *« La reconstruction du département est loin d'être achevée »*, expliquait Gérard Bougrier, le préfet de l'Aude, lors d'un « bilan d'étape », présenté le 2 novembre. 60 % des dégâts sur les ouvrages et bâtiments publics ont fait l'objet de programmation de travaux. Aujourd'hui, on a seulement paré au plus urgent, remonté les digues ou rafistolé les routes.

Des élus locaux redoutent que l'on en reste à cette simple restauration. Jacques Lombard, le maire (PS) de Cuxac-d'Aude, et quelques autres, tentent de secouer les administrations pour que soit enfin lancé le projet des basses plaines de l'Aude, un ensemble de travaux de régulation des crues, dont l'idée a été lancée... en 1945, après une crue meurtrière en 1940.

A défaut, la mairie a mis en place un système d'alerte et un plan de secours. La commune s'est abonnée à Météo France, a obtenu l'installation d'une antenne de pompiers et a développé des procédures d'évacuation. Des haut-parleurs devraient également être installés dans les rues afin d'avertir la population. A Labastide-Rouairoux, la municipalité a offert aux Sobreira un terrain viabilisé. En échange, la famille doit céder le sien à la commune pour le franc symbolique. Ainsi personne ne risque plus d'habiter cet endroit dangereux. Dans de nombreuses écoles, des initiations aux élèves ont également été inscrites au programme.

PROJET DE TGV

Il faut faire vite, car l'oubli commence à faire son œuvre. A moins que ce ne soit simplement cette *« volonté de vivre »* décrite par Xavier Verdejo, conseiller municipal de Cuxac et professeur d'histoire-géographie. Sur la centaine de maisons des Garrigots, à Cuxac, une vingtaine ont été mises en vente après la catastrophe par des habitants effrayés. Toutes ont trouvé preneur. Un mois après les inondations, des demandes de permis de construire recommençaient à arriver sur le bureau du maire. Le projet d'une ligne de TGV barrant la plaine est réapparu : chacun sait pourtant que c'est le remblai de la petite ligne actuelle qui a provoqué l'effet de vague destructeur. Dans une région où les brassages de population sont importants, il est à craindre que la journée tragique ne s'efface peu à peu de la mémoire collective.

Des scientifiques tentent donc de tirer des leçons durables. Une équipe du CNRS, pilotée par Frédéric Ogé, vient de commencer un travail de recueil des témoignages. Des spécialistes du Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) de Montpellier essayent de reconstruire une nouvelle carte des zones inondables. *« La cartographie post-crise réalisée sur 500 kilomètres de cours d'eau vérifie que les limites des zones inondables étaient parfaitement identifiables,* estime Marcel Masson, chargé de mission environnement du CETE, lors d'un colloque, en mai, sur le sujet. *De ce fait, la plus grande partie des destructions affecte des constructions récentes implantées dans des parcelles à risques. Or, les analyses post-crues de ces communes montrent à chaque fois que les zones inondables ne concernent qu'une faible part de leur superficie (de 5 % à 10 % en moyenne). De vastes terrains non inondables offraient des solutions alternatives à l'implantation de nouvelles habitations. »*

« Il faut qu'on réfléchisse à l'urbanisation », admet le maire de Cuxac. L'homme attend toujours que soit établi un plan de prévention des risques (PPR), cette annexe au plan d'occupation des sols (POS) qui recense les risques naturels sur le territoire d'une commune. La préfecture de l'Aude a promis que 101 communes du département en seraient dotés avant la fin de 2001.

L'inondation a eu une autre conséquence : elle a provoqué une baisse du prix de l'immobilier dans les zones affectées. Les maisons à risque ont donc été rachetées par des gens moins fortunés que les précédents occupants. M. Verdejo constate ainsi *« une paupérisation »* de sa commune. Il redoute que désormais *« les zones exposées se retrouvent habitées par les pauvres »*.

Benoît Hopquin (avec Laurent Rouquette)

Le montant des aides difficile à estimer

Peu de chiffres ont été rendus publics sur le montant des aides reçues par les sinistrés. Leur diversité (aides directes aux communes, aides des associations caritatives, dons en nature de particuliers...) expliquerait ce flou. Seule l'association Aude Solidarité, pilotée par le conseil général, a rendu publics quelques chiffres, encore fragmentaires. Elle a recueilli 30,5 millions de francs. Cet argent a été mis en commun avec d'autres aides spéciales allouées par divers organismes comme la Mutualité sociale agricole ou la Caisse des allocations familiales), pour un montant total qui n'est pas connu. Les sommes sont distribuées par une commission d'attribution qui avait déjà reversé, début novembre, 27 millions de francs d'aides.

Marcel Rainaud (PS), président du conseil général, prévoit qu'il devrait rester un reliquat assez important. Il souhaite qu'il soit distribué ultérieurement aux propriétaires dont les maisons pourraient se retrouver en zone inconstructible, une fois établis les nouveaux POS. Ces propriétaires verraient en effet leur maison perdre toute valeur marchande.

Nouvelle polémique autour de l'épave du « Ievoli-Sun »

CHERBOURG
de notre correspondant

Mercredi 9 novembre, les habitants de l'île anglo-normande d'Aurigny, qui se croyaient pourtant à l'abri (*Le Monde* du 9 novembre), ont respiré du styrène. *« Depuis que le vent a tourné et porte sur notre petite île, nous avons senti une forte odeur, par bouffées. Ça pique un peu les yeux »*, explique une habitante. Le navire allemand *Neuwerk*, a fait le même constat. *« Nous venions d'arriver au-dessus du* Ievoli-Sun *lorsqu'un message radio a demandé au navire de se porter vers Aurigny où un problème était signalé »*, raconte Martijn Juijn, patron des plongeurs de Greenpeace, qui venait d'y être hélitreuillé. En situation d'intervention en milieu hostile, le navire a effectué plusieurs passages devant l'île et le cap de La Hague. *« On nous a alors dit qu'il n'y avait rien à signaler. Finalement, un chimiste a demandé que l'on ouvre une porte et constaté l'odeur de styrène »*, continue l'écologiste.

La préfecture maritime de Cherbourg affirme de son côté que *« la présence de styrène s'avère inférieure à 1 ppm* [particule par million] », soit largement en dessous des normes de toxicité. Ces informations ne sont pas forcément contradictoires : les scientifiques estiment que l'odeur de styrène se dégage à partir de 0,5 ppm. La préfecture signale également la présence de nappes irisées près de l'épave du chimiquier. De son côté, Domenico Ievoli, propriétaire de l'épave polluante, a fait savoir qu'il allait ouvrir deux bureaux de réclamations : l'un à Cherbourg, l'autre à Guernesey.

Le déroulement des événements interpelle Jacky Bonnemains depuis le début. Le porte-parole de l'association écologiste Robin des Bois ne croit pas au naufrage fortuit, dans cette zone où gisent déjà une quinzaine de navires. *« La décision de stopper le remorquage juste avant de s'engager vers Cherbourg était, compte tenu de la trajectoire du convoi, la seule possible, quoi qu'en disent le premier ministre et les autorités maritimes. »*

ABSENCE DE PRÉPARATION

Si l'écologiste n'*« accuse personne »*, il met en cause la volonté réelle d'amener le *Ievoli Sun* jusqu'à Cherbourg. *« Aucun moyen en hommes et en matériel de lutte antipollution n'a été dépêché dans la nuit précédant le naufrage, ni sur Cherbourg ni sur Le Havre. A l'heure où le cargo sombre dans le rail des Casquets, la direction du port du Cotentin n'a pas encore été prévenue de son éventuelle arrivée »*. Cette absence de préparation avait engendré la colère du maire de la ville, Jean-Pierre Godefroy (PS). Il avait appris qu'on détournait le navire vers Cherbourg par la radio. Pour Robin des Bois, l'affaire était entendue, *« dès que l'on a pris la décision d'écarter le chimiquer des côtes bretonnes »*.

Ce que dément formellement la « Royale ». Le capitaine de corvette Hudot, qui avait déjà repoussé les soupçons des Verts et de Greenpeace, rétorque : *« la météorologie ne nous permettait pas d'envisager une autre route. Le* Ievoli-Sun *s'est bien comporté pendant les 16 premières heures du remorquage. Nous pensions vraiment pouvoir rallier Cherbourg »*. Quant à la préparation de l'accueil du navire à demi noyé, l'officier affirme que des contacts ont été pris avec la préfecture de la Manche. Mais Robin des bois refuse toujours d'imaginer *« que l'on ait pu envisager de ramener une telle bombe à Cherbourg. N'oublions pas que le point d'éclair du styrène n'est que de 31 degrés Celsius et qu'il est très toxique »*.

Jean-Pierre Buisson

Les présidents de régions de droite se mobilisent

LYON
de notre correspondante

Après avoir claqué la porte de la commission Mauroy sur l'avenir de la décentralisation, les présidents de droite de conseils régionaux réclament une réforme urgente de l'organisation territoriale de la France. Rassemblés mercredi 8 novembre à Charbonnières, siège du conseil régional de Rhône-Alpes, dix présidents de région (les présidents élus avec l'apport des voix du Front national n'étaient pas présents) ont dénoncé, par la voix de leur président, Jean-Pierre Raffarin (DL, Poitou-Charentes), *« le mépris manifesté par le gouvernement Jospin à l'égard des territoires »*. Déçus, affirment-ils, par les propositions du rapport Mauroy, choqués par la suppression sans concertation préalable de la part régionale de la taxe d'habitation, ils estiment que *« la décentralisation avance à rebours »*, au moment où *« les Français attendent plus de démocratie locale »*, selon les termes d'Anne-Marie Comparini (UDF), la présidente de la région Rhône-Alpes.

L'Association des régions françaises (ARF) demande un accroissement des compétences des régions dans quatre domaines essentiels. En matière de formation, d'éducation et d'enseignement supérieur, considéré comme un *« pilier majeur »*, les élus estiment que les régions doivent avoir plus de maîtrise d'ouvrage, y compris pour l'Université. En matière d'emplois, d'activité économique et d'aménagement du territoire, les présidents souhaitent que les régions puissent gérer une partie des fonds européens, car la gestion par l'Etat fait que *« nous sommes le pays d'Europe qui gère le moins bien cette manne avec un taux d'exécution extrêmement bas »*. Enfin, dans le domaines des infrastructures routières, ferroviaires et maritimes, les régions réclament un transfert des ressources parallèle à celui des charges.

Les élus ont aussi plaidé pour une réforme de la fiscalité, en envisageant par exemple un partage de la TVA ou de la TIPP. Josselin de Rohan, président (RPR) de la région Bretagne, a réclamé l'autonomie fiscale pour sa région, reprenant un thème en vogue à droite comme à gauche, tandis que Gérard Longuet (DL, Lorraine), résumait l'angle d'attaque des élus régionaux de droite, dans la perspective de l'élection présidentielle, en faisant mine de se demander s'il n'existait pas chez Lionel Jospin *« un vieux fond jacobin dont il n'arrive pas à se débarrasser»*.

Sophie Landrin

Les « Grands sites » s'associent

AFIN de *« créer un nouvel espace d'échange d'expériences et d'information autour de thématiques communes »* et d'avoir un *« rôle de représentation »* auprès du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 17 gestionnaires des « Grands sites de France » (*voir Le Monde du 8 au 19 août*) viennent de se regrouper au sein d'une association « Réseau des Grands sites de France ». Cette dernière entend *« être une force de réflexion et de proposition »*, notamment vis-à-vis des collectivités locales et de l'Etat, pour mettre en œuvre *« une gestion des Grands sites dans une perspective de développement durable respectueuse des paysages et des milieux »* et avoir un droit de regard sur l'attribution du label « Grand site national », qui sera décerné pour la première fois en 2001 par le ministère de tutelle. L'ancien ministre Ambroise Guellec, administrateur du Grand site pointe du Raz-cap Sizun, a été nommé à la tête de la nouvelle association. Actuellement, 32 opérations Grands sites sont terminées ou en voie de l'être.

Expertises sur l'ennoyage du bassin ferrifère nord-lorrain

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'industrie Christian Pierret a annoncé, mercredi 8 novembre, à Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat à la défense, et Michel Liebgott, député (PS) de la Moselle, ainsi qu'à l'ensemble des élus et aux représentants de neuf associations de sauvegarde concernés par la situation du bassin ferrifère nord de Lorraine (*Le Monde du 8 novembre*) qu'il recevait, le lancement d'un processus d'*« expertise lourd sur les différents scénarios envisageables, avec ou sans ennoyage, en prenant en compte l'ensemble de leurs conséquences »*. Cette expertise devra être conclue pour le printemps 2001. Elle sera confiée à un collège d'experts indépendants, y compris étrangers. Le secrétaire d'Etat s'est engagé devant ses interlocuteurs à suivre les recommandations de cette expertise.

DÉPÊCHE

■ **ÎLE-DE-FRANCE : le conseil régional d'Ile-de-France a décidé** de changer son logo. Désormais, une étoile orange à huit branches, entourée d'un cercle bleu, symbolisant les huit départements franciliens unis autour de la Seine, remplace la petite fleur tricolore conçue en 1976.

DISPARITIONS

Robert Cormier

Auteur de livres pour les jeunes

LE ROMANCIER AMÉRICAIN pour la jeunesse Robert Cormier est mort jeudi 2 novembre à Boston.

Robert Edmund Cormier était né le 17 janvier 1925 dans le Massachusetts. C'est en 1984 avec *La Guerre des chocolats* (L'Ecole des loisirs) que les jeunes Français ont découvert les intrigues violentes et morales, hautement cinématographiques, de cet Américain qui s'était lancé dans l'écriture après trente ans de journalisme pour une publication locale du Massachusetts. Manipulations machiavéliques, suicides d'élèves, rudesse inouïe des méthodes pédagogiques, question du Mal métaphysique, du pouvoir et de la responsabilité : le ton était donné, dès ce premier roman et sa suite, *Après la guerre des chocolats* (1986), qui campent la vie dans un collège catholique de la Nouvelle- Angleterre. Tout au long de son œuvre – une douzaine de romans tous traduits à L'Ecole des loisirs, la plupart dans la collection « Medium » –, Robert Cormier avait pris le parti de montrer aux adolescents un monde sans fard, dans toute sa cruauté, estimant qu'il n'existait pas de tabous en littérature de jeunesse.

« Tous les sujets sont ouverts, aussi choquants soient-ils. Seule compte la façon de les aborder, mais cela vaut pour un lecteur de quinze ans comme pour un lecteur de cinquante-cinq ans. » Et il ajoutait qu'une *« bonne dose de vérité est le meilleur des antidotes contre ce qui vous attend »*. En un sens, cet admirateur de J. D. Salinger écrivait pour conjurer ses peurs, se disant *« effrayé par le monde d'aujourd'hui »*. Robert Cormier n'avait pas son pareil pour créer des climats tendus à l'extrême et accrocher son lecteur dès les premières phrases. *« Je me jette dans l'action et je fabrique les scènes ensuite. Je me vois en train d'attraper quelqu'un par le col et de lui dire "Ecoute" »*, déclarait-il en 1985 à *The Horn Book Magazine,* à propos de ses fameux débuts de romans qui en contiennent souvent toutes les prémices dramatiques. Fréquemment attaqué par des associations américaines cherchant à faire interdire ses livres à l'école et en bibliothèque, Robert Cormier s'était constamment élevé contre la censure, assurant qu'il n'avait jamais cherché autre chose, pour sa part, qu'à être *« honnête et véridique »*. Son dernier livre, *De la tendresse*, a été publié en 1999 à L'Ecole des loisirs.

Florence Noiville

■ **MARIANNE BASCH,** gynécoloque, est morte mardi 31 octobre à Juliénas (Rhône), à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Pédagogue douée et exigeante, elle a, à une époque où l'exercice de la gynécologie était peu féminisé, formé toute une génération de gynécologues femmes et reste pour celles-ci la référence. Aux côtés des docteurs Hélène Michel-Wolfomm et Lagroua-Weill-Hallé, Marianne Basch a pris part à tous les progrès de sa spécialité (dépistage, hormonologie, imagerie), et mené de surcroît un combat de pointe pour le planning familial et pour l'adoption des lois Neuwirth et Veil. Fille de Marius Moutet, militant de la SFIO et futur ministre, et d'Anna Mattoussevitch, juive russe qui avait émigré en France pour y étudier la médecine, elle suit les traces de sa mère et se spécialise en gynécologie. La guerre et l'Occupation bouleversent son existence. En juin 1940, elle perd tragiquement son mari, fils de Victor Basch, et se retrouve seule avec ses deux enfants. Obligée de fuir la zone occupée, Marianne Basch ne trouve pas, dans la zone dite libre, la protection qu'elle était en droit d'espérer auprès des amis politiques de son père. Installée en médecine générale à Bollène (Vaucluse), elle échappe de justesse à la Gestapo venue l'arrêter à son cabinet de consultations. Elle entre alors dans la clandestinité et, après l'assassinat de Victor Basch et de sa femme Ilona à Lyon par la milice de Vichy, se réfugie en Suisse et ne rentre à Paris qu'à la Libération.

■ **DAVID BROWER,** ancien directeur général du Sierra Club, l'une des plus importantes organisations de défense de l'environnement aux Etats-Unis, est mort dimanche 5 novembre à Berkeley (Californie) où il était né le 1er juillet 1912. David Brower avait rejoint en 1933 le Sierra Club, une organisation fondée en 1892, et il fut le premier à occuper, en 1952, le poste de directeur général ; à ce titre, il contribua à la transformation de l'organisation, de simple club d'escalade et d'ornithologie en une véritable force politique. Sous sa direction, le Sierra Club fit pression, avec succès, pour créer de nouveaux parcs nationaux aux Etats-Unis et anéantir les plans gouvernementaux visant à construire de gigantesques barrages non loin du Grand Canyon du Colorado, dans les années 60. Après avoir dû quitter le Sierra Club en 1969, David Brower avait continué sa lutte pour la protection de la planète, en fondant notamment l'association Friends of the Earth (les Amis de la Terre) en Californie en 1969 et l'institut Earth Island à San Francisco en 1982.

■ **SERGE DELSEMME**, écrivain belge de science-fiction, est mort vendredi 3 novembre à l'âge de quarante-six ans. Sous ce pseudonyme se dissimulait un avocat liégeois – son vrai nom était Serge Crouquet – qui a joué un rôle important dans la science-fiction belge contemporaine. Cofondateur avec Dominique Arfa du groupe Phi, il était également un auteur – rare – de nouvelles de qualité. *Voyage organisé* (*Cyberdreams* no 3) avait obtenu en 1996 le prix Rosny aîné. Son dernier texte publié, *La Porte étroite* (*Galaxies* no 18), est un excellent exemple de son talent acéré de satiriste.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 8 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Est nommé adjoint au général commandant l'état-major de force n° 1, à Besançon, le général de brigade **Hugues Le Compasseur Créqui Monfort de Coutivron**.

● **Gendarmerie.** Sont promus : général de division, le général de brigade **Jean-Marie Denizot** ; général de brigade, le colonel **Jean-Claude Lacroix**.

● **Air.** Sont nommés : chef du bureau « espace » de l'état-major des armées, le général de brigade aérienne **Daniel Gavoty** ; adjoint militaire au directeur central de l'infrastructure de l'air et commandant des formations du génie de l'air, le général de brigade aérienne **Pierre Velly**.

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Alain Chadeau**, **Michel de Gliniasty** et **Jean-Pierre Moutet** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Jean Baillet** et **Jean-Paul Quéméneur**.

Sont nommés : adjoint au directeur du centre des hautes études de l'armement et chef du département des hautes études de l'armement, l'ingénieur général de première classe **Etienne Caillau** ; directeur de l'établissement technique central n° 1 des essais en vol et directeur du centre d'essais en vol de la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Alain Bergeot** ; sous-directeur, chef de la division de la gestion des programmes du service des programmes aéronautiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Vergne**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 8 novembre sont publiés :

● **Gouvernement :** un décret relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation.

● **Logement :** un décret et un arrêté instituant un numéro unique départemental d'enregistrement des demandes de logements HLM.

● **Internet :** un arrêté relatif à la création d'un site sur Internet intitulé « service-public.fr ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Simone et **Louis DUPEUX,**
Edith et **Jean-Claude DEPOUTOT**

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Lise,

le 31 octobre 2000,
chez Cécile, Daniel et Mia.

47, rue Saint-Aloïse,
67100 Strasbourg.

– Bienvenue à

Yann,

né le 29 décembre 1998,
et à

Mats,

né le 3 novembre 2000,
chez
Annick et **Serge,**
et à

Esteban,

né le 14 mars 2000,
chez
Lucile et **Stéphane.**

Eva Sivot-Falkenberg.

Sophie et **Pierre FREYSSINET**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Léonard, Loïc, Bruno,

le 30 octobre 2000.

Merci à l'équipe du CHIC de Créteil.

Michèle et **David DAUTRESME,**
ses grands-parents,
Aline et **Abdellah,**
ses parents,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Mina.

67, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
54, rue des Batignolles,
75017 Paris.

Emmanuelle HEIDSIECK
et
Philippe LEDUC,
Hadrien et **Clément,**
ses enfants
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 7 novembre 2000, à Paris.

Anniversaires de naissance

Pour tes quarante-deux ans
Ouvre les yeux et lis céans
Une à une ces quelques lignes
Réellement tu en es digne.

Breton tu m'as toujours convaincue
Romantique tu m'as séduite
Unique tu m'as prise et vaincue
Navigateur tu m'as conduite
Oui la vie est belle avec toi vécue.

Paris,
Ta princesse d'Elam.

Décès

– Le président,
Le directeur
du Centre de recherches historiques (EHESS-CNRS),
Et ses collègues
de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Micheline BAULANT,
ingénieur de recherche au CNRS,

survenu le 6 novembre 2000.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Najac.

Raymond et Salima Debord
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aline DEBORD,
née **MAILLARD,**

survenu le 8 novembre 2000, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques civiles auront lieu le vendredi 10 novembre, à 14 h 30, au cimetière de Najac (Aveyron).

Rue du Château,
12270 Najac.

– Sa famille,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Laura FRIEDLAND,
née **PERLMUTTER,**

survenu le 6 novembre 2000.

Elle repose à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, où l'on se réunira autour d'elle le jeudi 9 novembre, à partir de 20 heures.

L'inhumation aura lieu le vendredi 10 novembre, à 11 heures, au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Christine Godin,
Joël Benhaïm,
Sophie et Matthias Beekmann,
ses enfants,
Milena et Raphaël,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves GODIN,

survenu le mercredi 25 octobre 2000.

Après une longue maladie, il a rejoint sa chère épouse,

Tatiana (Tania),
née **FROLOFF.**

– M. Sylvain Grauberg,
M. et Mme Gérard Maillols,
Olivier et Alexis Maillols,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvain GRAUBERG,
née **Charlotte MUSAPH,**

survenu le 7 novembre 2000, dans sa soixante et onzième année, à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu le vendredi 10 novembre, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine).

On se réunira à la porte principale du cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.

Résidence Notre-Cottage,
2, allée des Deux-Savoies,
94350 Villiers-sur-Marne.

– Les familles Khobzi, Kellal, Chenouf, Druet, Chocat, Hamdani,
Ainsi que les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ahmed KHOBZI,
directeur d'école honoraire,

survenu le 5 novembre 2000, dans sa cent unième année, au centre Denis-Forrestier, à La Verrière (Yvelines).

Les obsèques civiles ont eu lieu le jeudi 9 novembre, à 11 h 30, au cimetière de Verrières-le-Buisson (Essonne).

Tous les jours dans le « Carnet du Monde » NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € 10 lignes
65 F TTC - 9,91 € toute ligne suppl.
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr.

– Marcelle Klaerr,
son épouse,
Michèle et Georges Klaerr-Blanchard,
ses enfants,
Maude Pupin, née Klaerr,
et Frédéric, son mari,
Fabrice Klaerr,
ses petits-enfants,
Mme Germaine Testa
et sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Robert KLAERR,
professeur agrégé de lettres,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure (1931),
en captivité de 1939 à 1945
à l'Oflag VII A.

survenu à son domicile dans sa quatre-vingt-dixième année, le 3 novembre 2000.

Il a fait don de son corps à la science.

26, villa Parmentier,
92270 Bois-Colombes.

– L'Union régionale des Fédérations des œuvres laïques Rhône-Alpes
a la tristesse de faire part du décès de

Lucien LEVY,
vice-président
et programmateur cinéma,
militant sincère
et collaborateur précieux.

Lucien était aussi un ami fidèle.

Nous partageons la douleur de sa famille.

– Jeanne-Marie Tosi, née Rivet,
son épouse,
Ses parents,
Et ses amis de France et d'Italie,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy TOSI,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la République italienne,
chevalier des Arts et Lettres,
ancien directeur littéraire
des éditions Denoël,
ancien directeur
de l'Institut français de Florence,
professeur honoraire de langue
et littérature italiennes
à Paris-Sorbonne,

le 3 novembre 2000.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, dans son village natal de Serémange-Erzange (Moselle).

Ni fleurs ni couronnes, des dons à la recherche médicale.

7, rue Théophile-Gautier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, mourait

François PINGAUD.

Nous pensons à lui, qui nous manque.

François nous a quittés
Depuis lors
L'an ne s'est pas terminé.

François PINGAUD,
28 mai 1946 - 10 novembre 1999.

Vincent,
20 août 1974 - 10 novembre 1999,

Pour mémoire,

A éteint ses lumières il y a un an.

La famille Le Nouëne, Lesage, Thouron, la parentèle et les amis qui, doucement, réapprennent à rire.

Conférences

– A l'invitation du Bné Brit Ben-Gourion, le professeur Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : **La symbolique de l'âme et la vie dans l'au-delà dans la kabbale. La transmigration des âmes (Gilgoul) et leur évocation (yskor).**

Le jeudi 16 novembre 2000, à 20 h 15, mairie du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e. Renseignements et inscriptions, tél. : 01-40-82-26-02. E-mail : **mrh@consistoire.org**

LES CONFÉRENCES DU SALON DE LA COPROPRIÉTÉ

Samedi 18 novembre 2000

– La fenêtre PVC ;
– Tri sélectif, vélos, poussettes... Comment gérer ? ;
– Le fonctionnement d'une copropriété ;
– La gestion spécifique des grosses copropriétés ;
– Santé et qualité de l'eau.

Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la copropriété (du 16 au 18 novembre), Paris Expo, porte de Versailles, hall 4-3, adressez votre demande à :
SQUAD international,
17, rue de Choiseul,
75002 Paris.
Téléphonez au : 01-47-42-79-09.

– Médias et représentations du monde
Au Centre Pompidou – BPI – petite salle
Conférences sur les médias, 20 h 30
Lundi 13 novembre : Sylvie Lindeperg, Origine et devenir d'une archive : la représentation des camps nazis.
Lundi 27 novembre : J. Arquembourg, L'évolution du direct.
Colloque sur les médias
les 30 novembre, 1er et 2 décembre.
Entrée libre. Programme détaillé au 01-44-78-44-49

– « La référence vide. **Logique médiévale et métaphysique ».** Série de six conférences d'**Alain de Libera** données dans le cadre de la chaire Gilson, les 21, 22, 27, 28 novembre et 4, 5 décembre 2000, de 18 heures à 20 heures.
Faculté de philosophie
de l'Institut catholique de Paris,
21, rue d'Assas, Paris-6e.
Renseignements et invitations au : 01-44-39-52-64.

Conférence du CEHD
« Armée et maintien de l'ordre : Introduction générale »,
par Dominique David,
chargé de mission auprès du directeur de l'Institut français des relations internationales,
le lundi 13 novembre 2000,
à 18 heures,
Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e

Forums

COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES DE L'AIU
UNIVERSITÉ DE TEL-AVIV
ET FONDATION RICH-SUISSE

Forum international
Quelle unité pour le peuple juif à l'ère de la mondialisation ?

Israël entre multiculturalisme et sionisme
M. Kriegel (France),
E. Ben Rafaël (Israël),
Y. Niny (Israël).
La diaspora a-t-elle un avenir ?
G. Sheffer (Israël),
A. Lerman (Grande-Bretagne),
A. Becker (Israël).
La mondialisation vue de l'Europe de l'Est
M. Chlenov (Russie),
J. Köbanyal (Hongrie).
Quelle éthique pour la solidarité juive au XXIe siècle
S. Trigano (France), D. Pinto (France), Y. Gorny (Israël).
Quel agenda pour l'avenir ?
(débat général)

Dimanche 9 novembre, de 9 heures à 17 h 30
Bibliothèque de l'Alliance,
45, rue La Bruyère, Paris-9e.
(PAF) Renseignements :
01-53-32-88-55

Communications diverses

– Dimanche 12 novembre, colloque **« La mémoire sépharade entre l'oubli et l'avenir ». 14 h 30 :** table ronde **« Mémoires contrastées de l'expérience juive sépharade »,** avec Annie Dayan-Rosenman, *maître de conférences à l'université Paris-VIII ;* Edgar Morin, sociologue ; André Elbaz, *artiste-peintre ;* Yéhuda Nini, *professeur à l'université de Tel-Aviv.* **16 h 30 :** table ronde **« Mémoire sépharade entre l'Orient et l'Occident »,** avec Charles Benyaya, *président des Israélites de l'Oranie ;* Perla Cohen, *chargée de recherches à l'université de Toulouse ;* Hélène Trigano, *psychothérapeute ;* Albert Memmi, *écrivain.* **18 h 30 :** clôture **« L'épreuve de la transmission »** avec Claude Nataf, *historien, président de la Société des juifs de Tunisie ;* Shmuel Trigano, *professeur à l'université Paris-X - Nanterre ;* Daniel Sibony, *psychanalyste, professeur à l'université Paris-VIII ;* Marcel Benabou, *professeur à l'Ecole normale ;* Elie Attias, *médecin, président du Fonds pour la culture sépharade.* P.A.F. Centre communautaire de Paris. Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10e. Métro Poissonnière.

– Editeur recherche manuscrits.
Editions Les Affolettes,
14, place Gambetta,
56000 Vannes.

– Ateliers d'écriture des Libres Auteurs.
Paris-11e : renseignements au 01-48-05-82-31.
Issy-les-Moulineaux et par correspondance : renseignements au 01-41-46-95-30.

– Education moderne.
Un dossier d'information de la jeunesse dans le cadre de l'éducation des filles (Forum du millénaire ONU) est envoyé gratuitement aux établissements scolaires et aux éducateurs, sur demande au
Centre des droits de l'homme et de la femme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LES CLÉS DE L'INFO
Au sommaire du numéro de novembre
Le nouveau débat fiscal
A l'approche des échéances législatives et présidentielle, que reste-t-il comme ligne de fracture entre la gauche et la droite sur le dossier symbolique des impôts ?
Corse : Le temps du dialogue
Vingt-cinq ans après les révoltes d'Aleria, Paris a décidé, fin 1999, d'engager pour la première fois avec les élus corses « un dialogue » au grand jour.
Chez votre marchand de journaux 12F-1,83 €
Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**
4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

La France dans le miroir de l'Insee

Un pays de plus en plus vieux

AU 8 mars 1999, date du dernier recensement, la France compte 58 520 688 habitants. Depuis 1990, sa population a augmenté de 3,4 %, soit 1 900 000 personnes. La population de la métropole vieillit. Les plus de 60 ans représentent désormais 21,3 %, contre 19,9 % en 1990. A l'inverse, la part des moins de 20 ans a diminué (à 24,6 % contre 26,5 %). La conjonction des deux facteurs explique ce vieillissement : d'une part, la baisse de la fécondité à partir de 1975 et sa stabilité à partir de 1976 ont réduit la part des plus jeunes dans la population totale au profit des plus âgés. D'autre part, à partir des années 70, la baisse de la mortalité a surtout bénéficié aux âges les plus élevés, dont les 85 ans et plus.

L'opposition entre une France du Nord plutôt jeune et une France du Sud nettement plus âgée est toujours d'actualité. La Creuse détient la première place du département le plus vieux, avec 34,4 % de sa population au-delà de 60 ans. Suivent le Lot, le Gers, la Corrèze, la Dordogne et l'Aveyron. Si le Massif central reste la zone la plus âgée, c'est dans la grande couronne parisienne, les départements alpins et une partie de la Bretagne – essentiellement les Côtes-d'Armor – que l'accroissement de la proportion des plus de 60 ans est le plus élevé. Dans le Var, les Alpes-de-Haute-Provence, les Pyrénées-Orientales ou encore l'Yonne, ce vieillissement provient en partie de l'installation des jeunes retraités.

Les plus de 75 ans, soit 7,7 % de la population, sont pour les deux tiers des femmes. Une personne de plus de 75 ans sur dix – et deux sur dix après 80 ans – réside en foyer-logement ou en institution (maison de retraite, hospice, ou autre forme de communauté). Depuis le dernier recensement, le nombre de personnes en foyer-logement ou institution a augmenté de 24 %. Mais on y entre aussi plus âgé. Comme en 1990, la part des plus de 75 ans diminue avec la taille de l'agglomération. Celle de Paris reste de loin la zone où leur part est la plus faible.

Avec les premiers résultats détaillés du recensement de la population de mars 1999, l'Insee (Institut national de la stastistique et des études économiques) propose le nouveau visage de la France. Une France qui vieillit, où les femmes travaillent plus, où l'emploi progresse et où la taille des logements augmente tandis que celle des ménages diminue. Invités par « Le Monde », des démographes analysent ces changements en page Débats

La répartition par âge de la population française est sensiblement voisine de celle de l'ensemble des pays de l'Union européenne. Pour les plus de 60 ans, elle occupe une position médiane parmi ses voisins, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et la Suède occupant le peloton de tête des pays les plus vieux. Avec un habitant sur quatre de moins de 20 ans, elle est également dans la moyenne : seuls trois pays sont plus jeunes : l'Irlande (près d'un habitant sur trois est âgé de moins de 20 ans), le Royaume-Uni avec 25,4 % et la Finlande 24,8 %.

Au regard de la pyramide des âges, le resserrement de sa base traduit à la fois une fécondité faible et un déficit de jeunes entre 20 et 24 ans, qui contribue au vieillissement durable de la population. Par ailleurs, les générations du baby-boom, encore peu touchées par la mortalité, donnent à la pyramide son aspect rebondi. Le déficit des naissances lors de la deuxième guerre mondiale est bien visible pour les classes d'âge entre 55 et 60 ans, mais celui qu'a provoqué la première guerre mondiale s'atténue. Si, en France, la part des moins de 20 ans s'élevait en 1990 à 26,5 %, elle n'est plus en 1999 que de 24,6 %. Seuls les moins de 20 ans en 1999 sont au nombre de 14,4 millions, soit un habitant sur quatre. En 1968, c'était le cas d'un habitant sur trois. Depuis cette date, la part des moins de 20 ans ne cesse de décroître. Avec 28 % de ses habitants de moins de 20 ans, le Nord-Pas-de-Calais reste de loin la région la plus jeune de France. Mais, au niveau départemental, le Val-d'Oise occupe ce rang devant la Seine-et-Marme, le Nord, l'Oise et la Seine-Saint-Denis. l'Ile-de-France n'a guère perdu sa part des moins de 20 ans grâce en partie aux banlieues où résident majoritairement les familles avec enfants. Au cœur de l'Ile-de-France, Paris reste le département où la part des moins de 20 ans est la plus faible (18,3 %).

LE TAUX DE CHÔMAGE EN 1999

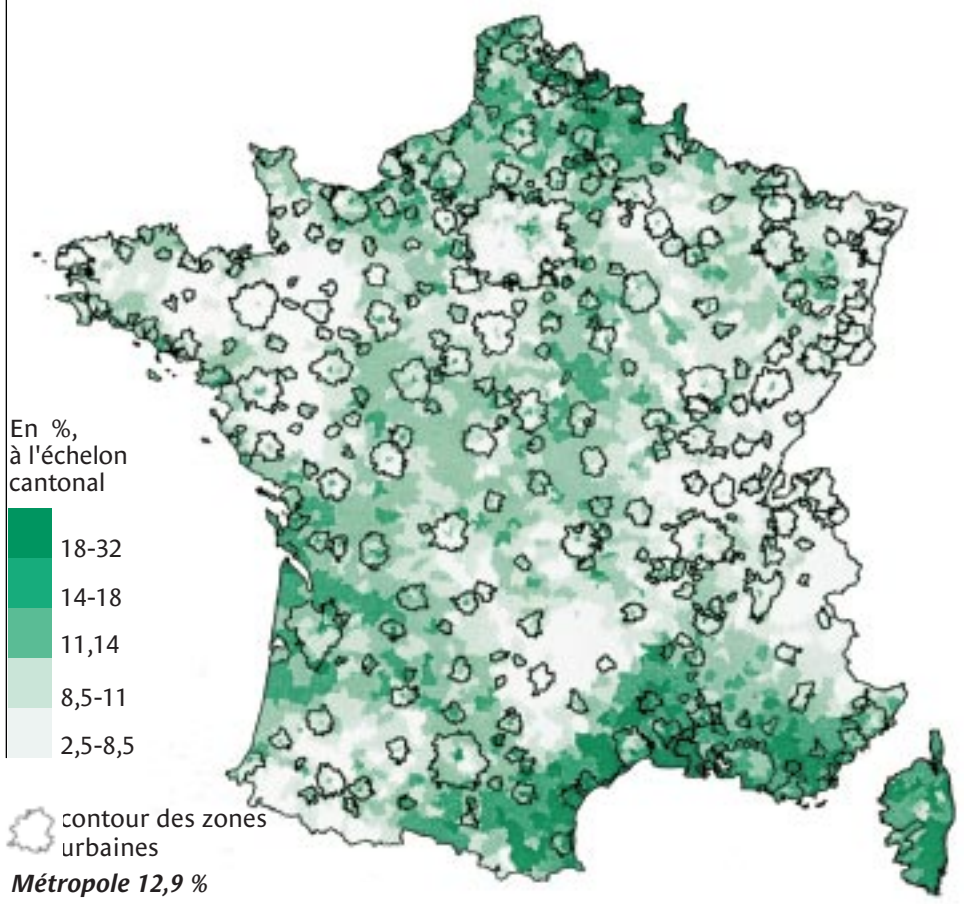

Métropole 12,9 %

(L'Insee précise que ce recensement mesure le chômage de façon plus extensive que ne le fait l'enquête emploi habituelle)

LES IMMIGRÉS DANS LA POPULATION TOTALE

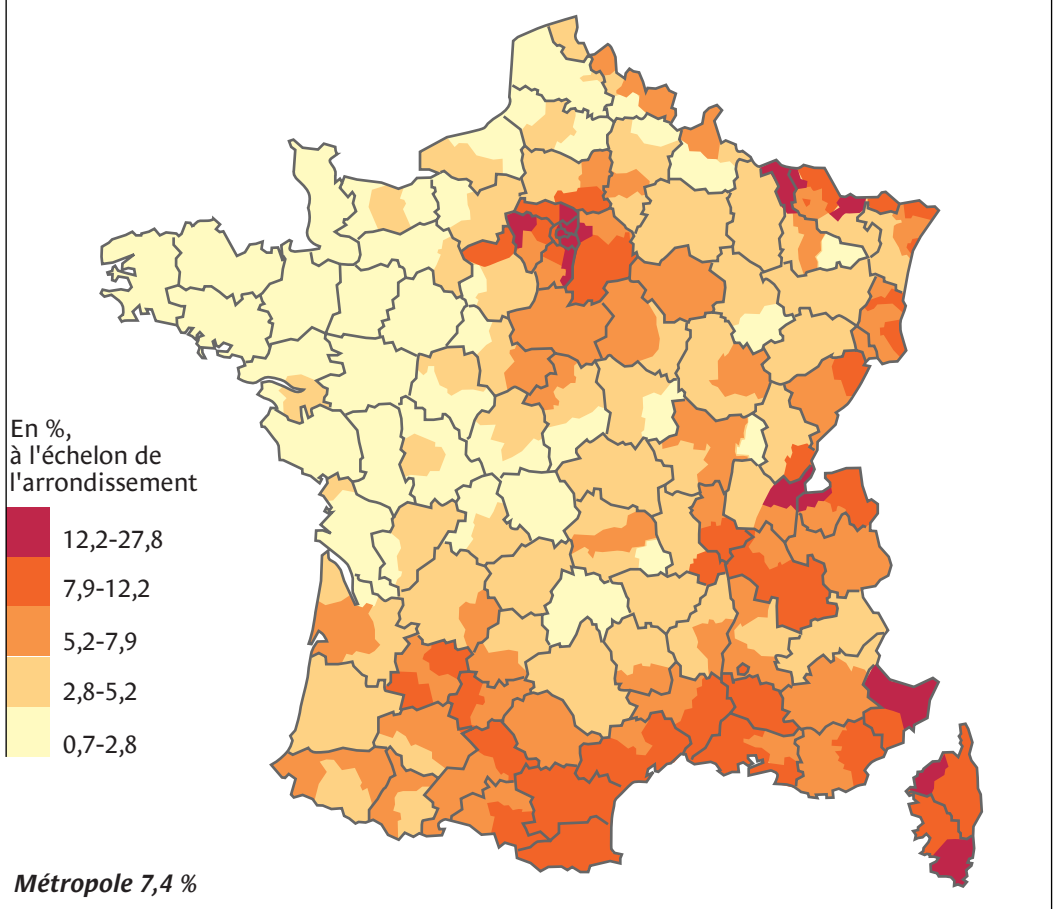

Métropole 7,4 %

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES DE 20-59 ANS EN 1990

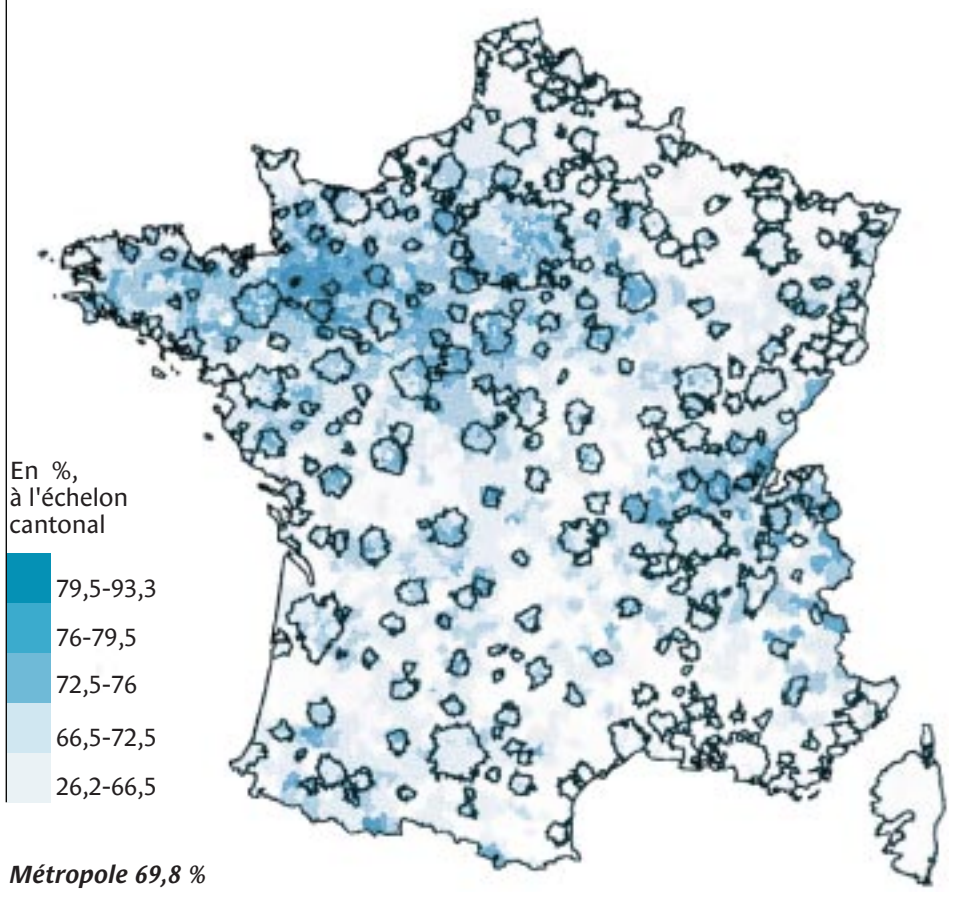

Métropole 69,8 %

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES DE 20-59 ANS EN 1999

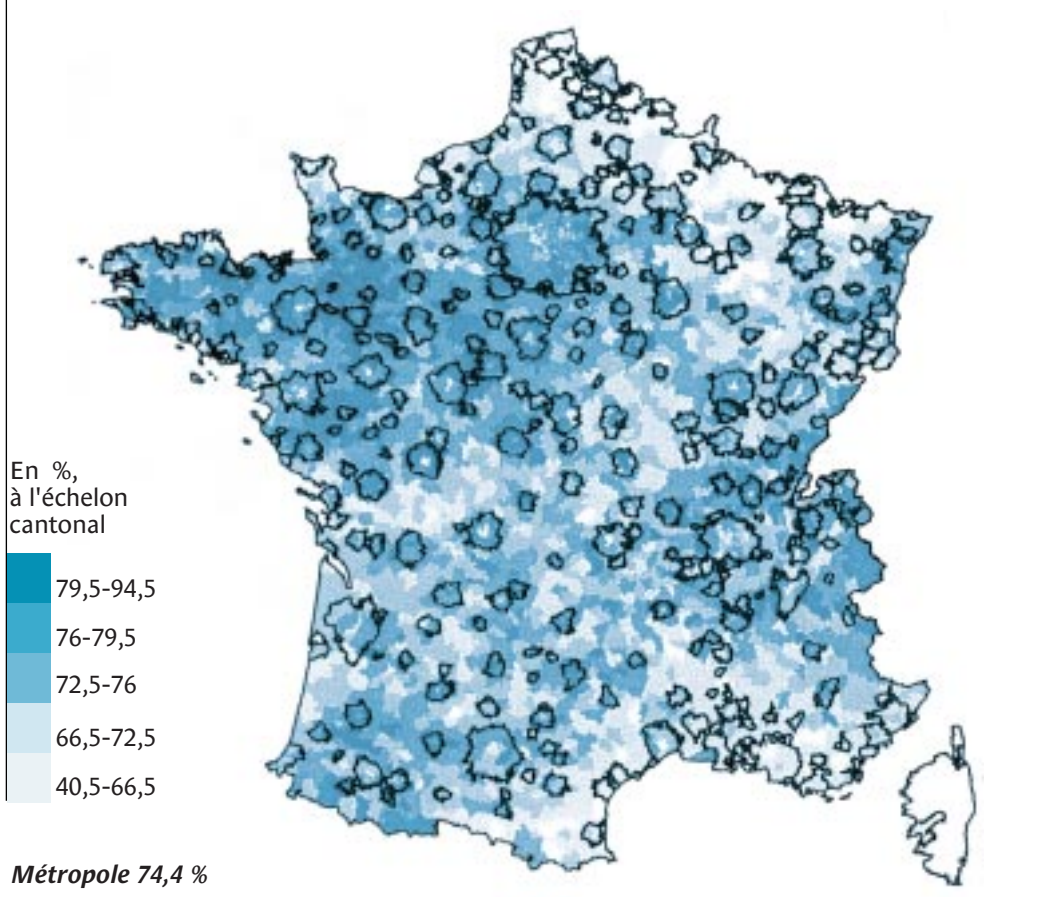

Métropole 74,4 %

La pyramide des âges se tasse

• FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 1999

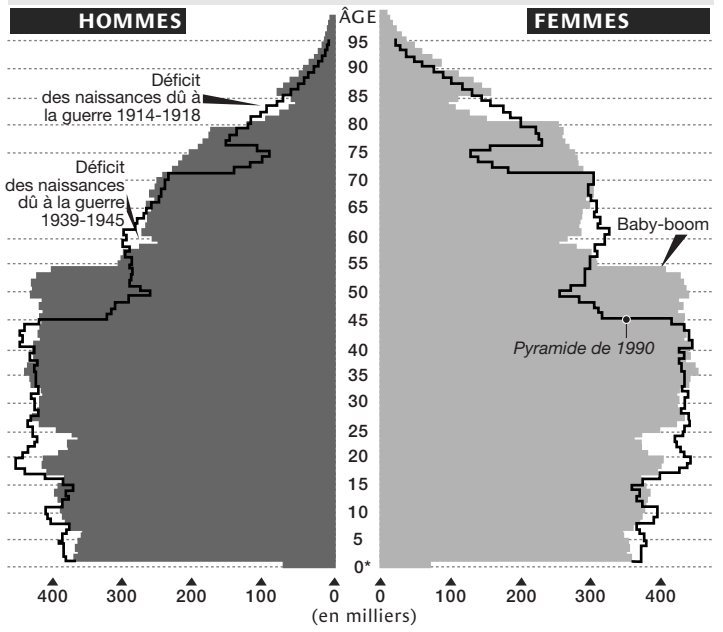

* le recensement ayant été effectué en mars, l'« âge 0 » est incomplet

Les jeunes actifs, âgés de 20 à 39 ans, étaient, en 1990, 17,1 millions, ils ne sont plus que 16,5 millions, soit 28,1 % de la population totale. Cette diminution s'explique par la baisse des naissances amorcée en 1974. Ces jeunes adultes vivent plutôt en zone urbaine, où ils représentent 29,3 % des habitants, contre 24,6 % en zone rurale. Plus la taille de l'agglomération augmente, plus ils sont nombreux, ainsi, 32 % des habitants de l'agglomération parisienne sont âgés de 20 à 39 ans.

Quant à la tranche d'âge des 40-59 ans, elle représente une part importante et croissante de la population française : 26 % de la population métropolitaine, contre 23,3 % en 1990 et 22,5 % en 1982. Cette progression est due à l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom.

L'activité féminine progresse

LE nombre d'actifs résidant en France a atteint, en 1999, son plus haut niveau, avec 26,5 millions, soit 1 actif pour 1,20 inactif. Cet effectif comprend un peu plus de 23 millions de personnes exerçant une activité professionnelle (actifs occupés), 3,4 millions de personnes se déclarant au chômage et cherchant un emploi, et 85 000 militaires du contingent. Si, entre 1990 et 1999, le nombre d'actifs progresse de 1,3 million, cette évolution est cependant moins forte que durant les précédentes périodes et confirme le ralentissement observé à la fin des années 80.

Le nombre d'hommes actifs, en particulier, ne varie pratiquement plus, tandis que celui des femmes actives continue sa progression (+ 1,1 million). Sur les neuf années écoulées, la population active a donc augmenté de 0,5 % par an (contre 0,8 % entre 1982 et 1990), l'emploi de 0,4 % (0,5 %) et le chômage de 2,2 % l'an (3,6 %). Cette période a aussi été marquée par un très fort recul du nombre de militaires du contingent, classés dans la population active (– 145 000), du fait de la suppression progressive du service national depuis 1997.

L'accroissement résulte de deux facteurs : la croissance de la population en âge de travailler (+ 126 000 par an) et les modifications des comportements vis-à-vis du marché du travail (+ 14 000 par an). L'impact de ce dernier facteur doit cependant être relativisé, car il résulte de deux mouvements qui se compensent presque : d'un côté, l'actvité diminue aux âges jeunes (– 60 000 par an avant 25 ans) et élevés (– 22 000 par an après 60 ans), de l'autre, l'activité féminine se développe aux âges intermédiaires avec, par an, 105 000 actives de 25 à 59 ans de plus.

Les résultats du recensement confirment la plupart des tendances de l'évolution des taux d'activité par âge au cours des trente dernières années, la progression persistante de l'activité féminine restant le fait majeur. Ainsi, les taux de 1999 dépassent ceux de 1990 pour les femmes, à chaque âge entre 26 et 58 ans. La hausse la plus importante concerne la génération née après guerre, avec + 12 points chez les 50-54 ans. Pour les hommes, en revanche, la tendance à la baisse du taux d'activité est enrayée, *(...)* passant de 82 % à 70 % . Cette stabilisation *(...)* est à relier aux efforts de régulation de l'accès à la préretraite, et pourrait aussi traduire les premiers effets de la réforme du régime général décidée en 1993.

Chez les jeunes, le niveau d'activité baisse, l'âge de l'entrée dans la vie active pouvant aller jusqu'à 28 ans chez les hommes et jusqu'à 25 ans chez les femmes. Pour la première fois en 1999, les personnes inscrites dans un établissement d'enseignement peuvent être isolées ; le taux de scolarité s'établit à 94,5 % pour les 15-19 ans et à 50 % pour la tranche d'âge des 20-24 ans. Chez ces derniers, 13 % déclarent aussi occuper un emploi.

Sur le territoire métropolitain, la population active compte 85 femmes pour 100 hommes contre 79 pour 100 en 1990. En 1999, 97 Parisiennes sont actives pour 100 Parisiens. Viennent ensuite les Hauts-de-Seine (94 femmes pour 100 hommes), le Val de Marne (93 pour 100), la Haute-Vienne (91 pour 100), les Alpes-Maritimes et la Gironde (90 pour 100). Dans ce domaine, la capitale est dépassée par 14 des 104 communes de plus de 50 000 habitants. Deux d'entre elles, Mérignac et Poitiers, comptent autant d'actives que d'actifs, situation inconnue dans les recensements précédents. A contrario, des villes comme Calais, Roubaix ou La Seyne-sur-Mer, Mulhouse et Belfort rejoignent le niveau moyen des communes rurales. C'est dans la moitié est du territoire, et surtout dans le nord-est et aux abords de la Mediterranée, que le taux d'activité des femmes est le plus en retrait. Au précédent recensement, l'écart du taux d'activité entre les hommes et les femmes *(...)* était de 22 points entre 30 et 40 ans. Au cours de la décennie 90, il s'est encore réduit pour atteindre 15 points dans la même tranche d'âge.

Globalement, l'emploi a progressé de 3 % par an, *(...)*, ce qui correspond à 75 000 créations annuelles nettes d'emploi contre 110 000 entre 1982 et 1990. L'emploi non salarié a continué de diminuer *(...)* pour s'établir à 2,8 millions *(...)*, ce mouvement pouvant s'expliquer en premier lieu par la salarisation de certains aides familiaux et également par le recul de l'emploi agricole. En progression régulière depuis 1975, le taux de salariat s'établit à 87,6 % contre 85,6 % en 1990. L'apprentissage, les contrats aidés (contrats emploi solidarité, stages, emplois-jeunes), qui représentent désormais 12,1 % de l'emploi total contre 7,7 % en 1990, ainsi que le travail en intérim, ont fortement progressé. Cette augmentation est particulièrement marquée sur les dernières années, en liaison avec la reprise de l'emploi. En neuf ans, le nombre d'intérimaires a augmenté de 83 % et celui des contrats à durée déterminée de 67 %.

La taille moyenne des ménages diminue

• NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE

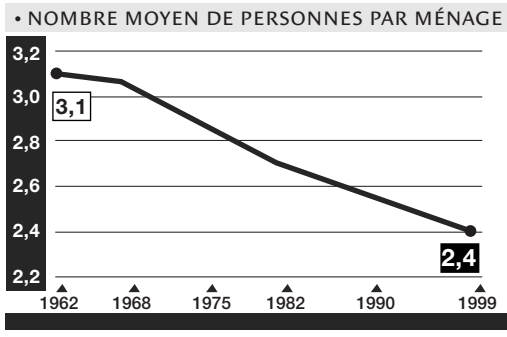

• EN ZONE RURALE : 2,57
• VILLES-CENTRES : 2,22
• PARIS : 1,87

Enfin, le nombre d'actifs étrangers recensés a légèrement diminué (– 2 %). Cela est dû à un double mouvement : le nombre des hommes actifs régresse tandis que celui des femmes actives augmente. La dissymétrie hommes-femmes au sein de *[cette]* population est toujours forte mais elle se réduit. Au final, le taux de chômage des étrangers est le double de celui des Français. Pour les ressortissants étrangers de pays non membres de l'Union européenne, il est trois fois plus élevé que pour ceux venant d'un pays membre.

La proportion d'immigrés dans la population reste stable

ON peut saisir a travers deux données distinctes la réalité de l'immigration : le nombre d'étrangers, qui mesure une réalité juridique mouvante (un étranger peut acquérir la nationalité française), et le nombre d'immigrés, qui reflète, lui, une population définie par une donnée objective : la naissance à l'étranger de personnes qui ne possédaient pas alors la nationalité française. Un grand nombre de ces immigrés est français à la date du recensement.

En mars 1999, 3 260 000 étrangers résidaient en France métropolitaine, soit 5,6 % de l'ensemble de la population. Entre 1990 et 1999, la population étrangère a diminué de 9 %. Cette baisse est plus sensible pour les hommes (12,6 %) que pour les femmes (5,6 %). Entre 1990 et 1999, le nombre d'étrangers nés hors de France a baissé de 110 000. Les acquisitions de nationalité française et la mortalité ont contribué à réduire l'effectif de cette population d'environ 740 000 (550 000 acquisitions de nationalité française et 190 000 décès). 630 000 étrangers nés hors de France de plus qu'il n'en est parti. Quant aux immigrés, ils étaient 4 310 000 à résider en France métropolitaine en mars 1999, soit 7,4 % de la population, proportion constante depuis 1975. Entre 1990 et 1999, le nombre d'immigrés a augmenté de 145 000 (+ 3,4 %), au même rythme que l'ensemble de la population. En 1999, les immigrés de nationalité française sont 1,56 million. Leur nombre a augmenté de 250 000 (+ 19 %) depuis 1990. En revanche, celui des immigrés étrangers a baissé de 105 000 (– 4 %) et atteint 2,75 millions. Plus d'un immigré sur trois (36 %) est français.

Entre 1990 et 1999, les origines géographiques se sont diversifiées. En 1999, les immigrés originaires d'un pays de l'Union européenne sont 1,6 million, soit 9,3 % de moins qu'en 1990. Cette diminution est le fait des populations traditionnellement les plus nombreuses, issues des vagues d'immigration anciennes (Espagnols, Italiens, Portugais). Au contraire, le nombre d'immigrés originaires d'un autre pays de l'Union européenne est en augmentation. La part des immigrés venus de l'ensemble de l'Europe est en constante baisse (57 % en 1975, 49 % en 1990, 45 % en 1999). Les immigrés natifs du Maghreb sont 1,3 million, soit 6 % de plus qu'en 1990. Cette augmentation est due pour trois quarts aux originaires du Maroc.

Les personnes venant du reste du monde augmentent en nombre et en proportion au sein de la population immigrée. En 1999, elles sont 1,11 million ; elles n'étaient que 850 000 en 1990. Leur part, qui était de 15 % en 1982, est passée à 20 % en 1990 et à 25 % en 1999. Elles sont nées en Turquie (16 %), dans d'autres pays d'Asie (35 %) et d'Afrique subsaharienne (37 %). Le nombre des immigrés natifs d'un pays d'Afrique subsaharienne est de 400 000, soit une augmentation de 43 % par rapport à 1990. Parmi les immigrés du reste du monde, les originaires de Turquie sont les seuls à représenter plus de 2 % de la population immigrée résidant en France métropolitaine.

Une grande partie (37 %) de la population immigrée réside en Ile-de-France, chiffre en légère augmentation depuis le dernier recensement. Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les deux autres régions qui accueillent le plus d'immigrés (11 % et 10 %). Entre 1990 et 1999, la proportion d'immigrés dans la population a augmenté en Ile-de-France et en Alsace, atteignant 14,7 % et 8,6 %. En revanche, elle a diminué dans quatre régions, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. A Paris, plus d'1 habitant sur 6 est immigré, plus d'1 sur 5 en Seine-Saint-Denis.

L'augmentation de la population immigrée est entièrement le fait des femmes (+ 7,2 %). La féminisation avait débuté au milieu des années 70, avec le développement des mesures facilitant le regroupement familial. L'effectif masculin reste stable. L'équilibre hommes-femmes est désormais atteint alors que la population immigrée avait toujours été majoritairement masculine.

La structure par âge de la population immigrée diffère de celle de l'ensemble de la population. Les jeunes sont peu nombreux, puisque, par définition, les immigrés ne naissent pas en France. Les moins de 20 ans représentent le quart de l'ensemble de la population et 8 % seulement de la population immigrée. La moitié des immigrés ont entre 30 et 55 ans, contre un tiers de l'ensemble des résidents. Un quart de la population immigrée a plus de 60 ans. Cette proportion n'est que d'un cinquième dans l'ensemble de la population.

Entre 1990 et 1999, la population immigrée a nettement vieilli. Le nombre des moins de 20 ans a beaucoup diminué (22 %). La part des personnes âgées de 40 ans ou plus augmente plus que les autres (+ 15 %). Cette augmentation est nette pour les hommes immigrés âgés de 60 ans ou plus (+ 17 %), issus de l'immigration de main-d'œuvre des années 50 et 60.

Les ménages sont mieux logés

EN France métropolitaine, le nombre de logement augmente plus rapidement que la population. Entre 1990 et 1999, le nombre de résidences principales a crû de 9,4 %, et la population, de 3,4 %. Le nombre moyen de personnes par logement continue donc de baisser : il est désormais de 2,4 (contre 2,6 en 1990 et 3,1 en 1962). En mars 1999, 28,7 millions de logements ont été recensés en métropole. Parmi ces logements, 83 % sont des résidences principales.

La taille moyenne des ménages tend à diminuer. Près d'un ménage sur trois se compose d'une seule personne (12 % de la population). Il n'y en avait qu'un sur cinq en 1962. La taille des ménages est plus importante en zone rurale (2,57 personnes) qu'en zone urbaine. Cette taille diminue lorsque celle de l'agglomération s'élève jusqu'à 200 000 habitants. Mais au-delà, et en particulier dans l'agglomération parisienne (1,87 personnes), elle est légèrement plus élevée.

Les résidences principales sont plus vastes. L'augmentation du nombre de résidences principales entre 1990 et 1999 est comparable à celle de la période 1982-1990. Mais les logements sont un peu plus grands et comme, en parallèle, la taille des ménages diminue, chacun dispose de plus de place. Le nombre moyen de pièces par résidence principale est maintenant de 3,86 (contre 3,08 en 1962). Les logements sont plus grands en zone rurale (4,48 pièces en moyenne) alors que plus l'agglomération est importante, plus leur taille est réduite. C'est dans l'agglomération parisienne qu'ils sont les plus petits (3,18 pièces en moyenne).

La proportion de propriétaires reste stable : après avoir augmenté rapidement pendant une trentaine d'années, la proportion de ménages propriétaires de leur logement s'est stabilisée à 54,7 % en 1999, après 54,4 % en 1990.

L'habitat individuel ne progresse pas : en mars 1999, 56 % des résidences principales sont des maisons individuelles (ou des fermes). L'habitat individuel n'a presque pas progressé dans les années 90, après une forte augmentation entre 1982 et 1990. Cet habitat est important dans les départements sans grandes agglomérations de la moitié ouest et du nord de la France.

Le confort des résidences principales progresse : en mars 1999, plus de 4 logements occupés sur 5 sont équipés d'installations sanitaires, de W.-C. intérieurs et du chauffage central. Ce ratio n'était que de 3 sur 4 en 1990, et inférieur à 1 sur 2 en 1975. Le confort est le plus répandu en Ile-de-France et dans les métropoles régionales en expansion. Les résidences principales sans installation sanitaire ni W.-C. sont en grande majorité des petits logements anciens, occupés par des ménages âgés ruraux ou par des étrangers.

Quatre ménages sur 5 ont au moins une voiture : c'est quatre fois plus que dans les années 50. En outre, 30 % des ménages ont deux voitures ou plus (contre 16,7 % en 1982). En zone rurale, seulement 12,2 % des ménages n'ont pas de voiture. Ce taux de non-équipement augmente avec la taille de l'agglomération pour atteindre 33 % dans l'agglomération de Paris. Par ailleurs, 1 personne seule sur 2 n'a pas de voiture.

La carte des résidences secondaires a peu varié : plus de 2,9 millions de logements sont des résidences secondaires. Leur nombre a peu augmenté depuis 1990 (+ 93 000). Le département où la part des résidences secondaires est la plus élevée est toujours les Hautes-Alpes (45,5 % du parc), devant la Savoie (38 %) et la Corse-du-Sud (36 %). En nombre de résidences secondaires, la croissance la plus forte est enregistrée en Vendée, les Pyrénées-Orientales et la Charente-Maritime.

Des logements vacants moins nombreux mais plus grands : la part des logements vacants a très légèrement diminué, de 7,2 % en 1990 à 6,9 % en 1999. Mais leur taille a augmenté durant la même période, de 2,99 pièces par logement à 3,22. Comme en 1990, plus le logement est petit, plus le taux de vacants est élevé.

La France dans la moyenne de l'Union européenne

• LA POPULATION, **PAR CLASSES D'ÂGE, EN EUROPE** En %

	Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 99 ans	60 ans et plus
ALLEMAGNE	21,4	29,6	26,7	22,3
AUTRICHE	23,0	31,0	26,2	19,8
BELGIQUE	23,7	28,7	25,8	21,8
DANEMARK	23,6	29,3	27,5	19,6
ESPAGNE	22,2	32,4	23,9	21,5
FINLANDE	24,8	26,8	28,9	19,5
FRANCE	**24,6**	**28,1**	**26,0**	**21,3**
GRÈCE	22,3	29,8	25,0	22,9
IRLANDE	31,4	30,3	23,2	15,1
ITALIE	20,0	30,5	26,0	23,5
LUXEMBOURG	24,3	30,4	26,3	19,0
PAYS-BAS	24,4	30,5	27,1	18,0
PORTUGAL	23,9	31,1	24,5	20,5
ROYAUME-UNI	25,4	29,1	25,1	20,4
SUÈDE	24,3	26,8	26,8	22,1
UNION EUROPÉENNE	23,1	29,8	25,7	21,4

Sources : Recensement de la population, Insee, Eurostat

Les jeunes quittent les départements d'outre-mer

DANS les départements d'outre-mer (DOM) la population a beaucoup vieilli en quarante ans. En 1961, plus de la moitié de la population avait moins de 20 ans, aujourd'hui un tiers seulement est dans ce cas. La baisse de la natalité est un facteur déterminant de cette évolution. L'exode massif des jeunes en est un autre. Cependant, la population des DOM est toujours relativement jeune par rapport à la métropole. A peine un quart des métropolitains ont moins de 20 ans.

Au 8 mars 1999, la population des quatre départements d'outremer [Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion] s'élevait à 1 666 500 habitants. Elle a augmenté de plus de 200 000 personnes depuis 1990, soit une croissance annuelle moyenne de 1,5 %. Ce rythme est quatre fois supérieur à celui de la métropole. Cependant il baisse d'un demi-point par rapport à celui de la période comprise entre les deux recensements précédents (1982 à 1990).

Pendant près d'un demi-siècle, le traditionnel mouvement migratoire des DOM a été caractérisé par une forte émigration vers la métropole. Remis en cause dans les années 80, le solde des mouvements migratoires pour l'ensemble des DOM tend vers l'équilibre. Ce solde (entrées-sorties) est de + 7 000 personnes entre 1990 et 1999, alors qu'il était de + 50 000 entre 1982 et 1990. Malgré l'éloignement des DOM, la mobilité reste importante puisqu'une personne sur 9 vivant dans un DOM en 1990 n'y vit plus en 1999. *(...)* L'émigration des jeunes adultes explique que la part des 20-40 ans diminue entre 1990 et 1999. Les plus de 60 ans représentent désormais 12,2 % de la population totale des DOM, ce qui reste cependant très en deçà des 21,3 % de la métropole. *(...)*

Aux Antilles, l'émigration l'emporte sur l'immigration. D'autre part, l'indice conjoncturel de fécondité continue de baisser (1,9 enfant par femme en 1997). De ce fait, les naissances diminuent. Les jeunes étant toujours les plus nombreux à émigrer, la tranche d'âge des 20 à 25 ans se trouve réduite de façon spectaculaire.

La Guyane a une évolution atypique par rapport aux trois autres DOM, car c'est traditionnellement une terre d'accueil. Des vagues d'immigration se succèdent régulièrement *(...)*. La natalité reste forte *(...)*. Elle permet à la Guyane de rester le département le plus jeune de France. *(...)*

La part de la population étrangère dans les DOM est restée stable entre 1990 et 1999 (4,5 % de la population totale). *(...)* C'est en Guyane que la part des étrangers est la plus importante (30 %), mais elle est restée stable depuis 1990. *(...)* La Guadeloupe est l'autre DOM qui accueille le plus d'étrangers. Ceux-ci ne représentent cependant pas plus de 5 % de la population totale des îles guadeloupéennes, et leur part diminue depuis 1990 (6,5 %) *(...)*.

★ Les documents du recensement, à l'exception des cartes et des graphiques, pourront être consultés à partir de la fin novembre sur le site www.insee.fr.

Recensement et « narcissisme des petites différences » *par Hervé Le Bras*

LE recensement constitue un formidable instrument de la citoyenneté. A intervalles plus ou moins réguliers, il donne un bilan humain de la maison France, permettant aux citoyens de vérifier l'état de leur pays, trop étendu et trop peuplé pour qu'ils puissent se fonder sur des impressions personnelles ou des discours partisans. L'Insee avait rapidement publié les comptes globaux de population par communes du recensement de 1999. Il vient de sortir les premières ventilations par âge, sexe, activité et nationalité.

La grande surprise vient de la nette diminution du nombre d'étrangers présents en France : 3 260 000 contre 3 600 000 lors du recensement de 1990, soit 9 % de moins. Dans le même temps, le nombre des Français s'est accru de 4 %, passant de 53 à 55 millions. Il en résulte une diminution sensible de la proportion d'étrangers en France, qui descend de 6,4 % à 5,6 %. Il faut remonter à 1968 pour retrouver un niveau aussi faible de présence étrangère.

Le premier réflexe est d'expliquer la baisse par les naturalisations, particulièrement celles d'étrangers nés à l'étranger. Pour ces derniers, qui représentent 2 750 000 personnes, soit 4,7 % de la population, l'Insee donne le bilan suivant de 1990 à 1999 : 630 000 entrées (70 000 par an), 550 000 naturalisations (60 000 par an) et 190 000 décès (20 000 par an). Or, quand on estime les entrées à l'aide des comptes annuels produits par la direction de la population et des migrations, on trouve un volume d'entrées plus élevé, à peu près 850 000 entrées cumulées de 1990 à 1999. Deux cent vingt mille immigrés sont donc repartis, soit un sur quatre, ce que le dispositif statistique français ne permet de saisir qu'au moment du recensement. Autrement dit, les chiffres officiels de l'immigration déjà faibles étaient cependant gonflés, car ils ne tenaient pas compte des départs d'immigrés.

A bien y réfléchir, de tels départs sont compréhensibles en période de crise. La situation actuelle répète en partie celle des années 30. Entre 1931 et 1936, le nombre des étrangers a en effet diminué de 440 000 personnes, passant de 2 890 000 à 2 450 000 pour une population totale de 41,5 millions, soit une diminution de 15 %, la proportion d'étrangers passant de 7 % à 6 % de la population totale (des pourcentages plus élevés que maintenant, d'ailleurs). Le remarquable travail de l'historien Ralph Schor a décrit les conditions souvent odieuses du renvoi des immigrés dans les années 30. La plus grande stabilité qu'on observe à l'heure actuelle est peut-être due à un progrès de notre civilité, même s'il reste fort à faire.

Il existe une autre raison à cette stabilité. Les étrangers des années 30 étaient arrivés assez récemment, à partir de 1922, tandis que les étrangers actuels séjournent en France depuis beaucoup plus longtemps. Un comptage de l'Insee indique que 510 000 d'entre eux sont nés en France et que 2 110 000 étaient déjà présents en 1990. Plus de 80 % des étrangers en France sont donc soit nés, soit résidents dans le pays depuis plus de dix ans. Seuls 638 000 étrangers déclarent être entrés en France après 1990, soit il y a moins de dix ans (ce qui correspond bien aux 630 000 entrées notées plus haut et montre la cohérence des résultats de l'Insee).

Si la France avait la même législation que les Etats-Unis, les 510 000 étrangers nés en France seraient français, et si c'était la législation des pays d'Amérique latine, les résidents depuis plus de dix ans auraient acquis la nationalité du pays d'accueil. On ne compterait alors que 638 000 étrangers en France (1 % de la population).

L'Insee – et ce sera notre seule critique, minime – procède à l'inverse de ce raisonnement, dénaturalisant au lieu de naturaliser si l'on peut dire rapidement. L'institut utilise en effet une catégorie d'« immigré » à côté de celle d'« étranger ». Ce n'est pas l'immigré tel que le définit le dictionnaire Robert ou les manuels de démographie, mais l'étranger né à l'étranger, ce qui ne tient pas compte des naturalisations.

Bien sûr, l'Insee n'a aucunement en vue de recréer la commission Alibert, qui dénaturalisa 15 154 Français en 1940, mais, malgré tout, dans cet « immigré » flotte une idée de Français un peu moins français que les autres, les « *Français de naissance nés en France* », qu'heureusement il évite de qualifier « *de souche* ».

L'Insee utilise une catégorie d'immigré à côté de celle d'étranger. Ce n'est pas l'immigré tel que le définit le dictionnaire Robert mais l'étranger né à l'étranger, ce qui ne tient pas compte des naturalisations

Ce mélange de catégorie politique et démographique n'est pas très heureux et l'on en voit mal l'usage dans l'appareil d'Etat. Ainsi, le harki et sa famille entrés en France en 1962 sont français nés en France (l'Algérie avait un statut départemental), tandis qu'une famille marocaine identique, entrée la même année, est étrangère née à l'étranger. Il faut, je crois, renoncer à l'espoir de gommer notre passé colonial par des catégories statistiques. D'ailleurs, dans ses tableaux statistiques de l'immigration, l'Insee revient à une ventilation simple des caractéristiques socio-démographiques selon soit la nationalité, soit le lieu de naissance.

En calculant quelques pourcentages, on peut mettre en évidence à nouveau le caractère ancien de l'immigration en France. La proportion de personnes nées à l'étranger est en effet nettement plus importante pour les personnes âgées de plus de soixante ans (11,5 %) que pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans (6,7 %). On met ainsi le doigt sur l'un des plus graves problèmes que l'immigration posera dans les prochaines années : la retraite des immigrés. Ayant souvent occupé des emplois faiblement rémunérés et disposant d'un réseau social plus étroit que les autres, ils risquent de basculer, nombreux, dans la pauvreté au cours des prochaines années.

C'est aussi l'indication que les problèmes et les caractéristiques des Français et des étrangers ou des Français et des immigrés se ressemblent par de nombreux aspects. L'Insee le note pour la distribution par âge des étrangers, qui se rapproche de la distribution nationale, pour la proportion des deux sexes, qui devient voisine, pour l'activité des femmes, dont le recensement, après les enquêtes emploi annuelles, souligne l'impressionnante progression, même durant la crise.

Est-ce à dire que les manifestations de xénophobie, fréquentes durant ces dernières années, s'atténueront avec la diminution du nombre et de la proportion d'étrangers et l'homogénéisation de leurs conditions de vie ? Ce n'est pas sûr. Avec 15 000 juifs, la Pologne continue à être secouée par l'antisémitisme, comme au temps où quatre millions de juifs y vivaient. La perception des étrangers et l'attitude vis-à-vis d'eux ne sont pas un acte réflexe de type pavlovien face à une différence, mais un comportement soigneusement construit. Quand il a abordé la question des peuples voisins et semblables qui s'entre-tuaient, Freud a parlé de « *narcissisme des petites différences* », indiquant à quel point la xénophobie relevait de la qualité et non de la quantité.

Hervé Le Bras *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED).*

Une opération statistique d'une grande précision

par Patrick Festy

ACCOUCHEMENT difficile pour le recensement de 1999. Le précédent datait de 1990. Le suivant aurait dû être organisé dès 1997, mais c'est une entreprise tellement lourde et coûteuse que le rendez-vous avec la population a dû être reporté de deux ans. En 1999, le travail sur le terrain a été plus difficile que prévu. Les agents recenseurs recrutés par les mairies et formés par l'Insee ont eu du mal à convaincre les gens d'ouvrir leur porte et de remplir les bulletins. Il a fallu prolonger cette phase pour que le travail soit fait aussi complètement que possible. Le personnel de base, payé au bulletin, a déclenché des mouvements revendicatifs, avant qu'un financement complémentaire ne soit dégagé. Avec un peu de retard, la machine statistique a pu se mettre en marche. Mais les résultats ont déçu les attentes. On avait estimé que la population de la France métropolitaine atteindrait les 59 millions à la date du recensement, en mars 1999, mais le recensement en a enregistré 500 000 de moins. Les patientes vérifications locales n'y ont rien changé. Elles ont seulement provoqué un délai supplémentaire dans la publication des résultats.

Le jeu en valait-il la chandelle ? L'Etat a-t-il eu raison d'investir plus de 1 milliard de francs dans l'opération, en plus de la contribution des communes et des millions d'heures du personnel de l'Insee ? Oui, trois fois oui. Parce que la statistique de la population est un instrument important de gestion des sociétés contemporaines. Parce qu'en France le recensement est le meilleur moyen d'atteindre cette connaissance. Parce que cet instrument n'est pas seulement meilleur que les autres, il est aussi d'une remarquable précision.

L'utilité du recensement est surtout perceptible à un niveau décentralisé. La généralisation des recensements dans le monde depuis 1970 témoigne de l'universalité de ce besoin. A l'échelon national, le recensement peut plus facilement être suppléé par des opérations plus légères, comme des enquêtes par sondage. Mais celles-ci ne sont précises et fiables que si elles s'appuient sur une base solide qui permet de les présumer représentatives. Or cette référence se trouve le plus souvent dans le dernier recensement, qui retrouve ainsi, au niveau national, la fonction de « juge de paix » qui est la sienne dans les communes.

Indispensable, le décompte local ne peut guère être conduit par d'autres moyens que le recensement. Il existe bien des fichiers administratifs où sont enregistrées des fractions importantes de la population, voire l'ensemble de celle-ci, depuis l'instauration récente d'un fichier associé à l'assurance-maladie. Mais ces instruments souffrent tous du même mal : ils enregistrent difficilement les déménagements des habitants. Qui n'a pas continué à recevoir quelque temps à son ancienne adresse ses imprimés de déclaration de revenu ? Qui n'a pas continué d'aller voter dans son ancienne commune de résidence ? L'Etat a toujours refusé de rendre obligatoire la déclaration de résidence et de changement de résidence, qui est indispensable à l'établissement d'un registre de population. Ces registres ne sont pourtant pas des monstres. Ils existent dans tous les pays nordiques et dans une majorité des autres pays européens, même si leur qualité est inégale.

Le recensement français est un instrument d'une remarquable précision. Un contrôle méticuleux en 1990 avait montré que seulement 1,8 % de la population avait été omis du recensement et que 0,7 % avait été comptabilisé deux fois. Sur la masse de la population française, ces pourcentages correspondent à des effectifs importants, mais quelle autre grandeur statistique d'importance pour la société française peut-on prétendre connaître à 1,8 % près ? Le patrimoine industriel ? Le produit national brut ? Le nombre de chômeurs ? Une imprécision n'excédant pas 10 % serait une performance appréciée dans tous ces domaines.

Certes, au sein de la population recensée, tous les groupes ne sont pas connus avec la même précision. Par exemple, en 1990, 3,6 % des étrangers ont été omis, et même 4,6 % des étrangers venus du Maghreb. Mais ceci permet d'affirmer que le nombre d'étrangers en France (en situation régulière ou irrégulière) était de 3,8 millions, dont 3,7 millions recensés, et le nombre d'Algériens, Marocains et Tunisiens de 1,6 million. Le contrôle donne au recensement une crédibilité qui évite de dangereux fantasmes nourris par l'ignorance ou le doute.

Le recensement s'appuie donc sur une large acceptation par l'ensemble de la population française. Sa réussite n'est pas partagée par tous les pays industriels. Le recensement prévu en RFA en 1983 a dû être reporté longtemps, au nom du respect de la vie privée. Celui des Pays-Bas a même été supprimé au profit de statistiques tirées du registre de la population et d'enquêtes par sondage. Aux Etats-Unis, la question des omissions est politiquement sensible car les quartiers dont la population est la plus fortement sous-estimée souffrent d'une sous-représentation politique et votent majoritairement en faveur des démocrates. Pour avoir voulu introduire une procédure spéciale d'évaluation des populations de ces quartiers, la directrice du Bureau du recensement est entrée en conflit avec le Congrès, à majorité républicaine, et a dû démissionner.

Une défiance de la population française à l'égard du recensement est-elle à l'origine des difficultés rencontrées par l'Insee en 1999, dont témoigne en dernière analyse la sous-estimation de 500 000 personnes qui semble avoir grevé le recensement ? Faut-il mettre en doute les résultats ? Faut-il abandonner le recensement ?

L'écart de 500 000 personnes entre les attentes et la réalité résulte, pour partie, d'une amélioration du recensement plutôt que d'une dégradation. Une proportion importante des personnes qui avaient été comptabilisées deux fois en 1990 étaient des étudiants recensés à tort chez leurs parents et dans la ville de leurs études. Une procédure plus rigoureuse a évité ces erreurs en 1999. La détérioration de la qualité du recensement peut donc sans doute être ramenée à un surcroît d'omissions de l'ordre de 300 000. C'est, une fois encore, un volume impressionnant, mais c'est seulement 0,2 % de la population, soit un taux d'omission qui est passé sans doute de 1,8 % en 1990 à 2 % en 1999. Malgré ces difficultés, le recensement reste une opération statistique d'une grande précision.

Tout ne va certes pas pour le mieux. Depuis quarante ans, il est sans cesse plus difficile de maintenir la qualité du recensement. De 1962 à 1990, le pari avait été gagné. En 1999, l'Insee a sans doute sous-estimé l'aggravation des difficultés et s'est donné un peu tard les moyens d'y faire face. Mais l'exemple américain prouve qu'un renversement de tendance est toujours possible : après l'échec de sa directrice, le Bureau du recensement a réagi en accentuant son effort de collecte par les méthodes traditionnelles. Les premières indications sont prometteuses : on craignait une détérioration en 2000 et on a enregistré une amélioration. Il y a donc un bel avenir pour le recensement. Toute autre méthode de décompte (registre ou autre) ne serait acceptable que si elle reposait sur une adhésion aussi massive de la population.

Patrick Festy *est directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED).*

Pas de réforme hâtive !

EST-IL besoin de démontrer l'utilité des recensements ? Non seulement ils fournissent à l'administration, aux aménageurs, aux économistes, aux géographes, aux démographes, etc., les données de base sans lesquelles le bateau France serait piloté à l'aveuglette, mais ils servent aussi à déterminer la population légale des communes et des départements, pour l'application de nombreux textes législatifs, fiscaux ou réglementaires.

Après le recensement de 1990, une opération de contrôle a abouti à la conclusion que 961 000 personnes avaient été omises et 380 000 comptées deux fois. Les premiers résultats du recensement de 1999 ont fait apparaître un écart de 500 000 avec les calculs prévisionnels de l'Insee.

D'où la proposition de cet institut de réformer radicalement le recensement, ou plus exactement de le remplacer par une opération tournante qui permettrait de rendre annuelles la collecte, les dépenses et la publication des résultats.

Les travaux du Conseil national de l'information statistique (CNIS) ont souligné les attentes d'une information fraîche aux échelles régionale et locale. Quel que soit l'apport possible de sources statistiques diverses, il faudra néanmoins les compléter par une collecte systématique de type recensement. Par ailleurs, l'Insee s'est fixé pour objectif de proposer une solution à coût constant, même si l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'un effort supplémentaire pour améliorer la qualité des informations obtenues.

Le dispositif proposé par l'Insee se fixe comme objectifs d'accroître la fraîcheur des données, de diffuser le maximum de résultats disponibles à des échelles géographiques adaptées aux besoins, de moderniser la procédure par des techniques nouvelles dans le strict respect de la confidentialité et sans interconnexion de fichiers.

La méthode consiste en : un dénombrement exhaustif tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants ; un sondage annuel portant sur 8 % des logements (donc 40 % en cinq ans) dans les communes de plus de 10 000 habitants. Les données auxiliaires (fichier de la taxe d'habitation, registres d'assurance-maladie) permettraient de préparer la collecte et de faciliter l'extrapolation des données des sondages.

Ce projet de l'Insee paraît audacieux et innovateur. Une solution est d'autant plus difficile que la France, à la différence de la plupart des pays européens, ne dispose pas d'un registre de population. Aucun autre pays – les solutions adoptées à l'étranger sont très diverses – n'a encore envisagé un dispositif similaire.

Mais le dispositif proposé par l'Insee ne présente pas que des avantages. Le passage d'une collecte exhaustive, opérée simultanément auprès de l'ensemble des Français, à une opération par sondage et continue change complètement la nature de l'opération. Or aucune enquête ne parvient à un taux de réponse de 100 %. Le recensement classique non plus, mais il s'en approche d'aussi près que possible (98 % selon l'enquête de contrôle de 1990). Le taux de réponse aux enquêtes, y compris celles réalisées par l'Insee, se situe habituellement vers 85-90 % au mieux. L'enquête emploi est une exception, mais celle-ci repose sur un plan de sondage aréolaire (tous les ménages d'une aire géographique sont interrogés en même temps). De plus, la qualité de chaque enquête peut être évaluée grâce aux cadrages effectués sur la base du recensement (on peut constater par exemple qu'il manque souvent dans les enquêtes beaucoup de jeunes de 20 à 25 ans), alors que le recensement rénové ne pourra faire l'objet d'aucun contrôle de ce type.

Par ailleurs, le double système de collecte instauré en fonction de la taille des communes, combiné au double niveau de sondage et au décalage des dates de collecte, rendra très difficile et parfois impossible la construction d'indicateurs statistiques transcommunaux ou à un niveau géographique fin, ainsi que certaines études de la mobilité. Or les responsables politiques comme les chercheurs savent que c'est par une observation fine des comportements locaux qu'on peut espérer comprendre un certain nombre de transformations sociales en cours.

Même si des réponses techniques, mobilisant les méthodes statistiques performantes, permettent de répondre aux objections précédentes, la méthode risque de ne pas être comprise par l'opinion. Il ne sera pas facile de lui expliquer qu'un résultat obtenu par sondage et à des dates différentes peut être au moins aussi fiable que celui obtenu par une opération exhaustive et simultanée. Bref, le nouveau recensement souffrira d'un manque de lisibilité. On peut même craindre que cette situation ne conduise certains usagers, et en premier lieu les élus locaux, à contester les résultats. De tels mouvements pourraient prendre de l'ampleur, conduisant alors à une réaction de rejet (il y a des précédents à l'étranger).

De plus, il subsiste des incertitudes techniques qui grèvent la fiabilité de la rénovation si elle est appliquée très vite. Quand le répertoire d'immeubles localisés, dont la qualité commande celle des sondages envisagés, sera-t-il fiable ? La même question se pose pour les registres d'assurance-maladie, qui devraient devenir à terme exhaustifs avec la couverture maladie universelle, mais qui ne le sont pas encore.

Interrogations et incertitudes font regretter que le projet ait été préparé dans le plus grand secret à l'Insee

Ces interrogations et ces incertitudes font regretter que ce projet ait été préparé dans le plus grand secret à l'Insee et présenté au CNIS, aux chercheurs et aux administrateurs concernés comme le seul projet possible de rénovation. Le CNIS a organisé en 1999 une assez large et intéressante concertation sur le projet, mais seules les modalités d'application et le contenu des questionnaires pouvaient être discutés. Pourquoi l'Insee n'a-t-il pas consulté avant de décider ? Pourquoi n'a-t-il jamais voulu envisager d'autres options ? Le recensement est-il sa seule propriété pour qu'il puisse décider unilatéralement de le supprimer et de s'engager dans une opération sans retour et sans garantie de succès ?

Il est encore temps. Un vaste débat public, portant sur toutes les options possibles, est nécessaire. Il concerne tous les citoyens. Dans tous les cas, une solution totalement nouvelle nécessitera une expérimentation à grande échelle pendant plusieurs années et non quelques tests sur quelques communes, effectués à la va-vite. A procéder dans la précipitation comme le souhaite l'Insee (un avant-projet de loi a déjà été préparé et devrait être soumis très prochainement au Parlement), le risque technique et psychologique ne se transformerait-il pas en risque politique pour ceux qui auraient fait adopter trop vite cette réforme, si séduisante soit-elle intellectuellement pour les statisticiens ?

Chantal Blayo *est démographe (université Montesquieu-Bordeaux-IV).*

Jacques Dupâquier *est historien de la population (Académie des sciences morales et politiques).*

Pierre Merlin *est urbaniste (université Paris-I-Panthéon-Sorbonne).*

Daniel Noin *est géographe de la population (université Paris-I Panthéon-Sorbonne).*

Anne-Marie Sahli *est démographe (université Marc-Bloch Strasbourg-II).*

L'Allemagne, l'Italie et l'identité chrétienne

NOUS AVIONS déjà *« l'exception française »* pour défendre notre identité face aux prétentions hégémoniques de la culture américaine. Au moins n'était-elle opposée aux immigrés que sous sa forme « républicaine ». « Liberté, égalité, fraternité » au sein de la République une et indivisible pour tous ceux qui se conforment à ses lois. Comme par coïncidence, voici que deux de nos plus proches voisins s'inquiètent brusquement des menaces censées peser sur leur identité et se mettent en tête de défendre avec des accents parfois douteux une *« culture dominante »* (*cultura dominante*, en Italie) ou une *« cuture de référence »* (*Leitkultur*, en Allemagne) (*Le Monde* du 9 novembre).

Dans les deux pays, les mots recouvrent la même réalité, même si quelques précautions oratoires en atténuent la brutalité : la culture dont il s'agit, c'est la civilisation chrétienne, voire simplement catholique, face à l'islam supposé réfractaire à toute notion de tolérance. L'archevêque de Bologne, le cardinal Giacomo Biffi, n'hésite pas à brandir le spectre d'une *« invasion »* musulmane mettant en péril *« l'identité nationale »* italienne.

Dans les deux pays, la cause est la même : la relance du débat sur l'immigration. En Allemagne, parce qu'après des décennies d'une politique très libérale et une ouverture radicale dans la pratique des naturalisations, la coalition rouge-verte est à la recherche d'une nouvelle voie entre l'accueil impossible de tous les immigrés potentiels et la fermeture impensable des frontières. En Italie, parce que ce pays longtemps exportateur de main-d'œuvre doit faire face, depuis la chute des régimes communistes, à un afflux de clandestins.

A même cause même prétexte : le thème de l'immigration est exploité par l'opposition contre des gouvernements de centre-gauche, à Berlin comme à Rome, où les extrêmes droites xénophobes sont électoralement marginales.

« CULTURE DE RÉFÉRENCE »

A Berlin, le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, Friedrich Merz, a lancé l'expression *« deutsche Leitkultur »* (culture allemande de référence). A Rome, Silvio Berlusconi, que tous les sondages donnent gagnant aux élections du printemps prochain, laisse son turbulent allié de la Ligue du Nord partir en croisade contre les immigrés musulmans.

Le quotidien de ce mouvement, *La Padania*, a publié récemment à sa « une » un photomontage montrant la place du Dôme, à Milan, envahie par des musulmans en prière tandis que la cathédrale avait été transformée en mosquée. Les Ligueurs ont changé de boucs émissaires, coupables de tous les maux de l'Italie. Ce ne sont plus les gens du Sud, qui sont après tout des Italiens et des électeurs potentiels du Pôle des libertés de Silvio Berlusconi, mais les étrangers, plus particulièrement ceux de religion musulmane.

A Lodi, dans la banlieue de Milan, des manifestants ont voulu empêcher la construction d'une mosquée. Ils ont fait bénir par le curé de la petite ville le terrain mis à la disposition de la communauté islamique et ils menacent d'y répandre du sang de porc si les travaux commencent. Mettre un minaret à côté d'un campanile, c'est comme *« trouver une place à table pour un chien ou un chat »*, a déclaré le cinéaste Franco Zeffirelli, dans un entretien au *Corriere della Sera*.

L'intégration des étrangers serait plus facile, estime la droite italienne, si le gouvernement suivait les conseils de Mgr Biffi : ne pourrait-on pas, a expliqué le prélat, *« privilégier l'immigration des catholiques latino-américains, philippins ou érythréens »* ? D'autres évêques italiens, comme le cardinal-archevêque de Milan, Mgr Carlo Maria Martini, appellent au contraire au dialogue entre les religions, mais leurs voix paraissent bien isolées.

En Allemagne, l'appel à une *« culture de référence »* est une rupture avec le multiculturalisme, qui faisait l'objet d'un quasi-consensus, et une réaction à la création par le gouvernement d'une commission chargée de discuter de l'immigration. Le ministre de l'intérieur, Otto Schilly, a réussi à convaincre Rita Süssmuth, une chrétienne-démocrate et ancienne présidente du Bundestag, de présider cette commission au grand dam de la CDU. Mais c'est aussi l'occasion de lancer un de ces débats existentiels dont les Allemands raffolent périodiquement.

Dans un premier temps, l'expression *« culture de référence »* semblait avoir un relent nationaliste jusqu'à ce qu'on découvre qu'elle avait été d'abord utilisée par Bassam Tibi, un sociologue allemand d'origine syrienne, spécialiste des problèmes de l'islam. Les esprits se sont alors divisés – on serait tenté de dire comme depuis la fin du XVIII[e] siècle, à l'aube des Etats-nations européens – sur la question : *« Qu'est-ce que l'être allemand ? »* Aucune réponse satisfaisante n'a pu y être apportée depuis plus de deux cents ans, sauf à des moments d'exaltation nationaliste qui ont entraîné l'Europe dans des catastrophes.

UNE CERTAINE RETENUE

C'est la raison pour laquelle le débat sur la *« culture allemande de référence »*, que les étrangers devraient accepter, connaître, voire vénérer, pour être intégrés dans la société allemande, provoque à peu près les mêmes divisions que la polémique d'il y a deux ans autour du discours de l'écrivain Martin Walser, qui invitait ses compatriotes à se débarrasser du poids de l'Histoire.

Autrement dit, le passé et, notamment, l'utilisation criminelle faite par les nazis de la *Deustchtum* – la germanité – imposent-ils aux Allemands, de génération en génération, une certaine retenue dans la célébration de leur culture ? Et a fortiori, leur interdisent-ils de la présenter comme un modèle ? Comme si l'Allemagne elle-même était renvoyée plus d'un siècle en arrière quand elle produisait la formule : *« Am deutschen Wesen soll die Welt genesen »* (C'est par l'être allemand que le monde sera guéri).

Consciente des critiques que la formule *« culture allemande de référence »* attirerait contre son parti, la présidente de la CDU, Angela Merkel, l'a dans un premier temps écartée. Elle s'y est ensuite ralliée en affirmant qu'elle avait été mal comprise. S'il s'agit en effet d'exiger des étrangers vivant en Allemagne le respect de la Constitution, il n'y a là rien à redire. Un tel engagement doit d'ailleurs être souscrit par ceux qui demandent la nationalité allemande. S'il s'agit d'ériger en modèle la culture allemande, alors se pose la question de savoir quelle culture ? La réponse devrait être simplement : la culture démocratique. Mais, ainsi que l'explique un jeune député Verts au Bundestag, Cem Özdemir, cette culture n'est ni allemande ni chrétienne, elle est universelle. Ce sont les droits fondamentaux de l'homme.

En d'autres termes, et pour reprendre une expression tirée du débat politique allemand, depuis les années de fondation de la République fédérale, le ciment de la société – en tout cas de la société politique – se trouve dans le *« patriotisme de la Constitution »*. Pour le philosophe Jürgen Habermas, qui n'est pas l'auteur de cette formule mais qui en a fait l'usage le plus intensif, ce patriotisme ne s'épuise pas dans un Etat-nation, surtout en ce qui concerne l'Allemagne, mais doit acquérir une valeur européenne.

Au moment où les quinze pays membres de l'Union européenne sont sur le point d'adopter une charte des droits fondamentaux, peut-être ne serait-il pas mauvais de rappeler à quelques hommes politiques d'Allemagne, d'Italie ou d'ailleurs, que cette charte s'applique à tout le monde, y compris aux immigrés. A charge, bien sûr, pour ceux-ci, de la respecter.

Daniel Vernet

Chroniques américaines *par Patrick Artinian*

CONTACT PRESS IMAGES

C'est le grand jour. Le moindre bâtiment public, la moindre église ou le moindre établissement scolaire fait office de bureau de vote. La Sunnyside School est une petite école désaffectée en pleine campagne à deux ou trois kilomètres de Lawrence. Construite en 1866, c'était une petite salle de classe rurale destinée aux enfants des fermiers du coin. L'allée qui y conduit s'appelle l'allée République, et on n'espère pas de gros résultats pour Gore dans ce bureau de vote.

Avec l'aide du quotidien *Lawrence Journal World*

Dopage : les forces obscures du sport

Suite de la première page

Miguel Indurain, Lance Armstrong, Bjarn Riis, Jan Ullrich, Marco Pantani... : pas un vainqueur récent (passons sur les anciens), pas un de ses suivants qui ait respecté la règle.

Dès lors, que valent les classements, les palmarès ? Que valent les enthousiasmes de supporteurs bernés ? Quel crédit accorder à ces trophées décrochés moins à la force pure des jarrets qu'à d'explosifs cocktails de médicaments, dévoyés de leur but (guérir, apaiser les souffrances) par des médecins et des soigneurs si peu scrupuleux ? A l'instar de l'initiative prise en 1992 par la Fédération internationale d'haltérophilie, qui a décidé de repartir de zéro tellement les records étaient entachés par le dopage, le cyclisme est-il prêt à « laver » son passé délictueux ?

Au plus fort de la tempête qui, ces dernières années, a secoué le monde de « la petite reine », des voix se sont élevées pour demander l'arrêt provisoire des épreuves, l'organisation d'assises où chacun pourrait s'exprimer sans crainte ni préjugé. Une sorte de moratoire pour se donner le temps de comprendre, afin de rebâtir l'édifice sur un terrain nettoyé de toutes ses scories. L'Union cycliste internationale, présidée par Hein Verbruggen, qui ne cesse de clamer sa bonne volonté et de comptabiliser ses efforts en matière de lutte contre le dopage tout en additionnant les échecs, serait bien inspirée de réfléchir à cette proposition.

Quelles que soient les condamnations que prononcera, dans quelques semaines, la justice à l'encontre des prévenus de l'« affaire Festina », ces interrogations demeureront. Cette fois, il appartiendra aux instances cyclistes de répondre. Certes, pas devant un tribunal, mais devant ceux qui, par milliers, se lancent des défis pour la seule gloire du sport, et pour les millions d'amateurs qui vivent leurs exploits par procuration. Hein Verbruggen, ordinairement si soucieux du respect des règles et de la protection de « son » sport, si prompt à sanctionner les repentis mais dont la politique antidopage reste manifestement dénuée d'audace, ne devrait pas échapper à cette remise en question. En présence d'un tel constat, face à de tels dégâts, le « pas vu, pas pris », en cours durant toutes ces années au sein des instances sportives, ne peut plus justifier tous les renoncements dont la liste est désormais judiciairement dressée.

SPORT SPECTACLE

De même les partenaires – les sponsors, dont le président Delegove s'obstinait à franciser le nom sous l'appellation de « parrains » –, qui voient dans le sport-spectacle l'occasion de se bâtir une image de marque sur les valeurs dites d'exemplarité, pourront-ils, après Lille, continuer de se voiler la face ?

Eux qui investissent par centaines de millions de francs sur l'image des champions pourront-ils, en juillet 2001, au moment de la prochaine Grande Boucle, poursuivre leur commerce sans se soucier des potions qui se mêlent à la sueur de leurs héros ? A l'heure des biotechnologies, des molécules de synthèse et des manipulations génétiques, le dopage ne relève plus de la seule morale. Il engage également la santé de jeunes gens instrumentés comme des cobayes par des médecins, praticiens vrais ou faux, qui mettent leurs compétences, souvent réelles, au service des forces obscures du sport. Ceux-ci n'ont jamais été inquiétés eu égard aux lourdes responsabilités qu'ils portent.

Et maintenant ? Va-t-on prendre les mêmes pour continuer sur des voies dont on connaît désormais les issues ? Sauf à admettre que tout cela n'aurait servi à rien, il faudra bien que les révélations du procès de Lille, au-delà des condamnations qui seront prononcées, donnent lieu à de profonds bouleversements. Sinon, ces deux années d'enquête et ce procès spectaculaire n'auront été qu'un exutoire. On sait bien que, au-delà du cyclisme, c'est l'avenir du sport en général qui est en jeu. Ses excès renvoient de lui, chaque jour davantage, l'image d'une industrie programmée pour produire coûte que coûte de la performance, donc de l'argent. Les dossiers ouverts à Lille ne peuvent se refermer sans qu'en soient tirées des conclusions qui s'imposent, pourtant, à l'évidence.

Yves Bordenave

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Démocratie américaine

Beau temps ou gros temps pour la démocratie américaine ? La question court les commentaires au lendemain de cette nuit du 7 au 8 novembre où l'on crut, tour à tour, que le 43[e] président de l'Union était le démocrate Albert Gore puis le républicain George Bush. En d'autres termes, faut-il tirer des conclusions pessimistes de l'étonnant suspense électoral auquel a donné lieu le duel Bush-Gore ? Le bulletin de santé de la plus grande démocratie du monde comprend, à coup sûr, de sérieux points noirs. Et la dernière campagne puis le déroulement même du scrutin les ont amplement confirmés.

Il y a l'argent. Il aura dominé comme jamais : un record de 3 ou 4 milliards de dollars, selon les décomptes, dépensés pour la bataille de la Maison Blanche et celles du Congrès. On est loin de la donation militante ici. On est dans un système de corruption admise, ouverte, où nombre de groupes de pression industriels achètent de l'influence auprès du futur chef de l'exécutif et de ceux qui vont être les prochains législateurs. L'argent sert, essentiellement, à acheter du temps d'antenne à la télévision. La télévision, elle, transforme comme jamais la politique en spectacle. Et le spectacle, comme chacun sait, n'attend pas. A l'heure des décodeurs multi chaînes règne la dictature de l'immédiateté : il faut donner tout de suite le vainqueur. Tant pis si ce temps médiatique viole celui, plus long, de la démocratie ; tant pis s'il empiète sur le temps du laborieux et noble travail de dépouillement. Le temps du clip, du « spot », du « prime time », n'est pas celui de la démocratie ; il ne respecte pas la gravité de l'enjeu.

Il y a la question de la légitimité d'un président qui serait élu avec une majorité de grands électeurs mais une minorité de votes populaires. C'est arrivé trois fois au dix-neuvième siècle. Pour les besoins du fédéralisme et parce qu'ils se méfiaient des masses, les fondateurs de la démocratie américaine ont conçu ce système de vote au suffrage universel indirect pour désigner le président. A-t-il encore tout son sens aujourd'hui ? On peut pointer toutes ces tares et insuffisances, poser bien d'autres questions : celle aussi du trafic de voix qu'autoriserait Internet ; celle de l'impact d'une possible fraude de quelques centaines de suffrages dans une mécanique où ils suffisent à faire pencher en bloc, d'un côté ou de l'autre, un Etat de six millions d'électeurs comme la Floride.

Mais, *in fine*, on partagerait volontiers l'opinion exprimée jeudi par le *Washington Post*, l'une des scrupuleuses vestales de cette démocratie américaine : au terme de la campagne, on sait beaucoup de choses et du programme et de la personnalité des candidats ; et quitte à devoir attendre deux jours de plus, et à jouer sur les nerfs des téléspectateurs, c'est bien du seul et prudent décompte des voix – précisément parce que chacune d'elles compte – que dépend l'issue du scrutin. Cela s'appelle la démocratie, c'est *« imparfait »* mais, dit le *Post*, cela fait *« deux cents ans que ça marche »*. Et pas si mal.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux,** directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La rentrée universitaire au quartier Latin

LES FACULTÉS de Paris ont rouvert leurs portes. Quelles perspectives offre cette rentrée ? Il est encore trop tôt pour parler du nombre des étudiants qu'accueillera cette année le quartier Latin. Il faut attendre la fin du mois, c'est-à-dire la clôture des inscriptions. On estime toutefois que le chiffre global des effectifs sera en baisse sur celui de 1949 et rejoindra celui des années d'avant guerre.

Depuis trois ans, le nombre des étudiants diminue en raison de la disparition progressive des victimes de la guerre. En outre, les générations qui fréquentent actuellement la faculté sont nées dans les années creuses de 1923 à 1930.

Avec la rentrée universitaire se pose de nouveau la question du personnel. Il y a cette année encore peu d'amélioration à ce sujet. Dix assistants supplémentaires, quatre chaires nouvelles, parmi lesquelles une de génétique à la faculté de médecine : tel est le bilan.

Nous sommes loin des quatre-vingts chaires dont le ministère de l'éducation nationale envisageait la création en trois ans. Ainsi, faute de postes, et aussi de professeurs, de nombreuses matières touchant aux sciences physiques ne pourront faire l'objet de cours.

Reste la question des programmes. On créera seulement en cours d'année des diplômes de spécialistes à la faculté de médecine. Une commission prévoit l'établissement pour 1951 d'une année préparatoire aux cours de licence de droit, qui correspondrait à la propédeutique. Cette mesure aurait pour objet d'initier les lycéens aux conditions de travail des facultés et améliorerait ainsi le niveau des licenciés.

(10 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

FUSION Le groupe Aventis, issu de la fusion de l'allemand Hoechst et du français Rhône-Poulenc, a vu le jour le 15 décembre 1999. Critiqué alors comme *« une alliance de faiblesses »,* le nouvel ensemble a réalisé depuis un parcours remarqué. La valeur s'est appréciée de plus de 45 % depuis le printemps. ● LA CROISSANCE du groupe est liée à la percée de quelques grands médicaments et à la montée en puissance des ventes sur le territoire américain. ● LES ACTIONNAIRES seraient sensibles à une séparation de la pharmacie et des activités agrochimiques, à l'image de ce qu'ont fait, ces derniers mois, les concurrents d'Aventis, AstraZeneca, Novartis et American Home Products. ● LES SALARIÉS seront représentés au conseil de surveillance d'Aventis. Ce qui constitue un nouveau modèle social pour les groupes européens.

Aventis a effectué, en un an, un parcours remarqué dans la pharmacie

La valeur du groupe franco-allemand s'est appréciée de plus de 45 % depuis le printemps. Jürgen Dormann, président du directoire, et Jean-René Fourtou, son vice-président, ont réussi le lifting des deux vieilles dames de la chimie, Hoechst et Rhône-Poulenc

IL Y A près d'un an, le 15 décembre 1999, la nouvelle société Aventis, issue de la fusion de l'allemand Hoechst et du français Rhône-Poulenc, voyait le jour. Critiqué alors comme *« une alliance de faiblesses »*, le nouvel ensemble a réalisé depuis un parcours remarqué. La valeur s'est appréciée de plus de 45 % depuis le printemps.

« La perception des marchés, plutôt méfiants à l'origine, a changé. Aventis s'est professionnalisé en termes de communication financière et sa crédibilité s'est accrue », indiquent Philippe Lanone et Béatrice Muzard, de CDC Bourse. Les marchés ont témoigné notamment de leur confiance dans la bonne marche de la fusion. Fin février, le groupe franco-allemand avait déjà mis en place les mesures envisagées, notamment en agrochimie, pour réaliser son objectif de synergies de 1,2 milliard d'euros à fin 2002 : pour les neuf premiers mois de l'exercice 2000, les économies s'élèvent déjà à 300 millions d'euros.

L'écart se creuse entre les deux secteurs : la pharmacie se porte mieux, l'agriculture reste à quai

Les résultats ont été au rendez-vous. Aventis s'était engagé, initialement, sur une croissance de 25 % de son bénéfice par action. Le taux de croissance du résultat par action pour les activités des sciences de la vie pourrait dépasser 40 % sur l'année 2000, a affirmé, jeudi 9 novembre, Patrick Langlois, directeur financier du groupe.

Dans la pharmacie – qui a la faveur des analystes –, Aventis a réussi à faire passer sa part de marché aux Etats-Unis, premier marché mondial, de 28 % à 32,5 %, au troisième trimestre. Un niveau proche de l'objectif de 40 % annoncé pour 2002 par le tandem de tête : l'Allemand Jürgen Dormann, président du directoire du groupe, et le Français Jean-René Fourtou, vice-président du directoire.

Des événements majeurs ont néanmoins incité l'équipe dirigeante à réviser sa copie. Ses concurrents, AstraZeneca, Novartis et American Home Products, sont, ces derniers mois, sortis de l'agriculture. Aventis conserve encore cette activité. Mais la voix de M. Fourtou, ardent défenseur du concept des sciences de la vie – un modèle dans lequel cohabitent la santé humaine, animale et végétale –, s'est faite de plus en plus ténue. Avant d'être couverte par celle de M. Dormann, qui déclarait, le 2 août : *« Nous déterminerons dans les douze à dix-huit mois prochains si nous voulons ou non vendre notre activité agrochimique, dans l'intérêt des actionnaires et des employés. »*

Le caractère « hybride » du groupe pèse sur la valorisation du titre. L'équipe dirigeante prête une oreille de plus en plus attentive aux actionnaires qui demandent de distinguer les activités agrochimiques de celles de la pharmacie. D'autant que l'écart se creuse, chez Aventis, entre les deux secteurs : la pharmacie se porte beaucoup mieux dans le nouvel ensemble que chez Rhône-Poulenc, tandis que l'agriculture reste à quai. La division Aventis Crop Science est dotée d'un portefeuille de produits traditionnels fournis (herbicides, fongicides, insecticides) et d'une bonne rentabilité, mais la controverse sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) en Europe et l'affaire du maïs Starlink aux Etats-Unis handicapent ses développements futurs.

Dans la branche pharmacie, le groupe qui héritait d'un portefeuille de produits anciens et très éparpillés a réussi un véritable tour de force. Il a su réorienter son chiffre d'affaires sur des produits matures, particulièrement profitables, comme l'antithrombique Lovenox, l'antiallergique Allegra et le Taxotère, un traitement contre le cancer du sein. Leurs ventes ont bondi respectivement de 30 %, 60 % et 70 % au premier semestre 2000 par rapport à la même période de 1999. Leurs performances permettent de compenser l'impact négatif de la chute dans le domaine public du Cardizem, médicament utilisé en cardiologie, notamment contre l'hypertension, dont les ventes ont reculé de plus de 50 %.

Même si les nouveaux produits représentent un petit pourcentage du portefeuille d'Aventis, ils progressent très vite, spécialement aux Etats-Unis, tel Amaryl dans le diabète. L'Actonel dans le traitement de l'ostéoporose, co-distribué avec Procter and Gamble, et l'antidiabétique Lantus, une insuline humaine produite par génie génétique injectable une fois par jour, ont été mis sur le marché en l'an 2000.

Mais, pour tenir ses promesses d'un lancement de deux à trois médicaments par an, le groupe sera amené à prendre des produits sous licence. L'insuline à inhaler, seul médicament à figurer sur le calendrier de lancement d'Aventis pour 2002, est un produit développé par deux autres laboratoires, dont Pfizer. Son chiffre d'affaires potentiel est estimé à 1 milliard de dollars.

Aventis doit aussi compléter sa panoplie de nouvelles technologies. L'alliance avec la société de biotechnologies américaine Millennium (*Le Monde* du 26 août) pour le développement, notamment, de nouveaux médicaments anti-inflammatoires, fait figure de cache-misère. Ni Hoechst ni Rhône-Poulenc n'ont investi, dans les années 90, dans la recherche génomique pour la santé humaine, comme ont pu le faire le suisse Roche ou le britannique Glaxo. Curieusement, ce retard au démarrage est jugé favorablement par certains analystes qui ne voient pas, à court terme, dans l'investissement dans le domaine des biotechnologies une garantie de succès.

A l'époque de la fusion, Aventis revendiquait la première place mondiale dans la pharmacie. La concentration dans le secteur en a décidé autrement. Avec un chiffre d'affaires pharmaceutique de 15,8 milliards d'euros, Aventis se glisse tout juste dans les cinq premiers. Néanmoins le groupe devrait continuer de se présenter comme un bon élève de la pharmacie en Europe. *« Nous sommes très positifs sur ce titre qui, avec 15 % de taux de croissance de son résultat opérationnel et 22 % du résultat net, selon nos prévisions, mérite de se redresser »*, considère Béatrice Muzard. Début octobre, l'intermédiaire Schroder SSB relevait sa recommandation sur Aventis, à *« surperformance »* contre *« neutre »*, avec un objectif de cours de 105 euros pour le titre, qui cotait le 8 novembre 85 euros.

Les deux vieilles dames de la chimie, Hoechst et Rhône-Poulenc, auraient-elles réussi leur lifting ? Tous les engagements pris en termes de scission n'ont pas encore été honorés, comme la vente de la branche nutrition animale ou de certains actifs chimiques. Même s'il a passé sans encombre l'exercice 2000, le groupe franco-allemand devra encore rassurer les investisseurs sur sa capacité, à long terme, à lancer des médicaments innovants.

Véronique Lorelle

Un parcours spectaculaire

COURS DE L'ACTION AVENTIS

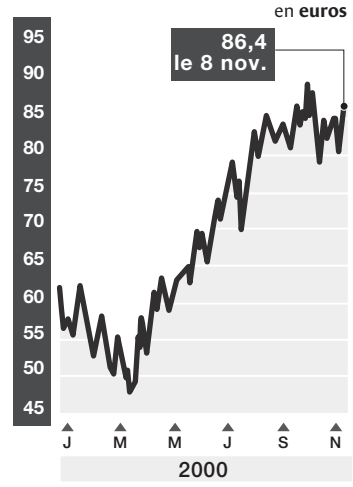

RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU GROUPE
pour les neuf premiers mois
en millions d'**euros**

▶ Chiffre d'affaires

cumulé 2000	**15 267**
cumulé 1999 (Proforma)	**13 640**
	soit : + 11,9 %

▶ Résultat net

cumulé 2000	**862**
cumulé 1999 (Proforma)	**618**
	soit : + 39,4 %

▶ Résultat net par action
en **euros**

cumulé 2000	**1,11**
cumulé 1999 (Proforma)	**0,79**
	soit : + 39,4 %

Source : Bloomberg

Tirée par de bons résultats en pharmacie, la valeur Aventis s'est appréciée depuis le printemps 2000 de plus de 45 %.

Le handicap de l'agrochimie

Les ventes d'Aventis CropScience, l'activité de protection et production des cultures, se sont élevées à 3,065 milliards d'euros au cours des neuf premiers mois de l'année, en baisse de 1,8 % par rapport à 1999. Même si Aventis CropScience *« peut vivre seul »*, comme l'a affirmé début septembre Patrick Langlois, directeur financier du groupe, la division reste confrontée à une conjoncture difficile en agriculture. En juin, une nouvelle réorganisation (qui ne fera pas l'économie d'autres licenciements) a été ordonnée, avec l'arrivée à la direction opérationnelle de Bertrand Meheut, quarante-huit ans, un ancien de BASF.

L'affaire du maïs Starlink montre aussi que l'agriculture est devenue une activité à haut risque. Interdit à la consommation humaine en raison de ses effets potentiellement allergènes, ce maïs OGM, rendu résistant à un insecte, a été découvert dans des *« tacos »* fabriqués par Kraft. Afin que son maïs cesse de *« polluer »* la chaîne alimentaire, Aventis a procédé au rappel de ses semences en septembre. L'opération devrait coûter environ 100 millions de dollars, financés en partie par le groupe franco-allemand.

Une première sociale en France

SUR LE PLAN social, Aventis doit donner le jour à un nouveau modèle d'entreprise en Europe. La direction s'est engagée, le 23 mars, à admettre des syndicalistes dans son conseil de surveillance. Cette *« cogestion à la française »* est une première en France. Elle tient compte de l'historique des deux entreprises.

La société allemande Hoechst pratiquait la *« coresponsabilité »* ou cogestion concrétisée par la présence, à parité avec les employeurs, de syndicalistes au conseil de surveillance, chargé de nommer le directoire (exécutif) et de le chapeauter. Chez le français Rhône-Poulenc, ancienne entreprise publique, des salariés étaient présents au conseil d'administration, comme administrateurs salariés élus. Dans le premier cas, Jürgen Dormann avait besoin des voix des syndicats allemands. Dans le second, Jean-René Fourtou pouvait vivre des séances un peu *« remuantes »*.

L'accord signé par Aventis au printemps est une version édulcorée du modèle allemand de coresponsabilité. *« Il n'est pas inintéressant qu'un groupe européen accepte l'idée d'avoir des représentants des salariés au conseil de surveillance »*, souligne Serge Doucet, de la Fédération chimie-énergie de la CFDT, le syndicat français qui a négocié l'entrée des salariés dans le conseil de surveillance. L'idée est d'autant plus intéressante qu'Aventis avait été soupçonné d'élire son siège à Strasbourg pour fuir les puissantes contraintes sociales outre-Rhin.

ACHAT D'ACTIONS

La mise en œuvre de cet accord bloque actuellement du côté allemand. Les deux syndicats allemands, dont l'un représente des cadres supérieurs, ne trouvent pas de terrain d'entente. Deux représentants des salariés allemands et deux français (un CFDT, un CGT) devraient siéger aux côtés de dix représentants des actionnaires. Mais le géant IG-BCE, qui compte 1,5 million d'adhérents en Allemagne et regroupe 80 à 85 % des salariés d'Aventis, souhaite deux représentants au lieu d'un.

Début octobre, Aventis a lancé « Horizon », un programme mondial d'achat d'actions qui permet à l'ensemble de ses salariés d'être associés à l'évolution de la valeur du groupe. Les salariés peuvent souscrire des actions avec une décote de 15 % jusqu'à 25 % de leur rémunération brute annuelle. En contrepartie, les actions doivent être conservées jusqu'au 1er avril 2005.

V. L.

La valse-hésitation autour du site de Romainville

LE SITE de Hoechst Marion Roussel (HMR) à Romainville, en Seine-Saint-Denis, qui, hier, n'était ni assez beau ni assez rentable pour Aventis, a retrouvé grâce à ses yeux. Le 30 octobre, le groupe franco-allemand a mis fin à la recherche de repreneurs : l'intégration de Hoechst Marion Roussel *« aura un impact positif sur les objectifs de synergies du groupe (1,2 milliard d'euros avant fin 2002) »* et permettra de *« conserver des produits dont la rentabilité, actuellement très significative, contribue à financer la croissance des médicaments stratégiques globaux »*, indiquait Aventis dans un communiqué.

Ce revirement du groupe met fin à plus de deux ans d'un feuilleton à rebondissements, qui aura tenu en haleine 1 800 salariés, mobilisé syndicats et élus locaux, et fait défiler en vain les candidats-repreneurs. Inscrite dans la stratégie initiale d'Aventis, la cession du site de Romainville devait permettre de résoudre sans heurts l'un des problèmes de la fusion : la présence de deux centres de recherches en France. Dès l'annonce de sa création, en décembre 1999, Aventis Pharma avait indiqué qu'il ne conserverait que le centre de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Hoechst Marion Roussel, fleuron de la recherche française, devait trouver acquéreur.

DUPONT TROP GOURMAND

La candidature de l'américain DuPont, soucieux de trouver une tête de pont en Europe pour sa pharmacie, a paru la plus proche d'aboutir. La négociation aurait permis au laboratoire américain de gagner des droits de vente en Europe pour environ 250 millions de dollars, tandis qu'Aventis gardait un accès au pipeline recherche. Mais, cet été, Aventis juge que DuPont se montre trop gourmand, notamment en matière de codéveloppement de médicaments, et met en juillet un terme aux négociations, après quatre mois d'exclusivité. Le groupe américain ne cache pas sa *« déception »*.

Les laboratoires Pierre Fabre, candidat éconduit en mars, font alors leur retour dans les négociations. Le groupe pharmaceutique français est toujours désireux, en reprenant le site d'HMR, de doubler ses capacités de recherche et développement et d'accélérer le développement de sa présence internationale. Mais la donne a changé. Il est désormais l'unique candidat en lice et vient de s'allier avec BioMérieux. Le nouvel ensemble, baptisé BioMérieux-Pierre Fabre, devra donner naissance au 1er janvier 2001 au numéro un des laboratoires français dits *« indépendants »* (*Le Monde* du 21 septembre). Contactés par *Le Monde,* les laboratoires Fabre ont reconnu n'avoir fait qu'une seule offre pendant les trois mois d'ouverture des nouvelles négociations.

Aventis reste inflexible : *« nous étions prêts à céder des produits avec du chiffre d'affaires pour couvrir les frais de fonctionnement du site. Mais nous n'avons pas eu d'offre qui satisfasse nos conditions »*, a précisé Gilles Brisson, président d'Aventis Pharma France.

Le site de Romainville constituera, désormais, avec Vitry-Alfortville le *« Centre de recherche de Paris »* d'Aventis Pharma sous la responsabilité d'une équipe de management unique. Aventis conserve dans les deux laboratoires une recherche antiinfectieuse et veillera à ce que *« Vitry-Alfortville et Romainville travaillent sur des pistes différentes »*. C'est notamment de la recherche d'HMR qu'est issu le Ketec, premier représentant d'une nouvelle génération d'antibiotiques qu'Aventis a lancée sur le marché cette année. En revanche, les activités sur les maladies osseuses, autre secteur de recherche à Romainville, seront cédées.

Aventis se donne jusqu'en 2001 pour trouver un repreneur. *« Le groupe avait indiqué qu'il fallait au moins deux domaines de recherches pour maintenir l'activité du site de Romainville. Et aujourd'hui, il ne conserve que les antiinfectieux ! »*, s'étonne un porte-parole de la CGT. Les salariés, soulagés que *« tombe une décision après vingt-trois mois d'atermoiements »*, réclament que soient maintenues les compétences de Romainville dans les maladies de l'os ou que l'on élargisse les champs de la recherche, par exemple en cancérologie.

SALARIÉS ENCORE INQUIETS

Ils souhaitent surtout que les salariés des trois sites de Vitry-Alfortville, Romainville et Antony (Hauts-de-Seine) travaillent ensemble au processus d'intégration. La crainte est encore grande, parmi les salariés, que Romainville ne soit vidé, à terme, de toute substance pour mieux en programmer, un jour, la fermeture. La direction d'Aventis Pharma a promis un schéma directeur d'intégration dans les trois prochains mois, puis une mise en œuvre en 2001.

La valse-hésitation d'Aventis n'aura pas d'impact sur les comptes. Mieux : *« c'est une bonne nouvelle pour les actionnaires car notre potentiel d'innovation est renforcé par les équipes de recherche de Romainville »*, a même indiqué M. Brisson. Pour expliquer sa volte-face, Aventis invoque *« le très grand succès de l'intégration, depuis un an, de toutes nos activités en France, et notamment des gens de Roussel et de Rhône-Poulenc »* et *« les très bons résultats du groupe, depuis le début de l'année 2000 »*.

Pour certains analystes, la non-cession de Romainville est à rajouter à d'autres dossiers, moins coûteux en termes d'argent qu'en termes d'image : le procès des vitamines, le retrait du maïs Starlink ou encore la dépollution des mines de cuivre aux Etats-Unis...

V. L.

Victime de sa folie des grandeurs, British Telecom est contraint de vendre actifs et filiales

L'action a perdu 50 % de sa valeur depuis janvier

Le groupe britannique a annoncé, jeudi 9 novembre, un train de mesures (introduction en Bourse de plusieurs de ses activités et cessions d'actifs) pour tenter de réduire son formidable endettement. Ce dernier atteint 18 milliards de livres aujourd'hui (environ 195 milliards de francs) et devrait grimper à 30 milliards de livres l'an prochain. Les rumeurs vont bon train à Londres sur un éventuel dépeçage d'un empire affaibli.

LONDRES
de notre correspondant à la City

Création de valeur à l'actionnaire par le truchement des réductions draconiennes d'effectifs, accent sur le service à la clientèle et le lancement de nouveaux produits, expansion à l'étranger, bénéfices records et stock-options dodues... longtemps, BT (ex British Telecom), premier opérateur téléphonique européen à être privatisé en 1984, a été cité en exemple par les hérauts de la déréglementation. Aujourd'hui, les analystes déchantent. BT ne s'est jamais trouvée en si mauvaise posture. Le titre a perdu 50 % de sa valeur depuis le début de l'année. Et son rival Vodafone, lancé en même temps que la privatisation de l'ancien monopole, peut désormais se targuer d'une capitalisation boursière trois fois supérieure.

Le groupe britannique a donc annoncé, jeudi 9 novembre, un train de mesures (introduction en Bourse de plusieurs de ces activités et cessions d'actifs) pour tenter de réduire son formidable endettement. Atteignant 18 milliards de livres aujourd'hui (environ 195 milliards de francs), il devrait grimper à 30 milliards de livres l'an prochain sous le coup conjugué du prix élevé des enchères de licences de troisième génération de téléphonie mobile (UMTS), la rivalité à couteaux tirés avec les opérateurs de câble et un portefeuille trop disparate composé de participations minoritaires étrangères.

La comparaison entre la déconfiture de BT et les problèmes que connaissent d'autres sociétés privatisées sous les conservateurs entre 1979 et 1997, à l'instar de British Airways, British Rail ou Rover, est tentante. Car on retrouve dans les malheurs de celles-ci les mêmes ingrédients qui auront coûté cher aux actionnaires de l'opérateur téléphonique : culture bureaucratique, mauvaise communication financière, folie des grandeurs et carences des autorités de tutelle. Mais, pour BT, il faut ajouter les mauvaises relations entre le président, Iain Vallance, et son directeur général, Peter Bonfield. Tout simplement incompatibilité de tempérament entre deux responsables au caractère en acier trempé.

STIMULER LA CRÉATIVITÉ

« Un bureaucrate au lieu d'un businessman », écrivait récemment l'hebdomadaire *Spectator* à propos de Iain Vallance. Cet homme du sérail incarne corps et âme BT, créé en 1981 à la suite de l'éclatement de l'ancien Post Office. Mais, sous la houlette de cet autocrate austère, une machine bureaucratique tout aussi lourde que celle de l'ex-service public voit le jour à l'ombre de la cathédrale Saint-Paul. Alors que les rivaux du continent sont dirigés par des managers dotés d'une solide expérience commerciale, l'état-major de BT est dominé par des avocats et d'anciens hauts fonctionnaires. Briser les forteresses, stimuler la créativité, insuffler du sang neuf : telle est la mission confiée en 1996 à Peter Bonfield pour sortir l'entreprise de l'ornière. Mais trop actif, trop remuant, Sir Iain a du mal à se comporter comme un président non exécutif, et il met rapidement Bonfield à l'écart des grandes décisions stratégiques. A commencer par les grandes ambitions internationales, la passion de Sir Iaian.

BT, par ailleurs, ferme sa porte aux journalistes et aux analystes de la City. Officiellement en raison d'un emploi du temps trop chargé de ses dirigeants. Mais la vraie raison est l'arrogance d'une direction régnant sans partage. Tant que les résultats sont bons, la City acquiesce. Mais dès qu'apparaissent les problèmes (salaires excessifs, grève des techniciens...), les carences de la communication financière aggravent la défiance des marchés.

RIEN N'EST TROP BEAU

Troisième point noir, la course effrénée au gigantisme. BT n'en finit pas de payer la facture des folles années 80, celles de l'expansion tous azimuts. Rien n'est trop beau alors pour la compagnie vedette du « Footsie », qui acquiert au plus cher une kyrielle de participations minoritaires dans des groupes européens sans disposer du moindre pouvoir de décision. Rien ne symbolise mieux cette fringale que l'alliance avortée en 1997 avec l'américain MCI. Au bout du compte, un chevalier blanc, Worldcom, rafle la mise. La City se venge des humiliations subies en refusant à Vallance les moyens nécéssaires pour lancer une contre-offensive boursière. Quant à la joint-venture créée avec le géant AT&T, elle n'a pas offert le ticket d'entrée espéré sur les larges terres nord-américaines.

Enfin, après l'arrivée des travaillistes au pouvoir, le régulateur Oftel multiplie les interventions pour obtenir de BT une baisse des tarifs afin de faciliter le développement de la concurrence, notamment sur le marché des particuliers et sur l'accès téléphonique à l'Internet. La cure d'amaigrissement annoncée le 9 novembre suffira-t-elle ? On laisse entendre dans la City que BT n'est pas au bout de ses peines, que sa restructuration ne va pas assez vite. Et les rumeurs vont bon train sur un éventuel dépeçage d'un groupe que sa taille moyenne et sa faiblesse condamnent tôt ou tard à devenir la proie d'un raider.

Marc Roche

Cure d'amaigrissement

Pour réduire son endettement, British Telecom a annoncé, jeudi 9 novembre, plusieurs projets d'introduction en Bourse et de cessions d'actifs. L'opérateur compte réduire son endettement de 10 milliards de livres d'ici 2001. Il est actuellement de 18,7 milliards de livres et devrait frôler les 30 milliards au printemps 2001.

- **BT Wireless :** BT va introduire en Bourse 25 % de BT Wireless, qui regoupe ses activités de téléphonie mobile, dont Cellnet.
- **NetCo :** BT va regrouper ses activité réseaux au sein d'une société indépendante NetCo et placer 25 % de celle-ci en Bourse.
- **Yell** : BT va également mettre en Bourse, d'ici la fin de l'exercice 2001, 25 % de sa division Yell, qui compte notamment les annuaires professionnels Yellow Pages.
- **BT Ignite :** d'ici fin 2001, BT Ignite (division spécialisée dans le transport de données sur large bande pour professionnels) *« sera en position d'être mise en Bourse »*, a ajouté la société.

Le dépôt de bilan de Daewoo révèle la faiblesse des entreprises coréennes

Le groupe Hyundai est aussi menacé

TOKYO
de notre correspondant

Le dépôt de bilan de Daewoo Motor, mercredi 8 novembre, a fait du second constructeur automobile coréen une victime de taille de la douloureuse restructuration de l'industrie d'un pays donné en exemple par le Fonds monétaire international (FMI) pour son redressement à la suite de la crise financière de 1997. L'onde de choc de cette faillite est appelée à s'étendre. Elle fragilise Daewoo, en négociations avec General Motors et Fiat, en vue d'une éventuelle reprise de l'entreprise, et menace des milliers d'emplois, non seulement à la maison mère, mais aussi chez ses 500 sous-traitants (300 000 salariés) ainsi que dans les pays tels que la Pologne, l'Ouzbékistan ou l'Inde où le constructeur a investi. Les premiers effets se sont fait sentir jeudi : la principale usine sud-coréenne a interrompu sa production en raison de l'arrêt des livraisons par ses fournisseurs.

La faillite de Daewoo Motor est révélatrice des mesures dilatoires décidées par les grands groupes pour résister à la politique de restructuration poursuivie par le gouvernement et qui passe par un dégraissage et un éclatement des grands conglomérats (chaebols). Elle est surtout symptomatique de la volonté des banques de renoncer à tenir la tête hors de l'eau à des entreprises à la dérive qui « plombent » leur bilan par des emprunts dont elles ne peuvent honorer les échéances.

PROBLÈMES DE LIQUIDITÉS

La semaine dernière, les banques – essentiellement contrôlées par l'Etat à la suite de leur recapitalisation – ont déclaré insolvables 52 entreprises de taille moyenne sous perfusion depuis des mois. C'est le cas de Dong Ah, la cinquième entreprise de génie civil, et de la filiale de production de camions de Samsung Motor (dont la partie automobile a été rachetée par Renault). Une décision favorablement accueillie par les investisseurs comme le début d'un assainissement qui, à leurs yeux, a trop traîné et dont le retard pèse négativement sur les cours de la Bourse.

L'économie coréenne présente le paradoxe de s'être redressée de manière spectaculaire depuis 1999 sur le plan macroéconomique (avec une croissance de l'ordre de 9 %, un rebond de la production industrielle de 24 % et un essor des exportations) mais de présenter toujours des faiblesses préoccupantes en matière de solvabilité de ses entreprises. Outre les craintes de voir cette embellie s'assombrir, à partir de l'année prochaine, sous l'effet déflationniste des restructurations (fermeture d'entreprises et remontée du chômage), se confirment de sérieuses interrogations sur l'avenir de certains conglomérats. Un quart des entreprises sud-coréennes serait confronté à de graves problèmes de liquidités, sinon de facto en situation de cessation de paiements sans le soutien des banques.

Après le groupe Daewoo – dont la branche automobile était le fleuron et qui s'est effondré en 1999 avec 80 milliards de dollars de dettes –, Hyundai, le premier conglomérat du pays, traverse aussi une zone de fortes turbulences. Plusieurs des entreprises du groupe, qui reste sous la coupe de la famille de son fondateur, sont en difficulté. Hyundai Engineering and Construction Co., la première entreprise de construction du pays, a échappé de justesse à la mise en faillite : elle a obtenu un répit des banques en échange de l'engagement du fondateur, Chung Ju-yung, et de l'un de ses fils, Chung Mong-hun, de vendre leurs actions, afin de maintenir à flot une entreprise dont les dettes se chiffrent à 4,5 milliards de dollars. Aux termes du plan de redressement accepté par les banques, l'entreprise devrait en tout cas échapper au contrôle de la famille Chung.

Le « pôle » financier du groupe (Hyundai Securities, Hyundai Investment Trust Management et Hyundai Investment Trust and Securities) devrait être repris par la compagnie d'assurances américaine AIG, mais Hyundai Electronics Industries pourrait à son tour être menacé au premier trimestre 2001 en raison de son endettement. Les investissements du groupe Hyundai en Corée du Nord contribuent a tirer le groupe vers le bas. Servant la politique d'ouverture en direction de Pyongyang du président Kim Dae-jung, ces investissements constituent cependant une carte politique pour obtenir des concessions du gouvernement.

Philippe Pons

Deutsche Bank entre au capital de Mediobanca

MILAN
correspondance

L'annonce surprise, mercredi 8 novembre, par l'autorité boursière italienne, la Consob, que la Deutsche Bank venait d'acquérir 2,45 % de l'influente et discrète banque d'affaires italienne Mediobanca a alimenté un regain d'intérêt pour cette vieille maison italienne, poussant le titre à son plus haut depuis janvier 1999, à environ 14 euros. La banque allemande a indiqué qu'il s'agissait d'une simple opération de marché, de *« trading »*. Reste qu'elle a eu lieu le 26 octobre, le jour même où la banque italienne Sanpaolo IMI portait sa participation dans Mediobanca à 3,14 %. Les deux banques sont proches de la famille Agnelli, qui contrôle 2 % de Mediobanca à travers Fiat. Et le constructeur automobile possède également 8 % de Banca di Roma, qui détient 10 % de la banque d'affaires.

UN RÔLE DÉTERMINANT

L'opération est analysée par Lorenzo Iori, banquier d'affaires à Banca Akros, comme *« une manœuvre d'encerclement »* destinée à obtenir des changements au sein de Mediobanca. Toutefois, M. Iori ne s'attend pas à un raid de la part de ces investisseurs, ne serait-ce qu'en raison de l'opposition de la Banque d'Italie à des actions hostiles. L'analyste Manuela Meroni, de Metzler Capital Markets Italia, privilégie la version de simples opérations boursières : malgré la hausse du titre au cours des derniers mois, les banques voient probablement la possibilité de gains ultérieurs, selon Mme Meroni.

Depuis la mort, au mois de juin, du fondateur et maître à penser de Mediobanca, Enrico Cuccia, le titre a gagné plus de 50 %, soutenu par l'espoir de voir la banque changer sa politique axée sur le pouvoir et le contrôle de pans entiers de l'économie italienne, et de se préoccuper davantage de la création de valeur pour les actionnaires. Depuis sa création, en 1946, Mediobanca a joué un rôle déterminant dans la formation du capitalisme privé, et continue à occuper une place centrale dans le paysage économique italien. Elle détient encore des participations stratégiques dans Generali, la première société d'assurance en Italie, Compart, l'ancienne Ferruzzi, qui est présente dans l'agroalimentaire, la production d'électricité et l'assurance, et HDP, qui contrôle le premier groupe de presse de la péninsule RCS Editori.

Le 28 octobre, l'assemblée générale de Mediobanca, en réélisant pour trois ans l'administrateur délégué Vincenzo Maranghi et le président Francesco Cingano, semblait avoir accepté le statu quo et le principe que la banque doit être gérée par ses dirigeants sans rendre compte aux actionnaires.

Mais les difficultés à trouver un accord entre les actionnaires du pacte, qui contrôle 50,5 % de Mediobanca, pour la nomination d'un nouveau président et la décision de confirmer par défaut M. Cingano ont démontré qu'avec l'absence de M. Cuccia l'élément fédérateur qui unissait les actionnaires a disparu. Toutefois, le pacte des actionnaires s'est mis d'accord pour réécrire les règles de *« gouvernance »* de la banque, dont la rédaction sera coordonnée par un comité auquel ne siégeront ni M. Maranghi ni M. Cingano, et la création de deux nouvelles vice-présidences qui seront occupées par les présidents de Banca di Roma et Unicredito Italiano, les principaux actionnaires de Mediobanca.

Philippe Webster

Michel David-Weill choisit William Loomis pour diriger Lazard

MICHEL DAVID-WEILL, LE TOUT-PUISSANT PATRON de la banque d'affaires Lazard, âgé de 67 ans, est sur le point de désigner son successeur en nommant l'Américain William Loomis, directeur général du comité exécutif qui chapeaute les trois maisons Lazard de Londres, New York et Paris. Cette nomination sera proposée au comité exécutif la semaine prochaine. M. David-Weill en conservera la présidence. M. Loomis, qui a 52 ans, était directeur général de Lazard à New York depuis juin 1999. Il avait succédé à ce poste à Steve Rattner, qui a depuis quitté la banque. Certains observateurs estiment que la pression exercée par UBS Warburg ou Vincent Bolloré, entrés au capital des sociétés de portefeuille du groupe Lazard (Eurafrance, Azeo), accélère l'évolution de Lazard. Une source proche de la banque rappelle que la nomination d'un directeur général était une étape prévue de la fusion des trois maisons Lazard officiellement annoncée en mars (*Le Monde* du 7 mars).

Le vrai prix de l'école

En novembre

- Dossier : **Le vrai prix de l'école** L'argent de l'école.
- Entretien avec Mireille Delmas-Marty.
- Exclusif : les familles dépensent plus pour les études des garçons.
- Financement des ZEP : le mensonge.
- La vache folle oubliée des programmes scolaires.
- Diwan : l'accord historique.
- Quels journaux lisent les enfants ?

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT
Le Monde de l'éducation
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Internet remet en cause la relation du sport avec les médias

L'avènement de la technologie haut débit permettra de faire passer des images de bonne qualité sur la Toile. Les chaînes de télévision et les milieux sportifs s'interrogent sur l'usage qui en sera fait et sur la fixation des droits de diffusion

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

Jusqu'à présent, tout va bien. Le trio sport, télévision, Internet baigne dans une apparente complicité qui profite aux trois acteurs : les organisateurs d'événements sportifs commercialisent les droits de diffusion aux chaînes de télévision, et celles-ci utilisent une partie de ces images pour leurs sites Internet.

L'Union européenne de radiotélévision (UER), qui négocie les droits sportifs pour le compte des principales chaînes hertziennes, a intégré dès 1995 des clauses prévoyant que ses membres puissent exploiter les images sur Internet. Henri Perez, directeur des opérations de l'UER, justifie cette précaution juridique par le fait que *« les chaînes voient Internet comme une prolongation naturelle de leur activité de base »*.

En utilisant leurs sites Internet comme des compléments de l'information délivrée en direct, les chaînes ne perçoivent pas ce nouveau média comme un danger pour leur audience, mais comme un élément de fidélisation. Pourtant, elles savent que l'équilibre actuel risque d'être remis en cause en raison des progrès de la technique et de l'évolution des rapports économiques, comme l'ont montré les débats du onzième Sportel, le marché des télévisions et du sport, qui se tenait à Monte-Carlo du 5 au 8 novembre.

Si Internet s'affirme comme un média à part entière, ses limitations techniques l'empêchent pour le moment d'être une source conséquente de revenus pour les détenteurs de droits. Ces derniers cèdent encore volontiers leurs images en sachant que la médiocre qualité de la vidéo en ligne empêche une utilisation à grande échelle.

Chuck Blazer, membre du comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA), confirme qu'aucun droit spécifique pour Internet n'a été prévu pour la commercialisation de la prochaine Coupe du monde de football. Du côté des diffuseurs, Georges Bodenheimer, président de la chaîne de sport américaine ESPN, estime à *« zéro dollar »* le coût des droits de diffusion sur Internet. Quant aux exploitants de sites sportifs qui ne sont pas adossés à des médias, comme Sportsline.com, ils ne se posent pas encore la question du coût des retransmissions, dans la mesure où ils n'utilisent pas encore les images. Pour autant, tous les opérateurs de ce marché savent que cette situation ne saurait se prolonger.

En premier lieu, l'augmentation du débit des canaux Internet va profiter à l'image. Progressivement, les petites vignettes diffusant des images floues et saccadées vont disparaître au profit de vidéos de meilleure qualité. L'amélioration de l'image poussera les sites à y recourir plus qu'aujourd'hui et conduira très probablement les détenteurs de droits à reconsidérer leur générosité actuelle.

SITUATIONS COMPLEXES

Lorsqu'on évoque ce futur relativement proche – cinq à huit ans pour que l'Internet à haut débit soit accessible à tous, selon les experts –, les discours se crispent. *« Nous payons fort cher les droits de retransmission, il est donc tout à fait naturel que les radiodiffuseurs protègent leurs investissements »*, avertit Henri Perez (UER). Pour la Coupe du monde de football 2002, la FIFA a encaissé 11 milliards de francs en vendant ses droits à un consortium formé par le groupe allemand Kirch et la société de marketing sportif ISL. Un investissement qui risque d'être difficile à rentabiliser pour les deux partenaires, compte tenu du peu d'entrain des télévisions occidentales à payer très cher pour un événement qui se déroulera en Corée du Sud et au Japon.

Si les télévisions affirment ne pas craindre une baisse de l'audience, la question du partage des images, notamment avec les sites spécialisés, risque de compliquer les relations entre détenteurs de droits et diffuseurs. D'autant que, contrairement aux médias traditionnels, Internet ne connaît pas de frontières. Or, jusqu'à présent, la notion de droits de diffusion est liée à celle de la territorialité. Consciente du problème, la FIFA réfléchit à la manière dont il faudra commercialiser les droits sur Internet sans tuer la poule aux œufs d'or : le sport à la télévision. *« Nous devons faire extrêmement attention à ce que nous vendons et à qui nous le vendons »*, remarque Chuck Blazer.

Un autre mouvement, qui vient des organisateurs de compétition et des sportifs eux-mêmes, risque de changer la donne. Internet offre à tous la possibilité de communiquer directement vers leur public. Qu'il s'agisse des athlètes, de leurs équipes ou des fédérations, l'ensemble du monde du sport s'est emparé d'Internet. Président de la National Football League (NFL), Paul Tagliabue souligne que la Fédération nationale de football américain dispose de son propre site et qu'elle fournit ceux de toutes les équipes de la ligue, ce qui n'est pas sans poser de problème sur le choix du canal de diffusion des informations. Cependant, Paul Tagliabue affirme que la NFL ne cédera pas à la tentation de garder ses images pour elle-même lorsque le haut débit sera généralisé sur Internet. *« Nos partenaires traditionnels que sont les chaînes de télévision nous amènent un public de masse, et je ne suis pas sûr qu'il soit logique de devenir notre propre diffuseur. »* A l'inverse, la Juventus de Turin envisage à long terme de diffuser ses matches à domicile sur son propre site. Quant aux athlètes, ils sont tentés de se réserver leur droit à l'image en créant leur propre site, au détriment de leurs employeurs ou des diffuseurs traditionnels. Une voie qu'a déjà choisie Nicolas Anelka, au grand déplaisir du PSG, son employeur.

En attendant de devoir gérer ces situations complexes, les diffuseurs de télévision veulent se rassurer. *« Il n'existe pas de modèle économique pour un Internet concurrent de la télévision. Même le haut débit ne changera pas les données, puisque non seulement le contenu coûtera de plus en plus cher aux opérateurs Internet, mais la technique sera également plus onéreuse, au contraire de la radiodiffusion hertzienne, dont le prix est identique quelle que soit l'audience »*, remarque Henri Perez.

En outre, les diffuseurs estiment que la montée en puissance rapide de la télévision numérique, qu'elle soit diffusée par satellite ou par voie hertzienne, joue en leur faveur. Tout en permettant la multiplication des canaux, cette technologie, qui devrait être opérationnelle dans deux ans en France, combine la qualité de l'image de télévision et l'interactivité d'Internet. Selon les chaînes, Internet resterait un média de complément.

Frédéric Roy

Canalnumedia et Jean-Claude Darmon créent Nusport

Canalnumedia, filiale de Canal+ spécialisée dans la production et l'édition de contenus pour Internet, et le groupe de marketing sportif Jean-Claude Darmon ont annoncé, mercredi 8 novembre, la création d'une société commune baptisée Nusport. Sa vocation est de concevoir et de réaliser des sites Internet officiels pour les clubs professionnels de football. Nusport, qui sera lancée au cours du premier semestre 2001, mettra également en place un portail donnant accès à l'ensemble des sites des clubs.

Canalnumedia a déjà réalisé les sites officiels de l'AJ Auxerre, du FC Nantes, de Lens et de Strasbourg. Des négociations sont en cours avec d'autres grands clubs, parmi lesquels Paris - Saint-Germain et Monaco. A plus long terme, Nusport parie sur le succès du haut débit pour pouvoir s'orienter au plus vite vers la diffusion d'images vidéo. Nusport sera dotée d'un capital de 3,9 millions d'euros et devrait réunir, à terme, une équipe de 50 personnes.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe Amaury envisage de construire un nouveau centre d'impression** en proche région parisienne – le lieu n'est pas encore choisi – afin de réaliser la production tout en couleurs de *L'Equipe* (546 000 exemplaires de tirage moyen en 1999) et *d'Aujourd'hui en France,* l'édition nationale du *Parisien* (208 000 exemplaires). L'actuelle imprimerie de Saint-Ouen, à l'origine de multiples dysfonctionnements, continuera de produire *Le Parisien* et *La Croix.*

■ **Le prix Alexandre Varenne des journalistes de la presse quotidienne régionale** a été attribué, mercredi 8 novembre, à Florence Traulle, de *Nord Eclair,* pour son reportage, à Dunkerque, sur les *« marins du bout du monde »*. Ont également été distingués : Robert Arnoux (*La Provence*), Frédéric Guilledoux (*La Provence*) et Karine Roby (*L'Eclair des Pyrénées*). Le prix du jeune journaliste est revenu à David Patsouris, de *Sud-Ouest.* La veille, le premier prix de la presse hebdomadaire régionale avait été décerné à Christophe Benoît, de *La Gazette de Montpellier,* pour son enquête « Logement : si t'es arabe, t'as pas d'appart ». Les autres lauréats sont Laure Ostwalt *(La Tribune de Montélimar),* Jean-Pierre Gauffre *(Journal du Médoc)* et Isabelle Forboteaux *(La Voix du Jura).* Mélanie Matarèse, de *La Gazette de Nîmes,* a obtenu le prix du jeune journaliste.

■ **RADIO : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a refusé de donner son accord** au projet de reprise de la radio Alpes 1 par la société RTV Multicom, filiale du groupe LV & Co. *« Ce projet aurait pour effet, s'il était accepté, de permettre à un groupe national de prendre le contrôle d'une radio locale indépendante de nature commerciale »*, a estimé le CSA, réuni en assemblée plénière le lundi 6 novembre. Dans le même temps, l'organisme de régulation *« a toutefois jugé nécessaire d'engager une réflexion globale sur l'évolution possible de sa politique radiophonique et des différentes catégories de radio »*.

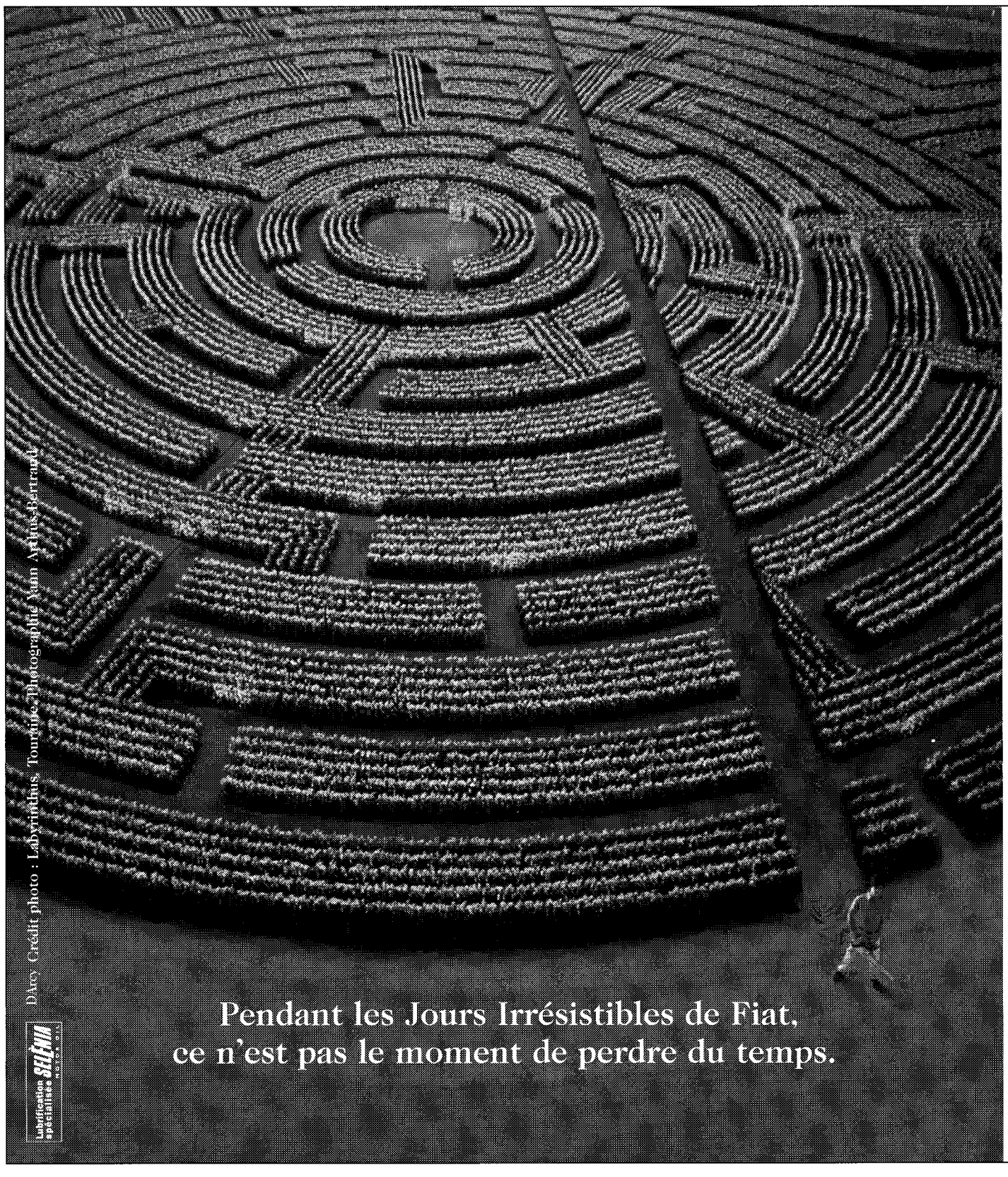

Double Airbag Fiat® et ABS sur toute la gamme (1)

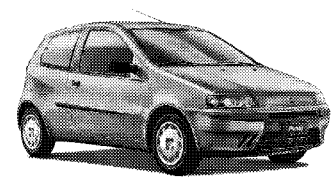

FIAT PUNTO ELX À PARTIR DE 58 950F (2)
Grâce à l'offre Fiat de 6 550F.
Double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée Dualdrive™, autoradio K7 RDS EON 4 HP… de série.
Crédit à 5,10% sans apport (3)

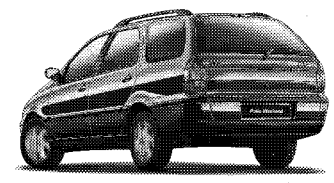

FIAT PALIO WEEKEND À PARTIR DE 59 500F (2)
Grâce à la Prime reprise de 10 000F.
Double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée… de série et jusqu'à 1540 dm³ de volume utile.

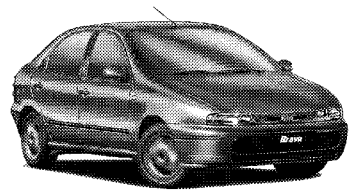

FIAT BRAVA JTD STEEL À PARTIR DE 99 000F (2)
Grâce à la Prime reprise de 10 000F.
Moteur JTD Common Rail, 4 Airbags Fiat®, ABS, climatisation, direction assistée, autoradio K7 RDS EON 4 HP... de série.

(1) Sauf Panda. (2) Tarif conseillé hors options au 28.09.00. Offres non cumulables, réservées aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles, valables jusqu'au 30.11.00 dans les points de vente participants. (3) Sur la Punto. Taux nominal pour un crédit classique d'une durée de 13 à 37 mois. Soit un TEG de 6,04% à 7,50% l'an selon la durée du crédit. Ex. pour 10 000F (1524,49 €) empruntés sur 37 mois : 36 mensualités de 306F (47,63 €) hors assurances facultatives. Frais de dossier de 1,5% inclus dans la 1ère mensualité. Soit un TEG de 6,04% l'an. Coût total du crédit : 1 014F (154,44 €). Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Fiat Crédit France.

www.fiat.fr

FIAT

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PFIZER : selon un jugement de la Haute Cour de justice** de Londres, rendu mercredi 8 novembre, le laboratoire américain Pfizer ne peut revendiquer l'exclusivité sur l'ingrédient principal du Viagra, le citrate de sildenafil. Ce jugement, qui ne concerne que le Royaume-Uni, donne raison à Lilly Icos, une filiale commune d'Eli Lilly et d'Icos, qui a porté l'affaire devant la justice et veut développer son propre médicament contre l'impuissance.

● **NISSAN : le constructeur automobile japonais va construire une usine automobile aux Etats-Unis à Canton (Mississippi).** D'un montant de 900 millions de dollars, cet investissement vise à accroître la production américaine du groupe afin d'être moins soumis aux variations du taux de change dollar-yen.

● **DAIMLERCHRYSLER : les marques du constructeur automobile, Mercedes-Benz, Chrysler et Smart vont être regroupées sur le plan commercial**, selon le quotidien allemand *Financial Times Deutschland* de jeudi 9 novembre. Cette mesure va d'abord s'appliquer à l'Allemagne, puis aux autres pays européens.

● **LEGRAND : le fabricant français d'appareillage électrique basse tension** a signé un accord en vue d'acquérir l'appareillage électrique du groupe brésilien Lorenzetti, selon un communiqué publié mercredi.

● **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE : l'armateur japonais Nippon Yusen Kabushiki Kaisha** (NYK) a signé, mardi 7 novembre, avec la filiale d'Alstom, une lettre d'intention de commande portant sur un paquebot de croisière comprenant 100 suites et 540 cabines.

SERVICES

● **MICROSOFT : l'américain, numéro un du logiciel, et le géant japonais Hitachi** ont annoncé, jeudi, la création d'une joint-venture destinée à développer des solutions informatiques basées sur le logiciel Windows 2000.

● **SNCF : l'entreprise ferroviaire a passé une commande ferme de 2,5 milliards de francs** pour 203 voitures électriques à deux niveaux de trains express régionaux (TER) au groupement composé du français Alstom et du canadien Bombardier.

● **AUSTRIAN AIRLINES : la compagnie aérienne autrichienne** a annoncé, mercredi, vouloir acquérir la totalité de son partenaire Lauda Air. Austrian Airlines, qui détient 35,9 % de Lauda Air, va dans un premier temps engager des négociations avec Lufthansa qui en possède 20 %.

● **DEUTSCHE BAHN : des membres du directoire de la compagnie des chemins de fer allemands,** en crise, pourraient être remerciés, a indiqué un membre du conseil de surveillance dans une interview à l'hebdomadaire *Focus-Money*.

● **WAP : le Conseil de la concurrence** a décidé, mercredi, d'ouvrir une instruction sur le fond au sujet d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles de France Télécom Mobiles et SFR, liées au verrouillage de certains de leurs téléphones Internet mobiles WAP (*Le Monde* du 22 avril).

● **FRANCE TÉLÉCOM : la direction générale** du centre d'Evry a été condamnée par la cour d'appel de Paris à payer plus de 1 million de francs d'indemnités à trente-six de ses anciens salariés pour recours abusifs aux contrats à durée déterminée, selon le syndicat SUD.

FINANCE

● **COMDIRECT : le courtier sur Internet allemand** projette de lancer en 2001 une Bourse en ligne consacrée aux principales valeurs européennes, en association avec sa maison mère Commerzbank.

● **ASSURANCE : les assureurs français MAAF et Mutuelles du Mans Assurances (MMA)** ont annoncé, mercredi, la signature d'un protocole d'accord avec l'assureur espagnol Caser pour une alliance stratégique. MAAF et MMA vont acquérir 20 % du capital de Caser et accéderont ainsi à plus de 10 000 points de vente en Espagne.

RÉSULTATS

■ **SIEMENS : le groupe industriel allemand** a enregistré une croissance de 81 % de son bénéfice net, hors éléments exceptionnels, à 3,38 milliards d'euros pour son exercice annuel clos le 30 septembre. Son chiffre d'affaires, en hausse de 14 %, atteint 78,4 milliards d'euros.

EUROPE

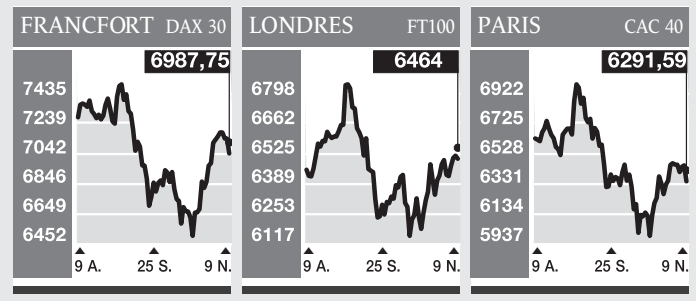

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 09/11	Var. % 08/11	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	**5017,12**	− 0,75	2,30
EUROPE	STOXX 50	**4859,36**	− 0,67	2,47
EUROPE	EURO STOXX 324	**417,06**	− 0,72	0,20
EUROPE	**STOXX 653**	**383,24**	− 0,62	0,99
PARIS	CAC 40	**6291,59**	− 0,70	5,59
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	**4247,95**	− 0,72	4,82
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	**685,25**	− 0,44	2,06
BRUXELLES	BEL 20	**3178,18**	0,13	− 4,86
FRANCFORT	DAX 30	**6987,75**	− 0,30	0,43
LONDRES	FTSE 100	**6464**	− 0,21	− 6,73
MADRID	STOCK EXCHANGE	**10438,90**	− 0,47	− 10,33
MILAN	MIBTEL 30	**48183,00**	− 0,30	12,08
ZURICH	SPI	**8073,20**	− 0,36	6,65

AMÉRIQUES

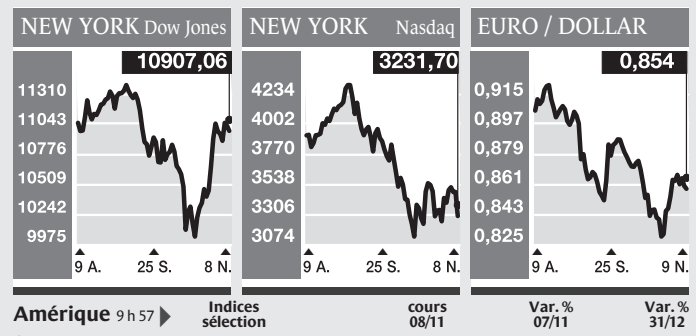

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 08/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**10907,06**	− 0,41	− 5,13
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1409,28**	− 1,58	− 4,08
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**3231,70**	− 5,39	− 20,58
TORONTO	TSE INDEX	**9552,53**	− 0,25	13,53
SAO PAULO	BOVESPA	**14656,30**	....	− 14,25
MEXICO	BOLSA	**354,94**	− 1,75	− 11,62
BUENOS AIRES	MERVAL	**424,79**	− 1,75	− 22,83
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**99,10**	− 0,56	− 30,70
CARACAS	CAPITAL GENERAL	**6475,03**	0,54	19,51

ASIE - PACIFIQUE

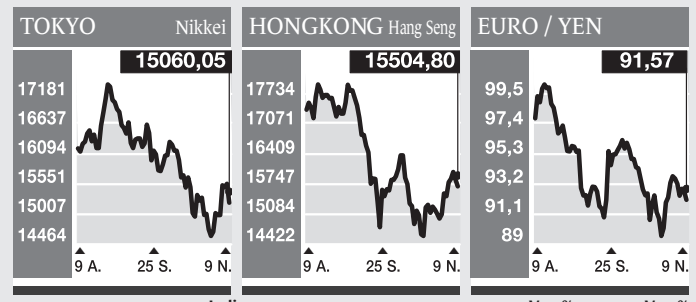

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 09/11	Var. % 08/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**15060,05**	− 2,21	− 20,46
HONGKONG	HANG SENG	**15504,80**	− 0,95	− 8,59
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**2003,79**	− 0,63	− 19,19
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**70,09**	0,46	− 46,09
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**3279,90**	− 0,55	4,04
BANGKOK	SET	**20,73**	− 1,57	− 40,33
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**4037,27**	0,21	− 19,35
WELLINGTON	NZSE-40	**1988,66**	0,02	− 9,88

ÉCONOMIE

L'excédent budgétaire britannique révisé à la hausse

LA GRANDE-BRETAGNE affichera un surplus budgétaire de 16,6 milliards de livres (33,2 milliards d'euros) en 2000, contre une prévision initiale de 14 milliards de livres, a annoncé mercredi 8 novembre le ministre britannique des finances, Gordon Brown, lors de la présentation du prébudget. Pour 2001, il prévoit un excédent de 16 milliards de livres.
M. Brown prévoit par ailleurs une croissance solide pour la Grande-Bretagne pour 2000 et 2001. La croissance se situera à 3 % en 2000, selon lui. Pour 2001, le chancelier de l'échiquier table sur une croissance comprise entre 2,25 et 2,75 %.

■ **Gordon Brown a annoncé mercredi un gel de la fiscalité sur l'essence** jusqu'en avril 2002 au moins, après les mouvements de protestation de cet automne contre la flambée des prix. Lors des manifestations de septembre, le gouvernement avait refusé de baisser cette fiscalité comme le demandaient les routiers en colère. Le ministre des finances a également annoncé une baisse de 3 pence par litre de la fiscalité sur l'essence à basse teneur en soufre.

■ **JAPON : la masse monétaire a progressé de 2,2 % en octobre au Japon** en glissement annuel, après une hausse de seulement 1,9 % le mois précédent, a annoncé la Banque du Japon jeudi 9 novembre dans un rapport préliminaire.

■ **Les prix de gros intérieurs ont de nouveau reculé au Japon au mois d'octobre,** baissant de 0,1 % sur un an et de 0,3 % sur un mois, a annoncé la Banque du Japon jeudi. Le mois précédent, cet indice avait diminué de 0,1 % sur un mois, mais il avait progressé de 0,1 % sur un an.

■ **CHINE : la croissance de la production industrielle chinoise a ralenti en octobre, principalement à cause d'une forte baisse de la production automobile,** a annoncé jeudi le Bureau national des statistiques (BNS). Selon le BNS, la valeur de production industrielle de la Chine a augmenté de 11,4 %, atteignant 209,5 milliards de yuans (25,24 milliards de dollars) pour les dix premiers mois de l'année, soit 0,6 % de moins qu'en septembre.

■ **VIETNAM : le Vietnam a prévu d'atteindre une croissance de 6,7 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2000,** contre 5,8 % en 1999, selon un rapport officiel du gouvernement publié jeudi par la presse.

■ **EURO : les interventions de la Banque centrale européenne (BCE) en faveur de l'euro** sont un *« signal psychologique important aux marchés mais aussi aux citoyens »,* a déclaré jeudi Ernst Welteke, président de la Bundesbank, au quotidien allemand *Berliner Zeitung.*

■ **Le ralentissement de l'économie de la zone euro est seulement *« temporaire »,*** a estimé mercredi l'économiste en chef et membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), Otmar Issing, en marge d'un colloque à Francfort.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation en Allemagne ont diminué de 0,2 % en octobre comparé à septembre,** portant leur hausse à 2,4 % sur un an, selon des chiffres définitifs publiés jeudi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **FRANCE : la consommation totale d'énergie primaire corrigée du climat s'est élevée en France à 245,5 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep)** en cumul annuel à fin septembre, marquant un ralentissement sensible (+ 1,5 % contre + 1,8 % en août), dû à la hausse du pétrole et aux mouvements sociaux liés à cette flambée, selon les dernières données de l'Observatoire de l'énergie.

■ **Le régime d'assurance-chômage Unedic a prévu mercredi un excédent de 1,8 milliard de francs** en 2001 si la nouvelle convention en voie d'agrément par le gouvernement entre en œuvre au 1er janvier 2001, alors qu'il serait de 17,8 milliards si l'ancienne convention continuait de s'appliquer.

■ **ÉTATS-UNIS : les suppressions d'emplois annoncées par les entreprises aux Etats-Unis ont été un peu moins nombreuses en octobre qu'en septembre**, avec 43 799 suppressions annoncées, soit 8 % de moins que le mois précédent mais près de deux fois plus que pour le même mois de 1999, a indiqué mercredi le cabinet Challenger, Gray and Christmas.

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : la production industrielle en République tchèque a augmenté de 3,7 % en septembre** par rapport au même mois de 1999, et de 8,1 % en chiffres corrigés en fonction du nombre de jours ouvrables, a annoncé l'Office tchèque des statistiques (CSU) mercredi. Depuis le début de l'année, la production industrielle a enregistré une hausse de 5,5 % (+ 6 % en chiffres corrigés) comparé à la période janvier-septembre 1999.

VALEUR DU JOUR

Accord à l'arraché entre CNP Assurances et l'Ecureuil

DANS LA NUIT du mardi 7 au mercredi 8 novembre, CNP Assurances et les Caisses d'épargne sont finalement parvenus à un compromis sur le renouvellement de l'accord de distribution de produits CNP par le réseau Ecureuil. La précédente convention était arrivée à échéance le 30 juin. La nouvelle sera valable jusqu'à la fin 2004. Les discussions ont été longues et difficiles, les Caisses d'épargne ayant mis comme préalable à tout accord la recomposition du capital de CNP, un point sur lequel une entente a été trouvée le 17 septembre.
La nouvelle convention CNP-Caisses d'épargne prévoit les conditions dans lesquelles l'Ecureuil sera rémunéré pour le placement de contrats CNP, ainsi que les conditions dans lesquelles CNP assurera différentes prestations pour le compte des Caisses d'épargne et d'Ecureuil Vie. CNP Assurances avait fait le même exercice avec La Poste, en 1998. *« Au total, les conditions de rémunération des deux grands réseaux (...), dont les parts de marché sont très proches, seront de fait globalement équivalentes »*, a souligné Gilles Benoist, président du directoire de CNP Assurances. Les nouveaux barèmes prévus avec l'Ecureuil *« sont dans la continuité des barèmes actuels »*, précise-t-il, mais CNP Assurances prendra une partie des frais de promotion commerciale des Caisses d'épargne à sa charge, comme elle le fait pour La Poste.

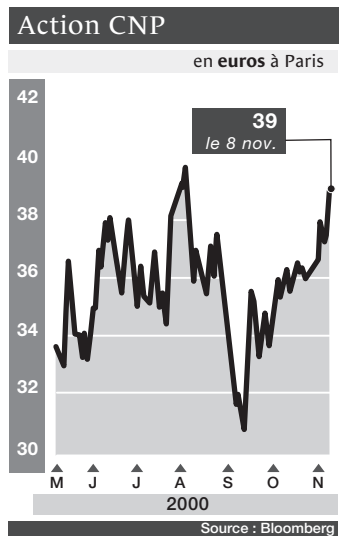

Avant même la diffusion du communiqué officialisant cette convention,l'action CNP s'est appréciée de 4 %, à 39 euros. Conformément à l'accord du 17 septembre, les Caisses d'épargne doivent maintenant porter leur participation dans CNP de 12,5 % à 18 % en achetant 2 % à La Poste (qui aura aussi 18 %) et 3 % à la Caisse des dépôts (qui restera le premier actionnaire avec 37 %). Ecureuil et La Poste veulent ensuite regrouper leurs parts dans une société commune, qui détiendra 36 % de CNP et franchira donc le seuil de 33 %, au-delà duquel une offre publique d'achat doit être déclenchée. Ils souhaitent obtenir une dérogation au Conseil des marchés financiers pour ne pas le faire, mais ce dernier n'avait, mercredi soir, toujours pas reçu le dossier.

Pascale Santi

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 s'inscrivait en baisse à l'ouverture, jeudi 9 novembre, cédant 0,69 %, à 6 292,27 points. Les incertitudes concernant le nom du vainqueur des élections américaines avaient fait hésiter, mercredi, la Bourse de Paris, qui avait finalement terminé en repli. Après avoir ouvert en hausse de 0,59 %, le CAC 40 avait affiché une perte de 0,78 %, en clôture, à 6 336,03 points.

FRANCFORT

TOUJOURS hésitant, l'indice DAX a ouvert, jeudi, en très légère baisse de 0,05 %, à 7 005,2 points. La Bourse de Francfort avait terminé en baisse de 0,96 %, à 7 008,64 points, mercredi, dans de faibles volumes d'échanges, les investisseurs différant leurs achats dans l'attente du résultat définitif de l'élection présidentielle américaine.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres cédait 0,15 %, à 6 468 points, à l'ouverture, jeudi. Mercredi, il avait clôturé en légère hausse à l'issue d'une séance atone, avec un modeste gain de 0,16 %, à 6 477,4 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a clôturé la séance, jeudi, en net repli, entraînée par le recul des valeurs technologiques affaiblies par le recul du Nasdaq. L'indice Nikkei a chuté de 2,21 %, pour terminer à 15 060,05 points.

NEW YORK

L'INDICE NASDAQ a chuté de 5,39 %, mercredi 8 novembre, après que Cisco Système eut annoncé l'augmentation de ses stocks de composants électroniques. Le baromètre des valeurs de croissance américaines a terminé à 3 231,73 points. L'indice Dow Jones a perdu 0,41 %, à 10 907,06 points, et la baisse a été de 1,58 % pour le Standard and Poor's 500, à 1 409,27 points, alors que le résultat définitif de l'élection présidentielle américaine n'était toujours pas connu.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'établissait à 5,24 %, jeudi 9 novembre en début de matinée. Celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,36 %. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à dix ans s'était détendu à 5,85 %. Le taux de rendement d'une obligation évolue en sens inverse du prix.

MONNAIES

L'EURO restait faible, jeudi matin, face au billet vert, en dépit des incertitudes sur les résultats de l'élection présidentielle américaine. Les cambistes anticipaient une victoire de George W. Bush, qui semble réticent à accepter que la Réserve fédérale intervienne pour soutenir la devise européenne. L'euro s'échangeait contre 0,8541 dollar et 91,70 yens. Le billet vert cotait 107,37 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	08/11
COURONNE DANOISE	7,4541
COUR. NORVÉGIENNE	7,9785
COUR. SUÉDOISE	8,5950
COURONNE TCHÈQUE	34,6830
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6300
DOLLAR CANADIEN	1,3126
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1620
DRACHME GRECQUE	340,0100
FLORINT HONGROIS	1,6300
ZLOTY POLONAIS	3,9242

Cours de change croisés

09/11 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93271	0,85415	0,13021	1,41585	0,56196
YEN	107,21500	.....	91,57500	13,96000	151,82000	60,26500
EURO	1,17075	1,09200	.....	0,15245	1,65765	0,65795
FRANC	7,68010	7,16195	6,55957	.....	10,87345	4,31585
LIVRE	0,70629	0,65870	0,60330	0,09195	.....	0,39695
FRANC SUISSE	1,77950	1,65945	1,51970	0,23170	2,51940	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 08/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,84	4,89	5,37	5,75
ALLEMAGNE	4,84	5,11	5,27	5,66
GDE-BRETAG.	5,75	6,01	5,20	4,56
ITALIE	4,84	5,07	5,64	6,10
JAPON	0,30	0,37	1,81	3,10
ÉTATS-UNIS	6,47	6,42	5,89	5,91
SUISSE	2,60	3,31	3,82	4,24
PAYS-BAS	4,80	5,07	5,40	5,73

Matières premières

En dollars	Cours 08/11	Var. % 07/11
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1833	+ 0,27
ALUMINIUM 3 MOIS	1510,50	+ 0,17
PLOMB 3 MOIS	492	− 0,61
ETAIN 3 MOIS	5375	− 0,28
ZINC 3 MOIS	1100,50	+ 0,05
NICKEL 3 MOIS	7270	− 0,14
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,78	+ 0,63
PLATINE A TERME	160788,00	+ 1,55
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	266	+ 0,28
MAIS (CHICAGO)	213,50	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	171,90	+ 0,17
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	734	− 1,61
CAFÉ (LONDRES)	669	− 1,76
SUCRE BL. (LONDRES)	169,80	+ 0,20

Matif

Cours 9 h 57	Volume 09/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	12307	86,24	86,26
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 08/11	Var. % 07/11
BRENT (LONDRES)	31,32	....
WTI (NEW YORK)	0,33	− 0,03
LIGHT SWEET CRUDE	32,92	− 1,56

Or

En euros	Cours 08/11	Var % 07/11
OR FIN KILO BARRE	9900	+ 1,12
OR FIN LINGOT	9950	+ 0,61
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	56,50	− 0,70
PIÈCE SUISSE 20 F	56,50	+ 1,07
PIÈCE UNION LAT. 20	55,60	− 1,59
PIÈCE 10 DOLLARS US	214	− 0,47
PIÈCE 20 DOLLARS US	399,50	....
PIÈCE 50 PESOS MEX	362	....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

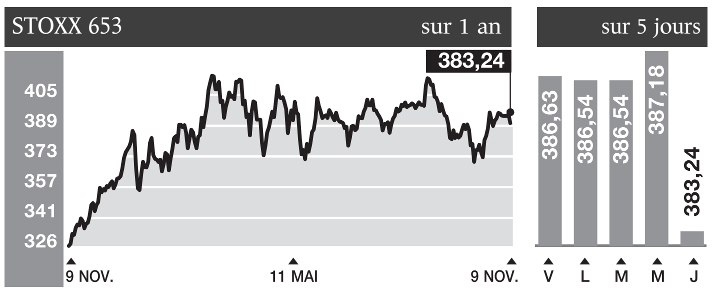

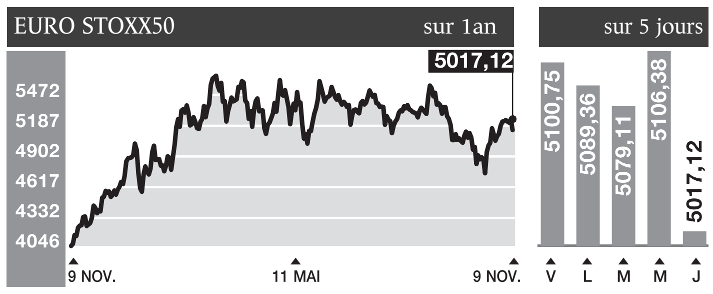

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Siemens** a fortement reculé en Bourse, mercredi 8 novembre, abandonnant 4,99 %, à 140,81 euros. Le groupe a annoncé un bénéfice net record, avant comptabilisation des éléments exceptionnels, sur l'exercice 1999-2000. Mais les investisseurs n'ont retenu que sa prudence sur les résultats de l'ensemble de l'exercice en cours.

● Le cours de Bourse de **Degussa-Huels** a bondi, mercredi, de 5,12 % pour terminer la journée à 34,27 euros. Le titre a bénéficié des bons résultats sur neuf mois annoncés la veille par le chimiste allemand SKW Trostberg, avec lequel il doit fusionner.

● L'action du groupe énergétique **E.ON** a gagné 1 %, mercredi, à 63,90 euros, à la suite de l'annonce du rachat par France Télécom de ses parts dans le groupe suisse de téléphonie mobile Orange Communications.

● Le titre de l'opérateur britannique **Vodafone**, première capitalisation de la Bourse de Londres, a cédé 1,75 pence, à 256,25 pence, mercredi, après l'annonce de sa prise de participation dans Swisscom.

● L'action **Mediobanca** a terminé, mercredi, sur ses plus hauts niveaux de l'année, à 13,95 euros. Le gain de 2,70 % du cours de Bourse de la banque italienne fait suite à l'annonce de l'acquisition par la Deutsche Bank d'une participation de 2,449 % dans son capital *(lire p. 27)*.

09/11 10 h 13 ▶

AUTOMOBILE

09/11 10 h 13	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/11
AUTOLIV SDR	SE	26,09	....
BASF AG	BE★	43,35	− 1,70
BMW	DE★	38,50	....
CONTINENTAL AG	DE★	18,10	....
DAIMLERCHRYSLER	DE★	54,10	− 0,09
FIAT	IT★	27,41	− 0,11
FIAT PRIV.	IT★	17,72	− 1,23
MICHELIN	FR★	34,31	+ 0,03
PEUGEOT	FR★	225,10	− 1,27
PIRELLI SPA	IT★	3,79	+ 1,61
DR ING PORSCHE	DE★	3785	− 0,79
RENAULT	FR★	56,85	+ 1,16
VALEO	FR★	55	....
VOLKSWAGEN	DE★	58	− 0,85
▶ DJ E STOXX AUTO P		236,57	− 0,14

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,13	− 0,39
ABN AMRO HOLDIN	NL★	28,14	− 0,04
ALL & LEICS	GB	10,57	− 0,16
ALLIED IRISH BA	GB	21,31	+ 0,55
ALPHA BANK	GR	40,32	+ 0,44
B PINTO MAYOR R	PT★	26	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	63	+ 0,49
BANK OF IRELAND	GB	14,99	− 2,39
BANK OF PIRAEUS	GR	17,34	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,62	+ 0,43
BANKINTER R	ES★	42,61	− 0,93
BARCLAYS PLC	GB	32,42	− 1,47
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	64	+ 0,47
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,64	....
BCA FIDEURAM	IT★	18,50	− 0,64
BCA INTESA	IT★	4,96	+ 0,61
BCA LOMBARDA	IT★	10,43	− 0,67
MONTE PASCHI SI	IT★	5,05	− 0,79
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,50	− 0,73
BCA P.MILANO	IT★	7,40	− 1,07
B.P.VERONA E S.	IT★	13,50	+ 0,22
BCA ROMA	IT★	1,31	+ 1,55
BBVA R	ES★	15,75	− 1,07
ESPIRITO SANTO	PT★	17,60	....
BCO POPULAR ESP	ES★	36,10	+ 0,33
BCP R	PT★	5,86	....
BIPOP CARIRE	IT★	8,84	− 0,45
BNL	IT★	4,02	+ 0,25
BNP PARIBAS	FR★	101,10	+ 0,10
BSCH R	ES★	11,59	− 0,09
CHRISTIANIA BK	NO	5,96	....
COMIT	IT★	7,03	+ 0,43
COMM.BANK OF GR	GR	51,46	....
COMMERZBANK	DE★	33,70	− 0,15
CREDIT LYONNAIS	FR★	41,27	− 0,77
DANSKE BANK	DK	170,36	....
DNB HOLDING -A-	NO	5,46	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	98,25	+ 0,56
DEXIA	BE★	180,30	− 0,61
DRESDNER BANK N	DE★	48,80	+ 0,62
EFG EUROBK ERGA	GR	29,70	+ 1,20
ERSTE BANK	AT★	47,52	− 0,90
FOERENINGSSB A	SE	17,47	....
HALIFAX GROUP	GB	10,02	− 0,99
HSBC HLDG	GB	17,23	− 0,10
IKB	DE★	16,10	+ 0,31
KBC BANCASSURAN	BE★	51,20	+ 0,59
LLOYDS TSB	GB	11,75	− 0,98
NAT BANK GREECE	GR	41,47	− 0,07
NATEXIS BQ POP.	FR★	90,50	− 0,22
NORDIC BALTIC H	SE	8,50	....
NORDIC BALTIC H	DK	9,79	....
ROLO BANCA 1473	IT★	21,94	− 0,63
ROYAL BK SCOTL	GB	24,91	− 1,06
S-E-BANKEN -A-	SE	14,68	....
SAN PAOLO IMI	IT★	19,77	+ 0,30
STANDARD CHARTE	GB	17,23	− 0,67
STE GENERAL-A-	FR★	65,95	− 0,08
SV HANDBK -A-	SE	19,57	....
SWEDISH MATCH	SE	4,15	....
UBS N	CH	164	− 1,09
UNICREDITO ITAL	IT★	5,92	− 0,34
UNIDANMARK -A-	DK	85,85	....
▶ DJ E STOXX BANK P		352,16	− 0,18

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	9,32	− 0,85
ACERINOX R	ES★	31,96	− 1,81
ALUMINIUM GREEC	GR	42,35	+ 1,69
ANGLO AMERICAN	GB	63,77	− 0,93
ASSIDOMAEN AB	SE	20,62	....
BEKAERT	BE★	47,72	+ 0,04
BILLITON	GB	4,40	− 1,12
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	35,71	− 0,14
BUNZL PLC	GB	7,24	....
CORUS GROUP	GB	1,05	− 1,56
ELVAL	GR	3,98	+ 1,12
ISPAT INTERNATI	NL★	4,61	....
JOHNSON MATTHEY	GB	17,92	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	48,50	− 0,80
METSAE-SERLA -B	FI★	7,50	+ 0,27
HOLMEN -B-	SE	30,81	....
OUTOKUMPU	FI★	8,80	− 2,22
PECHINEY-A-	FR★	43,99	− 0,81
RAUTARUUKKI K	FI★	4	....
RIO TINTO	GB	18,58	− 0,36
SIDENOR	GR	4,47	....
SILVER & BARYTE	GR	32,47	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,08	....
STORA ENSO -A-	FI★	12,35	− 0,16
STORA ENSO -R-	FI★	12,27	− 0,24
SVENSKA CELLULO	SE	23,30	....
THYSSENKRUPP	DE★	16,15	− 3,29
UNION MINIERE	BE★	41,17	− 0,80
UPM-KYMMENE COR	FI★	32,10	....
USINOR	FR★	12,08	− 3,97
VIOHALCO	GR	13,56	+ 3,25
VOEST-ALPINE ST	AT★	26,16	− 0,76
J D WETHERSPOON	GB	5,08	+ 1,33
▶ DJ E STOXX BASI P		171,62	− 1,28

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR★	140,70	+ 0,29
AKZO NOBEL NV	NL★	55	+ 0,73
BASF AG	DE★	43,35	− 1,70
BAYER AG	DE★	51,35	− 0,29
BOC GROUP PLC	GB	15,98	− 0,52
CELANESE N	DE★	20,85	+ 0,72
CIBA SPEC CHEM	CH	71,06	− 0,46
CLARIANT N	CH	366,50	....
DEGUSSA-HUELS	DE★	34,40	− 0,58
DSM	NL★	35,54	+ 0,40
EMS-CHEM HOLD A	CH	4869,06	....
ICI	GB	7,68	....
KEMIRA	FI★	5,60	+ 0,18
LAPORTE	GB	9,16	....
LONZA GRP N	CH	589,55	− 0,22
NORSK HYDRO	NO	47,34	....
RHODIA	FR★	14,58	− 1,49
SOLVAY	BE★	60	....
TESSENDERLO CHE	BE★	33,50	− 1,18
▶ DJ E STOXX CHEM P		383,72	− 0,57

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE★	260,30	− 0,27
AZEO	FR★	81,60	+ 0,68
GBL	BE★	283,60	+ 0,32
GEVAERT	BE★	42,80	....
INCHCAPE	GB	4,71	+ 2,54
MYTILINEOS	GR	11,47	+ 1,83
UNAXIS HLDG N	CH	278,66	+ 0,47
ORKLA	NO	21,72	....
SONAE SGPS	PT★	1,50	....
TOMKINS	GB	2,60	− 0,64
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	3,26	+ 3,16
EIRCOM	IR★	3,27	+ 1,24
BRITISH TELECOM	GB	13,25	+ 1,02
CABLE & WIRELES	GB	14,59	− 0,45
DEUTSCHE TELEKO	DE★	41,60	− 0,83
E.BISCOM	IT★	143,80	− 1,68
EIRCOM	IE	3,27	+ 1,24
ELISA COMMUNICA	IE	26,51	− 4,16
ENERGIS	GB	8,59	....
EQUANT NV	DE★	36,50	− 3,95
EUROPOLITAN HLD	SE	9,09	....
FRANCE TELECOM	FR★	112,70	− 2,34
HELLENIC TELE (	GR	19,06	+ 1,09
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	4,76	+ 2,14
KONINKLIJKE KPN	NL★	20,60	− 2,37
LIBERTEL NV	NL★	14,80	− 1,66
MANNESMANN N	DE★	97	....
MOBILCOM	DE★	65	− 7,47
PANAFON HELLENI	GR	9,19	+ 0,16
PORTUGAL TELECO	PT★	9,85	....
SONERA	FI★	22,70	− 0,66
SWISSCOM N	CH	285,23	− 2,03
TELE DANMARK -B	DK	52,58	− 0,25
TELECEL	PT★	13	....
TELECOM ITALIA	IT★	13,70	....
TELECOM ITALIA	IT★	6,57	− 0,45
TELIA	SE	6,99	....
T.I.M.	IT★	9,79	− 0,20
TISCALI	IT★	35,80	− 2,05
VERSATEL TELECO	NL★	17,95	− 5,53
VODAFONE GROUP	GB	4,25	− 0,39
▶ DJ E STOXX TCOM P		829,96	− 1,22

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	37,78	− 0,81
ACS	ES★	26,55	+ 0,19
AGGREGATE IND	GB	1,10	+ 1,54
AKTOR SA	GR	7,26	+ 0,82
UPONOR -A-	FI★	18,20	....
AUMAR R	ES★	17,90	− 0,17
ACESA R	ES★	9,09	− 0,11
BLUE CIRCLE IND	GB	7,41	− 1,11
BOUYGUES	FR★	58	− 2,68
BPB	GB	4	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,15	....
BUZZI UNICEM	IT★	8,87	− 0,34
CARADON	GB	3,08	....
CRH PLC	GB	30,30	+ 0,83
CIMPOR R	PT★	26,27	....
COLAS	FR★	56,20	− 5,39
GRUPO DRAGADOS	ES★	11,06	− 0,81
FCC	ES★	21,21	− 1,81
GROUPE GTM	FR★	136,20	− 0,44
GRUPO FERROVIAL	ES★	14,16	− 0,49
HANSON PLC	GB	6,31	+ 0,53
HEIDELBERGER ZE	DE★	58,50	+ 0,86
HELL.TECHNODO.R	GR	7,60	− 0,96
HERACLES GENL R	GR	14,41	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	25,05	....
HOLDERBANK FINA	CH	1244,24	+ 0,05
IMERYS	FR★	113,30	+ 0,35
ITALCEMENTI	IT★	8,98	− 1,54
LAFARGE	FR★	87,20	+ 0,35
MICHANIKI REG.	GR	5,69	+ 1,57
PILKINGTON PLC	GB	1,63	− 2
RMC GROUP PLC	GB	10,54	+ 1,61
SAINT GOBAIN	FR★	154	− 0,84
SKANSKA -B-	SE	45,02	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,95	....
TECHNIP	FR★	147,20	− 1,87
TITAN CEMENT RE	GR	42,47	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	22	....
WILLIAMS	GB	5,38	+ 0,94
▶ DJ E STOXX CNST P		223,65	− 0,48

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR★	46,20	+ 0,43
ADIDAS-SALOMON	DE★	60,10	+ 0,17
AGFA-GEVAERT	BE★	25,65	− 0,39
AIR FRANCE	FR★	21,75	− 1,14
AIRTOURS PLC	GB	3,61	+ 1,88
ALITALIA	IT★	2,07	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,01	− 0,23
AUTOGRILL	IT★	13,36	− 1,76
BANG & OLUFSEN	DK	58,35	....
BENETTON GROUP	IT★	2,20	− 1,35
BRITISH AIRWAYS	GB	6,29	+ 0,80
BULGARI	IT★	15,11	+ 0,07
CHRISTIAN DIOR	FR★	60	− 0,74
CLUB MED.	FR★	96,55	− 1,48
DT.LUFTHANSA N	DE★	24,30	+ 2,10
ELECTROLUX -B-	SE	15,73	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	30	− 3,66
EMI GROUP	GB	8,71	+ 2,15
EURO DISNEY	FR★	0,62	....
GRANADA COMPASS	GB	10,59	+ 0,32
HERMES INTL	FR★	176	− 1,95
HPI	IT★	1,46	− 1,35
KLM	NL★	21,80	+ 0,93
HILTON GROUP	GB	3,33	....
LVMH	FR★	85,90	− 0,12
MEDION	DE★	117,20	− 1,11
MOULINEX	FR★	4,62	− 1,28
P & O PRINCESS	GB	4,23	− 0,39
PERSIMMON PLC	GB	3,83	....
ROY.PHILIPS ELE	NL★	43,75	− 3,38
PREUSSAG AG	DE★	39	....
RANK GROUP	GB	2,88	....
RYANAIR HLDGS	IE	9,92	+ 0,20
SAIRGROUP N	CH	167,13	....
SAS DANMARK A/S	DK	10,46	+ 0,52
SEB	FR★	62,55	− 0,71
SODEXHO ALLIANC	FR★	199	+ 2,05
TELE PIZZA	ES★	4,50	− 1,53
THE SWATCH GRP	CH	1625,21	....
THE SWATCH GRP	CH	330,31	+ 0,80
THOMSON MULTIME	PA	51,55	− 1,06
WW/WW UK UNITS	IR★	1,42	....
WILSON BOWDEN	GB	10,91	− 2,09
WM-DATA -B-	SE	4,68	....
WOLFORD AG	AT★	21,63	− 0,41
▶ DJ E STOXX CYC GO P		174,31	− 1,50

PHARMACIE

ACTELION N	CH	548,76	− 0,71
ALTANA AG	DE★	149,40	+ 0,27
ASTRAZENECA	GB	56,44	− 0,29
AVENTIS	FR★	85,70	− 0,81
BB BIOTECH	CH	1417,29	− 0,74
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	22,56	− 0,44
ELAN CORP	IE	36,20	....
ESSILOR INTL	FR★	310	+ 6,16
FRESENIUS MED C	DE★	102,50	+ 1,99
GAMBRO -A-	SE	8,74	....
GLAXO WELLCOME	GB	34,52	− 0,29
NOVARTIS N	CH	1796,95	+ 0,11
NOVO NORDISK B	DK	240,11	....
NYCOMED AMERSHA	GB	10,44	+ 0,16
ORION B	FI★	20,40	− 2,16
QIAGEN NV	NL★	43,20	− 4,74
ROCHE HOLDING	CH	13225,42	− 0,47
ROCHE HOLDING G	CH	11103,43	+ 0,30
SANOFI SYNTHELA	FR★	63,30	+ 0,72
SCHERING AG	DE★	68,50	+ 1,18
SHIRE PHARMA GR	GB	24,23	− 0,21
SERONO -B-	CH	1150,15	+ 0,46
SMITH & NEPHEW	GB	5,14	+ 0,32
SMITHKLINE BEEC	GB	15,77	+ 0,11
SSL INTL	GB	13,29	....
SULZER FRAT.SA1	CH	730,36	− 0,36
SYNTHES-STRATEC	CH	769,84	− 2,09
UCB	BE★	43,01	− 0,88
WILLIAM DEMANT	DK	61,71	− 1,08
ZELTIA	ES★	23,76	− 0,13
▶ DJ E STOXX HEAL		574,20	+ 0,36

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	6,18	....
BP AMOCO	GB	9,66	+ 0,87
CEPSA	ES★	8,90	....
COFLEXIP	FR★	131	− 1,50
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,50	....
ENI	IT★	6,73	+ 0,60
ENTERPRISE OIL	GB	9,16	....
HELLENIC PETROL	GR	10,62	− 2,70
LASMO	GB	2,88	− 0,57
LATTICE GROUP	GB	2,51	+ 2,72
OMV AG	AT★	81,18	+ 1,30
PETROLEUM GEO-S	NO	16,45	....
REPSOL YPF	ES★	18,94	+ 0,21
ROYAL DUTCH CO	NL★	69,45	+ 0,29
SAIPEM	IT★	6,08	− 0,49
SHELL TRANSP	GB	9,36	....
TOTAL FINA ELF	FR★	164,10	+ 0,67
▶ DJ E STOXX ENGY P		360,62	+ 0,43

(Publicité)
Avance sur titres
plus de 500 valeurs négociables à crédit
www.symphonis.com
Symphonis
Au service de vos succès en Bourse
N°Azur 0 810 420 430
PRIX APPEL LOCAL

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	25,81	....
ALMANIJ	BE★	46,39	+ 0,83
ALPHA FINANCE	GR	35,29	+ 0,08
AMVESCAP	GB	27,19	− 0,61
BHW HOLDING AG	DE★	25,80	− 1,15
BPI R	PT★	3,79	....
BRITISH LAND CO	GB	6,86	+ 0,24
CANARY WHARF GR	GB	9,37	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,56	....
CATTLES ORD.	GB	4,25	....
CLOSE BROS GRP	GB	20,56	− 0,16
COMPART	IT★	2,04	+ 0,49
COBEPA	BE★	66,20	+ 0,08
CONSORS DISC-BR	DE★	83,30	− 3,14
CORP FIN ALBA	ES★	28,55	− 1,89
CS GROUP N	CH	213,19	− 1,07
DEPFA-BANK	DE★	93,90	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	49,50	+ 1,64
MAN GROUP	GB	8,91	....
EURAFRANCE	FR★	729	+ 0,28
FORTIS (B)	BE★	36,35	+ 0,28
FORTIS (NL)	NL★	36,36	+ 0,22
GECINA	FR★	98,60	− 1,69
GIMV	BE★	59,15	+ 0,17
GREAT PORTLAND	GB	4,23	....
HAMMERSON	GB	7,04	− 0,94
ING GROEP	NL★	83,25	− 0,13
REALDANMARK	DK	70,42	− 0,94
LAND SECURITIES	GB	12,52	− 0,40
LIBERTY INTL	GB	8,19	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	150,50	− 0,99
MEDIOBANCA	IT★	14,09	+ 1
MEPC PLC	GB	8,82	....
METROVACESA	ES★	16	....
PERPETUAL PLC	GB	70,10	− 0,43
PROVIDENT FIN	GB	14,75	....
RODAMCO CONT. E	NL★	43,15	....
RODAMCO NORTH A	NL★	43,45	+ 0,35
SCHRODERS	GB	24,48	− 1,74
SIMCO N	FR★	72,80	− 0,27
SLOUGH ESTATES	GB	6,19	....
UNIBAIL	FR★	157	....
VALLEHERMOSO	ES★	6,73	+ 1,05
WCM BETEILIGUNG	DE★	24,50	− 0,41
WOOLWICH PLC	GB	6,09	....
▶ DJ E STOXX FINS P		321,65	....

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,73	− 0,74
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,13	....
BASS	GB	11,87	− 0,56
BBAG OE BRAU-BE	AT★	45,01	....
BRAU-UNION	AT★	42,80	− 0,02
CADBURY SCHWEPP	GB	7,94	+ 0,42
CARLSBERG -B-	DK	51,24	....
CARLSBERG AS -A	DK	49,63	....
DANISCO	DK	45,88	....
DANONE	FR★	169,30	+ 1,32
DELTA HOLDINGS	GR	13,38	....
DIAGEO	GB	11,16	+ 1,52
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,59	− 0,21
ERID.BEGH.SAY	FR★	96,20	− 1,33
HEINEKEN HOLD.N	NL★	43	....
HELLENIC BOTTLI	GR	15,67	+ 1,72
HELLENIC SUGAR	GR	12,50	+ 3,91
KAMPS	DE★	16	− 3,61
KERRY GRP-A-	GB	24,18	....
MONTEDISON	IT★	2,62	+ 1,16
NESTLE N	CH	2468,09	+ 0,16
KONINKLIJKE NUM	NL★	57	− 0,52
PARMALAT	IT★	1,85	+ 0,54
PERNOD RICARD	FR★	56,70	− 0,87
RAISIO GRP -V-	FI★	1,93	+ 1,58
SCOTT & NEWCAST	GB	7,93	....
SOUTH AFRICAN B	GB	6,99	− 1,87
TATE & LYLE	GB	3,96	− 1,65
UNIQ	GB	3,50	....
UNILEVER	NL★	63,05	− 1,18
UNILEVER	GB	8,77	+ 0,38
WHITBREAD	GB	8,91	− 0,56
▶ DJ E STOXX F & BV P		262,34	+ 0,26

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	109,06	− 0,30
ADECCO N	CH	784,31	− 1,08
AEROPORTI DI RO	IT★	8,92	− 0,11
AGGREKO	GB	6,36	....
ALSTOM	FR★	27,74	− 0,75
ALTRAN TECHNO	FR★	239,50	− 2,24
ALUSUISSE GRP N	CH	641,53	+ 4,28
ASSA ABLOY-B-	SE	22,07	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,31	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,64	....
ATLAS COPCO -B-	SE	24,05	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,82	....
BAA	GB	9,26	− 0,71
BARCO	BE★	134,10	− 0,30
BBA GROUP PLC	GB	6,08	+ 0,83
BTG	GB	28,79	− 0,63
CIR	IT★	3,29	+ 0,30
CAPITA GRP	GB	8,49	− 0,97
CDB WEB TECH IN	IT★	10,81	− 1,28
CGIP	FR★	51,10	− 1,73
CMG	GB	65,60	....
COOKSON GROUP P	GB	3,38	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9792,35	+ 1,39
DAMPSKIBS -B-	DK	10731,34	....
DAMSKIBS SVEND	DK	15158,02	....
E.ON AG	DE★	64,15	+ 0,16
EADS SICO.	FR★	23,95	− 0,21
ELECTROCOMPONEN	GB	11,90	− 2,46
EPCOS	DE★	91	− 4,71
EUROTUNNEL	FR★	1,06	+ 0,95
EXEL	GB	19,13	− 0,26
F.I. GROUP	GB	8,39	+ 0,40
GROUP 4 FALCK	DK	146,89	....
FINMECCANICA	IT★	1,35	− 1,46
FINNLINES	FI★	20	− 2,44
FKI	GB	3,03	− 0,55
FLS IND.B	DK	18,78	− 0,71
FLUGHAFEN WIEN	AT★	42,78	− 0,09
GKN	GB	13,39	....
HAGEMEYER NV	NL★	28,20	− 0,53
HALKOR	GR	5,40	+ 0,27
HAYS	GB	6,18	− 1,33
HEIDELBERGER DR	DE★	62,50	− 2,19
HUHTAMAKI VAN	FI★	27,80	....
IFIL	IT★	9,06	+ 0,33
IMI PLC	GB	3,80	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	26,44	....
INVESTOR -A-	SE	15,73	....
INVESTOR -B-	SE	15,78	....
ISS	DK	73,78	....
JOT AUTOMATION	FI★	3,30	− 1,49
KINNEVIK -B-	SE	24,11	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	92,56	....
KONE B	FI★	68,90	− 0,13
LEGRAND	FR★	199,10	+ 0,35
LINDE AG	DE★	51,25	+ 0,29
MAN AG	DE★	31,10	− 0,16
MG TECHNOLOGIES	DE★	14	− 1,06
WARTSILA CORP A	FI★	19,10	....
METSO	FI★	10,90	+ 3,32
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,86	....
NETCOM -B-	SE	45,08	....
NKT HOLDING	DK	301,82	− 1,32
EXEL	GB	19,13	− 0,26
PACE MICRO TECH	GB	11,80	− 2,74
PARTEK	FI★	13,20	− 0,75
PENINS.ORIENT.S	GB	4,45	− 0,74
PERLOS	FI★	24	− 2,04
PREMIER FARNELL	GB	6,96	....
RAILTRACK	GB	16,62	− 0,30
RANDSTAD HOLDIN	NL★	18,60	− 0,80
RENTOKIL INITIA	GB	3,11	+ 6,86
REXAM	GB	3,96	+ 0,85
REXEL	FR★	84	− 0,47
RHI AG	AT★	24	− 0,41
RIETER HLDG N	CH	348,07	....
ROLLS ROYCE	GB	3,06	+ 2,79
SANDVIK	SE	26,04	....
SAURER ARBON N	CH	529,67	+ 0,63
SCHNEIDER ELECT	FR★	74,70	+ 0,20
SEAT PAGINE GIA	IT★	3,39	− 3,97
SECURICOR	GB	2,20	....
SECURITAS -B-	SE	19,80	....
SERCO GROUP	GB	10,21	+ 0,33
SGL CARBON	DE★	61	+ 4,99
SHANKS GROUP	GB	3,43	....
SIDEL	FR★	63,25	− 0,71
INVENSYS	GB	2,56	− 0,65
SINGULUS TECHNO	DE★	48,11	− 1,82
SKF -B-	SE	17,07	....
SMITHS IND PLC	GB	12,57	+ 0,94
SOPHUS BEREND -	DK	24,95	....
SPIRENT	GB	10,87	− 0,91
T.I.GROUP PLC	GB	6,18	+ 0,54
TECAN GROUP N	CH	1283,06	− 1,27
TELEFONICA	ES★	22,44	− 1,15
TPI	ES★	7,64	− 1,16
THOMSON CSF	FR★	56,65	− 0,61
TOMRA SYSTEMS	NO	47,22	....
TRAFFICMASTER	GB	8,66	− 0,95
UNAXIS HLDG N	CH	278,66	+ 0,47
VA TECHNOLOGIE	AT★	44,50	− 0,71
VEDIOR NV	NL★	14,80	+ 2,07
VESTAS WIND SYS	DK	63,72	+ 0,42
VIVENDI ENVIRON	FR★	44,96	− 0,09
VOLVO -A-	SE	17,53	....
VOLVO -B-	SE	17,94	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		536,60	− 0,72

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,56	+ 0,65
AEGON NV	NL★	48,25	+ 1,07
AGF	FR★	69,15	+ 1,69
ALLEANZA ASS	IT★	16,64	− 0,36
ALLIANZ N	DE★	395,50	+ 0,38
ALLIED ZURICH	GB	13,19	....
ASR VERZEKERING	NL★	111,25	+ 0,23
AXA	FR★	161,40	− 0,12
BALOISE HLDG N	CH	1215,95	+ 0,16
BRITANNIC	GB	17,05	....
CGNU	GB	16,58	− 1,68
CNP ASSURANCES	FR★	38,01	− 2,54
CORP MAPFRE R	ES★	20,85	− 1,18
ERGO VERSICHERU	DE★	163	− 1,81
ETHNIKI GEN INS	GR	17,64	− 2,28
EULER	FR★	51,50	....
CODAN	DK	73,78	− 5,50
FORTIS (B)	BE★	36,35	+ 0,28
GENERALI ASS	IT★	40,15	+ 0,12
GENERALI HLD VI	AT★	190	....
INTERAM HELLEN	GR	19,50	− 4,47
IRISH LIFE & PE	GB	12,25	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,89	− 0,67
LEGAL & GENERAL	GB	2,91	− 0,57
MEDIOLANUM	IT★	18,48	− 0,81
MUENCH RUECKVER	DE★	379	+ 1,61
POHJOLA YHTYMAE	FI★	45	....
PRUDENTIAL	GB	15,97	+ 0,95
RAS	IT★	16,01	− 0,87
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,16	− 0,81
SAI	IT★	20,62	− 1,76
SAMPO -A-	FI★	52,50	− 0,94
SWISS RE N	CH	2429,27	− 0,11
SCOR	FR★	53,05	+ 0,09
SEGUROS MUNDIAL	PT★	59,09	....
SKANDIA INSURAN	SE	19,57	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,61	....
STOREBRAND	NO	8,23	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,16	− 0,81
SWISS LIFE REG	CH	908,01	− 0,36
TOPDANMARK	DK	21,87	....
ZURICH ALLIED N	CH	546,12	....
ZURICH FINL SVC	CH	598,76	− 0,55
▶ DJ E STOXX INSU P		470,29	+ 0,33

MEDIAS

MONDADORI	IT★	13,50	− 1,89
B SKY B GROUP	GB	18,55	− 0,09
CANAL PLUS	FR★	173,40	+ 0,06
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,56	....
CARLTON COMMUNI	GB	9,16	− 1,26
DLY MAIL & GEN	GB	17,20	+ 0,29
ELSEVIER	NL★	15,12	− 0,72
EMAP PLC	GB	14,74	− 0,56
FUTURE NETWORK	GB	8,36	− 1,95
GRUPPO L'ESPRES	IT★	12,11	− 1,62
GWR GROUP	GB	13,10	+ 0,90
HAVAS ADVERTISI	FR★	18,15	− 2,52
INDP NEWS AND M	IR★	3,70	....
INFORMA GROUP	GB	12,49	....
LAGARDERE SCA N	FR★	69,50	− 1,28
LAMBRAKIS PRESS	GR	19,64	− 1,55
M6 METROPOLE TV	FR★	51,40	− 0,29
MEDIASET	IT★	17,20	− 1,21
NRJ GROUP	FR★	38,50	− 1,43
PEARSON	GB	29,82	− 1,65
PRISA	ES★	22,10	− 1,07
PROSIEBEN VZ	DE★	131	....
PT MULTIMEDIA R	PT★	32,35	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	39,45	− 0,10
PUBLIGROUPE N	CH	651,40	....
REED INTERNATIO	GB	10,86	+ 0,62
REUTERS GROUP	GB	22,18	+ 0,60
SMG	GB	4,51	− 3,21
SOGECABLE R	ES★	29,98	− 1,51
TAYLOR NELSON S	GB	4,68	....
TELEWEST COMM.	GB	2	....
TF1	FR★	62,05	− 2,28
TRINITY MIRROR	GB	7,59	....
UNITED NEWS & M	GB	14,57	+ 0,92
UNITED PAN-EURO	NL★	19,85	− 1,34
VNU	NL★	54,85	+ 0,46
WOLTERS KLUWER	NL★	28,54	+ 0,85
WPP GROUP	GB	14,57	− 1,91
▶ DJ E STOXX MEDIA P		484,97	− 0,63

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	34,14	....
ALTADIS -A-	ES★	17,16	+ 0,29
AMADEUS GLOBAL	ES★	9,04	− 1,74
ATHENS MEDICAL	GR	9,66	+ 2,66
AUSTRIA TABAK A	AT★	53,30	− 2,72
AVIS EUROPE	GB	3,01	....
BEIERSDORF AG	DE★	132,25	− 5,20
BIC	FR★	40,70	+ 1,12
BRIT AMER TOBAC	GB	8,39	− 0,40
CASINO GP	FR★	103,90	− 0,29
RICHEMONT UNITS	CH	3244,51	+ 0,14
CLARINS	FR★	88,90	+ 0,45
DELHAIZE	BE★	54,70	− 0,18
COLRUYT	BE★	46,85	− 0,32
FIRSTGROUP	GB	4,11	....
FREESERVE	GB	2,68	+ 0,63
GALLAHER GRP	GB	6,98	....
GIB	BE★	49,37	....
GIVAUDAN N	CH	281,29	+ 0,59
HENKEL KGAA VZ	DE★	75,80	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,64	....
JERONIMO MARTIN	PT★	12,50	....
KESKO -B-	FI★	10,20	+ 0,10
L'OREAL	FR★	88,95	− 0,28
LAURUS NV	NL★	11,50	+ 2,68
MORRISON SUPERM	GB	3,11	....
RECKITT BENCKIS	GB	16,25	− 0,10
SAFEWAY	GB	4,91	+ 1,37
SAINSBURY J. PL	GB	6,84	− 0,48
STAGECOACH HLDG	GB	1,07	....
T-ONLINE INT	DE★	21,30	− 1,39
TERRA NETWORKS	ES★	27,72	− 2,22
TESCO PLC	GB	4,45	− 0,37
TNT POST GROEP	NL★	26,35	− 0,19
WANADOO	FR★	14,20	− 2,20
WORLD ONLINE IN	NL★	14,20	− 2,07
▶ DJ E STOXX N CY G P		481,48	− 0,55

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	9,72	− 0,34
AVA ALLG HAND.G	DE★	33,50	....
BOOTS CO PLC	GB	8,96	− 0,37
BUHRMANN NV	NL★	30,70	....
CARREFOUR	FR★	72,65	− 0,55
CASTO.DUBOIS	FR★	229,50	− 1,50
CC CARREFOUR	ES★	13,95	+ 1,09
CHARLES VOEGELE	CH	217,79	− 1,78
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	260,30	− 0,27
DEBENHAMS	GB	3,98	− 0,42
DIXONS GROUP	GB	3,63	− 0,46
GAL LAFAYETTE	FR★	186,70	+ 0,76
GEHE AG	DE★	44,20	+ 0,45
GREAT UNIV STOR	GB	8,26	....
GUCCI GROUP	NL★	117,50	+ 0,51
HENNES & MAURIT	SE	24,64	....
KARSTADT QUELLE	DE★	38,50	....
KINGFISHER	GB	6,89	+ 1,22
MARKS & SPENCER	GB	3,23	+ 0,52
MATALAN	GB	12,95	+ 0,78
METRO	DE★	49,50	− 0,40
NEXT PLC	GB	12,05	+ 0,14
PINAULT PRINT.	FR★	209,40	+ 1,16
SIGNET GROUP	GB	0,97	....
VALORA HLDG N	CH	261,22	− 0,63
VENDEX KBB NV	NL★	15,18	+ 2,57
W.H SMITH	GB	6,83	....
WOLSELEY PLC	GB	6,56	− 0,76
▶ DJ E STOXX RETL P		371,57	− 0,42

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE★	140,50	− 5,07
ALCATEL-A-	FR★	73	− 2,01
ALTEC SA REG.	GR	9,44	− 6,55
ASM LITHOGRAPHY	NL★	29,69	− 3,73
BAAN COMPANY	NL★	2,40	− 2,04
BALTIMORE TECH	GB	8,57	− 1,72
BOOKHAM TECHNOL	GB	33,83	− 5
SPIRENT	GB	17,90	....
BAE SYSTEMS	GB	6,41	+ 0,79
BROKAT	DE★	57,40	− 1,88
BULL	FR★	6,77	− 1,17
BUSINESS OBJECT	FR★	91,80	− 3,52
CAP GEMINI	FR★	183,40	− 0,76
COLT TELECOM NE	GB	33,13	− 0,50
COMPTEL	FI★	16,10	− 2,54
DASSAULT SYST.	FR★	86	− 2,27
DIALOG SEMICOND	GB	91,58	....
ERICSSON -B-	SE	14,62	− 1,95
F-SECURE	FI★	5,80	+ 8,61
FILTRONIC	GB	13,79	− 4,61
FINMATICA	IT★	50,85	....
GETRONICS	NL★	13,35	− 1,11
GN GREAT NORDIC	DK	26,56	....
INFINEON TECHNO	DE★	47,80	− 1,65
INFOGRAMES ENTE	FR★	25,10	− 3,42
INTRACOM R	GR	30,22	− 0,53
KEWILL SYSTEMS	GB	10,36	− 0,48
LOGICA	GB	31,34	− 1,72
LOGITECH INTL N	CH	362,55	− 1,43
MARCONI	GB	14	− 3,33
MISYS	GB	11,90	− 1,38
NOKIA	FI★	47,26	− 2,56
OCE	NL★	18,10	− 0,28
OLIVETTI	IT★	3,57	....
PSION	GB	6,21	− 0,53
SAGE GRP	GB	8,18	− 3,73
SAGEM	FR★	204	− 1,45
SAP AG	DE★	189,50	− 1,56
SAP VZ	DE★	231,40	− 2,36
SEMA GROUP	GB	14,32	− 1,38
SEZ HLDG N	CH	707,33	− 5,70
SIEMENS AG N	DE★	135,30	− 4,18
MB SOFTWARE	DE★	7,80	+ 2,23
SPIRENT	GB	10,87	− 0,91
STMICROELEC SIC	FR★	54,05	− 2,61
TECNOST	IT★	3,96	....
TELE 1 EUROPE	SE	7,63	....
THINK TOOLS	CH	447,43	− 5,16
THUS	GB	1,42	− 3,41
TIETOENATOR	FI★	24,35	− 0,53
▶ DJ E STOXX TECH P		878,32	− 2,84

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT★	15,30	+ 0,92
AEM	IT★	3,79	+ 0,80
ANGLIAN WATER	GB	10,06	....
BRITISH ENERGY	GB	3,08	+ 5,71
CENTRICA	GB	4,11	....
EDISON	IT★	11,80	+ 1,64
ELECTRABEL	BE★	256,80	+ 0,51
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,24	....
ENDESA	ES★	19,75	+ 0,36
ENEL	IT★	4,32	+ 0,23
EVN	AT★	29,39	+ 0,14
FORTUM	FI★	3,89	− 0,26
GAS NATURAL SDG	ES★	21,28	+ 1,82
HIDRO CANTABRIC	ES★	22,40	+ 0,22
IBERDROLA	ES★	14,71	− 0,81
INNOGY HOLDINGS	GB	3,18	+ 2,14
ITALGAS	IT★	5,01	+ 1,42
KELDA	GB	6,51	+ 0,51
NATIONAL GRID G	GB	10,42	− 0,32
INTERNATIONAL P	GB	4,53	+ 0,74
OESTERR ELEKTR	AT★	93,50	− 2,78
PENNON GROUP	GB	11,07	− 0,60
POWERGEN	GB	9,49	+ 1,79
SCOTTISH POWER	GB	9,04	+ 0,56
SEVERN TRENT	GB	13	− 0,38
SUEZ LYON EAUX	FR★	183,60	− 0,33
SYDKRAFT -A-	SE	17,71	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,47	....
THAMES WATER	GB	20,10	− 0,08
FENOSA	ES★	21,85	− 0,32
UNITED UTILITIE	GB	11,62	+ 0,14
VIRIDIAN GROUP	GB	12,07	....
VIVENDI	FR★	85,25	− 0,41
▶ DJ E STOXX PO SUP P		345,09	+ 0,09

EURO NOUVEAU MARCHÉ

09/11 10 h 13 ▶

AMSTERDAM

09/11 10 h 13	Cours en euros	% Var. 08/11
AIRSPRAY NV	18	....
ANTONOV	0,62	....
C/TAC	4,87	....
CARDIO CONTROL	4,35	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,75	....
INNOCONCEPTS NV	19,50	....
NEDGRAPHICS HOLD	18,80	+ 1,35
SOPHEON	6,70	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,59	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	6,55	....

BRUXELLES

ARTHUR	8,98	....
ENVIPCO HLD CT	0,75	....
FARDIS B	20,05	....
INTERNOC HLD	1,03	....
INTL BRACHYTHER B	8,30	....
LINK SOFTWARE B	6,45	....
PAYTON PLANAR	0,95	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	148,50	+ 0,34
AUGUSTA TECHNOLOGIE	33,48	....
BB BIOTECH ZT-D	140	− 1,82
BB MEDTECH ZT-D	19,80	....
BERTRANDT AG	8,75	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	6,80	+ 3,03
CE COMPUTER EQUIPME	21,20	+ 0,47
CE CONSUMER ELECTRO	30,27	− 0,03
CENIT SYSTEMHAUS	30,60	....
DRILLISCH	6,81	− 1,30
EDEL MUSIC	18,20	+ 0,55
ELSA	14,90	....
EM.TV & MERCHANDI	30,77	− 1,19
EUROMICRON	24	....
GRAPHISOFT NV	14,65	− 1,28
HOEFT & WESSEL	23,25	+ 3,38

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● L'action **Essilor** bondissait de 6,54 %, à 311,4 euros, jeudi 9 novembre, quelques minutes après le début des cotations. L'offre à prix ouvert et le placement portant sur 21,9 % du capital du groupe optique ont été souscrits respectivement 1,03 et 8,45 fois, et le prix à payer a été fixé à 275 euros, selon un communiqué de la Société des Bourses françaises publié mercredi. Saint-Gobain possédait 32 % du capital d'Essilor, dont il souhaitait se débarrasser. Essilor s'est engagé à racheter 10 % de ses actions afin de procéder à une réduction de son capital. Par ailleurs, Saint-Gobain a annoncé que la cession de sa participation dans Essilor avait généré une plus-value de 500 millions d'euros. Le titre **Saint-Gobain** cédait, jeudi matin, 0,39 %, à 154,3 euros.

● L'action **Alcatel** reculait de 3,36 %, à 72 euros, jeudi quelques minutes après le début des cotations. Le groupe serait sur le point d'annoncer une acquisition aux Etats-Unis dans le secteur de la fibre optique. L'action **Alcatel O**, qui reflète les résultat de l'activité optique d'Alcatel, chutait de 47,95 %, à 73 euros.

● Le titre **Usinor** perdait 4,13 %, à 12,06 euros, lors des premiers échanges, jeudi. Pour les neufs premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires du sidérurgiste s'établit à 11,76 milliards d'euros, soit une hausse de 21,3 % à périmètre constant.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 9 NOVEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR ❯	45,93	301,28	−0,15	46
AGF ❯	69	452,61	+1,47	68
AFFINE(EXIMM	37,60	246,64	−0,53	...
AIR FRANCE G ❯	21,75	142,67	−1,14	22
AIR LIQUIDE ❯	140,70	922,93	+0,29	140,30
ALCATEL ❯	72,85	477,86	−2,21	74,50
ALCATEL O	73,80	484,10	−3,91	...
ALSTOM ❯	27,68	181,57	−0,97	27,95
ALTRAN TECHN ❯	239,50	1571,02	−2,24	245
ATOS CA ❯	97,65	640,54	−2,64	100,30
ARBEL	10,22	67,04	−9,64	...
AVENTIS ❯	85,75	562,48	−0,75	86,40
AXA ❯	162,30	1064,62	+0,43	161,60
AZEO(EXG.ET ❯	81,30	533,29	+0,31	81,05
BIC ❯	40,70	266,97	+1,12	40,25
BAIL INVESTI ❯	114,50	751,07	−0,26	114,80
BAZAR HOT. V	133	872,42	...	...
BIS	149,90	983,28	+3,38	...
BNPPARIBAS ❯	101,50	665,80	+0,50	101
BOLLORE ❯	198	1298,79	...	198
BOLLORE INV.	...	...	...	...
BONGRAIN	36	236,14	−0,55	...
BOUYGUES ❯	58,30	382,42	−2,18	59,60
BOUYGUES OFF ❯	55	360,78	...	55
BULL# ❯	6,72	44,08	−1,90	6,85
BUSINESS OBJ ❯	91,90	602,82	−3,42	95,15
B T P (LA CI	...	...	...	...
BURELLE (LY)	72,60	476,22	...	...
CANAL + ❯	174	1141,37	+0,40	173,30
CAP GEMINI ❯	182,80	1199,09	−1,08	184,80
CARBONE-LORR ❯	54,50	357,50	−1,80	55,50
CARREFOUR ❯	72,50	475,57	−0,75	73,05
CASINO GUICH ❯	103,60	679,57	−0,58	104,20
CASINO GUICH	68,15	447,03	−0,51	...
CASTORAMA DU ❯	229,60	1506,08	−1,46	233
CEA INDUSTRI	148,90	976,72	−0,27	...
CEGID (LY)	93,50	613,32	...	...
CFF.RECYCLIN	40,50	265,66	...	...
CGIP ❯	51,10	335,19	−1,73	52
CHARGEURS	71,15	466,71	−2,67	...
CHRISTIAN DA	71	465,73	−5,46	...
CHRISTIAN DI ❯	60,40	396,20	−0,08	60,45
CIC -ACTIONS	...	...	...	...
CIMENTS FRAN ❯	52,05	341,43	−0,48	52,30
CLARINS ❯	88,90	583,15	+0,45	88,50
CLUB MEDITER ❯	96,05	630,05	−1,99	98
CNP ASSURANC ❯	38,25	250,90	−1,92	39
COFACE ❯	113,80	746,48	+3,08	110,40
COFLEXIP ❯	131	859,30	−1,50	133
COLAS ❯	56,20	368,65	−5,39	59,40
CONTIN.ENTRE	43,50	285,34	...	...
CPR ❯	55,10	361,43	−1,78	56,10
CRED.FON.FRA	13,69	89,80	−0,15	...
CREDIT LYONN ❯	41,23	270,45	−0,87	41,59
CS COM.ET SY	35,11	230,31	+0,03	...
DAMART	76,90	504,43	−0,13	...
DANONE ❯	168,40	1104,63	+0,78	167,10
DASSAULT-AVI	210	1377,51	+1,74	...
DASSAULT SYS ❯	86	564,12	−2,27	88
DE DIETRICH ❯	...	...	...	69,10
DEVEAUX(LY)#	83	544,44	...	...
DEV.R.N-P.CA	14,95	98,07	−0,33	...
DMC (DOLLFUS	8	52,48	...	...
DYNACTION	27	177,11	...	...
EIFFAGE ❯	63,80	418,50	−2,07	65,15
ELIOR ❯	11,90	78,06	−0,42	11,95
ELEC.MADAGAS	...	...	...	...
ENTENIAL(EX	...	...	...	...
ERAMET ❯	47,10	308,96	+0,21	47
ERIDANIA BEG ❯	96	629,72	−1,54	97,50
ESSILOR INTL ❯	310	2033,47	+6,16	292
ESSO	67,60	443,43	+0,90	...
EULER ❯	51,30	336,51	−0,39	51,50
EURAFRANCE ❯	727,50	4772,09	+0,07	727
EURO DISNEY ❯	0,62	4,07	...	0,62
EUROTUNNEL ❯	1,07	7,02	+1,90	1,05
FAURECIA ❯	43,20	283,37	+0,58	42,95
FIMALAC SA C ❯	35,92	235,62	+0,03	35,91
F.F.P. (NY)	71	465,73	−1,80	...
FINAXA	131,20	860,62	−4,93	...
FIVES-LILLE	87,95	576,91	...	...
FONC.LYON.#	30	196,79	+0,50	...
FRANCE TELEC ❯	112,90	740,58	−2,17	115,40
FROMAGERIES	484,80	3180,08	−0,02	...
GALERIES LAF ❯	186	1220,08	+0,38	185,30
GAUMONT #	51,80	339,79	−0,38	...
GECINA ❯	98,60	646,77	−1,69	100,30
GEOPHYSIQUE ❯	73,60	482,78	−3,16	76
GFI INFORMAT ❯	29,98	196,66	−2,35	30,70
GRANDVISION ❯	22,69	148,84	+0,04	22,68
GROUPE ANDRE	124,90	819,29	−1,65	...
GROUPE GASCO	78,30	513,61	...	...
GR.ZANNIER (	53	347,66	−0,09	...
GROUPE GTM	136,20	893,41	−0,44	...
GROUPE PARTO	58,50	383,73	−0,85	...
GUYENNE GASC ❯	92,80	608,73	−0,75	93,50
HAVAS ADVERT ❯	18,18	119,25	−2,36	18,62
IMERYS ❯	113,50	744,51	+0,53	112,90
IMMOBANQUE	...	...	...	...
IMMEUBLES DE	...	...	...	...
INFOGRAMES E ❯	25,19	165,24	−3,08	25,99
IM.MARSEILLA	2980	19547,52	+2,76	...
INGENICO ❯	43,48	285,21	−1,18	44
ISIS ❯	82,50	541,16	−0,90	83,25
KAUFMAN ET B ❯	18,70	122,66	+1,03	18,51
KLEPIERRE ❯	96,05	630,05	+0,05	96
LABINAL ❯	128	839,62	...	128
LAFARGE ❯	87	570,68	+0,12	86,90
LAGARDERE ❯	69	452,61	−1,99	70,40
LAPEYRE ❯	62,40	409,32	+0,48	62,10
LEBON (CIE)	51,80	339,79	+2,57	...
LEGRAND ❯	199,80	1310,60	+0,71	198,40
LEGRAND ADP	110,30	723,52	−1,25	...
LEGRIS INDUS ❯	38,30	251,23	−1,79	39
LIBERTY SURF ❯	12,98	85,14	−3,99	13,52
LOCINDUS	109,50	718,27	...	...
L'OREAL ❯	88,60	581,18	−0,67	89,20
LOUVRE #	67,10	440,15	+0,15	...
LVMH MOET HE ❯	85,75	562,48	−0,29	86
MARINE WENDE ❯	89	583,80	...	89
METALEUROP	6,76	44,34	−0,88	...
MICHELIN ❯	34,27	224,80	−0,09	34,30
MONTUPET SA	25,30	165,96	...	...
MOULINEX	4,68	30,70	...	...
NATEXIS BQ P ❯	90,30	592,33	−0,44	90,70
NEOPOST ❯	20,85	136,77	−2,11	21,30
NORBERT DENT	16,50	108,23	+0,61	...
NORD-EST	26,30	172,52	...	...
NRJ GROUP ❯	38,40	251,89	−1,69	39,06
OBERTHUR CAR ❯	23,20	152,18	+0,65	23,05
OLIPAR	7,49	49,13	+0,40	...
OXYG.EXT-ORI	...	...	...	...
PECHINEY ACT ❯	43,99	288,56	−0,81	44,35
PECHINEY B P	44,50	291,90	−0,22	...
PENAUILLE PO ❯	65,90	432,28	−0,45	66,20
PERNOD-RICAR ❯	56,75	372,26	−0,79	57,20
PEUGEOT ❯	226,80	1487,71	−0,53	228
PINAULT-PRIN ❯	208,60	1368,33	+0,77	207
PLASTIC OMN. ❯	113	741,23	+0,44	112,50
PSB INDUSTRI	...	...	...	...
PUBLICIS GR ❯	39,40	258,45	−0,23	39,49
REMY COINTRE ❯	38,65	253,53	+1,71	38
RENAULT ❯	57,30	375,86	+1,96	56,20
REXEL ❯	83,50	547,72	−1,07	84,40
RHODIA ❯	14,52	95,24	−1,89	14,80
ROCHETTE (LA	5,80	38,05	+0,35	...
ROYAL CANIN ❯	112,80	739,92	+0,53	112,20
ROUGIER #	...	...	...	...
RUE IMPERIAL	2525	16562,91	...	...
SADE (NY)	...	...	...	...
SAGEM S.A. ❯	205,70	1349,30	−0,63	207
SAGEM ADP	129	846,18	−2,79	...
SAINT-GOBAIN ❯	154,70	1014,77	−0,39	155,30
SALVEPAR (NY	60,20	394,89	+0,33	...
SANOFI SYNTH ❯	63,85	418,83	+1,59	62,85
SCHNEIDER EL ❯	74,75	490,33	+0,27	74,55
SCOR ❯	53,05	347,99	+0,09	53
S.E.B. ❯	62,65	410,96	−0,56	63
SEITA ❯	47,60	312,24	+0,21	47,50
SELECTIBAIL(	15,20	99,71	−1,94	...
SIDEL ❯	63,25	414,89	−0,71	63,70
SILIC CA	157	1029,85	+0,32	...
SIMCO ❯	72,80	477,54	−0,27	73
SKIS ROSSIGN	16,80	110,20	−0,83	...
SOCIETE GENE ❯	65,85	431,95	−0,23	66
SODEXHO ALLI ❯	202,80	1330,28	+4	195
SOGEPARC (FI	84	551	...	...
SOMMER ALLIB ❯	54,95	360,45	...	54,95
SOPHIA ❯	28,80	188,92	−1,20	29,15
SOPRA # ❯	83,60	548,38	−1,30	84,70
SPIR COMMUNI ❯	84,50	554,28	−1,17	85,50
SR TELEPERFO ❯	38,60	253,20	−0,77	38,90
STUDIOCANAL	9,86	64,68	−5,19	...
SUCR.PITHIVI	308	2020,35	...	...
SUEZ LYON.DE ❯	184,20	1208,27	...	184,20
TAITTINGER	630	4132,53	+7,69	...
TF1 ❯	61,90	406,04	−2,52	63,50
TECHNIP ❯	147	964,26	−2	150
THOMSON-CSF ❯	57,20	375,21	+0,35	57
THOMSON MULT ❯	51,45	337,49	−1,25	52,10
TOTAL FINA E ❯	164,70	1080,36	+1,04	163
TRANSICIEL # ❯	56,95	373,57	−1,47	57,80
UBI SOFT ENT ❯	49,75	326,34	−1,09	50,30
UNIBAIL ❯	157	1029,85	...	157
UNILOG ❯	102,50	672,36	−1,82	104,40
USINOR ❯	12,09	79,31	−3,90	12,58
VALEO ❯	55,30	362,74	+0,55	55
VALLOUREC ❯	57,45	376,85	−0,78	57,90
VIA BANQUE	32,11	210,63	...	...
VICAT	...	...	...	...
VINCI ❯	56,30	369,30	−1,49	57,15
VIVENDI ❯	85,60	561,50	...	85,60
VIVENDI ENVI ❯	44,44	291,51	−1,24	45
WANADOO ❯	14,22	93,28	−2,07	14,52
WORMS (EX.SO	17,10	112,17	+0,35	...
ZODIAC ❯	254	1666,13	−0,39	255
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

International (Une sélection)	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO	785	5149,26	−1,69	...
AMERICAN EXP	68,60	449,99	−1,65	...
AMVESCAP EXP	29	190,23	+7,41	...
ANGLOGOLD LT	32,47	212,99	−0,43	...
A.T.T. #	25,80	169,24	+0,51	...
BARRICK GOLD	15,68	102,85	−0,13	...
COLGATE PAL.	66,95	439,16	−2,97	...
CROWN CORK O	...	...	...	...
DE BEERS #	33,05	216,79	−2,79	...
DIAGO PLC	...	...	...	...
DOW CHEMICAL	...	...	...	...
DU PONT NEMO	53	347,66	+5,26	...
ECHO BAY MIN	0,70	4,59	...	...
ELECTROLUX	15,40	101,02	+1,32	...
ELF GABON	130,70	857,34	−0,08	...
ERICSSON # ❯	14,55	95,44	−2,87	14,98
FORD MOTOR #	29,58	194,03	+1,30	...
GENERAL ELEC	63,20	414,56	−0,63	...
GENERAL MOTO	68,50	449,33	+2,24	...
GOLD FIELDS	3,06	20,07	...	...
HARMONY GOLD	4,32	28,34	−1,82	...
HITACHI #	13,34	87,50	+0,60	...
HSBC HOLDING ❯	17,10	112,17	+0,06	17,09
I.B.M. ❯	115,20	755,66	−3,11	118,90
I.C.I.	...	...	...	...
ITO YOKADO #	54	354,22	−2,09	...
I.T.T. INDUS	39,17	256,94	−0,41	...
KINGFISHER P ❯	6,76	44,34	+0,30	6,74
MATSUSHITA	32,21	211,28	−5,26	...
MC DONALD'S	36,58	239,95	−0,44	...
MERK AND CO	105,40	691,38	−0,38	...
MITSUBISHI C	9,98	65,46	+0,30	...
NESTLE SA # ❯	2461	16143,10	+1,19	2432
NORSK HYDRO	46	301,74	+2,66	...
PFIZER INC	52,20	342,41	−2,43	...
PHILIP MORRI	42,30	277,47	−1,76	...
PROCTER GAMB	80,40	527,39	+0,75	...
RIO TINTO PL	18,30	120,04	−0,44	...
SCHLUMBERGER	93,80	615,29	+0,64	...
SEGA ENTERPR	8,99	58,97	−1,21	...
SEMA GROUP # ❯	14,33	94	−2,58	14,71
SHELL TRANSP	...	...	...	...
SONY CORP. # ❯	98,60	646,77	−1,10	99,70
T.D.K. #	113,50	744,51	−5,81	...
TOSHITA #	9,03	59,23	−0,77	...
UNITED TECHO	80,10	525,42	+1,65	...
ZAMBIA COPPE	0,62	4,07	−1,59	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 8 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 19 h 00**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	13,72	90	+0,88
AB SOFT	6	39,36	+1,69
ACCESS COMME	19,80	129,88	−1
ADL PARTNER	23,70	155,46	+3,04
ALGORIEL #	10,10	66,25	−4,72
ALPHAMEDIA	5,10	33,45	...
ALPHA MOS #	8,40	55,10	−9,68
ALTAMIR & CI	140	918,34	−1,20
ALTAMIR BS 9 ◆	19	124,63	...
ALDETA	7,10	46,57	−8,97
ALTI #	19,70	129,22	−7,08
A NOVO #	191	1252,88	+3,13
ARTPRICE COM	19,90	130,54	+0,25
ASTRA	1,67	10,95	−1,76
AUFEMININ.CO	7,29	47,82	+0,14
AUTOMA TECH	14,65	96,10	−3,62
AVENIR TELEC ❯	9,19	60,28	−0,86
AVENIR TELEC	6,60	43,29	−5,71
BAC MAJESTIC	13,40	87,90	...
BARBARA BUI	14,95	98,07	−0,33
BCI NAVIGATI	33,45	219,42	−2,48
BELVEDERE	16,02	105,08	−6,32
BOURSE DIREC	10,37	68,02	−0,29
BRIME TECHNO	57,70	378,49	−0,35
BRIME TECHN	3,79	24,86	−11,66
BUSINESS INT	8,90	58,38	−0,34
BVRP ACT.DIV	55,65	365,04	−0,63
BVRP ACT.NV ◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES	3,90	25,58	+2,63
CAST	35	229,58	+7,69
CEREP	96,50	633	−2,03
CHEMUNEX #	1,29	8,46	+2,38
CMT MEDICAL	18,20	119,38	...
COALA #	40	262,38	−2,96
COHERIS ATIX	50,40	330,60	−5,71
COIL	28	183,67	+3,32
CION ET SYS.	6,21	40,73	+11,89
CONSODATA #	53,25	349,30	+0,47
CONSORS FRAN	13,70	89,87	−0,36
CROSS SYSTEM	23,45	153,82	+5,63
CRYO #	17,40	114,14	+7,41
CRYONETWORKS.	18,80	123,32	+1,62
CYBERDECK #	4,94	32,40	+4
CYBER PRES.P	34,72	227,75	−0,80
CYBERSEARCH	6,60	43,29	...
CYRANO #	3,14	20,60	−6,82
DALET #	22,40	146,93	−1,75
DATATRONIC	23,06	151,26	−4,71
DESK #	3,50	22,96	...
DESK BS 98	0,21	1,38	+10,53
DEVOTEAM # ❯	94,85	622,18	+0,48
DMS #	10	65,60	+2,56
D INTERACTIV	114,80	753,04	+0,26
DIOSOS #	47,25	309,94	−1,07
DURAND ALLIZ	1,80	11,81	−9,09
DURAN DUBOI	44,82	294	−10
DURAN BS 00	3,95	25,91	+9,42
EFFIK # ◆	14,21	93,21	...
EGIDE #	670,50	4398,19	−1,40
EMME(JCE 1/1	12,10	79,37	+0,41
ESI GROUP	49	321,42	+7,69
ESKER	13,86	90,92	−0,29
EUROFINS SCI	34,90	228,93	+3,32
EURO.CARGO S	11,83	77,60	−0,59
EUROPSTAT # ❯	21,78	142,87	+1,16
FIMATEX # ❯	12,42	81,47	+0,98
FI SYSTEM # ❯	21,40	140,37	−3,82
FI SYSTEM BS	4,30	28,21	−12,24
FLOREANE MED	8,81	57,79	+0,46
GAMELOFT COM	8,04	52,74	+0,50
GAUDRIOT #	26	170,55	−1,89
GENERIX #	36	236,14	−0,03
GENESYS #	54,50	357,50	−1,45
GENESYS BS00	12,52	82,13	+0,08
GENSET ❯	67,25	441,13	+13,98
GL TRADE #	47	308,30	−1,47
GUILLEMOT #	50,95	334,21	−1,55
GUYANOR ACTI	0,31	2,03	−6,06
HF COMPANY	86	564,12	−2,05
HIGH CO.#	103,90	681,54	...
HIGHWAVE OPT ❯	168,60	1105,94	−1,40
HIMALAYA	24,19	158,68	−5,06
HI MEDIA	8,15	53,46	...
HOLOGRAM IND	103	675,64	...
HUBWOO.COM	20	131,19	+5,26
IB GROUP.COM	23,80	156,12	−2,26
IDP	6	39,36	...
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO	18,90	123,98	+1,07
ILOG #	38,30	251,23	+7,13
IMECOM GROUP	3,49	22,89	−0,29
INFOSOURCES	8,80	57,72	−1,12
INFOSOURCE B	34	223,03	...
INFOTEL #	55	360,78	−2,65
INFO VISTA	44,30	290,59	−0,40
INTEGRA NET ❯	7,95	52,15	−1,24
INTEGRA ACT	...	...	...
INTERCALL # ●	4,96	32,54	−69,02
IPSOS #	121	793,71	−1,63
IPSOS BS00	8,61	56,48	+1,77
IT LINK	20	131,19	−0,89
JOLIEZ-REGOL	1,55	10,17	+9,15
JOLIEZ-REGOL ◆	0,02	0,13	...
KALISTO ENTE	16,75	109,87	+8,06
KEYRUS PROGI	5,57	36,54	−1,42
KAZIBAO	3,95	25,91	−1,25
LACIE GROUP	8,05	52,80	+2,55
LEXIBOOK #	17	111,51	−4,39
LINEDATASERV	34	223,03	+3,03
MEDCOST #	8,80	57,72	−2,22
MEDIDEP #	62,50	409,97	+0,81
METROLOGIC G	89,90	589,71	−1,21
MICROPOLE	12,19	79,96	+9,82
MONDIAL PECH	6,21	40,73	...
MULTIMANIA #	21,05	138,08	−0,47
NATUREX	12	78,71	+5,26
NET2S #	28	183,67	−1,23
NETGEM ❯	27,95	183,34	−4,93
NETVALUE #	8,85	58,05	+0,57
NEURONES #	3,60	23,61	−8,63
NICOX #	80,85	530,34	+0,37
OLITEC	51	334,54	...
OPTIMA DIREC	9	59,04	−6,74
OPTIMS #	4,89	32,08	−1,81
OXIS INTL RG	0,95	6,23	+15,85
PERFECT TECH	87,90	576,59	−2,87
PHARMAGEST I	20,30	133,16	−0,05
PHONE SYS.NE	10,95	71,83	+0,46
PICOGIGA	33,95	222,70	+1,04
PROSODIE #	69,05	452,94	−2,75
PROSODIE BS	27,90	183,01	−10
PROLOGUE SOF	13,70	89,87	−5,52
PROXIDIS	1,40	9,18	+0,72
QUALIFLOW	49,02	321,55	−3,88
QUANTEL	4,19	27,48	+4,49
QUANTUM APPL	3,29	21,58	−0,30
R2I SANTE	16,94	111,12	−0,35
RECIF #	40	262,38	...
REPONSE #	44	288,62	+0,11
REGINA RUBEN	9,39	61,59	+0,11
RIBER #	25	163,99	−3,85
RIGIFLEX INT	105	688,75	+2,94
SAVEURS DE F	14,60	95,77	−2,01
GUILLEMOT BS	24,85	163,01	−0,20
SELF TRADE #	11,94	78,32	−0,33
SILICOMP #	70,95	465,40	−0,56
SITICOM GROU	36,76	241,13	−2,75
SOFT COMPUTI	23	150,87	...
SOI TEC SILI ❯	26,90	176,45	−0,19
SOI TEC BS 0	38,99	255,76	+0,23
SQLI	10	65,60	−3,38
STACI #	10,50	68,88	+5,11
STELAX	0,77	5,05	−4,94
SYNELEC #	21,30	139,72	+0,90
SYSTAR #	31	203,35	+2,48
SYSTRAN	6,51	42,70	−1,36
TEL.RES.SERV	14,72	96,56	−3,73
TELECOM CITY	7,74	50,77	+1,84
TETE DS LES ◆	1,98	12,99	...
THERMATECH I	28,60	187,60	+1,42
TITUS INTERA	18,03	118,27	−2,80
TITUS INTER. ◆	32,40	212,53	...
TITUS INTER. ◆	82	537,88	...
TITUS INTER. ◆	23	150,87	...

(Publicité)

À QUOI ÇA SERT DE JOUER EN BOURSE SI ON A TOUJOURS UN COUP DE RETARD ?

AOL.FR VOUS PERMET D'ACCÉDER GRATUITEMENT* ET EN DIRECT AU PALMARÈS DES VALEURS DU JOUR.

*HORS COÛT DE VOS COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES À INTERNET.

AOL.FR

MAINTENANT VOUS ÊTES EFFICACE SUR INTERNET

DDB - AOL RCS Nanterre 402 132 777

SECOND MARCHÉ

JEUDI 9 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA	46,07	302,20	−4,99
ARKOPHARMA #	128,10	840,28	−1,46
CNIM CA#	54	354,22	...
FINACOR ◆	10,55	69,20	...
GFI INDUSTRI	28,05	184	−1,92
LAURENT-PERR	28,90	189,57	−0,34
M6-METR.TV A ❯	51,40	337,16	−0,29
HERMES INTL ❯	175	1147,92	−2,51
RALLYE (LY) ❯	60	393,57	...
MANITOU #	104,30	684,16	...
ALTEN (SVN) ❯	147	964,26	−0,27
APRIL S.A.#(	212	1390,63	...
BENETEAU CA#	127,90	838,97	+8,39
STERIA GROUP	146	957,70	...
PINGUELY HAU	25,80	169,24	−0,42
UNION FIN.FR	190,70	1250,91	−0,21
CEGEDIM #	63	413,25	−0,79
FINATIS(EX.L ◆	108,50	711,71	...
AB GROUPE	37	242,70	+1,09
MARIONNAUD P	127,10	833,72	+0,08
RODRIGUEZ GR	309,60	2030,84	+0,03
PIERRE VACAN	62,50	409,97	−1,19
EXPAND S.A.	88,70	581,83	+0,23
C.A. PARIS I	228,40	1498,21	−0,48
FININFO	34,40	225,65	−0,29
MANUTAN INTE	55,95	367,01	−0,80
LECTRA SYST.	12,30	80,68	−3,53
DANE-ELEC ME	13,14	86,19	−3,03
SOLERI ◆	335	2197,46	...
ALGECO # ◆	102	669,08	...
SECHE ENVIRO	99	649,40	...
AUBAY	23,40	153,49	−0,51
GROUPE J.C.D	159,80	1048,22	...
LVL MEDICAL	71,40	468,35	−0,21

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 8 novembre**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,27	198,56	08/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,88	222,24	08/11
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2392,41	15693,18	08/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	13153,04	86278,29	08/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11789,02	77330,90	08/11
BNP MONÉ TRÉSORERIE	149377,89	979854,73	08/11
BNP OBLIG. CT	163,92	1075,24	08/11
BNP OBLIG. LT	33,68	220,93	08/11
BNP OBLIG. MT C	144,45	947,53	08/11
BNP OBLIG. MT D	135,12	886,33	08/11
BNP OBLIG. SPREADS	173,14	1135,72	08/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1864,59	12230,91	08/11
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1756,05	11518,93	08/11
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	340,85	2235,83	08/11
BP OBLI HAUT REND.	107,88	707,65	07/11
BP MEDITERRANÉE DÉV.	112,30	736,64	07/11
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	237,69	1559,14	07/11
BP OBLIG. EUROPE	49,42	324,17	08/11
BP SÉCURITÉ	98546,10	646420,04	07/11
EUROACTION MIDCAP	209,47	1374,03	08/11
FRUCTI EURO 50	142,92	937,49	08/11
FRUCTIFRANCE C	113,49	744,45	08/11
FRUCTIFONDS FRANCE NM	468,12	3070,67	08/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	246,14	1614,57	07/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	502,85	3298,48	07/11
NORD SUD DÉVELOP. D	408,14	2677,22	07/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,12	420,60	08/11
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	89,04	584,06	08/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,34	153,10	08/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,17	270,06	08/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	58,67	384,85	08/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	55,32	362,88	08/11
ÉCUR. EXPANSION C	14110,30	92557,50	08/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,40	265,01	08/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	70,10	459,83	08/11
ÉC. MONÉT.C	215,72	1415,03	08/11
ÉC. MONÉT.D	189,68	1244,22	08/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	176,51	1157,83	08/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	269,37	1766,95	08/11
ÉPARCOURT-SICAV D	27,75	182,03	08/11
GÉOPTIM C	2147,54	14086,94	08/11
HORIZON C	627,36	4115,21	08/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,62	95,90	08/11
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	39,31	257,86	08/11
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,24	218,04	08/11
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49,60	325,35	08/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	614,38	4030,07	08/11
ATOUT FONCIER	337,03	2210,77	08/11
ATOUT FRANCE ASIE D	101,68	666,98	08/11
ATOUT FRANCE EUROPE	250,83	1645,34	08/11
ATOUT FRANCE MONDE	62	406,69	08/11
ATOUT FUTUR C	269,73	1769,31	08/11
ATOUT FUTUR D	249,79	1638,51	08/11
ATOUT SÉLECTION	139,90	917,68	08/11
COEXIS	325,83	2137,30	08/11
DIÈZE	488,81	3206,38	08/11
EURODYN	706,72	4635,78	08/11
INDICIA EUROLAND	155,23	1018,24	07/11
INDICIA FRANCE	544,72	3573,13	07/11
INDOCAM AMÉRIQUE	59,99	393,51	08/11
INDOCAM ASIE	26,58	174,35	08/11
INDOCAM MULTI OBLIG	167,22	1096,89	08/11
INDOCAM ORIENT C	41,87	274,65	08/11
INDOCAM ORIENT D	37,30	244,67	08/11
INDOCAM JAPON	226,81	1487,78	08/11
INDOCAM STR. 5-7 C	325,04	2132,12	07/11
INDOCAM STR. 5-7 D	213,78	1402,30	07/11
OBLIFUTUR C	93,78	615,16	08/11
OBLIFUTUR D	80,72	529,49	08/11
REVENU-VERT	168,18	1103,19	08/11
UNIVERS ACTIONS	75,14	492,89	08/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	40,14	263,30	08/11
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	107,41	704,56	07/11
INDOCAM VAL. RESTR.	359,62	2358,95	07/11
MASTER ACTIONS	58,63	384,59	06/11
MASTER OBLIGATIONS	29,68	194,69	06/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,14	151,79	07/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,19	145,56	07/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,87	136,90	07/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,52	128,04	07/11
OPTALIS EXPANSION C	19,99	131,13	07/11
OPTALIS EXPANSION D	19,84	130,14	07/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,86	117,15	07/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,14	105,87	07/11
PACTE SOL. LOGEM.	76,40	501,15	07/11
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,39	533,88	07/11
UNIVAR C	185,16	1214,57	10/11
UNIVAR D	185,16	1214,57	10/11
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	43,85	287,64	07/11
CIC FINUNION	165,96	1088,63	07/11
CIC OBLI LONG TERME	14,37	94,26	03/11
CICAMONDE	39,78	260,94	25/10
CONVERTICIC	6,54	42,90	06/11
EPARCIC	412,69	2707,07	07/11
EUROCIC LEADERS	561,83	3685,36	06/11
EUROPE RÉGIONS	73,08	479,37	07/11
FRANCIC PIERRE	35,02	229,72	25/10
MENSUELCIC	1417,04	9295,17	06/11
OBLICIC MONDIAL	706,08	4631,58	07/11
RENTACIC	23,60	154,81	07/11
UNION AMÉRIQUE	762,28	5000,23	07/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	217,82	1428,81	08/11
LION 20000 C/3 11/06/99	946,48	6208,50	08/11
LION 20000 D/3 11/06/99	826,29	5420,11	08/11
SICAV 5000	221,97	1456,03	08/11
SLIVAFRANCE	390,10	2558,89	08/11
SLIVARENTE	39,14	256,74	08/11
SLIVINTER	211,10	1384,73	08/11
TRILION	739,82	4852,90	08/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	237,82	1560	08/11
ACTILION DYNAMIQUE D *	229,17	1503,26	08/11
ACTILION PEA DYNAMIQUE	94,90	622,50	08/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	204,63	1342,28	08/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	195,62	1283,18	08/11
ACTILION PRUDENCE C *	180,03	1180,92	08/11
ACTILION PRUDENCE D *	171,76	1126,67	08/11
INTERLION	216,75	1421,79	08/11
LION ACTION EURO	123,48	809,98	08/11
LION PEA EURO	124,87	819,09	08/11
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	30,09	197,38	08/11
CM EUROPE TECHNOL.	9,18	60,22	08/11
CM FRANCE ACTIONS	49,10	322,07	08/11
CM MID. ACT. FRANCE	41,58	272,75	08/11
CM MONDE ACTIONS	439,55	2883,26	08/11
CM OBLIG. LONG TERME	102,80	674,32	08/11
CM OPTION DYNAM.	38,51	252,61	08/11
CM OPTION ÉQUIL.	55,50	364,06	08/11
CM OBLIG. COURT TERME	155,74	1021,59	08/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	316,43	2075,64	08/11
CM OBLIG. QUATRE	161,02	1056,22	08/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,90	123,98	08/11
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	183,28	1202,24	08/11
ASIE 2000	91,63	601,05	08/11
NOUVELLE EUROPE	288,79	1894,34	08/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3369,18	22100,37	07/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3227,54	21171,27	07/11
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	339,94	2229,86	07/11
ST-HONORÉ FRANCE	70,45	462,12	08/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	155,89	1022,57	08/11
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	223,80	1468,03	08/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	429,29	2815,96	08/11
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	126,71	831,16	08/11
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	273,31	1792,80	07/11
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8299,61	54441,87	07/11
STRATÉGIE INDICE USA	12217,18	80139,45	07/11
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,81	674,39	08/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	35,41	232,27	08/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	34,72	227,75	08/11
AMPLITUDE EUROPE C	45,92	301,22	08/11
AMPLITUDE EUROPE D	44,57	292,36	08/11
AMPLITUDE MONDE C	321,60	2109,56	08/11
AMPLITUDE MONDE D	291,07	1909,29	08/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,72	162,15	08/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	23,98	157,30	08/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	58,85	386,03	08/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	139,49	914,99	08/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	45,21	296,56	08/11
GÉOBILYS C	111,76	733,10	08/11
GÉOBILYS D	102,80	674,32	08/11
INTENSYS C	19,71	129,29	08/11
INTENSYS D	17,12	112,30	08/11
KALEIS DYNAMISME C	264,46	1734,74	08/11
KALEIS DYNAMISME D	259,15	1699,91	08/11
KALEIS DYNAMISME FR C	98,40	645,46	08/11
KALEIS ÉQUILIBRE C	215,70	1414,90	08/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	210,41	1380,20	08/11
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,92	1265,47	08/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	187,75	1231,56	08/11
KALEIS TONUS C	97,03	636,48	08/11
LATITUDE C	24,71	162,09	08/11
LATITUDE D	21,13	138,60	08/11
OBLITYS D	105,49	691,97	08/11
PLÉNITUDE D PEA	53,44	350,54	08/11
POSTE GESTION C	2508,55	16455,01	08/11
POSTE GESTION D	2298,83	15079,34	08/11
POSTE PREMIÈRE	6821,39	44745,39	08/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40307,01	264396,65	08/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8573,57	56238,93	08/11
PRIMIEL EUROPE C	99,51	652,74	08/11
REVENUS TRIMESTRIELS	775,10	5084,32	08/11
THÉSORA C	175,86	1153,57	08/11
THÉSORA D	148,93	976,92	08/11
TRÉSORYS C	45353,56	297499,85	08/11
SOLSTICE D	356,28	2337,04	08/11
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	102,17	670,19	08/11
DÉDIALYS MULTI-SECT	89,67	588,20	08/11
DÉDIALYS SANTÉ	105,25	690,39	08/11
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	85,21	558,94	08/11
DÉDIALYS TELECOM	87,04	570,94	08/11
POSTE EUROPE C	85,78	562,68	08/11
POSTE EUROPE D	82,32	539,98	08/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	183,81	1205,71	08/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	172,34	1130,48	08/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,45	1006,57	08/11
CADENCE 2 D	151,45	993,45	08/11
CADENCE 3 D	151,52	993,91	08/11
CONVERTIS C	264,98	1738,15	08/11
INTEROBLIG C	56,53	370,81	08/11
INTERSÉLECTION FR. D	98,07	643,30	08/11
SÉLECT DÉFENSIF C	195,96	1285,41	08/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	305,58	2004,47	08/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	192,34	1261,67	08/11
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	194,47	1275,64	08/11
SÉLECT PEA 1	268,23	1759,47	08/11
SG FRANCE OPPORT. C	574,83	3770,64	08/11
SG FRANCE OPPORT. D	538,23	3530,56	08/11
SOGENFRANCE C	640,01	4198,19	08/11
SOGENFRANCE D	576,75	3783,23	08/11
SOGEOBLIG C	104,52	685,61	08/11
SOGÉPARGNE D	43,37	284,49	08/11
SOGEPEA EUROPE	303,90	1993,45	08/11
SOGINTER C	97,61	640,28	08/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,11	145,03	07/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	69,61	456,61	07/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	53,88	353,43	08/11
DÉCLIC BOURSE PEA	64,08	420,34	07/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	19,20	125,94	07/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,16	112,56	07/11
DÉCLIC PEA EUROPE	32,64	214,10	07/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	83,21	545,82	07/11
SOGINDEX FRANCE C	716,79	4701,83	07/11
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Présentée dans le protocole de Kyoto comme l'une des alternatives à la réduction des émissions de dioxyde de carbone, la reforestation n'apparaît plus comme la panacée. ● UNE ÉQUIPE britannique a montré que la création de forêts dans les hautes latitudes pourrait entraîner un réchauffement du climat : le rayonnement solaire auparavant reflété par la neige étant absorbé par les arbres. ● LES PUITS biosphériques qui pompent aujourd'hui la moitié du dioxyde de carbone d'origine humaine pourraient, sous l'influence du réchauffement de la Terre, se transformer en générateurs de gaz carbonique à partir de 2050. D'où une aggravation de l'effet de serre. ● SPÉCIALISTE de l'écologie végétale, Bernard Saugier note néanmoins que le stockage de carbone dans les forêts conserve un effet positif mais temporaire sous les latitudes tempérées et tropicales.**

La reforestation ne réduit pas forcément l'effet de serre

A quelques jours de la conférence internationale sur la lutte contre l'effet de serre de La Haye du 13 au 24 novembre, plusieurs articles scientifiques relativisent l'influence de l'absorption de dioxyne de carbone par les végétaux

QUAND, dans les années 80, les chercheurs ont commencé à étudier l'histoire passée du climat dans les couches de glace du Groenland et de l'Antarctique, ils y ont découvert la trace d'un coupable – le carbone – à l'origine des changements climatiques qui ont affecté la planète. Dans les carottes de glace analysées sont en effet prisonnières des bulles d'air dont la composition chimique est exactement celle que l'atmosphère avait à l'époque où cette glace s'est formée. Or, de la concentration de ces différents éléments, et en particulier de celle des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (gaz carbonique) et le méthane, dépend la température de la planète. Les climatologues ont ainsi pu remonter le temps et évaluer les changements de température sur une période de 150 000 ans. Ils ont mis en évidence une corrélation entre l'augmentation de la concentration du gaz carbonique dans l'atmosphère et celle de la température de la Terre.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'en sera-t-il demain ? Les modèles élaborés par les chercheurs, encore imprécis tant le sujet est complexe, ne permettent pas de trancher en toute sérénité. Mais il est clair qu'une augmentation sensible du taux de carbone présent dans l'atmosphère peut avoir des effets sur la température de la planète et qu'une modification même minime – de quelques degrés seulement – de la température moyenne de la Terre aurait un effet majeur sur le climat. Aussi, les changements que les activités humaines peuvent apporter dans les concentrations de gaz à effet de serre font-ils aujourd'hui l'objet d'une surveillance attentive, même si la quantité de dioxyde de carbone que nous injectons dans l'air représente aujourd'hui à peine 10 % de celle dégagée par les processus naturels.

La raison pour laquelle l'effet de serre d'origine naturelle n'est pas sensiblement plus important tient à ce que les gaz qui le produisent sont éliminés par des phénomènes géologiques et biologiques. Ainsi, le carbone entre et sort de l'atmosphère dans des proportions qui s'équilibrent : les sources étant en quelque sorte « neutralisées » par des « puits de carbone », d'où un taux faible et stable de carbone dans l'air en l'absence des perturbations dues à l'homme.

VIE CONTRE MORT

Le moteur de ce phénomène est la biosphère, c'est-à-dire l'ensemble des organismes vivants sur la planète. Une grande partie du dioxyde de carbone est en effet absorbée par la photosynthèse, processus à l'origine de la croissance des végétaux qui permet, *via* le rayonnement solaire, de transformer ce gaz en matière organique constituant leurs cellules et leurs tissus. Mais, *a contrario,* les végétaux respirent, se décomposent lorsqu'ils meurent sous l'action des micro-organismes. Autant de phénomènes qui libèrent du dioxyde de carbone et du méthane.

Ce cycle biologique du carbone fonctionne aussi bien sur terre que dans les océans. Mais c'est sur la partie « terrestre » que l'on a les incertitudes les plus grandes concernant l'impact de l'activité humaine du fait de la déforestation et des atteintes que subissent les forêts tropicales et septentrionales, vastes puits à carbone de la planète dont les capacités vont diminuant. Est-ce si simple ? Pas tout à fait. Prévoir l'avenir, c'est prendre en compte ce que ces modifications peuvent produire tant du point de vue de la croissance des végétaux que des rejets de carbone par les sols.

Si la Terre venait à se réchauffer, des sols pourraient se dessécher. Or, dans un environnement plus chaud et plus sec, certains microbes effectueront leur travail de décomposition avec plus d'efficacité. Les émissions de carbone à partir des sols augmenteront alors et pourront induire des changements climatiques. Walter Oechel et son équipe de l'université d'Etat de San Diego, aux Etats-Unis, ont démontré que c'est précisément ce qui s'est produit dans les écosystèmes froids de la toundra d'Alaska et de Sibérie. Le niveau des émissions de carbone dues à la décomposition a dépassé, ces dernières années, celui de l'absorption dû à la photosynthèse !

Mais ces chercheurs font également observer qu'en l'espace de quelques dizaines d'années, ces écosystèmes se sont en partie ajustés au réchauffement, si bien que la croissance accélérée des végétaux semble avoir rétabli l'équilibre, et créé ainsi de nouveaux puits de carbone. D'autres études indiquent en revanche que certains microbes deviennent moins actifs dans un sol plus sec ou que le rythme de décomposition est à peine influencé par les changements de température. D'autres encore pensent que la présence en quantité importante de carbone dans l'air aidant les végétaux à pousser plus vite, cette « fertilisation par le dioxyde de carbone » pourrait diminuer d'autant l'effet de serre.

EFFET DE LA LUMINOSITÉ

Ces éléments illustrent bien la difficulté rencontrée pour prévoir comment un écosystème donné réagit aux changements climatiques. Mais une étude de John Caspersen et son équipe de l'université de Princeton, publiée par la revue *Science* (dans son numéro du 10 novembre), indique que le phénomène n'est pas dû, en fin de compte, a un effet « fertilisant », mais qu'il s'explique par les replantations et la repousse des forêts. Ainsi, lorsque sera achevée la reforestation de ces zones, observera-t-on un léger répit dans l'augmentation des concentrations de carbone.

La reforestation n'est pourtant pas nécessairement une façon d'améliorer le changement climatique. Dans les régions septentrionales, comme le Canada et la Sibérie, où la neige recouvre le sol une grande partie de l'année, les terrains présentent en hiver de fortes différences de luminosité selon qu'ils sont occupés par des champs ou par des forêts. Les sols les plus lumineux renvoient le rayonnement solaire alors que les plus sombres les absorbent et contribuent ainsi au réchauffement global.

Richard Betts, du Hadley Centre for Climate Prediction and Research à Bracknell (Grande-Bretagne), s'est intéressé à ces zones très particulières. Il a conclu (*Nature* du 9 novembre) que, dans certaines régions du Grand Nord, les effets du réchauffement de la planète – dus à une baisse de la luminosité – dépasseraient ceux du refroidissement – dus à l'absorption du carbone – si les terres cultivées étaient remplacées par des forêts. Dans ces conditions, la question de savoir si la déforestation est un « bien » ou un «mal» pour le changement climatique dépend, semble-t-il, de... l'endroit où l'on se place.

Philip Ball

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde,* d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature.* Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Les effets de la révolution industrielle

DIOXYDE DE CARBONE CO_2, concentration en parties par millions

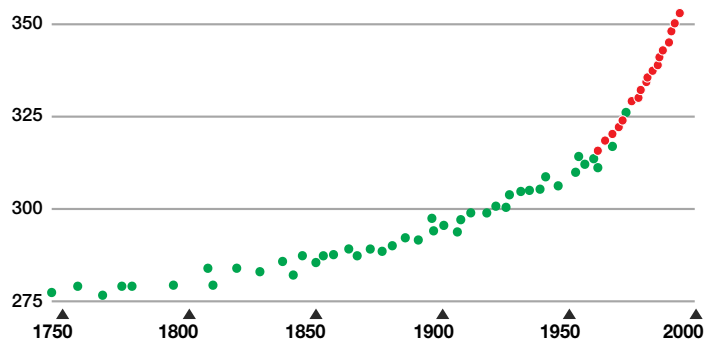

Source : Nature

nature le Monde EL PAIS

Prévoir les interactions entre carbone et climat

SI LA TERRE se réchauffe, le cycle du carbone aggravera-t-il la situation ? C'est à craindre, répond une étude parue le 9 novembre dans la revue *Nature,* selon laquelle les diverses métamorphoses du carbone accentueront encore le réchauffement de la planète. Jusqu'ici, les chercheurs qui modélisent l'évolution du climat ont eu tendance à considérer le cycle naturel du carbone comme un « fait établi » : un système qui pompe et injecte du dioxyde de carbone (CO_2) dans l'atmosphère selon un rythme régulier. Les puits de carbone, comme les forêts ou les océans, sont ainsi capables, selon les dernières estimations, d'absorber plus de la moitié du CO_2 émis par les activités humaines.

Mais les concepteurs des modèles climatiques cherchent de plus en plus à y introduire des réactions qui prennent en compte la façon dont le cycle du carbone sera lui-même modifié par un changement du climat. Ainsi, des variations de température et de pluviosité pourraient bouleverser la répartition sur la planète des divers écosystèmes et des types de végétaux, introduisant des variations dans le cycle du carbone propre à chacun. Les écosystèmes humides pourraient ainsi s'assécher, ou bien la végétation tropicale gagner d'autres latitudes. Dans les océans, les changements de circulation dus à une hausse des températures pourraient modifier la répartition des substances nutritives nécessaires à la croissance des végétaux marins, etc.

Les dernières simulations climatiques réalisées par Peter Cox et son équipe du Hadley Centre for Climate Prediction and Research, à Bracknell (Grande-Bretagne), utilisent un des modèles les plus sophistiqués d'interactions entre climat et cycle du carbone. Ces climatologues ont supposé que le principal moteur du changement sont les rejets anthropiques de dioxyde de carbone, et que le phénomène se poursuivra, augmentant au rythme actuel durant tout le siècle à venir et alimentant le réchauffement par effet de serre.

Leur modèle joue à laisser le cycle du carbone se modifier de diverses façons. Ainsi, la taille de cinq types de végétaux peut être modifiée en chaque point de la surface terrestre. Il prend en compte l'amplification de la croissance végétale induite par une augmentation des concentrations de dioxyde de carbone, tout comme l'augmentation de la température, qui peut modifier le rythme de la décomposition dans les sols, et donc le taux de rejet du carbone dans l'atmosphère.

HAUSSE AUX CONSÉQUENCES ALARMANTES

Les conséquences de la hausse prévue des niveaux de dioxyde de carbone sont alarmantes pour la biosphère terrestre. L'équipe de Cox indique que, d'ici aux années 2050, la biosphère se transformera en source de carbone, alors qu'elle constitue encore aujourd'hui un puits. Autrement dit, elle n'absorbera plus le moindre dioxyde de carbone rejeté par la combustion des énergies fossiles. Un changement du cycle du carbone dans les océans est également prévisible, bien que dans des proportions moins importantes.

Avant la fin du siècle prochain, à en croire les chercheurs, ces bouleversements auront laissé libre suffisamment de dioxyde de carbone supplémentaire dans l'atmosphère pour réchauffer la planète de 2,5 °C, une hausse des température qui s'ajoutera à celle de 5,5 °C prévue si le cycle du carbone se poursuit sans changement. Cela suffit à transformer une augmentation déjà importante en un réchauffement des plus sévères.

A l'inverse, la commission intergouvernementale sur les changements climatiques, qui réunit les plus grands spécialistes du climat dans le monde, prévoyait dans son rapport de 1995 une hausse de température de 1 à 3,5 °C entre 1990 et 2100. Cette prévision s'appuyait sur des modèles qui prenaient moins pleinement en compte les réactions en boucle du cycle du carbone. Les dernières publications du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (IPCC, en anglais) pronostiquent une fourchette d'augmentation de la moyenne des températures allant de 1,5 °C à 6 °C d'ici à 2100.

Toutes ces prévisions restent cependant très incertaines, car les boucles de réaction sont encore mal connues. Des études récentes ont montré que certains des effets du réchauffement sur le cycle du carbone pourraient n'avoir un impact que sur le court terme, dans la mesure où les écosystèmes s'adaptent aux nouvelles conditions. Mais comme l'indique Jorge Sarmiento, de l'université de Princeton, *« le fait que l'effet climatique en retour observé dans la nouvelle simulation du centre de Hadley soit aussi important rend d'autant plus urgent pour nous de comprendre ce qui se passe ».*

P. Ba.

Bernard Saugier, directeur du laboratoire d'écologie végétale d'Orsay

« Planter des arbres permet seulement de gagner du temps »

« A quelques jours de la conférence internationale de lutte contre l'effet de serre qui se tiendra à La Haye du 13 au 24 novembre, la revue *Nature* publie deux articles qui montrent les limites de l'absorption du carbone par la biosphère terrestre. Que pensez-vous de ces travaux ?

– Quinze jours avant la conférence de Buenos Aires, en 1998, un article publié par la revue américaine *Science* essayait de faire un bilan des échanges de carbone en Amérique du Nord et concluait que l'absorption due aux écosystèmes terrestres compensait l'ensemble des émissions humaines de CO_2 de ce continent, et même au-delà. Les auteurs étaient probablement sincères, mais la date de la publication m'a semblé propre à orienter les débats. Ici, on assiste, à l'inverse, à une réaction européenne, qui dit : « Attention, les puits biosphériques ne sont peut-être pas aussi importants, et, en tout cas, ils ne doivent pas occulter le problème des émissions de CO_2 ». Je suis d'accord avec cette affirmation, mais il faut se garder d'instrumentaliser les publications.

– Quelles sont les principales nouveautés apportées par les travaux publiés par le Centre Hadley ?

– Le premier article repose sur le fait que les forêts, dont la croissance est stimulée par l'augmentation du taux de CO_2, ont un albédo (indice de réflection de la lumière) faible. De ce fait, en hiver, elles absorbent davantage le rayonnement solaire que les végétations basses, totalement recouvertes de neige. Quel niveau de stockage de carbone dans la forêt serait nécessaire pour compenser l'effet du réchauffement induit par ce phénomène ? Les chercheurs britanniques aboutissent, pour les latitudes élevées, à des chiffres de l'ordre de 80 à 100 tonnes de carbone par hectare, qui dépassent largement les capacités d'absorption d'une forêt qui, dans ces zones, ne vont pas au-delà de 1 à 5 tonnes de carbone par hectare. On est donc loin du compte.

» C'est un mécanisme qui n'a habituellement pas été pris en compte dans les estimations de réchauffement du climat. Il faut cependant préciser que la modification de l'albédo est sensible surtout aux latitudes élevées, là où les couverts neigeux persistent plusieurs mois. Mais, sous les latitudes tempérées et tropicales, on n'aurait pas du tout cet effet, si bien qu'il reste positif d'essayer d'y stocker du carbone dans les forêts.

– Le second article indique cependant que les puits de carbone ne sont pas sans fond...

– Le modèle utilisé montre que le puits actuel situé sur la biosphère continentale n'est que temporaire, et qu'à partir de 2050 on aura une inversion, à cause notamment de l'augmentation de température des sols. Mais l'une des hypothèses me heurte : il est supposé que la respiration du sol, c'est-à-dire le CO_2 libéré par les microorganismes, bactéries et champignons qui décomposent la matière organique, double chaque fois que la température augmente de dix degrés. Cette hypothèse est valide lorsqu'on étudie les variations de respiration saisonnières dans un écosystème donné, mais ne marche plus du tout quand on l'applique pour comparer des climats différents.

» En Suède, des expériences de réchauffement du sol ont montré que, après une stimulation initiale de la respiration, on revient ensuite à des valeurs proches de celles observées dans le sol non chauffé. Il n'est donc pas du tout évident que l'extrapolation soit valide, alors que c'est probablement le mécanisme qui, dans ce modèle, fait basculer du puits vers la source. Par ailleurs, aux hautes latitudes, une augmentation de température a tendance à favoriser la durée de la saison de croissance des végétaux, ce qui améliore la fixation de carbone. Cela nuance le propos, qui reste néamoins juste dans les grandes lignes.

» Au-delà des incertitudes méthodologiques, je suis convaincu que planter des arbres constitue une stratégie qui permet de gagner du temps, mais qui n'économise pas une remise en cause de tout notre système énergétique. Sommes-nous capables d'entretenir un développement à l'échelle mondiale qui permette de réduire nos émissions ? D'une façon ou d'une autre, nous serons amenés à revoir notre politique énergétique. Le seul facteur qui risque de nous forcer à le faire, c'est l'épuisement progressif des stocks de pétrole.

– Est-ce que les politiques, qui s'apprêtent à débattre à La Haye des échanges de droits à polluer, ne vont pas plus vite que les scientifiques ?

– D'une certaine manière, pour nous, c'est une chance, car on va nous demander de développer des méthodes permettant de vérifier si les chiffres qui sont avancés sont corrects ou non. Mais, pour avoir des outils fiables, il faudra patienter encore cinq à dix ans. Un des domaines où nous devons encore progresser concerne la communication entre les scientifiques et nos représentants aux négociations internationales. Ce sont souvent des ingénieurs, pas suffisamment en contact avec les scientifiques – en tout cas moins que les Américains, ce qui nous met un peu en position de faiblesse. Au niveau européen, c'est un retard qu'on a en partie rattrapé, mais, en France, cela manque encore un peu de coordination. »

Propos recueillis par Hervé Morin

Des concentrations en hausse

Le dioxyde de carbone et le méthane, principaux gaz à effet de serre, ont la faculté d'absorber une partie du rayonnement solaire que le sol reflète vers l'espace. Sans ce phénomène, la température moyenne de la Terre serait de – 18 degrés Celsius au lieu des + 15 actuels. A ce réchauffement naturel s'ajoute aujourd'hui celui qui est engendré par les activités humaines. En un peu moins de deux siècles, la quantité de dioxyde de carbone et de méthane présente dans l'atmosphère a augmenté de façon spectaculaire. La hausse du taux de gaz carbonique est passé de 280 parties par million (ppm) avant la révolution industrielle à 367 ppm actuellement, et pourrait se situer entre 540 et 970 ppm à la fin du XXIe siècle, selon les dernières prévisions du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). La hausse de la concentration en dioxyde de carbone provient pour l'essentiel de la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) et de la déforestation. Le méthane supplémentaire est essentiellement issu de l'agriculture intensive, notamment des rizières.

Quel mode de garde pour son enfant ?

Trois possibilités existent : la crèche, l'assistante maternelle ou l'auxiliaire à domicile, selon les aides et les revenus

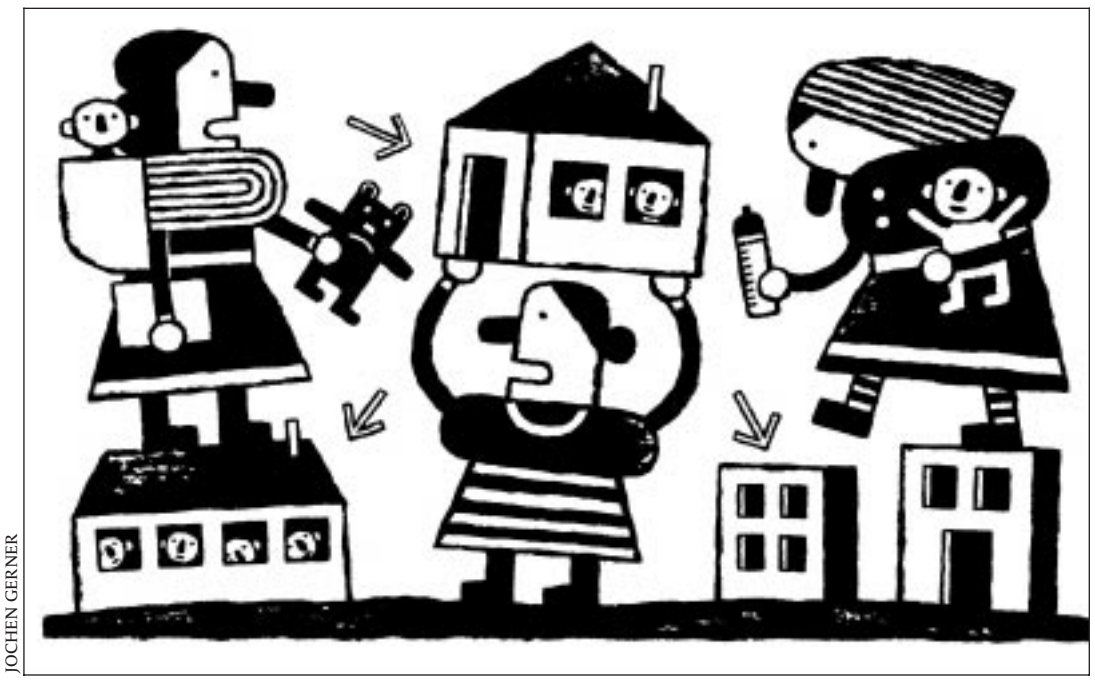
JOCHEN GERNER

« A QUI CONFIER la "prunelle de mes yeux" lorsque viendra le moment de reprendre le travail ? » se demandent avec angoisse les futures mères. Trois possibilités s'offrent à elles : la crèche, l'assistante maternelle chez laquelle on amène l'enfant et l'auxiliaire parentale qui garde le bébé au domicile des parents. Ce choix dépend en réalité plus des ressources du quartier, des horaires et du budget des parents que de leurs vœux dans l'absolu.

Les places en crèche sont rares. Il faut postuler dès le début de la grossesse, dans des établissements de statuts différents, confirmer l'inscription après la naissance, et rappeler à plusieurs reprises pour prouver sa détermination... tout en cherchant parallèlement un autre mode de garde. Les familles aisées ne sont pas systématiquement écartées, car pour équilibrer leurs comptes, les communes donnent parfois la préférence aux parents dont la participation financière – proportionnelle aux revenus – est plus élevée.

Les partisans de la crèche évoquent la sécurité : *« L'enfant est confié à des professionnels. »* Mais la crèche présente des inconvénients. On n'y reçoit pas l'enfant s'il est malade. Claire, universitaire, se souvient de ses négociations avec la directrice : *« Il a 38°5, je l'emmènerai chez le médecin cet après-midi, mais mon cours commence dans vingt minutes ». « Rien à faire, gardez-le ! »* La crèche est faite pour les familles qui ont des horaires réguliers ou disposent d'une personne pour venir chercher l'enfant à 18 h 30. Il existe cependant à Paris et dans les grandes villes des crèches à horaires décalés pour les enfants dont les parents travaillent très tôt ou très tard, la nuit ou le samedi.

SOCIALISER L'ENFANT

L'autre argument en faveur de la crèche est la socialisation de l'enfant. *« Ulysse était comme un coq en pâte chez son assistante maternelle, mais l'univers de la crèche où est allé son frère aîné était plus stimulant »*, estime Stéphane. *« Léo mordait les autres enfants et réciproquement. Maintenant, il observe : si l'enfant est plus fort que lui, il s'abstient ; s'il est moins fort, mais surveillé, il attend. Il a appris la vie »*, note, un grand-père observateur et un brin cynique. *« Les petits mordent, car, en période de pré-langage, ils ne peuvent pas s'exprimer ; ils montrent ainsi leur malaise »*, explique une directrice de crèche. Elle estime que *« la crèche est très bénéfique à l'enfant... à partir de dix-huit mois »*.

Lorsqu'on n'a pas réussi à trouver une crèche, la recherche d'une assistante maternelle peut s'avérer déprimante. Marine se rappelle avoir rencontré successivement *« une mère Thénardier, avec deux huskies et un mari paraplégique »*, puis une autre avec *« trois enfants alignés en rangs d'oignons. J'ai demandé : "Vous ne les sortez jamais ?" "Pas la peine, il y a la cour !" »*... minuscule et sombre. *« C'est la nounou qui choisit et non l'inverse »*, constatent plusieurs jeunes femmes : *« Les assistantes maternelles privilégient les parents qui ont des horaires réguliers. »* Elles sélectionnent aussi en fonction de l'âge, car elles ne peuvent pas garder plus de deux enfants qui ne marchent pas, en raison du gabarit de la poussette. Enfin, elles n'aiment pas accueillir à temps partiel (les enfants d'enseignantes par exemple) et demandent un dédommagement pour les jours d'absence.

Il faut se procurer la liste des assistantes maternelles agréées à la PMI et être à l'affût d'une occasion. *« On m'a signalé une assistante qui disposait d'une place ; j'ai téléphoné à 9 heures ; elle devait recevoir deux mères, l'une à midi, l'autre à 14 heures. Je lui ai dit : "J'arrive !" et une heure plus tard, nous avions signé le contrat »*, raconte Macha. Comment choisir une assistante maternelle ? Sur des éléments objectifs, comme l'appartement : *« Celle d'Ulysse avait un grand jardin avec des fleurs. »* En observant les autres enfants qu'elle garde, et en discutant *« sans craindre d'aborder les sujets qui tiennent à cœur : potage de légumes frais ou petits pots, usage ou refus de la tétine, fréquence des sorties »*, conseille Macha. *« Le meilleur indicateur, c'est la mine de l'enfant lorsqu'il sort de chez la nourrice, et son envie d'y retourner le lendemain »*, conclut Stéphane.

Une autre solution consiste à recruter une auxiliaire parentale à demeure. Mais cette formule s'avère onéreuse, surtout depuis la baisse du plafond pour l'attribution de l'allocation pour la garde d'enfants à domicile (AGED) en novembre 1997. *« J'en veux à Martine Aubry et je me demande comment une femme a pu prendre une mesure aussi antifamiliale, car il n'y a pas que les couples fortunés qui emploient une nounou à domicile. Ce n'est ni un maître d'hôtel, ni une femme de ménage. Elle ne fait pas notre lit, ne prépare pas notre dîner ; elle s'occupe exclusivement de l'enfant, de sa nourriture et de son linge »*, lance Sylvie, avocate.

« La baisse de l'AGED restreint les possibilités de recruter du personnel qualifié par l'intermédiaire d'une association spécialisée », regrette Marc, qui vient de faire une expérience désastreuse. Son employée, engagée via l'ANPE, était incapable de respecter un horaire : *« Elle arrivait invariablement à 9 h 30 au lieu de 8 h 30. Je l'ai licenciée pour abandon de poste, le jour où, refusant de donner à manger aux enfants, elle est partie en claquant la porte et n'est revenue que trois heures plus tard. »* Malheureusement, à peine avait-il envoyé la convocation à l'entretien préalable, que la nourrice lui adressait un certificat médical attestant de sa grossesse. *« Elle prétend que nous connaissions son état, que nous l'avons licenciée pour cette raison, et réclame 60 000 F de dommages et intérêts »*, raconte Marc, ulcéré.

La garde partagée constitue une solution plus intéressante financièrement : une même auxiliaire garde deux enfants, alternativement aux domiciles des deux familles. Il ne faut pas habiter un quatrième étage sans ascenseur, car l'auxiliaire ne poura pas monter avec deux enfants dans les bras, doubler le matériel (lit pliant, poussette biplace) et surtout s'accorder, aussi bien sur le partage des frais et les dates de vacances, que sur les principes éducatifs.

Michaëla Bobasch

Les prix

● **Crèche** : de 5 à 189 F par jour, selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants (près de 4 000 F pour les couples au revenu mensuel supérieur à 30 000 F).
● **Assistante maternelle :** forfait mensuel (par exemple, 2 500 F), ou un prix de journée (136 F). Y ajouter le montant des fournitures (lit, jouets, poussette) : 45 à 50 F par jour, dus seulement lorsque l'enfant est présent. Les assistantes qui pratiquent le prix de journée demandent une indemnité (70 F environ) lorsque l'enfant ne vient pas. Enfin, les parents doivent parfois fournir les couches et le lait. Ainsi calculé, le coût d'une assistante maternelle revient à 3 700 F (2 900 F une fois déduite l'Afeama).
● **Auxiliaire parentale.** Pour une garde simple, l'auxiliaire est rémunérée 6 432 F par mois pour 187 heures, auxquels s'ajoutent 4 981 F de charges sociales. Une fois déduite l'AGED à 50 % (soit 2 490 F pour une famille dont le revenu net imposable est supérieur à 220 784 F), le total sera de 8 923 F (ramenés à 7 134 F grâce à l'allocation « petit enfant » à Paris et à 5 259 F après la déduction fiscale de 22 500 F). Pour une garde partagée, le salaire de l'auxiliaire sera plus élevé, mais reviendra à 4 863 F par mois et par famille (2 138 F si l'on tient compte de la déduction fiscale).

Contrat détaillé et formule « complète »

« LES ENFANTS sont à la maison » : c'est le nom de l'association créée en 1995 par Nathalie Vicarini, lorsqu'elle eut à faire garder sa fille. *« Bien qu'étant spécialiste du recrutement, j'ai eu du mal à trouver l'auxiliaire idéale*, explique-t-elle. *Car, à la peine de devoir se séparer de son enfant, s'ajoutait celle de chercher la personne qui s'en occuperait. C'est pourquoi j'ai pensé à créer un service professionnel pour aider les mères à résoudre ce problème avec le maximum de sérénité. »* Aujourd'hui, elle fournit 590 auxiliaires parentales à des familles de Paris et des Hauts-de-Seine, avec un taux d'embauche de 100 nouvelles auxiliaires par an.

« L'enfant reste dans son environnement habituel, et moi j'ai l'impression d'être utile en créant un emploi », indique Sylvie, qui a eu le choix entre trois personnes, sélectionnées selon ses propres critères : expérience et disponibilité. L'association offre aux familles un ensemble de services, de la pré-sélection des auxiliaires jusqu'à l'accomplissement des formalités administratives (rédaction du contrat et des bulletins de salaire, remise des déclarations pour l'Urssaf) en passant par une assurance professionnelle pour l'auxiliaire et une protection juridique pour l'employeur. Elle garantit même aux familles qui optent pour la formule *« complète »*, un remplacement sous vingt-quatre heures en cas de défection de l'auxiliaire.

Après vérification de leurs diplômes et références, les auxiliaires doivent répondre par écrit à un questionnaire de compétences : *« L'enfant met les mains dans son assiette, que faites-vous ? Combien de temps garder un petit pot ouvert ? A partir de quel âge peut-on parler à un enfant ? »* L'écrit permet de juger du niveau de langue, car il est indispensable de savoir lire une ordonnance, doser un biberon et raconter une histoire. Celles qui ont satisfait à ce test subiront ensuite un examen médical, suivi d'un entretien avec une psychologue, destiné à apprécier leur sang-froid. A la question *« Que faites-vous si l'enfant se sectionne le doigt? »* celle qui répond : *« Je le prends dans les bras et je crie Au secours ! »* sera éliminée. *« Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre des risques, car l'auxiliaire travaille seule à la maison »*, indique Nathalie Vicarini. Les aspects psychologiques sont également pris en compte : *« Une mère qui entretient un lien fusionnel avec son bébé ne prendra pas une auxiliaire qui risque de trop s'attacher à l'enfant. »*

Les parents sont informés des références de l'auxiliaire et des conclusions de la psychologue. De son côté, l'auxiliaire a droit à des informations sur la famille. On aboutit ainsi à un contrat détaillé, si bien que l'ultime entretien est uniquement une affaire de choix mutuel. *« J'ai rencontré deux personnes et j'ai finalement préféré Charlotte, une Camerounaise, qui avait moins d'expérience, mais qui respirait la joie de vivre. D'emblée, Julien lui a tendu les bras ! »*, raconte Valérie. Les responsables de l'association sont parfois contraints de lutter contre les préjugés de parents qui refusent les auxiliaires d'origine africaine, qui constituent pourtant 75 % des candidates .

L'association offre à l'auxiliaire une assistance téléphonique en cas d'urgence et une médiation en cas de conflit : *« Il arrive que nous recommandions la séparation. »* Elle assure enfin une formation continue pour laquelle les auxiliaires sont regroupées tous les trimestres, tandis que les enfants sont pris en charge dans des ateliers d'éveil.

M. B.

★ 82 bis, avenue Edouard-Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt ; tél. : 01-47-12-04-40. Différentes formules de services, de 2 700 F à 5 900 F par an.

Mode d'emploi

● **AFEAMA.** L'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée est versée par la Caisse d'allocations familiales, lorsque l'assistante maternelle perçoit un maximum de cinq fois le SMIC horaire brut par jour de garde effectif et par enfant confié (soit 210,10 F). La CAF règle directement les cotisations sociales à L'Urssaf et verse aux parents 825,85 F par mois pour un enfant de moins de trois ans.
● **AGED.** L'allocation de garde d'enfant à domicile est attribuée pour la garde d'un ou plusieurs enfants de moins de six ans, par une auxiliaire parentale déclarée. Pour un enfant de moins de trois ans, si le revenu net annuel des parents ne dépasse pas 220 784 F, l'AGED couvrira 75 % des cotisations sociales dues à l'Urssaf, dans la limite de 9 840 F par trimestre. Pour des revenus plus importants, l'AGED ne couvrira que 50 % des charges, dans la limite de 6 561 F par trimestre. La CAF verse directement l'AGED à l'Urssaf, qui informe ensuite la famille du solde des cotisations à régler. Une famille n'a droit qu'à une seule AGED, quel que soit le nombre d'enfants gardés et de personnes employées. Dans le cas d'une garde partagée, l'AGED est versée aux deux familles, proportionnellement aux services reçus.
● **ALLOCATION MUNICIPALE.** En septembre, la Mairie de Paris a lancé l'« allocation Paris petit enfant », destinée à combler l'écart entre le coût de la crèche et celui des modes de garde individuels. Les familles dont le revenu mensuel ne dépasse pas 25 000 F et qui emploient une assistante maternelle percevront de 250 F à 2 500 F par mois et par enfant de moins de trois ans. Celles qui ont recours à une employée à domicile recevront 2 500 F par mois si leurs ressources mensuelles sont inférieures à 25 000 F (1 700 F au-delà de ce revenu), à condition que l'auxiliaire travaille au moins 360 heures par trimestre et garde deux enfants dont l'un de moins de trois ans, qu'ils soient ou non de la même famille. D'autres communes versent une allocation à la naissance. Se renseigner auprès de la mairie de son domicile.
● **ASSURANCES.** Vérifier que l'assistante maternelle a souscrit l'assurance « responsabilité civile professionnelle » obligatoire. Si elle utilise son véhicule pour transporter l'enfant, elle doit le signaler à son assureur. Les parents qui emploient une auxiliaire à leur domicile sont civilement responsables des dommages causés par l'employée dans l'exercice de ses fonctions et doivent contracter une assurance couvrant cette responsabilité.
● **CRÈCHES.** « La crèche collective », publique ou privée, accueille des enfants de trois mois à trois ans ; les normes d'encadrement prévoient une auxiliaire ou éducatrice pour huit enfants qui marchent et pour cinq enfants qui ne marchent pas. La « crèche familiale » regroupe des assistances maternelles agréées, encadrées par une équipe de professionnels ; l'enfant est accueilli chez une assistante maternelle, salariée de la crèche ; une ou deux fois par semaine, il participe à des activités d'éveil. La « crèche parentale » est gérée par une association de parents qui prennent en charge sa gestion et son animation.
● **RÉDUCTIONS D'IMPÔTS.** Pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée : 25 % des sommes versées dans la limite de 15 000 F. Pour une auxiliaire à domicile : 50 % des sommes dépensées dans la limite de 22 500 F.
● **RENSEIGNEMENTS.** A consulter : 3615 CAF pour des informations sur les différentes prestations. A lire : *SOS jeune mère parisienne*, par Laurence Relin (Parigramme, 109 p., 35 F). *Le Paris des tout-petits* (Mango, 617 p., 139 F). *Garde d'enfants : responsabilité et assurance* (Fiche J 210/10-00 de l'Institut national de la consommation, 6 octobre). *Les Employés de maison* (*Le Particulier*, juin).

Parce qu'un autre monde est possible
Politis, change
Politis, n° 624
CHAQUE JEUDI
LES NOUVEAUX CONTRE-POUVOIRS
Action
La vie associative et citoyenne
Économie solidaire : entretien avec José Bové
En quelques années, ils ont bouleversé le paysage politique et social.
Chaque jeudi chez votre marchand de journaux
NOUVELLE FORMULE

La fortune n'a pas fait le bonheur du Barça et de la Juventus

Deux favoris éliminés de la Ligue des champions

LA LIGUE DES CHAMPIONS s'en remettra et avec elle ses deux victimes de luxe mais, pour le FC Barcelone et la Juventus Turin, éliminés mercredi 8 novembre dès le premier tour de l'épreuve cardinale des Coupes d'Europe, la traversée du désert s'annonce douloureuse. L'entraîneur de l'équipe italienne, Carlo Ancelotti, pourrait être la première victime de ce gâchis étourdissant. Déjà contesté avant le déplacement à Athènes, la cuisante défaite (3-1) subie face au Panathinaïkos obscurcit un peu plus son avenir. Les absences pour suspension d'Edgar Davids et de Zinedine Zidane n'expliquent pas à elle seule la désolante production de la Juventus.

FOOTBALL

Menés dès la 7e minute de jeu à la suite d'un coup franc transformé par le Portugais Paulo Sousa, les Italiens ont eu le bonheur d'égaliser sur une action confuse conclue par Filippo Inzaghi (24e).

Juste un répit avant l'épilogue fatal. A l'heure de jeu, une sortie intrépide du gardien de but des Turinois, Erwin Van der Sar, au devant de Nikos Liberopoulos scelle le destin de la Juventus. L'arbitre Dick Jol accorde un penalty aux Grecs, transformé par Angelos Bassinas, et exclut le fautif. Christophe Warzycha offre un ultime bonheur aux turbulents supporteurs du Panathinaïkos (65e) d'une frappe enroulée. Triste fin de match pour la Juventus et son attaquant Darko Kovacevic, expulsé à son tour par l'arbitre à vingt minutes de la fin.

Grandissimes favoris du groupe E, les Italiens terminent derniers derrière La Corogne, Panathinaïkos et Hambourg, ce qui les prive du lot de consolation attribué au troisième : une participation en Coupe de l'UEFA. Le FC Barcelone a au moins arraché cet accessit pour adoucir son hiver. En laminant consciencieusement les Turcs de Besiktas Istanbul (5-0), les Catalans ont rempli leur contrat du jour mais leur sort dépendait du Milan AC, qui recevait Leeds. Comme le craignaient les joueurs du Barça, cette rencontre s'est terminée par un score de parité (1-1) qui a fait l'affaire des deux équipes, pas mécontentes de soustraire un adversaire aussi ambitieux de la suite des festivités.

CARTON PLEIN ANGLAIS

Ces sorties de route inopinées de deux compétiteurs nantis d'un budget estimé à 800 millions de francs vont peut-être ébrécher les certitudes de certains dirigeants français qui ont pris pour modèle la Juventus ou Barcelone. Avec des ressources trois fois moins importantes, le champion de Belgique, Anderlecht, termine en tête du groupe G devant Manchester United, symbole de l'exploitation économique du football moderne. Le champion d'Angleterre a dû batailler jusqu'au bout pour conserver sa maigre victoire (1-0, but de Teddy Sheringham) face aux Ukrainiens du Dynamo Kiev.

Dans la poule F, les jeux étaient faits avant cette 6e journée. Le Bayern Munich et Paris-Saint-Germain ont aligné de nombreux réservistes pour leurs expéditions scandinaves avec, à la clé, un résultat identique (1-1). Si les Bavarois ont dû attendre l'ultime minute pour égaliser contre Rosenborg (Norvège), grâce à Jens Jeremies, le PSG s'est fait remonter à la 71e à Helsinborg (Suède) à la suite d'une frappe de Nicklas Persson. Un exploit technique de Nicolas Anelka avait donné l'avantage aux Parisiens (34e), qui s'étaient présentés sans Jimmy Algerino, Bernard Mendy (défenseurs), Stéphane Dalmat, Peter Luccin (milieux de terrain) et Christian (attaquant).

Ce premier tour aura été une réussite pour le football anglais, qui conserve ses trois représentants (Arsenal, Leeds et Manchester United). L'Espagne, l'Italie et la France ont perdu une équipe alors que l'Allemagne a vu son contingent fondre avec un seul rescapé (Bayern) et deux sortants. Les Pays-Bas ont confirmé leur déclin avec les éliminations de leurs deux formations (PSV Eindhoven et Heerenveen). Des pays de l'Est, seul le Spartak Moscou a échappé au couperet. Enfin, la surprise vient des Autrichiens de Sturm Graz, lauréats du groupe D.

Elie Barth

Le Stade de France prêt à accueillir le PSG

La direction du Stade de France va, dans les prochains jours, proposer au Paris Saint-Germain de jouer à Saint-Denis un ou plusieurs de ses matches de la deuxième phase de la Ligue des champions. *« Nous attendons de connaître le tirage au sort pour lancer, oralement ou par écrit, une proposition au PSG »*, a déclaré au *Monde* Gaëtan Desruelles, le directeur général du Consortium ayant la gestion de l'équipement. Les responsables du Stade de France partent du principe que si le club parisien se retrouve en compagnie d'un ou plusieurs grands clubs européens, il pourrait étudier avec attention l'idée de s'expatrier occasionnellement en Seine-Saint-Denis. *« Nous avons toutefois conscience qu'il sera très difficile de s'entendre »*, a indiqué Gaëtan Desruelles.

RÉSULTATS

● Poule E

Hambourg (All.)-Deportivo La Corogne (Esp.) 1-1
Panathinaïkos (Grè.)-Juventus Turin (Ita.) 3-1

Classement : 1. Deportivo La Corogne, 10 pts ; 2. Panathinaïkos, 8 ; 3. Hambourg, 6 ; 4. Juventus Turin, 6.

● Poule F

Rosenborg (Nor.)-Bayern Munich (All.) 1-1
Helsingborg (Suè.)-Paris SG (Fra.) 1-1

Classement : 1. Bayern Munich, 11 pts ; 2. Paris-SG, 10 ; 3. Rosenborg, 7 ; 4. Helsingborg, 5.

● Poule G

PSV Eindhoven (PB)-Anderlecht (Bel.) 2-3
Manchester United (Ang.)-Dynamo Kiev (Ukr.) 1-0

Classement : 1. Anderlecht, 12 pts ; 2. Manchester United, 10 ; 3. PSV Eindhoven, 9 ; 4. Dynamo Kiev, 4.

● Poule H

Barcelone (Esp.)-Besiktas (Tur.) 5-0
Milan AC (Ita.)-Leeds (Ang.) 1-1

Classement : 1. Milan AC, 11 pts ; 2. Leeds, 9 ; 3. Barcelone, 8 ; 4. Besiktas, 4.

Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour la deuxième phase de la Ligue des champions, qui débute le 21 novembre et dont le tirage au sort aura lieu vendredi 10 novembre. Les troisièmes sont qualifiés pour le troisième tour de la Coupe de l'UEFA.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'entraîneur de l'Olympique de Marseille,** le Brésilien Abel Braga, quarante-huit ans, a annoncé qu'il comptait quitter très rapidement ses fonctions, écrit le quotidien *L'Equipe* dans son édition du jeudi 9 novembre. Cette démission intervient après celles du président, Yves Marchand, et du manager sportif, Eric Di Méco.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 90** effectués mercredi 8 novembre. **Premier tirage :** 1, 3, 17, 23, 27, 33, numéro complémentaire le 43. Rapports pour 6 numéros : 8 154 495 F (1 243 145 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 66 045 F (10 068 €) ; 5 numéros : 5 385 F (821 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 252 F (38,4 €) ; 4 numéros : 126 F (19,2 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (4 €) ; 3 numéros : 13 F (2 €). **Second tirage :** 20, 26, 28, 30, 33, 43, numéro complémentaire le 24. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 85 780 F (13 077 €) ; 5 numéros : 11 180 F (1 704 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 394 F (60 €) ; 4 numéros : 197 F (30 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,5 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

En attendant mieux, Christophe Auguin poursuit ses aventures de marin à terre

Le vainqueur du Vendée Globe 1997 conduit plusieurs projets

La météorologie était optimiste pour le départ du Vendée Globe, la course autour du monde à la voile en solitaire, sans escale et sans assistance, qui devait être donné jeudi 9 novembre aux Sables-d'Olonne, promettant un *« vent ouest-nord-ouest plus proche des 10 nœuds que des 15 nœuds »*. A terre, les spectateurs, parmi lesquels Christophe Auguin, vainqueur en 1997, s'apprêtent à acclamer les *« héros »*.

***« JE SUIS** resté un marin »*, dit Christophe Auguin, dont la terre est pourtant devenue l'univers. Le dernier vainqueur du Vendée Globe, en 1997, va bien et sa vie fourmille d'activités. Il navigue *« souvent »* mais, pour l'heure, il est aussi *« créateur d'entreprises »* qui organise des épreuves pour des sociétés. Il y a également ce projet dans le domaine industriel dont il ne veut pas trop parler ou encore ces idées de courses au large ou ailleurs. Sa victoire dans le Vendée Globe a mis un point magnifique sur ses trois tours du monde en solo.

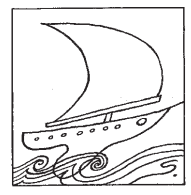

VOILE

Longtemps après son retour aux Sables-d'Olonne, le 17 février 1997, sa vie a tourné autour de cette aventure ultime à laquelle il s'était préparé pendant quinze ans. *« Je ne suis pas le même depuis mon retour parce que c'est extraordinairement enrichissant d'avoir eu autant de temps face à soi-même pour réfléchir »*, disait-il alors. Il était revenu voir les concurrents qu'il avait précédés dans le port vendéen. Il fut là pour accueillir Pete Goss et Catherine Chabaud, arrivés en dernier, plus d'un mois après lui.

Il a accepté la notoriété née de son triomphe et accordé une centaine de conférences pour raconter la course. *« C'était un juste retour pour mon sponsor, Géodis »*, se souvient-il. Il s'agissait souvent de mettre en parallèle son aventure par rapport à une entreprise. Il parlait de motivation, de stress, sans grand mal. *« C'était plus facile parce que je partageais mon expérience avec des gens »*, assure-t-il. Il en a retiré de quoi vivre, mais, précise-t-il, *« après plusieurs tours du monde, on ne peut pas s'arrêter, il faut continuer »*.

A terre, Christophe Auguin a également poursuivi ses combats à la tête de l'Imoca, une association de marins créée en 1994 et dont il est le président. *« A nous tous, nous avons trente tours du monde, nous savons ce que c'est de naviguer dans les mers du Sud, de chavirer, de s'en sortir. Notre expérience aide et doit aider nécessairement »*, explique-t-il. Les organisateurs de courses doivent aujourd'hui compter avec le savoir-faire de ces marins. *« Nos monocoques ont besoin d'avoir des règlements stables, c'est presque fait*, s'enorgueillit-il. *Notre règlement sur le tour du monde a été validé et voté par l'ensemble des gens qui représentent la voile dans le monde, dont les Australiens, qui assurent la sécurité dans ces courses-là. »*

PLUS TOUT SEUL

La chose n'a pas toujours été facile : *« Certains ont cru voir leurs pouvoirs leur échapper. A mesure que les courses s'internationalisent, les Français ont perdu un peu de leur autonomie. Nous travaillons très bien avec les Américains et les Britanniques. »* Il qualifie la collaboration avec Philippe Jeantot, organisateur du Vendée Globe, de bonne. *« Nous avons trouvé un accord. Ce tour du monde a été validé avec des experts extérieurs. L'équité sportive et technique est respectée »*, affirme Christophe Auguin.

Un jour, lui aussi repartira faire un tour du monde. Mais pas en solitaire. Il y a peu, il a remisé un vaste projet dans les cartons. Avec Isabelle Autissier, Christophe Auguin entendait monter un équipage français sur la Volvo (ex-Whitbread), course autour du monde en équipage avec escales.

L'idée le taraudait depuis son retour du Vendée Globe. Elle aurait dû voir le jour à la fin de l'été 2000 pour pouvoir embarquer en septembre 2001, mais les choses ont traîné. Les sponsors ont suivi, mais pas tout à fait assez. Toutefois, Christophe Auguin a encore du temps devant lui pour convaincre des partenaires de l'aider à prendre le départ de l'édition suivante de cette course, dont le prestige n'a que peu touché la France ces dernières années. A la veille du Vendée Globe, il a parlé avec ses amis qui prennent part à l'aventure. *« Maintenant*, dit-il, *c'est à eux de construire quelque chose. Maintenant, ce sont eux les héros. »*

Bénédicte Mathieu

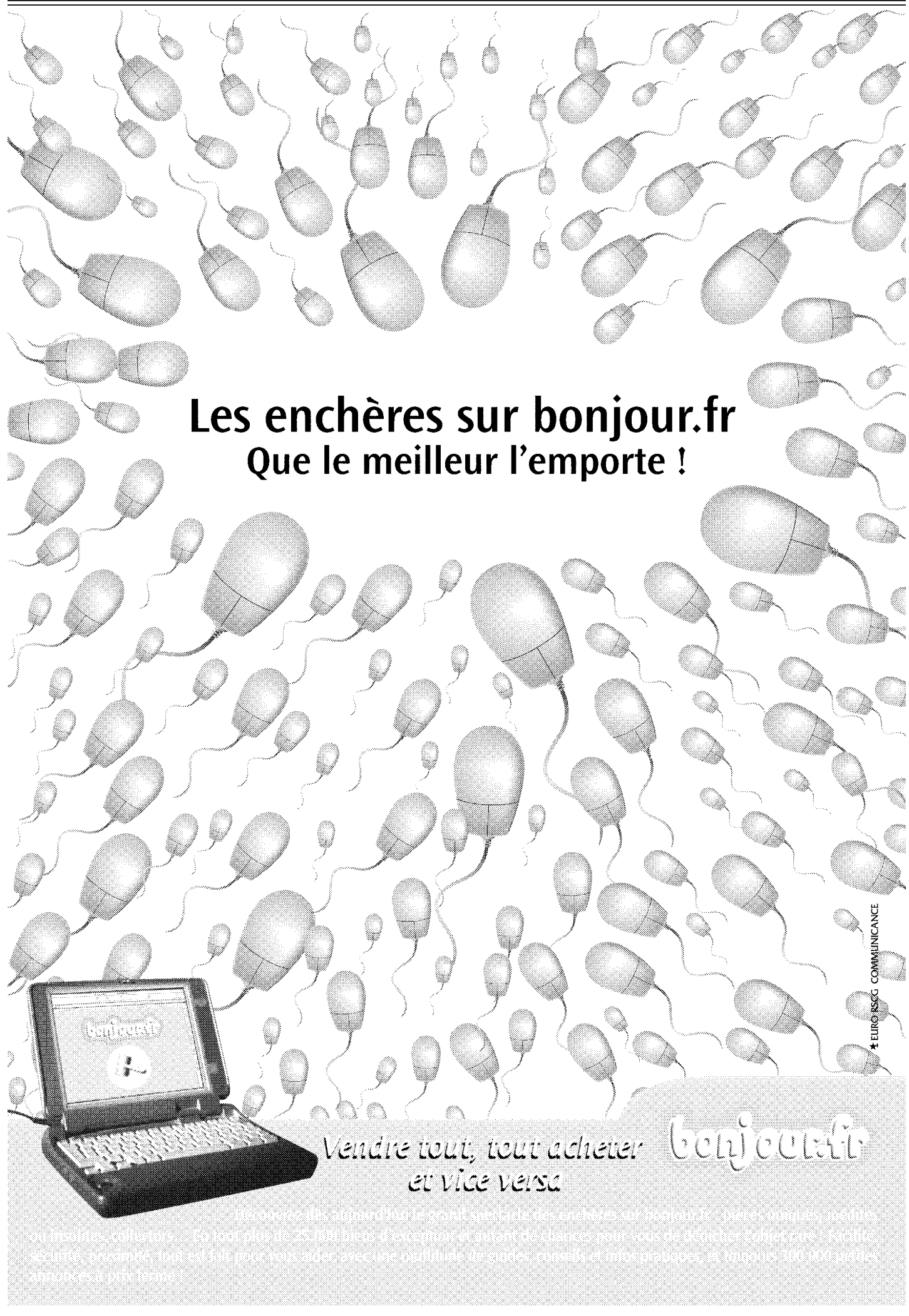

Amélioration générale

VENDREDI. La dépression à l'origine du mauvais temps de ces derniers jours s'évacue. Une nouvelle dépression se creuse au nord des îles Britanniques. En attendant, journée marquée par une poussée anticyclonique, avec un temps souvent sec et même assez bien ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Soleil avec quelques nuages sur les côtes de la Manche. La pointe du Cotentin peut connaître encore une averse ponctuelle. Il fait de 8 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Du pays de Caux à la frontière belge, temps incertain avec quelques averses. Plus au sud, soleil, mais la fraîcheur matinale est accusée et quelques brouillards givrants peuvent se former en Sologne au petit jour. Il fait de 8 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Les nuages persistent en Franche-Comté, mais ils se déchirent au fil des heures. Ailleurs, temps calme et assez bien ensoleillé. Des températures négatives affectent le Nivernais avec de la gelée blanche le matin. En journée, il fait de 5 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Dans les plaines de Midi-Pyrénées, matinée encombrée de nuages mais le soleil s'impose l'après-midi. Les températures, souvent proches de 0 degré au petit jour, atteignent péniblement 9 à 12 degrés au meilleur moment.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Nuages de l'Auvergne aux Alpes, mais le soleil finit par s'installer, comme il l'a fait dès le matin dans le Limousin. La matinée est froide avec parfois de petites gelées et il ne fait pas plus de 6 à 10 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Encore de petites averses matinales de la Côte d'Azur à la Corse, puis le soleil revient sur l'ensemble des régions. Il fait de 14 à 17 degrés.

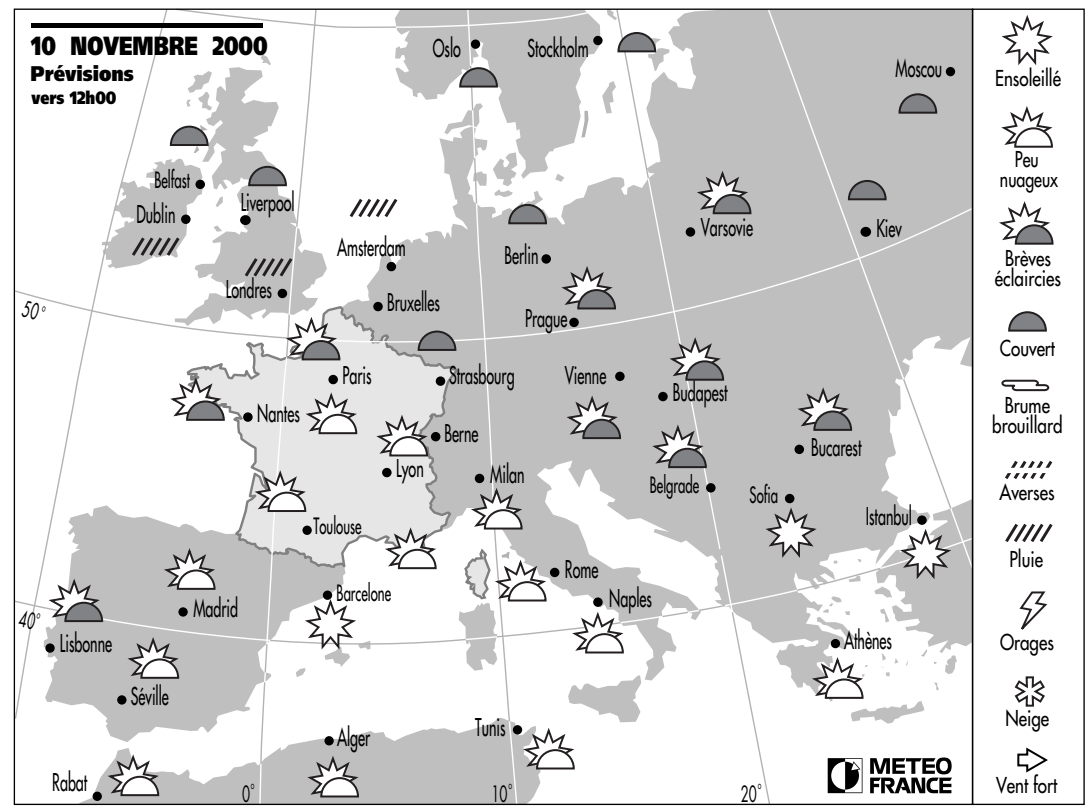

PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	3/7 N	PAPEETE	24/30 S	KIEV	6/10 C	VENISE	8/12 S	LE CAIRE	17/28 S
AJACCIO	10/18 S	NANTES	5/12 N	POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	9/14 N	VIENNE	5/9 N	NAIROBI	16/27 S
BIARRITZ	8/13 S	NICE	9/17 S	ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LIVERPOOL	5/9 C	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	18/29 S
BORDEAUX	5/11 N	PARIS	5/10 N	**EUROPE**		LONDRES	5/10 P	BRASILIA	19/28 S	RABAT	11/20 S
BOURGES	1/9 N	PAU	3/13 S	AMSTERDAM	7/10 P	LUXEMBOURG	2/7 S	BUENOS AIR.	12/22 S	TUNIS	16/24 S
BREST	6/11 N	PERPIGNAN	6/14 S	ATHENES	19/26 S	MADRID	4/12 S	CARACAS	24/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	7/9 N	RENNES	2/11 N	BARCELONE	8/14 S	MILAN	3/8 S	CHICAGO	1/8 S	BANGKOK	22/32 S
CHERBOURG	4/10 N	ST-ETIENNE	5/11 S	BELFAST	2/10 C	MOSCOU	-3/0 C	LIMA	15/20 S	BEYROUTH	19/25 S
CLERMONT-F.	3/9 S	STRASBOURG	5/10 N	BELGRADE	10/16 N	MUNICH	3/9 S	LOS ANGELES	9/13 S	BOMBAY	23/33 S
DIJON	2/8 S	TOULOUSE	3/13 S	BERLIN	4/8 C	NAPLES	12/20 S	MEXICO	8/23 S	DJAKARTA	28/30 C
GRENOBLE	3/9 S	TOURS	2/10 N	BERNE	3/6 S	OSLO	3/5 C	MONTREAL	10/11 P	DUBAI	21/28 S
LILLE	5/9 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	6/9 S	PALMA DE M.	9/18 S	NEW YORK	14/18 P	HANOI	20/28 S
LIMOGES	3/7 S	CAYENNE	24/31 S	BUCAREST	5/18 N	PRAGUE	2/9 N	SAN FRANCIS.	8/12 S	HONGKONG	21/26 S
LYON	5/9 S	FORT-DE-FR.	23/30 P	BUDAPEST	4/11 N	ROME	12/18 S	SANTIAGO/CHI	8/19 S	JERUSALEM	16/27 S
MARSEILLE	5/14 S	NOUMEA	19/24 S	COPENHAGUE	7/9 C	SEVILLE	9/18 S	TORONTO	6/14 P	NEW DEHLI	15/27 S
				DUBLIN	3/9 P	SOFIA	9/18 S	WASHINGTON	13/22 S	PEKIN	-3/3 S
				FRANCFORT	4/10 C	ST-PETERSB.	-1/8 C	**AFRIQUE**		SEOUL	5/12 S
				GENEVE	4/8 S	STOCKHOLM	6/8 C	ALGER	13/23 S	SINGAPOUR	25/31 P
				HELSINKI	5/8 C	TENERIFE	14/18 S	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	17/21 S
				ISTANBUL	15/20 S	VARSOVIE	2/8 N	KINSHASA	21/29 S	TOKYO	11/14 P

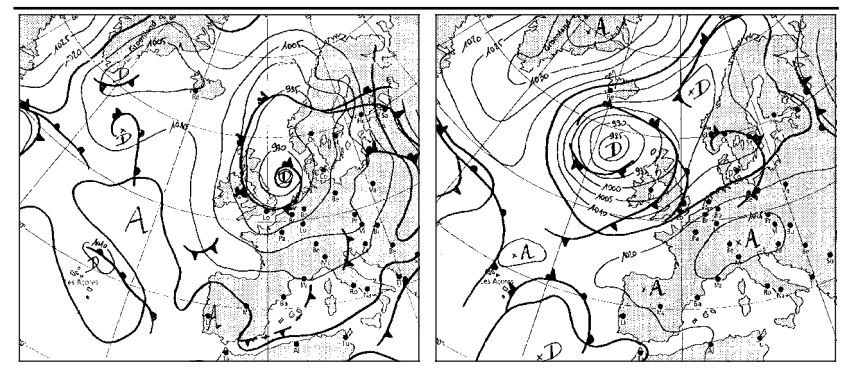
Situation le 9 novembre à 0 heure TU *Prévisions pour le 11 novembre à 0 heure TU*

(Publicité)
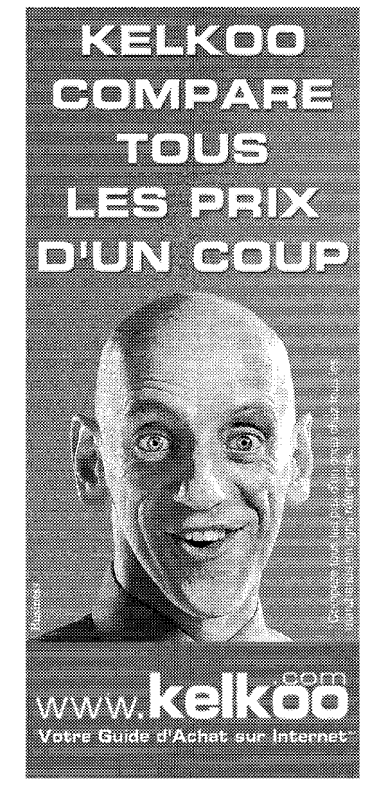

VENTES

Des cartes à jouer anciennes aux enchères à Drouot

DU XVII^E SIÈCLE à nos jours, une collectionneuse a rassemblé des centaines de jeux de cartes classiques ou de fantaisie, des tarots, des jeux d'agrément et de cartomancie. Cet ensemble sera vendu à Drouot, jeudi16 novembre.

Venues d'Inde ou de Chine, les cartes à jouer ont pénétré en Europe au début du XIV^esiècle. Elles semblent s'y répandre comme une traînée de poudre puisque les historiens signalent leur apparition en Italie, en Espagne, en Allemagne et en France à peu près en même temps. Les figures d'origine sont celles du tarot, ornées de symboles mystérieux, avec lesquelles ont pratique la divination ou le jeu.

D'abord enluminées, puis coloriées au pochoir, les cartes se démocratisent au XV^e siècle, où le procédé de la xylographie (gravure sur bois) permet une fabrication plus intensive. Le tarot se simplifie jusqu'à être divisé en quatre « enseignes » dont les premiers symboles restent – coupe, bâton, denier et épée –, bientôt remplacés en France par cœur, carreau, trèfle et pique ; en Allemagne par feuilles, grelots, cœurs et glands, avec des variantes spécifiques dans chaque contrée.

Dans la série française, le valet de carreau, Hector, et le valet de cœur, Lahire, seraient des officiers du roi Charles VII. Le valet de pique, Ogier, figurerait un des preux de Charlemagne . Quand au valet de trèfle, Lancelot, il serait un chevalier de la Table ronde.

UN JEU DE LOUIS XIV

Une des pièces maîtresses de la collection mise en vente est un jeu éducatif inventé pour le roi Louis XIV enfant, appelé « Cartes des rois de France », dans la troisième édition de 1698, gravée à l'eau-forte et rehaussée de rouge, complet avec ses 36 cartes et 3 supplémentaires (20 000 F à 27 000 F, 3 050 € à 4 200 €).

Popularisés à cette époque, les jeux de fantaisie n'ont jamais supplanté les figures classiques. Celles-ci sont alors fabriquées dans tous les pays, et chaque région a des dimensions et un graphisme particuliers. Cette vente réunit un ensemble important de ces jeux à caractère régional : jeu au portrait du Languedoc (avant 1745), couleurs au pochoir, 32 cartes, complet (4 800 F à 6 600 F, 730 € à 1 000 €) ; jeu au portrait de Paris (1751-1770), 52 cartes sur 52 (2 400 F à 3 300 F, 365 € à 500 €) ; jeu au portrait de Lyon (fin XVIII^e), 32 cartes sur 32 (1 600 F à 2 200 F, 240 € à 335 €).

LA FIN DU PORTRAIT FRANÇAIS

Les prix varient selon l'ancienneté, la beauté des figures, la notoriété des ateliers des cartiers, la rareté et l'état de conservation. Les jeux complets demeurent assez peu fréquents, et de nombreux lots sont constitués de cartes anciennes dépareillées : 20 figures au portrait de Paris (800 F à 1 100 F, 120 € à 165 €), 79 cartes dont 20 figures et 59 points, au portrait de Provence, toutes datées entre 1701 et 1719 (6 400 F à 8 800 F, 975 € à 1 340 €), 6 figures au portrait d'Auvergne, fin XVIII^e (560 F à 770 F, 85 € à 117 €).

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les cartes à deux têtes, venues d'Angleterre, commencent à s'imposer et chassent bientôt le portrait français traditionnel en pied, dont les derniers exemplaires imprimés remontent au début du XX^e siècle. A deux têtes ou à l'ancienne, de multiples jeux du XIX^e siècle sont estimés entre 400 F et 2 000 F (60 € à 300 €). La vente comprend aussi des jeux de tarot dont les plus anciens datent du XVIII^e siècle.

Catherine Bedel

★ Espace Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008, samedi 18 novembre. Exposition sur place du 13 au 17 novembre, de 9 heures à 18 heures. Etude Tajan, 01-53-30-30-30. Expert : Thierry Depaulis.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● La Rochelle (Charente-Maritime), du jeudi 9 au dimanche 12 novembre, tél. : 05-46-30-08-50.
● Besançon (Doubs), du jeudi 9 au lundi 13 novembre, tél. : 03-81-41-08-09.
● Paris Bastille, du jeudi 9 au dimanche 19 novembre, tél. : 01-56-53-93-93.
● Lisieux (Calvados), du vendredi 10 au dimanche 12 novembre, tél. : 02-31-86-43-38.
● Ussel (Corrèze), du vendredi 10 au dimanche 12 novembre, tél. : 05-45-36-12-33.
● Quimper (Finistère), du jeudi 9 au dimanche 12 novembre, tél. : 02-98-95-09-27.
● Nancy (Meurthe-et-Moselle), du jeudi 9 au dimanche 12 novembre, tél. : 03-83-23-23-36.
● Le Mans (Sarthe), du jeudi 9 au dimanche 12 novembre, tél. : 02-43-86-66-25.
● Tonnerre (Yonne), du jeudi 9 au dimanche 12 novembre, tél. : 03-86-54-33-12.
● Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), samedi 11 et dimanche 12 novembre, tél. : 02-37-24-51-60.

COLLECTIONS

● Périgueux (Dordogne), livres gourmands, du jeudi 9 au dimanche 12 novembre, tél. : 05-53-05-94-60.
● Creil (Oise), faïences anciennes, du vendredi 10 au dimanche 12 novembre, tél. : 03-44-55-16-07.
● Amiens (Somme), armes anciennes, samedi 11 novembre, tél. : 03-22-95-25-96.
● Lys-lez-Lannoy (Nord), bandes dessinées, samedi 11 et dimanche 12 novembre.
● Limoges (Haute-Vienne), bandes dessinées, samedi 11 novembre, tél. : 02-48-75-32-25.
● Plainfaing (Vosges), cartes postales et télécartes, samedi 11 novembre, tél. : 03-29-50-35-06.

DÉPÊCHE

■ **Surréalisme**. Du lundi 13 au mercredi 15 novembre, Sotheby's expose en sa galerie Charpentier (76, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris, tél. : 01-53-05-53-05) un ensemble d'œuvres qui seront vendues à Londres au début du mois de décembre. Une des vedettes de cette sélection est un tableau de Salvador Dali, *Ma femme nue regardant son propre corps*, estimé entre 30 millions et 40 millions de francs (entre 4,573 millions d'euros et 6, 097 millions d'euros).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 269

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

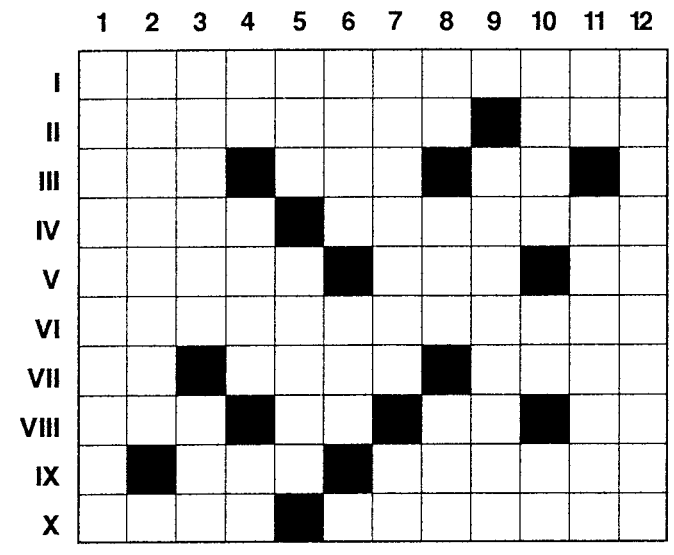

HORIZONTALEMENT

I. Un coup de froid qui vous fera du bien. – II. Pour le fumeur, c'est tout kif. Chevalière ou chevalier ? – III. Turku vu de Suède. Mis en place. A moitié sûre. – IV. Prêtre pas très catholique. Bloque la circulation. – V. Coup martial. Courante en ville. L'argon. – VI. Changement de direction. – VII. Qu'il faudra rendre un jour ou l'autre. Entouré d'eau. Bulles piémontaises. – VIII. Un peu de travail aujourd'hui dépassé. Conjonction. Patron. Personnel. – IX. Evite les blocages. Ordre descendu d'une montagne d'Israël. – X. Chez les mordus quand il y a bavure. En retard.

VERTICALEMENT

1. Ramasse au passage. – 2. Racle au passage. – 3. Recueil de fables. Situation que l'on voudrait comique. – 4. Affirmation au Sud. Remue-ménage intérieur. Le béryllium. – 5. Des feuilles et beaucoup d'eau. S'enroulent au toucher. – 6. Cicatrice sur la graine. Gaz d'échappement. – 7. Ramassent tout au passage. Démonstratif. – 8. Lettres pour le facteur. Sont en bande. Oncle éloigné. – 9. Plutôt salé et toujours désagréable. – 10. Nous en fait voir de toutes les couleurs. Préposition. Douzième chez les Grecs. – 11. Attendait son amoureux au pré. Travaille à la main. – 12. Bien compliqué.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 268

HORIZONTALEMENT

I. Quatre-quatre. – II. Usagés. Liait. – III. An. Visiteuse. – IV. Der. Tome. Pet. – V. Reine. Arrêta. – VI. Pérugin. Tg. – VII. Présérie. EEE. – VIII. Leste. Nuits. – IX. En. Verso. – X. Semeuse. Once.

VERTICALEMENT

1. Quadruplés. – 2. Usnée. René. – 3. Aa. Ripes. – 4. TGV. Nestlé. – 5. Réitérée. – 6. Esso. Ur. Vs. – 7. Imaginée. – 8. Ultérieur. – 9. Aïe. RN. Iso. – 10. Taupe. Eton. – 11. Risettes. – 12. Etêtage. Dé.

L'ART EN QUESTION

N° 195

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Lumière baroque

L'ART FLAMAND du XVII^e siècle est baigné de la lumière de Rubens, dont la célébrité et le génie protéiforme ont exercé une réelle fascination sur toute son époque. Très proches de lui, Antoon Van Dyck et Jacob Jordaens ont également laissé leur empreinte sur le monde artistique anversois. Certains de leurs élèves et suiveurs, trop souvent éclipsés par la notoriété de leurs maîtres, sont réunis dans cette exposition. Ils s'appellent Theodoor van Thulden, Abraham van Diepenbeeck ou Thomas Bosschaert.

Lorsque Rubens rentre à Anvers en 1608, après un séjour de huit ans en Italie, il est déjà célèbre. Les commandes affluent et il ouvre un atelier, adoptant le modèle italien de *« l'entreprise atelier »*, où se forment nombre de peintres, qui vont largement contribuer au rayonnement de l'art baroque septentrional.

Assistant de Rubens à ses débuts, Van Dyck entreprend un long voyage en Italie (1621 -1627). Quelle ville choisit-il comme port d'attache ?

– Florence ?
– Gênes ?
– Rome ?

Musée d'Anvers

« La Déploration du Christ », 1635, d' Antoon Van Dyck (1599-1641). Huile sur toile, 115 x 208. Anvers, Musée royal des Beaux-Arts. Actuellement au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, pour l'exposition « Dans la lumière de Rubens », jusqu'au 30 novembre.

Solution du jeu dans *Le Monde* du 18 novembre.

Solution du jeu n°194 paru dans *Le Monde* du 3 novembre.

Le premier tableau de Vihelm Hammershoi entré au musée d'Orsay en 1996 porte le titre : *Repos (Huile). Départ pour la pêche (Zuiderzee)* est signé de Piet Mondrian, tandis que c'est Edward Munch qui a peint *Nuit d'été à Aagaardstrand.*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

THÉÂTRE **Auteur peu prolixe (cinq pièces, deux romans et un scénario), Yasmina Reza connaît depuis *Conversations après un enterrement* (1987) un succès public considérable, devenu planétaire avec *Art*. ● SIX ANS après le triomphe de cette pièce, sa nouvelle œuvre, *Trois versions de la vie,* est créée presque simultanément au Burgtheater de Vienne, au Broadway d'Athènes et à Paris. Au Théâtre Antoine, dans une mise en scène de Patrice Kerbrat, l'auteur, qui a d'abord été comédienne, interprète le personnage d'Inès. ● *« MON ÉCRITURE fait une confiance totale à l'acteur. Avec un acteur médiocre, il ne reste rien d'une pièce, plus de sous-texte, plus de densité dans les silences, plus aucune perversité, rien »*, déclare Yasmina Reza, qui revient sur son parcours et sa place singulière d'auteur célébré à l'étranger et boudé par les théâtres publics français.**

Yasmina Reza, auteur « made in France » à succès

Six ans après le triomphe international d'« Art », sa nouvelle pièce, « Trois versions de la vie », est créée simultanément au Burgtheater de Vienne, au Broadway d'Athènes, au National Theatre de Londres, et à Paris, au Théâtre Antoine, dans une mise en scène de Patrice Kerbrat

RIEN NE PARAÎT devoir jamais changer Yasmina Reza. Sa réputation est aujourd'hui planétaire, les sollicitations multiples, et pourtant cette jeune femme de quarante et un ans conserve la même fraîcheur, une simplicité intacte et une énergie à parler d'elle et des autres toujours aussi tonique. A peine revenue de Vienne, où elle a assisté à la création au Burgtheater, dans une mise en scène de Luc Bondy, de sa nouvelle pièce, *Trois versions de la vie,* elle a repris à Paris les répétitions du même texte au Théâtre Antoine où elle joue le rôle d'Inès. Retour sur les planches pour Yasmina Reza dont beaucoup avaient oublié qu'elle était comédienne avant d'être auteur.

Et quel auteur ! Pas prolixe, non – cinq pièces, deux romans et un scénario écrits depuis presque vingt ans —, mais à succès, ce qui est quelquefois une qualité, et le plus souvent, chez nous, un défaut. Yasmina Reza a donc du succès, et pas un metteur en scène d'envergure, pas un théâtre public n'a choisi de monter une de ses pièces en France depuis *La Traversée de l'hiver*. A Moscou, à Berlin, à Londres, les plus grandes scènes subventionnées se sont emparées de ses textes. A New York, les plus grands producteurs, les plus grands interprètes se battent pour acquérir le droit de la jouer. A Paris, elle a longtemps souffert d'être considérée comme un auteur du « privé », étiquette dont elle se fiche désormais.

« Cet ostracisme m'a longtemps agacée, dit-elle en souriant. *Toutes mes études, toute ma culture ont été forgées dans le subventionné. Les metteurs en scène, les acteurs, les auteurs qui me passionnent y travaillent. Je me suis donc sentie rejetée par une famille qui avait toute mon admiration. Ce fut parfois douloureux – c'est bête de le dire – mais réellement douloureux. L'aventure étrangère m'a complètement rassurée. »*

Une aventure qui commence en France, sur les planches, par une carrière de comédienne, après quelques années d'études théâtrales à Nanterre. *« Avant de me lancer dans ma première pièce, je me suis dit qu'il ne fallait surtout pas écrire pour moi, me servir la soupe parce que je n'étais pas heureuse de ce qu'on me proposait alors. Actrice, je me promettais un petit destin d'esclave qui attend des lustres sans aucune certitude de travailler. Ecrire, je savais que je pouvais le faire. J'étais bonne en rédaction au lycée ; mes poèmes d'enfant avaient été remarqués. La certitude d'écrire est une chose que l'on sent assez tôt. J'ai même envisagé d'être journaliste, un métier qui n'exige pas le souffle du "long". »*

JEAN-FRANÇOIS JOLY POUR « LE MONDE »

Yasmina Reza, célébrée à l'étranger, boudée par les théâtres publics français.

Sa première pièce, *Conversations après un enterrement,* est créée en 1987 au Théâtre Paris-Villette sous le haut patronage d'un acteur exceptionnel et conquis, Jean-Paul Roussillon. *« J'ai écrit* Conversations... *en six mois, toute seule dans mon coin. La pièce était très en deçà de mon espérance. Mon entourage trouvait le texte nul. Pourtant, je l'ai fait lire et il a tout de suite suscité l'engouement de grands acteurs. C'est comme ça que j'ai su que je ne pourrais jamais écrire pour des acteurs médiocres. Mon écriture fait une confiance totale à l'acteur. Avec un acteur médiocre, il ne reste rien d'une pièce, plus de sous-texte, plus de densité dans les silences, plus aucune perversité, rien. Il faut donc avoir le courage d'attendre, ce que ne comprennent pas la plupart des jeunes auteurs que j'ai rencontrés, trop impatients d'être joués. »*

Première pièce, premiers succès. Le Théâtre national de La Colline présente sa deuxième pièce, *La Traversée de l'hiver*. La critique fait la moue, pas le public. *« Mes premières pièces étaient de facture très classique, tchekhoviennes comme beaucoup l'ont dit, atmosphériques. J'ai emprunté les codes classiques, le temps des textes n'excédait pas les vingt-quatre heures. »* Yasmina Reza sait donc qu'il lui faut dépasser ses modèles et forger un style propre. Sans plus d'anxiété. *« Je lis énormément, je vais beaucoup au théâtre et partout parce que je voyage sans cesse. Je n'ai jamais cherché à être "contemporaine", dans l'air du temps. Je me suis contentée d'être ce que je suis, d'accepter les influences inopinées et mes rythmes personnels m'ont entraînée au changement, sans que je le veuille. »*

Sa troisième pièce, *L'Homme du hasard,* ne sera montée à Paris qu'un an après *Art*. Cet entrecroisement des deux monologues aura du mal à s'imposer mais il marque un tournant dans son œuvre, plus personnel, plus singulier. *« L'homme du hasard a été un premier chemin de traverse vers la littérature – j'ai d'ailleurs été alors contactée par plusieurs éditeurs. Je n'ai pas commencé par la littérature car je n'étais pas sûre que je pouvais ajouter quelque chose à la pile des livres disponibles. L'écriture théâtrale tient plus de la partition, j'aime son côté pas fini. C'est une proposition ouverte, comme une esquisse japonaise où les bords ne sont pas dessinés, un moyen d'exprimer mon désir de littérature par une porte étroite. »*

C'est ainsi que surgit plus tardivement *Hammerklavier,* récit autobiographique que Yasmina Reza nourrissait en secret depuis plusieurs années et qui est publié en 1997. *« Ce livre est constitué de fragments qui n'avaient d'autre objet que de fixer des éléments du temps, de ne pas trahir des instants très personnels, des enjeux de morts, comme les dernières semaines de la vie de mon père. J'étais à mille lieues de penser que ça pourrait émouvoir quelqu'un. »*

C'était sans compter avec le triomphe d'*Art,* en 1994, et l'envie croissante de milliers de lecteurs de dévorer les textes de Yasmina Reza. *« Au moment de* L'Homme du hasard, *j'ai connu une période très difficile. Personne n'en voulait, mon père était mourant et je n'avais plus un centime en poche. J'ai donc décidé de faire ce que je n'avais pas encore fait : écrire pour des amis qui me tannaient depuis longtemps, Pierre Vaneck et Pierre Arditi. Ce n'était pas très bon au début, alors j'ai ajouté un troisième personnage qui ressemblait à Fabrice Luchini avec qui j'avais joué* Le Veilleur de nuit. *J'ai écrit* Art *en un mois et demi, à l'ordinateur, sans notes, d'un jet. Il fallait écrire des rôles équilibrés pour ne pas prendre le risque que l'un des trois refuse de jouer. La pièce est donc parfaitement équilibrée pour des raisons totalement contingentes... C'est un sentiment très étrange que je n'ai jamais éprouvé avec les autres textes : faire quelque chose un peu à côté de moi-même, utiliser mes dons et moins mon intériorité. »*

Commence pourtant une marche triomphale, jusqu'à l'obtention, en 1998, d'un Tony Award après la présentation de la pièce à Broadway. Du jamais-vu pour un auteur qui n'est pas de langue anglaise. *Art,* c'est un peu *« le mariage de Molière et de Woody Allen »*, n'hésite pas à écrire *Newsweek*. *« Je sais bien que les récompenses ne signifient pas grand-chose, mais ce fut tout de même un jour de fête, un jour heureux. Ici, personne ne s'en est aperçu. Quand ça arrive à un acteur ou à un footballeur, tout le monde en parle ! Mais on mûrit vite ; aujourd'hui, je suis indifférente à ce qu'on peut penser de moi. »*

> « L'écriture théâtrale tient plus de la partition, j'aime son côté pas fini »

Yasmina Reza a pourtant pris son temps pour écrire sa nouvelle pièce, six ans après la déferlante *Art*. Après un premier roman paru en 1999, *Une désolation,* qui est parti lui aussi à la conquête du monde, après *Le Pique-nique de Lulu Kreutz,* scénario réalisé par son compagnon, Didier Martiny, elle livre une nouvelle pièce, *Trois versions de la vie,* créée presque simultanément au Burgtheater de Vienne (le 29 octobre) – la critique de langue allemande a fait la fête à ce nouveau texte –, au Broadway d'Athènes (le 10 novembre) et au National Theatre de Londres (le 1er décembre). *« J'ai voulu expérimenter à plein le pouvoir de l'écrivain de théâtre : on y joue trois fois la même scène, avec la même psychologie, et les mêmes situations. La seule chose qui change est que c'est moi qui manipule les personnages selon des règles très strictes – un défi que je me suis lancé. Il était hors de question de refaire* Art *et de tirer sur une corde qui avait fait ses preuves. J'aime trop le risque. »* Les dés sont jetés pour cet auteur d'un théâtre noir éclairé par un esprit piquant.

Olivier Schmitt

★ *Trois versions de la vie,* de Yasmina Reza. Mise en scène : Patrice Kerbrat. Avec Richard Berry, Catherine Frot, Stéphane Freiss et Yasmina Reza. Théâtre Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. M° Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 01-42-08-77-71. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; dimanche, à 15 h 30. De 80 F (12,20 euros) à 290 F (44,21 euros). Jusqu'au 31 décembre.

Une œuvre, trois chapitres

« CONVERSATIONS APRÈS UN ENTERREMENT », 1987

« Lorsque ma mère est morte, j'avais six ans. » Première réplique de la première pièce de Yasmina Reza, *Conversations après un enterrement*, créée le 15 janvier 1987 au Théâtre Paris-Villette, à Paris. Son auteur n'a pas encore vingt-sept ans et déjà une petite carrière d'actrice derrière elle. La mise en scène est de Patrice Kerbrat, l'ami qui signera plus tard les mises en scène de *La Traversée de l'hiver*, *Art* et de *Trois versions de la vie*. Jean-Paul Roussillon est Pierre, Alex, son neveu, Jean-Michel Dupuis *(notre photo)*. Josiane Stoléru, Lucienne Hamont, Caroline Sihol et Paul Barge complètent une distribution brillante au service d'une méditation *« tchékhovienne »* sur le sens de la vie, les impostures de la famille et la rassurance de la poésie. La pièce a été reprise cet automne à l'Almeida de Londres.

AGENCE BERNAND

NEIL LIBBERT

« ART », PARIS, LONDRES, NEW YORK, ETC.

28 octobre 1994, Comédie des Champs-Elysées. Trois amis, au tournant de leur vie, s'empoignent autour d'un tableau blanc. Pierre Vaneck, Pierre Arditi et Fabrice Luchini sont les interprètes d'*Art*. Cette pièce écrite sur mesure pour ses interprètes va connaître un succès retentissant. Sean Connery en achète les droits pour une version cinématographique et en favorise la popularité internationale. Au point que le texte est traduit dans près de quarante langues, joué sur les plus grandes scènes du monde et toujours sous la houlette des meilleures équipes artistiques. A Londres, elle est créée en 1996 par Ken Stott, Albert Finney et Tom Courtney *(notre photo)*. New York succombera à son tour aux charmes de la pièce, servie par Alan Alda (héros de la série télévisée *M.A.S.H.*), Victor Garber (*Titanic*) et le Britannique Alfred Molina. Yasmina Reza obtiendra le Tony du meilleur auteur, une première pour un écrivain qui n'est pas de langue anglaise. La pièce est toujours à l'affiche dans de nombreux pays.

BRIGITTE ENGUÉRAND

« TROIS VERSIONS DE LA VIE », 2000

Yasmina Reza, après trois détours en littérature et au cinéma, revient au théâtre, auteur et comédienne. *Trois versions de la vie* a été créée en allemand, au Burgtheater de Vienne, le 29 octobre, dans une mise en scène de Luc Bondy. A Paris, la pièce réunit un quatuor de quadragénaires, dans lequel Yasmina Reza joue le rôle d'Inès – *« Nous ne sommes pas peu de chose, notre temps est insignifiant mais nous ne sommes pas peu de chose »*, dit-elle —, aux côtés de Richard Berry, de Catherine Frot et de Stéphane Freiss *(notre photo)*. C'est un retour aux sources pour cette ancienne élève du cours de Jacques Lecoq qui a échoué à l'entrée du Conservatoire. Elle a fait ses débuts sous la direction de Jean-Luc Jeener, à la fin des années 70. Son meilleur souvenir d'actrice est *Le Veilleur de nuit*, de Guitry, mis en scène par Jacques Nerson, où elle partageait l'affiche avec Fabrice Luchini, en 1986. Son souvenir le plus récent est son rôle dans le prochain film d'André Téchiné – membre, comme elle, du jury du Festival international du film de Cannes en 1999 –, *Terminus des anges*, actuellement en cours de montage.

★ Tous les textes de Yasmina Reza sont disponibles aux éditions Albin Michel.

Epidémie ou psychose à la Bibliothèque nationale de France ?

Après l'incendie du 6 octobre, plusieurs agents ont ressenti des malaises inexpliqués. Pourtant, les analyses ne révèlent rien d'anormal

LES LECTEURS pourront reprendre le chemin des salles de lecture de la Bibliothèque nationale de France, à Tolbiac, dès le 9 novembre, annonce la direction de la BNF. A moins que le sort qui semble s'acharner sur ce site (polémiques à répétitions, inondations et ratés informatiques) ne le frappe à nouveau. Le nouvel épisode du feuilleton de la Bibliothèque François-Mitterrand va-t-il s'arrêter après un incendie, une première fermeture, un début d'épidémie, une réouverture manquée et une menace de grève ? Reprenons le fil de l'histoire.

Le 6 octobre, le feu se déclare dans une station électrique à proximité de la BNF. Le sinistre est grave ; la bibliothèque est évacuée. En dépit de l'opposition des syndicats qui redoutent les effets des émanations toxiques de l'incendie, une partie de la BNF est rouverte le 27 octobre, puis le 30 octobre, et accueille le public le 2 novembre. Certains personnels des ateliers de restauration situés au nord du bâtiment se plaignent alors d'avoir la gorge irritée et de ressentir des picotements dans le nez. Plus grave, un agent de sécurité est pris d'un malaise pendant sa tournée nocturne. Les pompiers interviennent. Il est transporté à l'hôpital, examiné, puis renvoyé chez lui. On ne lui trouve aucun symptôme.

Le lendemain 3 novembre, les indispositions se multiplient et une conservatrice est à son tour prise d'un malaise dans la tour T1. La direction décide de fermer à nouveau la BNF. Les syndicats, dénoncent *« l'impéritie de la direction »* qui n'a pas pris à temps *« la mesure du risque sanitaire encouru »*. Ils réclament un entretien avec la ministre de la culture. Le 6 novembre, Agnès Saal, directrice adjointe du cabinet de Catherine Tasca, reçoit les représentants syndicaux. Ces derniers lui déclarent qu'ils appelleront à la grève si toutes les garanties de sécurité ne sont pas réunies pour la réouverture.

DIDIER LEFEVRE

La BNF accumule les coups du sort depuis son ouverture chaotique, à l'automne 1998 : incidents informatiques, coût de fonctionnement jugé excessif, grèves, incendie...

L'inquiétude n'est toujours pas retombée chez les quelque 2000 personnes qui travaillent sur le site de Tolbiac. Une grève de dernière minute reste possible

Des analyses de l'air sont alors effectuées dans l'établissement et aux abords de l'édifice afin de rechercher la présence d'éventuels produits pathogènes. Deux laboratoires, celui de la préfecture de police de Paris et LHCF Environnement, un laboratoire privé connu, procèdent à une soixantaine de prélèvements à fin d'analyses bactériologiques et chimiques. Ces mesures concernent la contamination de l'air et des surfaces. Aucune anomalie n'est détectée, les résultats sont deux à trois cents fois inférieurs aux seuils tolérés.

Les agents ayant ressenti des malaises – une trentaine d'après les syndicats – sont invités à gagner le service de pathologie professionnelle de l'hôpital Cochin. Douze d'entre eux se rendent à cette invitation et subissent un examen approfondi. Le 8 novembre, le chef de ce service fait connaître ses conclusions : *« La synthèse de nos observations ne relève que des symptômes mineurs qui pourraient en partie être rattachés à l'inhalation momentanée de substances irritantes. Ces symptômes sont temporaires et ne devraient pas entraîner de suite. (...) L'absence de faits sanitaires majeurs, le faible niveau des concentrations des divers composés volatils identifiés, excluent tout risque d'atteinte à la santé, même chez les personnes les plus sensibles, et autorisent donc à mon sens la réouverture des locaux au personnel et au public. »* Dont acte.

Mais la réouverture de la BNF ne règle pas le problème de l'origine des maux dont a souffert une partie du personnel. S'agit-il de malaises psychosomatiques ? De psychose ? Ou d'une émanation non détectée ? Paradoxalement, la direction de la BNF est plus qu'embarrassée devant les résultats négatifs de l'ensemble des examens auxquels elle a fait procéder. *« Il aurait été plus simple de repérer une cause, afin de pouvoir y apporter un remède »*, déclare un de ses membres.

Par prudence, elle fait changer systématiquement les filtres des 120 centrales de traitement d'air. Et dans un communiqué elle indique qu'elle *« reste particulièrement attentive à l'inquiétude ressentie à l'occasion de ces incidents et a renforcé toutes les mesures utiles en matière de prévention et de suivi médical »*. L'inquiétude n'est en effet toujours pas retombée chez les quelque 2 000 personnes qui travaillent à la BNF, où personne ne veut renoncer à croire *« qu'il n'y a pas de fumée sans feu »*. Même si pour le moment aucun feu n'a pu être signalé. Une grève de dernière minute reste possible.

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **ROCK : les Eurockéennes de Belfort aménagent leur formule avec l'arrivée d'un directeur général** – Jean-Paul Roland, trente-sept ans, ancien directeur artistique du conseil général du Territoire de Belfort – et d'un nouveau programmateur – Christian Allex, trente ans, directeur artistique de l'Enfer, club techno de Dijon. Les Eurockéennes, qui ont enregistré 65 000 entrées cette année lors de leur douzième édition, en juillet, annoncent qu'une attention particulière sera accordée aux nouvelles expressions musicales et que l'offre de programmation devrait passer de quarante à soixante groupes et musiciens.

■ **MUSIQUE : l'Italien Alberto Nose, vingt et un ans, a remporté le mardi 7 novembre, à Paris, la première édition du Prix Vendôme de piano.** Diplômé en 1996 du conservatoire de Vérone, où il est né, Alberto Nose a été également formé par Franco Scala à l'Académie internationale de piano d'Imola. Sept pianistes de six nationalités différentes sélectionnés par des institutions musicales européennes à vocation internationale s'étaient retrouvés à partir du 3 novembre, à Paris, pour les dernières épreuves.

■ **CINÉMA : pour la deuxième fois de l'année, John Travolta est la vedette d'un énorme échec commercial hollywoodien.** *Lucky Numbers* (« les numéros de la chance »), le film de Nora Ephron sorti le 27 octobre, n'a rapporté que 5,6 millions de dollars lors de sa première semaine d'exploitation, alors qu'il en a coûté 80, dont 22 consacrés au cachet de Travolta. Le film est coproduit par Paramount et Canal+. L'acteur avait déjà interprété et coproduit *Battlefield Earth*, inspiré d'un roman du fondateur de l'Eglise de scientologie L. Ron Hubbard, dont John Travolta est un adepte. L'opération s'est à ce jour soldée par un déficit de 50 millions de dollars.

Ruée éclairée sur l'art contemporain à la Foire de Cologne

Le rendez-vous se modernise et s'internationalise, dans une Allemagne en proie à la « collectionnite »

COLOGNE
de notre envoyé spécial

C'est, par le nombre des participants, la plus grande foire d'art contemporain du monde : deux cent soixante-seize galeries sont présentes à la 34e édition d'Art Cologne, soit douze de plus que l'an passé. C'est aussi la plus vieille de ces foires : elle a été créée en 1966, quatre ans avant Bâle, huit avant la FIAC de Paris. Son principal défaut est d'être allemande. Les artistes d'outre-Rhin, pour brillants qu'ils furent dans les années 70 et 80, commencent à dater un peu.

Or la Foire de Cologne est une émanation du Bundesverband Deutscher Galerien (BVDG), la fédération des galeries allemandes, dont aucun membre ne comprendrait d'être exclu. Ce qui donne habituellement une proportion de près de deux tiers d'exposants indigènes. Pourtant, les organisateurs font des efforts : certains marchands ont même accepté de s'abstenir cette année, pour laisser la place à de nouveaux venus, et la part des galeries étrangères est passée à 43 %. Ce qui permet par exemple à l'Américaine Sabarsky de présenter un bel ensemble d'expressionnistes allemands !

Cependant, la foire s'internationalise et se modernise petit à petit. C'est que les collectionneurs allemands impressionnent par leur très haut niveau d'information. Ils savent ce qu'ils cherchent. Les entreprises sont nombreuses à collectionner et n'hésitent pas à recourir aux services d'un conservateur appointé. Les particuliers aiment l'art, au point que s'est forgé le terme de *kunstwöllen,* difficilement traduisible, qui désigne la « volonté d'art » d'une nation. Et puis la Rhénanie est l'une des plus riches régions d'Allemagne, et la Hollande et la Belgique sont proches.

Mais la collectionnite, en Allemagne, ne signifie pas pour autant la fantaisie : chaque année, au mois de novembre, la revue *Capital* publie son fameux *kunstkompass,* qui fête aujourd'hui son trentième anniversaire. Créé par le journaliste Willi Bongard et repris depuis son décès par sa veuve, c'est le palmarès du marché de l'art, une liste des meilleurs artistes contemporains, établie non seulement sur la base de leurs performances en ventes publiques, mais aussi en tenant compte de leur visibilité dans les grands musées, les expositions et les collections.

REGARD SUR LES JEUNES ARTISTES

Le tiercé de l'an 2000 est constitué de Sigmar Polke, Gerhard Richter et Bruce Nauman. C'est le même qu'en 1999. En 1998, l'ordre d'arrivée donnait Bruce Nauman, Gerhard Richter et Sigmar Polke. Le premier Français est dixième : Christian Boltanski. On verra de lui, par exemple, le *Théâtre d'ombres* de 1984, proposé par la galerie Jule Kewenig.

L'aspect le plus intéressant du *kunstkompass* réside sans doute dans le regard qu'il porte sur les jeunes artistes, qui bénéficient d'un classement à part. Sans surprises, le palmarès 2000 donne, dans l'ordre, Shirin Neshat, Mariko Mori et Maurizio Cattelan. Moyennant quoi la photographie de Cattelan que le galeriste parisien Emmanuel Perrotin avait amenée était vendue une heure après l'ouverture. Le Français Bernard Frize, qui a gagné soixante-dix-sept places en un an, a également fait un malheur. Ce qui ne veut pas dire que les collectionneurs soient moutonniers : pour des noms moins en vue, ils attendront simplement le dernier week-end pour concrétiser leur achat. Mais ce sera la dernière fois : les marchands ont obtenu qu'elle soit réduite à cinq jours en 2001.

L'existence de ces entités à très fort pouvoir d'achat et les grands travaux en cours à Berlin sont à l'origine d'un des caractères les plus intéressants de cette foire : on y trouve des œuvres inhabituellement monumentales. Rosemarie Schwartwälder, de Vienne, n'hésite pas à présenter de très grands formats d'Helmut Federle ou un mur peint de Katharina Grosse, sachant qu'elle rencontrera ici plus de conservateurs de musée que nulle part ailleurs. C'est dans cet esprit qu'a été créée en 1998 la section Köln Skulptur, vingt et un stands monographiques dédiés à des sculptures monumentales. Certaines sont de vieilles connaissances, celles de Louise Bourgeois ou les Chinois hilares de Yue Minjun, qui ont égayé la dernière FIAC. D'autres sont plus inattendues, comme les épatantes structures en tôles peintes d'Alain Clément, qu'on apprécierait beaucoup de voir présentées un jour en France.

Harry Bellet

★ Art Cologne 2000. Internationale Messe für Moderne Kunst. Messegelande Köln Deutz Rheinhallen. Messeplatz 1, D-50679 Köln. Tél. : 00-49-221-82-10. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 novembre.

Julia Kristeva annonce la création de l'Institut Roland-Barthes

UN INSTITUT Roland-Barthes vient d'être créé au sein de l'université Paris-VII, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de l'auteur du *Degré zéro de l'écriture*. C'est Julia Kristeva qui a annoncé, mardi 7 novembre, cette création ; elle coïncide avec son élection à la chaire de théorie de la littérature de l'Institut universitaire de France. Fondée il y a dix ans, cette institution rassemble, à l'image du Collège de France, un certain nombre d'universitaires, les libérant d'une part de leurs obligations d'enseignement afin qu'ils puissent mieux se consacrer à leurs recherches.

Au cours d'une réception dans les locaux de Jussieu, l'écrivain, psychanalyste et sémiologue a mis en parallèle ces deux circonstances : *« C'est tout naturellement que j'ai souhaité associer cette chaire de théorie littéraire au nom de Roland Barthes et à l'Institut Roland-Barthes que nous créons à l'université Paris-VII - Denis-Diderot, à partir de l'équipe de recherche "théorie de la littérature et sciences humaines" que je dirige avec Evelyne Grossman. »*

Cet institut, qui sera accueilli à Paris, sur le site des Grands Moulins, près de la Bibliothèque nationale de France, développera, au niveau national et européen, *« l'esprit de décloisonnement des pratiques et des disciplines, ainsi que leur ouverture à l'histoire, à la cité, à l'inconscient, au corps, au plaisir et à la vérité – autant de perspectives qui ont guidé l'œuvre de Roland Barthes et qui restent à repenser à l'heure actuelle »*. Julia Kristeva a annoncé que des « Conférences Roland Barthes », qui réuniront des écrivains mais aussi des artistes, des psychanalystes et des universitaires, traduiront, dès 2001, ces intentions.

Par ailleurs, un colloque Roland Barthes est organisé vendredi 1er décembre au Collège de France, à l'initiative du Collège et de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), où sont déposées, depuis 1996, les archives de Barthes. A cette occasion, sera présentée la maquette du CD-ROM réalisé par l'IMEC sur le premier cours de Roland Barthes, en 1977, au Collège de France. Enfin, une grande exposition consacrée à l'écrivain est en préparation au Centre Pompidou. Organisée par le Centre et l'IMEC, elle est prévue pour novembre 2002.

Patrick Kéchichian

DROUOT

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

MERCREDI 15 NOVEMBRE

S.7 - COLLECTION D'UN AMATEUR : Armes anciennes et uniformes.
PIASA. Expert : Jean-Claude DEY

JEUDI 16 NOVEMBRE

S.9- Livres anciens et modernes : Gastronomie, Voyages, Sciences.
Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD.
Expert : M. LAUCOURNET

LUNDI 20 NOVEMBRE

S.5- Importants dessins anciens et du XIXe siècle. **PIASA**
Experts : MM. P. et B. de BAYSER

LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, 12, rue Drouot (75009)
01.42.46.61.16
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

Louise Attaque en renfort pour défendre le Sous-marin de Vitrolles

Le groupe donne un concert de soutien à la salle fermée par la municipalité Front national en 1997

LE GROUPE Louise Attaque et une quinzaine d'autres formations reggae, dub, chanson, rock et électroniques, fêteront, les 10 et 11 novembre, au Dock des suds, à Marseille, le sixième anniversaire du Sous-marin, salle de concert naufragée par la municipalité Front national de Vitrolles. Le souvenir est encore vif des truelles du FN murant l'accès de ce café-musique de 350 places, le 6 octobre 1997.

Toujours privé de lieu de spectacles malgré des décisions de justice qui lui ont été favorables, l'équipe du Sous-marin et de la Coordination des associations de Vitrolles et de Marignane (CAVM) a continué de travailler. D'abord en organisant, en 1998, une tournée « Musiques et citoyenneté », avec le concours du réseau des clubs et salles de la Fédurok, qui lui a permis de témoigner, de débattre et de récolter trente mille signatures pour son comité de soutien. Puis, dans la foulée, mais plus loin des projecteurs, en menant des actions « hors les murs » en périphérie de Vitrolles.

« Nous louons des locaux dans Vitrolles, explique Loïc Tanion, responsable de la programmation du Sous-marin, *mais les concerts sont organisés à la frontière de la ville. Nous travaillons au quotidien avec les musiciens vitrollais, nous les aidons dans leur vie associative. Nous espérons beaucoup des échéances municipales de mars 2001. »*

Si Bertrand Cantat, le chanteur du groupe rock Noir Désir, est toujours président du comité de soutien au Sous-marin, c'est Louise Attaque, cette fois, qui sert de figure de proue médiatique à l'événement. Ces stars de la chanson-rock française savent ce qu'ils doivent à des clubs-concerts comme le Sous-marin. Héritier d'une tradition rock alternatif, le groupe ne mégote pas son soutien aux actions politiques du monde associatif (concerts pour Act Up, le Gisti...). Au-delà de sa simple participation musicale, Louise Attaque a choisi de participer à la programmation de ce petit festival en sollicitant la venue de nombre d'artistes.

« En tant que citoyens, explique le chanteur de Louise Attaque, Gaëtan Roussel, *nous avons évidemment été touchés par la fermeture aussi violente d'un lieu culturel. Le FN représente la non-culture, la répulsion de l'autre. Ces dernières années, des associations comme Act Up, Attac, le DAL ont été plus efficaces que les partis politiques pour faire bouger les choses sur le terrain. »* *« Le but,* ajoute Arnaud Samuel, violoniste du groupe, *n'est pas de devenir les porte-parole d'une génération, mais d'apporter sa pierre quand on rencontre des gens qui se battent. »* Pour Loïc Tanion, la priorité *« reste la réouverture d'un lieu de concerts à Vitrolles. Nos partenaires du ministère de la culture, du conseil général et du conseil régional se sont engagés à nous retrouver une salle ».*

Stéphane Davet

★ Les 10 et 11 novembre, Dock des suds, Marseille. 20 heures. Tél. : 04-42-46-81-45. 90 F (13, 72 euros) le 10 ; 100 F (15,24 euros) le 11 ; 150 F (22,87 euros) le forfait pour les deux soirs.

Ciurlionis l'admirable

En révélant ce peintre lituanien, Orsay relance la réflexion sur le symbolisme au tournant du siècle et révèle un grand artiste, dans le genre singulier

MIKAILOJUS CIURLIONIS. Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures ; jeudi, jusqu'à 21 h 45 ; dimanche, à partir de 9 heures. 40 F (6,10 €). Jusqu'au 4 février.

Mikailojus Konstantinas Ciurlionis devrait être une figure de légende. S'il n'était né dans une Lituanie opprimée par l'occupation russe, puis soviétique, si la quasi-totalité de son œuvre n'était conservée par le Musée des beaux-arts de Kaunas – d'où elle n'est guère sortie jusqu'à l'indépendance de son pays natal –, il occuperait dans l'histoire du symbolisme européen la place qui lui revient : celle du possédé foudroyé.

Il naît en 1875, fils aîné de l'organiste de la paroisse. En 1893, il est à Varsovie pour y étudier le piano et la composition. En 1899, il écrit son poème symphonique *Dans la forêt*. En 1902, encore à Varsovie, il étudie le dessin tout en donnant des leçons de piano. Son œuvre plastique commence peu après. Il expose à Vilnius, puis à Saint-Pétersbourg. Il voyage aussi, du Caucase à Vienne et à Munich. Il entreprend d'écrire un opéra, *Jurate*, d'après un conte lituanien. En 1909, alors que ses œuvres musicales et picturales bénéficient d'un début de notoriété, il glisse dans la dépression. L'année suivante, il est interné. Il meurt en avril 1911, à trente-six ans.

Tout y est : la conjonction de la musique et de la peinture, comme chez Schoenberg ou Kandinsky ; l'amour du Nord, comme chez Sibelius ou Munch ; le goût des allégories énigmatiques, que partagent Klimt et Klinger ; la mort précoce, qui fait songer un instant à Van Gogh et à Schiele. Tout y est – et c'est ce qui vient à l'esprit dès les premières œuvres : Ciurlionis incarne admirablement le symbolisme européen.

Son premier cycle de peintures se nomme *La Création du monde*. En treize temperas sur papier, il suggère le surgissement de la forme, son durcissement, l'apparition du végétal et de l'organique, la séparation des eaux et des cieux. Les œuvres sont de petit format, les couleurs peu nombreuses. Les bleus, les gris et les blancs dominent. Ils sont posés par touches assez nettes, gestes assez appuyés. Les compositions sont limpides et directes. Aucune recherche d'effet, aucune démonstration d'habileté : un artiste travaille pour lui-même, sur un sujet impossible, aux limites de la représentation.

UN MUSICIEN QUI PEINT

Cet artiste a lu, beaucoup lu : les mythes des grandes religions occidentales et non occidentales, les philosophes contemporains – Nietzsche particulièrement –, les poètes – Poe, Hugo, Wilde –, les romanciers – Verne, Tolstoï – et des ouvrages scientifiques – ce qu'il sait de l'astronomie, il le doit à Camille Flammarion. Il a beaucoup regardé : de la peinture contemporaine naturellement – Klinger, Puvis de Chavannes, Redon peut-être –, des icônes, des reproductions dans des livres et des revues artistiques et, vraisemblablement, des planches de géologie, de biologie, d'anatomie, de paléontologie.

Comment cela s'agrège, se mêle, se confond ? Difficile de le comprendre. Cette peinture ne ressemble à aucune autre, ne serait-ce que parce que son auteur fait juste ce qu'il veut, sans se demander si d'autres s'y sont essayés avant lui, si le risque est trop grand, la solution qu'il emploie conforme à une esthétique ou une tradition. Ces précautions n'ont pour lui pas la moindre importance. Du reste, il n'est pas peintre, au sens « professionnel de la peinture », mais musicien, un musicien qui peint parce qu'il en a besoin.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS M.K. CIURLIONIS, KAUNAS

« Hiver » (1907), issu d'un cycle de huit peintures de Mikailojus Ciurlionis. Une fantaisie de fines lignes blanches et d'arbres-algues (31,1 x 35,7 cm, tempera, gouache, papier).

Il ose sans le savoir, ou le sachant à peine, de sorte qu'il rappelle parfois Michaux : pas pour son style, pour sa liberté extrême. Résultat : une exposition stupéfiante, parsemée d'œuvres admirables, parmi les plus puissantes du symbolisme, d'autant plus puissantes qu'elles sont simples. Un clocher carré au centre d'une feuille, sur fond de nuages blancs : il ne lui en faut pas plus. La fonte des neiges ? Des taches blanches sur un fond noir, rien d'autre.

PRÉHISTOIRE DU SURRÉALISME

A ses débuts, Ciurlionis manifeste un certain respect pour la vraisemblance. A partir de 1907, il s'en défait. Une vague, c'est aussi bien une cuirasse de tatou. Une voile, c'est une nageoire de requin. Une architecture, c'est une montagne ou un nuage. L'inversement est possible, évidemment. Abysses ou sommets ? Est-on sous les mers ou au-dessus des montagnes ? Impossible à dire. Des poissons volent ou nagent. Les arbres semblent des chandeliers ou des algues. Bulles, yeux, planètes ? On ne sait pas. Les titres n'expliquent rien, *Conte des rois*, *Conte du château*, *Sonate de la couleuvre*, *Sonate de la mer*. Il n'est pas exclu que l'ironie entre dans ces fantaisies, mais on ne saurait l'affirmer, Ciurlionis n'étant pas le Laforgue de la peinture.

Deux certitudes sont seules hors de doute. D'abord, qu'André Breton, amateur de Filiger, aurait été séduit profondément par Ciurlionis et lui aurait accordé son rang dans la préhistoire du surréalisme. Ensuite, qu'il y a là une œuvre exemplaire, où curiosités scientifiques et inquiétudes religieuses, correspondances musicales et expériences graphiques s'entrelacent étrangement, comme s'entrelacent sur le papier de fines lignes blanches, tentacules, neiges ou étoiles filantes.

Philippe Dagen

Le fermier désobéissant et les oiseaux photographes

MARCIEL EN CAMPAGNE, écrit, mis en scène, et filmé par Marc Hollogne. Avec Pierre Laporte, Anouk Grinberg, Marc Hollogne, Collette Edouard, Jo Doumerg. Théâtre Comedia, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 01-42-38-22-22. A 20 h 30, du lundi au samedi. 240 F (36,59 €). Durée : 2 h 30.

Emile est un vieux fermier. Pour sa terre, il est aux petits soins : elle est son enfant, et la nature est sa femme, qui lui joue parfois des tours pendables, comme des raclées de grêle. Mais qu'importe !, c'est elle seule qui tranche, depuis les jours de la Genèse, avec humanisme et sagesse. Et tout d'un coup : patatras ! Ce qu'Emile et ses amis vont appeler *« les dérives de la politique agricole »*. Emile n'ose pas croire qu'il lui est interdit d'ensemencer, de faire vivre, la superficie entière de sa terre, et qu'en compensation il va lui être versé une prime. Les deniers de Judas ! Il n'ose pas croire qu'il ne va pas être libre de choisir ses cultures. Et qu'il lui faudra accepter, du dehors, des taux de vente, avec primes en compensation, encore une fois. Le monde à l'envers !

Les amis d'Emile s'emploient à le calmer. Mais il se fâche tout rouge quand il reçoit un avis de la DDAF (la direction départementale de l'agriculture et des forêts, lui explique-t-on) qui l'accuse d'avoir déclaré un lopin de sarrasin là où il a planté de l'orge. Ce qui est faux. Aussi bien personne n'y est venu voir, à ce qu'il sache. Oui, mais la DDAF croit tout savoir, au vu des photographies prises par satellite ou depuis des avions. Toute la terre d'Emile est fliquée, dans son moindre recoin.

Ma vie n'est plus qu'un enfer, pense Emile, qui envoie une protestation à la DDAF, se faisant aider par Marciel, *« un jeune artiste venu de la ville pour apprendre la terre »*. *« Marciel en campagne »*, dit le titre de la pièce, et la préposition « en » n'est pas ici d'usage courant, mais c'est que le village est « en campagne » d'élection : le projet est de débarquer l'actuel maire, *« une moule »*, et d'élire, pour se défendre contre les missiles-photographes, Aurore, la fille aînée du vieil Emile, une maraîchère, une femme forte.

« CINÉMA-THÉÂTRE »

Au théâtre, nous voyons donc Marciel et Aurore, dans la cuisine de la ferme d'Emile, tirer des plans sur la comète. Le décor de la ferme n'occupe que la moitié droite de la scène, la moitié gauche étant un écran géant de cinéma. C'est là le principe du « Cinéma-Théâtre » de Marc Hollogne. Sur l'écran, à gauche, nous voyons la partie gauche de la cuisine. Quand Marciel, à droite, se lève, et vient chercher un verre à gauche, sa personne physique disparaît soudain pour devenir son image sur l'écran. A l'intersection du vrai décor et de l'écran, l'acteur passe, mine de rien, derrière l'écran, et Marc Hollogne a mis au point la synchronisation, l'enchaînement, des gestes du bras, de la jambe, du visage, avec un tel savoir-faire, que le passage de l'acteur vivant à son image est une illusion d'optique hallucinante.

Plutôt qu'un théâtre ou un cinéma « total », cette jonction du décor et de l'écran serait de la nature d'un très étonnant et remarquable numéro de fête foraine, car l'attention du public est toute tendue vers la magie de ce passage du vrai acteur à son image, et le propos de la pièce, du coup, s'éloigne. A peine se dit-on, par exemple, que le vieil Emile n'apparaît jamais qu'en image, comme s'il était déjà, peut-être, hors du monde réel, alors qu'Aurore, qui va savoir mener sa barque, nous est montrée bien vivante.

Disons aussi que Marc Hollogne coordonne d'autres écrans, qui lui permettent de montrer des retours en arrière ou des scènes concomitantes, qui ont lieu ailleurs, dans le village, par exemple les enfants de l'école subjugués par une actrice venue ce jour-là, en l'absence de la maîtresse, assurer l'intérim. La présence d'Anouk Grinberg, dans ce rôle, est très attachante, comme si Marc Hollogne avait tenu, dans cette évocation assez sombre de ce que sont aujourd'hui nos terres, à poser, face aux yeux d'enfants, une touche de féerie, d'espérance.

Michel Cournot

SORTIR

PARIS

Claudine et le Théâtre
écrit et joué par Philippe Caubère. Présenté pour la première fois au Festival d'Avignon l'été dernier, *Claudine et l'éducation*, suivi du *Théâtre*, de Philippe Caubère, tient l'affiche jusqu'au 30 décembre à l'Athénée-Louis-Jouvet à Paris. Sous les traits de Ferdinand Faure, l'auteur, comédien solitaire et narcissique, raconte sans complaisance et avec un talent incontestable son enfance et son adolescence.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du 8 novembre au 30 décembre. Du mercredi au samedi, à 20 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.

Compagnie François Verret : « Bartleby »
Ajustant toujours son tir dans les marges du spectaculaire, le chorégraphe François Verret s'inspire de l'œuvre *Bartleby le scribe* d'Herman Melville pour sa nouvelle pièce simplement intitulée *Bartleby*. Dans une constante métamorphose, il met aux prises une danseuse, deux comédiens, deux acrobates, la récitante Edith Scob et le musicien Jean-Pierre Drouet. Un faisceau de voix et des présences contrastées pour bâtir une de ces architectures énigmatiques dont François Verret a le secret.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Les 10 et 11 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Festival Paris Planètes
Il y avait déjà *Planètes Musiques*, un guide-annuaire des musiques traditionnelles et de la world music (IRMA Editions), conçu par le Centre d'information des musiques traditionnelles (CIMT), il y a aussi désormais le festival « Paris Planètes », imaginé par la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT), organisme de la même et très activiste famille. L'occasion de faire le point en huit soirées échelonnées entre le 10 novembre et le 9 mars sur la formidable vitalité et le foisonnement des musiques traditionnelles produites en France, qu'elles soient le fait de musiciens nés ici ou de ceux issus de l'immigration. Première étape du voyage le 10 novembre :
les pays de langue d'oc, avec La Talvera, réjouissant quintette mené par Daniel Loddo, et le non moins rafraîchissant duo Gacha Empega qui lancera un pont entre la Provence et l'Algérie en se produisant avec les musiciens du groupe algérien El Hillal.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Le 10 novembre, 20 h 30. 60 F et 80 F. Tél. : 01-40-33-30-60.

DIJON

Tribu Jazz Festival
Deuxième édition du festival Tribu, à Dijon, et toujours la volonté de présenter les relations entre le jazz, les musiques électroniques et les musiques du monde. Aux concerts s'ajoutent des conférences et projections de films qui prolongent cette problématique du rapprochement des genres. Parmi les artistes programmés par l'association Zutique, organisatrice : Manu Dibango, Tony Allen (ancien batteur de Fela) avec le DJ Jeff Sharel, les formations de Julien Lourau et Laurent de Wilde, Bojan Zulfikarpasic, Randy Weston avec des musiciens gnaouas de Tanger, Next Evidence...
Tribu Jazz Festival, concerts, conférences et projections dans différents lieux de Dijon (21). Jusqu'au 12 novembre. De 60 F à 120 F selon les soirées ; conférences et projections, entrée libre. Tél. : 03-80-28-80-42.

(Publicité)

Edward Bond
Auprès de la mer intérieure
mise en scène Stuart Seide
Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National
17 novembre - 17 décembre - Tél 01 41 32 26 26

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Pierre ou les Ambiguïtés de Leos Carax (France, 1999).
Projection de Leos Carax, interview (entretien avec Pierre-André Boutang), les 10, 11 et 12 novembre, 14 heures ; projection des trois épisodes les 10, 11 et 12 novembre, 15 h 30.
Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8e. Jusqu'au 12 novembre. 28 F et 38 F. Tél. : 01-47-03-12-50.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 36-15 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Tore Johnson : Paris 1948-1958, le regard d'un flâneur suédois
Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne, Paris-3e. Tél. : 01-44-78-80-20. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 10 novembre au 14 janvier. Entrée libre.

Le Paris de Bernard Frank, photographié par Gérard Rondeau
Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris-6e. Tél. : 01-49-54-30-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Du 10 novembre au 15 janvier. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Baal (en hongrois, surtitré)
de Bertolt Brecht, mise en scène d'Arpad Schilling.
Les Ateliers Berthier, 36, boulevard Berthier, Paris-17e. Les 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18 novembre, 20 heures ; les 12 et 19 novembre, 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 120 F.

JDX, un ennemi du peuple
d'après Henrik Ibsen, mise en scène de Stan, avec la Compagnie Tg Stan.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Les 10, 11, 13, 14, 16, 17, 18 novembre, 20 h 30 ; le dimanche 12, 17 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.

Mummenschanz Next
Centre Boris-Vian, rue du Morvan, Les Ulis (91). Le 10 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-69-28-64-80. De 20 F à 105 F.

Un trait de l'esprit
de Margaret Edson, mise en scène de Jeanne Moreau.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. A partir du 10 novembre. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 23 décembre.

Carte blanche à Tabea Zimmermann
Kodaly, Dvorak, Bridge, Brahms. Isabelle Faust, Daniel Sepec (violon), Thomas Riebl, Tabea Zimmermann (alto), Eric Couturier, Jean-Guihen Queyras (violoncelle).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Le 10 novembre, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 85 F à 130 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Skrowaczewski, Szymanowski, Chostakovitch. David Grimal (violon), Stanislaw Skrowaczewski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Le 10 novembre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.

Orchestre national de France
Hommage à Bernstein. Fazil Say (piano), Yutaka Sado (direction).
Nanterre (92). Université Paris-X, 200, avenue de la République. Le 10 novembre, 12 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16.

Alain Souchon
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Les 10 et 11 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 215 F.

Dino Saluzzi Family
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Le 10 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Anne Sylvestre
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Jusqu'au 9 décembre, 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 130 F.

CULTURE Publicités EN RÉGIONS

ROYAL GALLERY
Eva KONAGEWSKA
présente
Du 9 au 30 novembre 2000
PIKO - CAUWEL,
Peintures
3, rue Désiré Le Hoc
14800 DAUVILLE
Tél. : 02.31.87.64.64 - 06.12.14.48.43

GYPTIS
THÉÂTRE
CHATOT - VOUYOUCAS
La vie est un songe
pedro Calderon
de la Barca
Adaptation en vers de Benito Pelegrin, mise en scène Andonis Vouyoucas
du 7 au 18 novembre 2000
"Reprise du succès, saison 1999-2000".
"Saisissant, poétique, flamboyant... un triomphe" P. Merle La Provence.
"C'est joué avec le feu..." J-P Leonardini L'Humanité.
"Rarement l'enveloppe des choses marquera autant les esprits"... V. Simonet Libération.
Rés. 04 91 11 00 91
Marseille

L'Institut National des Sciences Appliquées
La Maison d'Izieu
cycle de conférences :
Histoire, science, éthique
Albert JACQUARD
lundi 13 novembre - 20h30
INSA Bât. et amphi Eugène Freyssinet
20, av. A. Einstein Villeurbanne
entrée libre tél. 04 72 43 85 67

THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR AVIGNON
l'@vare
DU 9 AU 20 NOVEMBRE
jeudis 19h00 - vendredis samedis 20h30 - dimanches 16h00
de MOLIÈRE mise en scène GÉRARD GELAS
Un Harpagon à l'heure d'Internet, la verve de Molière reste intacte.
8 bis, rue Ste-Catherine Avignon 04 90 82 40 57

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au :
01.42.17.39.65
Fax : 01.42.17.39.24

EN VUE

■ *« Mon tour n'a rien à voir avec l'hypnose »*, indique le magicien indien qui, mercredi 8 novembre, a fait disparaître le Taj Mahal devant des centaines de visiteurs.

■ La maison où vécut **Edgar Allan Poe** dans Greenwich Village devrait être épargnée *« d'un point de vue strictement culturel »*, a admis **Robert Lipperman,** juge à la Cour suprême de l'Etat de New York, en autorisant les entrepreneurs à la démolir.

■ L'adversaire de **John Corzine**, millionnaire de Wall Street, nouveau sénateur de l'Etat du New Jersey qui, pour se faire élire, a dépensé 60 millions de dollars de sa poche, lui reprochait de *« vouloir acheter son fauteuil »*.

■ *« Ces mesures disciplinaires n'ont aucun impact sur leur capacité à plaider une affaire »*, soutient **Mike McCormick,** président de la cour des appels criminels du Texas où le quart des condamnés à mort sont défendus par des avocats nommés d'office qui, par le passé, ont été réprimandés, placés sous probation, provisoirement suspendus ou interdit d'exercer le droit.

■ La cour d'appel fédérale américaine maintient la condamnation à mort au Texas de **Calvin Burdine,** homosexuel meurtrier, dont l'avocat M[e] **Joe Cannon** avait dormi pendant une grande partie du procès.

■ En introduisant le yoga à l'école, le ministère de l'éducation slovaque risquerait d'*« ouvrir la voie au mysticisme oriental »*, estiment les évêques catholiques.

■ Les élèves pourront, en vertu de la loi, refuser de passer à l'éthylomètre dont vient de s'équiper le lycée de Kalwaria Zebrzydowicka, en Pologne.

■ Les lycéens du lycée agricole des Côtes-d'Armor qui *« n'ont pas consommé de la viande »* produite par l'exploitation de l'établissement dont les 78 vaches ont été abattues, lundi 6 novembre, *« ont très bien réagi face à ce cas d'école »*, selon leur directeur **Marc Le Guyader**.

■ La société Buffalo Grill indemnisera six anciennes salariées du restaurant de Trignac, près de Saint-Nazaire, harcelées par leur manager, poussées à la démission, lasses de devoir *« nettoyer les moquettes avec une brosse à ongles »*.

■ Un peloton de militaires congolais a finalement déchiqueté à l'arme automatique le gorille évadé du zoo présidentiel lors du renversement de **Mobutu,** qui, libre depuis trois ans, errait dans Kinshasa.

Christian Colombani

Côte d'Ivoire : la presse internationale en accusation

Pour le quotidien « Notre voie », organe du parti du nouveau président ivoirien, ce sont les médias étrangers, à commencer par RFI, qui « attisent la haine ethnique et religieuse » sous l'influence de l'opposant Alassane Ouattara

NOTRE VOIE, le quotidien du Front populaire Ivoirien (FPI), le parti du nouveau président ivoirien Laurent Gbagbo, a trouvé les responsables des tensions politiques et ethniques qui ont récemment fait des dizaines de morts dans le pays : la presse étrangère, et plus particulièrement Radio-France internationale (RFI). *Notre voie* semble appliquer le principe du « plus c'est gros plus ça passe » doublé de la stratégie de « la meilleure défense, c'est l'attaque ». Car, selon des témoignages nombreux et concordants, ce sont les militants du FPI qui ont participé, le 26 octobre, avec l'aide d'éléments de la gendarmerie et de la police, à une mortelle chasse à l'homme contre des manifestants du Rassemblement des républicains (RDR), qui contestaient l'élection de Laurent Gbagbo. Dans un article, publié le 3 novembre et intitulé *« Forfaiture, désinformation et intoxication à outrance : quand les médias internationaux attisent la haine ethnique et religieuse en Côte d'Ivoire »*, *Notre voie* écrit que *« Radio-France internationale est aujourd'hui pire qu'une Radio-Mille Collines, ces fameuses radios qui ont déclenché la guerre ethnique entre Tutsis et Hutus au Rwanda »*.

« FIEFFÉS MENTEURS »

Dans un article d'accompagnement (*« Attention à la désinformation »*), l'organe du parti – socialiste – de Laurent Gbagbo précise que RFI n'est pas seule en cause : *« Se livrent aussi à ce jeu sinistre et infâme (...) des mauvaises interprétations volontaires, d'exagérations »* RFI mais également « Libération, Jeune Afrique, Le Monde, *le* Washington Post » qui *« présentent des clichés négatifs de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire »*.

Le journal du FPI, qui a repris à son compte les thèses nationalistes à relents xénophobes véhiculées par les chantres de l'ivoirité (machine politique à exclure les Ivoiriens du Nord et notamment l'opposant Alassane Ouattara), juge que *« les fieffés menteurs »* ont *« délibérément choisi de mettre la Côte d'Ivoire à feu et à sang »*. *Notre voie* prend un exemple : *« La dernière trouvaille de RFI est de faire croire que les militants du RDR sont la cible des forces de l'ordre »*, s'indigne le journaliste, qui semble oublier que la presse ne fait que rapporter de multiples témoignages d'exactions des forces de l'ordre contre les *« nordistes »* supposés fidèles à l'opposant Alassane Ouattara.

« On ne sait pour quelles raisons les journalistes de RFI déforment systématiquement toute information en provenance de Côte d'Ivoire », se lamente le journal du FPI, seul parti politique représentatif à avoir participé à l'élection présidentielle organisée le 22 octobre par la junte militaire. Mais finalement le rédacteur trouve une explication : *« Ces journalistes de la grande France »* qui *« pataugent dans le mensonge »* ont *« succombé aux espèces sonnantes et trébuchantes de* [Alassane] *Dramane Ouattara »*, l'opposant interdit d'élection présidentielle. Pire, s'indigne *Notre voie*, journal qui a participé à la grande croisade contre *« les étrangers qui veulent prendre le pouvoir »*, *« ces oiseaux de mauvais augure »* aident le RDR de M. Ouattara *« à concocter des scénarios catastrophe pour accréditer la thèse de l'épuration ethnique »*.

Alors le quotidien du FPI s'interroge : *« Pourquoi donc les autorités françaises peuvent-elles laisser ces journalistes vendus continuer leur sale besogne ? » « Nous comprenons mal,* poursuit le journal, *que ces individus légers* (...) *puissent encore vivre dans ce pays que chaque jour ils tentent de déstabiliser. »*

Jean-Baptiste Naudet

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Pascal Aubert

■ Avant même de savoir qui, de Al Gore ou de George W. Bush, prendra possesssion de la Maison Blanche en janvier prochain, une évidence s'impose à tous : la victoire aura un goût amer. Le 43[e] président des Etats-Unis va hériter d'un pays ingouvernable. Qu'il se nomme Bush ou Gore, le futur vainqueur n'a guère le choix : ou il se lance dans des batailles perdues d'avance, ou il prend date pour les prochains rendez-vous électoraux dans deux ou quatre ans. Dans un cas comme dans l'autre, le nouveau maître de la Maison Blanche va se trouver d'entrée de jeu dans la position la plus inconfortable qui soit, celle de *lame duck president*, un président « canard boiteux »

THE WASHINGTON POST
David Broder

■ C'est comme si deux nations différentes avaient voté mardi : les hommes contre les femmes, les grandes villes contre les petites cités, les grands Etats contre les petits, partageant leurs voix entre démocrates et républicains d'une manière si parfaite que le sort de la présidence de leur propre pays, le plus puissant du monde, reste incertain. Politiquement, démographiquement et culturellement, les Etats-Unis d'Amérique sont apparus, on ne peut moins unis, le jour du scrutin. En cette période de paix et de prospérité, face à des candidats et des partis présentant des vues très contrastées sur le rôle du gouvernement, sur les priorités budgétaires et sur la meilleure manière de sauver la sécurité sociale et le système d'assurance maladie, les deux nations divergent profondément. Cette division va bien au-delà de la politique. Elle atteint la psyché nationale. La perspective de voir élire soit Al Gore, soit George W. Bush a rendu une moitié du pays optimiste et laissé l'autre moitié apeurée.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Dans les plus fous de ses scénarios, Hollywood n'aurait jamais osé imaginer un pareil suspense. Mais, plutôt que de ravaler les Etats-Unis au rang de République bananière, cette impossibilité de proclamer vainqueur George W. Bush ou Al Gore peut sembler une sorte d'hommage pervers à la démocratie. On a tellement dit que, pour gagner une élection américaine, il suffisait de payer. On avait si souvent affirmé que les lobbies avaient confisqué le pouvoir des électeurs. On avait tant proclamé que l'informatique, Internet et la télévision avaient unifié les cinquante Etats. Or aucun de ces clichés ne correspondait à la réalité. Ce n'est pas l'argent qui fera la différence, mais bien les voix d'une population ayant hésité jusqu'au bout entre la personnalité souriante de Bush et le programme généreux de Gore. En Amérique aussi, la gloire de la démocratie, c'est son incertitude.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Il n'est sans doute pas de système électoral parfait. Mais contrairement à ce qui a été parfois trop vite affirmé de ce côté-ci de l'Atlantique, ce système n'est aucunement grippé. Il n'y a pas de « mal » américain. Le caractère particulièrement serré du scrutin en Floride ne fait que vérifier à l'extrême la vieille et saine loi de la démocratie : chaque voix compte et il suffit d'emporter la moitié des suffrages plus une voix pour être majoritaire.

www.liberafilms.com

Une start-up française se lance dans la diffusion payante de longs-métrages

GRÂCE à l'arrivée d'Internet à haut débit et aux progrès des techniques de compression de l'image et du son, l'industrie du cinéma pourra bientôt livrer les films, sous forme numérique, directement dans les foyers, en court-circuitant la télévision. Les projets de cinémathèque en ligne accessibles à la demande, 24 heures sur 24, se multiplient. En France, deux professionnels du cinéma, Stéphane Dottelonde et Eric Névé, ont décidé de s'attaquer à ce marché en créant Liberafilms, un site payant de diffusion à l'intention des internautes équipés de connexions par câble, ADSL ou satellite.

Les problèmes techniques sont en passe d'être résolus, grâce à une architecture originale et à plusieurs partenariats avec des sociétés de logiciels et de routeurs. Un test grandeur nature est en cours avec une vingtaine de vieux films, surtout américains. L'internaute a le choix entre la diffusion en temps réel, de qualité moyenne, et le téléchargement, qui peut prendre plus d'une heure mais permet d'obtenir une image en plein écran de bonne qualité. Qu'il soit vu en temps réel ou téléchargé, un long-métrage coûte 3 euros (19,68 francs). Les courts-métrages sont gratuits. Les fichiers téléchargés sont cryptés, pour empêcher les copies illicites, et s'autodétruisent au bout de quarante-huit heures.

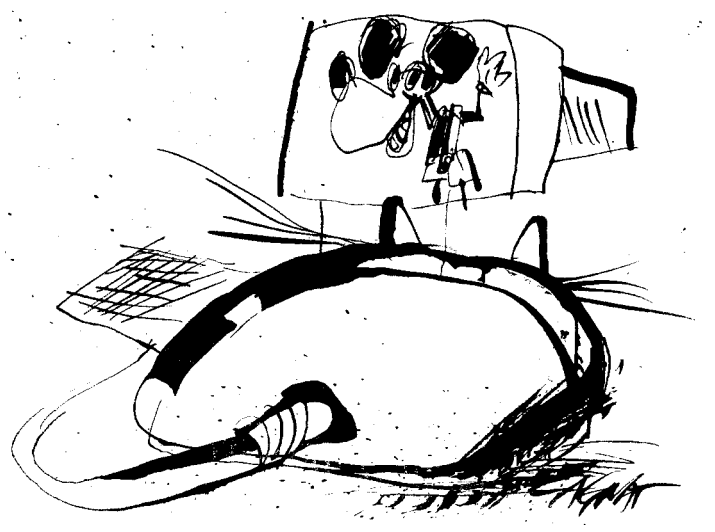

Le responsable technique du projet, Renaud Dalbera, imagine déjà toutes sortes de développements : *« Grâce aux nouvelles cartes graphiques, on va pouvoir connecter son ordinateur à un téléviseur et regarder les films en famille. Par ailleurs, avec les téléphones portables de la prochaine génération, on pourra visionner une bande-annonce, puis activer le téléchargement à distance. »*

En revanche, les obstacles juridiques et commerciaux restent nombreux. M. Dottelonde doit affronter les réticences des producteurs et distributeurs, qui hésitent à se lancer : *« D'ailleurs, la plupart d'entre eux ne possèdent pas les droits d'exploitation pour ce nouveau média. Il faut tout renégocier avec les auteurs et les ayants droit. »* Les discussions sont d'autant plus ardues que Liberafilms n'a pas encore les moyens d'offrir des conditions financières très généreuses... Les grands films commerciaux récents restent hors d'atteinte, mais M. Dottelonde est en train de constituer un catalogue de films d'auteur européens, asiatiques et africains, *« des œuvres de qualité qui ont été peu distribuées hors de leur pays d'origine, et qui seront enfin accessibles dans le monde entier »*. Près de 80 long-métrages et de 160 courts-métrages vont être mis en ligne prochainement.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MUSIQUE

■ Le service de téléchargement de musique payant eMusic lance une offre promotionnelle à 10 dollars par mois avec un mois d'abonnement gratuit. eMusic possède un catalogue de 130 000 titres au format MP3, grâce à une série d'accords avec des labels indépendants. – *(Reuters.)*
www.emusic.com

MONOPOLE

■ La société américaine de téléphonie via Internet Net2Phone, installée dans les îles Cayman, a perdu son procès contre la compagnie britannique Cable & Wireless, qui possède le monopole des télécommunications sur le territoire des Cayman. Un tribunal local a donné raison à Cable & Wireless, qui avait bloqué l'accès au site de Net2Phone après avoir constaté cette concurrence illicite. – *(AP.)*
www.net2phone.com

JAPON

■ La police japonaise a créé un site Internet affichant les photos des 25 criminels les plus recherchés du pays, qui sera accessible directement à partir des nouveaux téléphones portables. – *(AFP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE*** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Sacrée soirée ! *par Luc Rosenzweig*

IL Y EUT UN SOIR, il y eut un matin... et puis rien ! Dans cette Amérique biblique , où l'on crée un président tous les quatre ans aussi rituellement et méthodiquement que le barbu fit jadis son job, on est encore tout tourneboulé du coup de la Floride. A côté de ce scénario d'exception, quel attrait pouvaient conserver un match de foot sans enjeu sur TF1, un Delarue sans surprise sur la 2 et un Michel Field surmené sur la 3 ? Alors pas d'hésitation, embarquement immédiat pour Atlanta, CNN, porte 200 sur la zapette, attachez votre ceinture et relevez le dossier de votre siège. Il faudra, certes quelque temps d'adaptation pour passer de la langue d'Evelyne Thomas de « C'est mon choix » à celle de Jan Hopkins, l'efficace présentatrice du programme spécial « Election 2000 », mais, au bout d'un certain temps, on s'y fait. On entend tellement souvent répéter les mots *exciting* et *incredible* (prononcer inncrédibeul) que l'on se met vite dans l'ambiance. Surtout que l'on peut se répérer sur un type que l'on connaît déjà, et qui repasse en boucle : le désormais futur ex-président Clinton, qui, en vrai pro, a trouvé la petite phrase qui marque la journée, sinon l'Histoire : *« Maintenant, personne ne pourra plus dire sérieusement que son vote ne compte pas ! »* Et personne ne peut dire, en la circonstance, le contraire de Bill Clinton...

La suite des événements prend, pour nous à, 6 000 km de là, des aspects cocasses. La chaîne la plus puissante du pays le plus fort du monde interrompt le cours de ses programmes (cela s'appelle *breaking news*) pour donner toutes affaires cessantes l'antenne à l'envoyé spécial à Tallahassee (Floride), qui a une nouvelle importante à communiquer : dans le comté de Duschmoll (nous avons mal saisi le nom exact de cette charmante localité), un recomptage des bulletins fait apparaître 23 voix supplémentaires pour Al Gore. Si nous n'étions pas respectueux des caractères spécifiques de la démocratie en Corse, nous pourrions nous risquer à dire que cela nous évoque les municipales à Cargèse ou à Ghisonaccia – noms pris par nous strictement au hasard, en pointant, les yeux fermés un stylo sur la carte de l'île de Beauté. Ayant fini par comprendre que nous n'aurions pas, ce mercredi soir, le dénouement du western, nous reprîmes Air Zapping en sens inverse, pour voir sur Soir 3, quel écho on donnait, pour nos provinces, des événements de là-bas. Nous trouvâmes Christian Malar, l'envoyé spécial de la chaîne à Washington bien alarmiste, parlant de « crise politique » et d'« atmosphère empoisonnée », alors que nous n'avions, naïvement peut-être, perçu que le grand calme d'une démocratie qui se trouve confrontée à une situation complexe et inédite.

JEUDI 9 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Raz de marée. **Forum**
22.00 Tiers monde, de l'eau pour tous. **Forum**

MAGAZINES

18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Attali ; Guy Ritchie ; Sade ; Roni Size Reprazent. **Canal +**
19.15 Jeudi, c'est Julie. **France 2**
20.55 Envoyé spécial. Les servantes du sexe. Pétroliers du sang. *P-S :* Une femme d'influence. **France 2**
21.50 Le Club. Invité : Claude Lelouch. **Ciné Classics**
22.20 Pulsations. Quand les reins ne fonctionnent plus... **RTBF 1**
23.05 Courts particuliers. Avec Monica Bellucci. **Paris Première**
23.15 Pièces à conviction. L'affaire Dils. **France 3**
23.55 Howard Stern. Invités : Wayne Gretsky ; Lauren Holly. **Paris Première**
0.25 Vol de nuit. Le métier d'écrivain. Invités : Pascal Lainé ; Nathalie Heniche ; Patrick Pesnot. Yann Appery. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 360°, le reportage GEO. [4/4]. **Arte**
20.30 Les Ailes de légende. Le Lynx, un hélicoptère à tout faire. **Planète**
20.45 Thema. Nous n'irons pas la faire ! M. le président, je vous fais une lettre. On tire et on pleure. Nous ne sommes pas des traîtres. **Arte**
21.05 Les Hommes varans d'Allah. **TV 5**
21.25 Les Colères de la Terre. [4/4]. Les raz-de-marée. **Planète**
22.30 Les Couples légendaires du XXe siècle. William Randolph Hearst et Marion Davis ; Barbara Stanwick et Robert Taylor. **TMC**
22.45 Passions d'enfants. Xiao Feng, petit Zéphir et le Lu sheng. **Canal J**
23.05 Légendes. Diahann Carroll ; Jean Harlow. . **Téva**
0.10 Les Envahisseurs. **Odyssée**
0.20 Un siècle d'écrivains. Georges Perec. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Suproligue (1re phase, 4e journée) Poule B : Pau - Orthez - Ostende. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Eurolique masculine (4e journée) Groupe C : Ovarense - Olympiakos. **Pathé Sport**
20.45 Football. Coupe de l'UEFA (2e tour) Match retour : Celtic Glasgow - Bordeaux. **Canal +**

MUSIQUE

21.00 Récital Hélène Grimaud. Lors du Festival Piano aux Jacobins, en 1999. **Mezzo**
23.00 « Sonate en si mineur », de Chopin. Avec Daria Fadeeva, piano. **Mezzo**
23.10 Cecil Taylor au piano solo. Lors du Festival de Munich, en 1984. **Muzzik**
23.45 « Orphée et Eurydice ». Opéra de Gluck. Mise en scène de Robert Wilson. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique et le Monteverdi, dir. J. Eliot Gardiner. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Le Jardin des plantes. Philippe de Broca. **Festival**
21.00 Les Epées de diamant. Denys de la Patellière. ○. **Histoire**
22.10 Eté brûlant. Jérôme Foulon. **Festival**
22.40 36 heures pour mourir. Yves Simoneau. ○. **TF 1**
0.20 Stirn et Stern. Peter Kassovitz. **Festival**

SÉRIES

20.50 X-Files. Hollywood. ○. Doubles. ○. **M 6**
20.55 Sandra et les siens. Premières armes. ○. **TF 1**
21.25 Outsiders. The Stork Club (v.o.). **Série Club**
22.15 Roswell. The Toy House (v.o.). ○. **Série Club**
23.25 Taxi. Elaine's Secret Admirer (v.o.). **Série Club**
23.45 The Practice. Sans rime ni raison (v.o.). **Série Club**

FILMS

16.00 Simon du désert ■ ■
Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 45 min) ○. **Ciné Classics**
17.50 L'Aventure de madame Muir ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min) ○. **Cinétoile**
19.00 Bernard et Bianca ■ ■
Wolfang Reithermann, John Lounsbery et Art Stevens (Etats-Unis, 1977, 90 min). **Disney Channel**
20.30 Daybreak ■ ■
Compton Bennett (GB, 1947, v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 La Fleur de mon secret ■ ■
Pedro Almodovar (France - Espagne, 1995, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.45 Jungle Fever ■ ■
Spike Lee (Etats-Unis, 1990, 135 min) ○. **13ème Rue**
20.45 Starship Troopers ■ ■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 130 min) ○. **Cinéfaz**
20.55 Gremlins ■ ■
Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 110 min). **France 3**
21.00 La Grande Evasion ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., 95 min). **Paris Première**
22.30 Wild Man Blues ■ ■
Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

22.45 Pour l'exemple ■ ■
Joseph Losey. Avec Dirk Bogarde, Tom Courtenay (Grande-Bretagne, 1964, N., v.o., 85 min). **Arte**
23.00 La Ligne rouge ■ ■
Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, v.o., 164 min) ○. **Canal +**
23.25 Boule de Suif ■ ■
Christian-Jaque (France, 1945, N., 110 min) ○. **Ciné Classics**
0.40 Martha ■ ■ ■
Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1973, v.o., 110 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Sandra et les siens. Premières armes ○.
22.40 Made in America. **36 heures pour mourir.** Téléfilm. Yves Simoneau ○.
0.25 Vol de nuit. Le métier d'écrivain.
1.25 Exclusif.

FRANCE 2

17.20 Qui est qui ?
17.55 70's Show.
18.25 JAG.
19.15 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Les servantes du sexe ; Pétroliers du sang ; Une femme d'infuence.
23.05 Garçon ! Film. Claude Sautet.
0.35 Journal, Météo.
0.55 Nikita ○.

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.09 Consomag.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix.
20.55 Gremlins ■ ■ Film. Joe Dante.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Pièces à conviction. L'affaire Dils.
0.20 Un siècle d'écrivains. Georges Perec.

CANAL +

16.00 Le Vrai Journal.
16.50 La Ville des légendes de l'Ouest. Téléfilm. Ulrich Edel ○.
► En clair jusqu'à 20.45
18.20 Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Football. Coupe de l'UEFA. **20.45** Celtic Glasgow - Bordeaux.
23.00 La Ligne rouge ■ ■ Film. Terrence Malick (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Syrie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Ascètes hindous, privations extrêmes.
20.45 Thema. **Nous n'irons pas la faire ! Les déserteurs.** **20.46** M. le président, je vous fais une lettre. **21.50** On tire et on pleure. **22.45** Pour l'exemple ■ ■ Film. Joseph Losey (v.o.). **0.10** Nous ne sommes pas des traîtres.
0.40 Martha ■ ■ ■ Film. Rainer W. Fassbinder (v.o.).

M 6

18.30 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 X-Files. Hollywood ○ ; Doubles ○.
22.35 Le Chat à neuf queues ■ Film. Dario Argento ○.
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *Série*, de Patrick Bouvet [1/2].
21.00 Le Gai savoir. Pascal Nouvel.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Dans la nuit des objets, suite.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Hommage à Leonard Bernstein. Concert donné par l'Orchestre national de France, dir. Yutaka Sado : Œuvres de Bernstein.
22.30 Jazz, suivez le thème. Bemsha Swing.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Invité : Francis Lai, compositeur.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Concert donné par l'Orchestre de Paris, dir. Yakov Kreizberg, Vadim Repin, violon. Œuvres de Tchaïkovski, Mahler.
22.03 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Loewe, Beethoven.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Thema :
Nous n'irons pas la faire !
Soirée sur la désertion, le plus fort moment de cette semaine télévisuelle et l'un des plus actuels, l'appel à la dénonciation de la torture venait de faire la « une ». Avec un documentaire d'Alain Taïeb et Virginie Adoutte sur les réfractaires à la guerre en Algérie, un autre de David Benchetrit sur les déserteurs en Israël, et le film de Joseph Losey, *Pour l'exemple.*

TF 1

20.55 Sandra et les siens
Sandra (Philippine Leroy-Beaulieu) fait partie de cette cohorte de héros récurrents, grand cœur et honneur aux prises avec les malversations et les magouilles. Psychiatre, elle entre dans la police après l'assassinat de son fils et se heurte à l'hostilité de l'équipe et de son supérieur. Philippine Leroy-Beaulieu prête son jeu à ce nouveau personnage, avec une habileté et un charme certains.

FRANCE 3

0.20 Georges Perec
L'œuvre de Perec est comme un puzzle ou un palindrome, que l'on peut lire par le début ou par la fin. Le grand public connaît *Les Choses*, parfois les tentatives de l'Oulipo, voire son film, *L'homme qui dort.* Portrait d'un écrivain inclassable, surprenant et aventureux, ludique et profond, finement dessiné par Pierre-Oscar Levy, avec le concours de Claude Bergelin et Hans Hartje.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Internet : sécurité pour les données et les transactions ? Invité : Paul Girod. **Public Sénat**
21.00 Rêves de foot. **Forum**
23.30 Droit de questions. Daniel Cohen Bendit. **LCP-AN**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : La crise de la famille. **La Cinquième**
16.30 Les Ecrans du savoir. Histoires d'écrivain [8/16] : Jean Rouaud.A toute épreuve [9/13] : Daniel Costantini. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Mistinguett. Yves Duteil. **Paris Première**
18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Jeanne Balibar ; Bartabas ; Tim Hutton. **Canal +**
19.00 Tracks. Tribal : Mall Rats. Dream : Cool, c'est quoi ? Backstage : Marilyn Manson et la censure aux Etats-Unis. Vibrations : Les vingt ans de Spex. Future : Hackers repentants. Live : Peaches. **Arte**
19.15 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
19.30 et 0.45 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Amiral Philippe de Gaulle. **TV 5**
20.05 C'est la vie. Le cancer et après... **TSR**
20.55 Thalassa. Les galériens de l'Alaska. **France 3**
21.00 Recto Verso. Invité : Etienne Daho. **Paris Première**
21.00 Rock Press Club. Le rap. Invités : Olivier Cachin ; Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Benoît Sabatier ; Stéphane Hervé ; Sears. **Canal Jimmy**
22.05 Faut pas rêver. Escapade en coulisses. Inde : La vallée des dieux. France : Les porteurs de géants. Sardaigne : La confrérie de Castelsardo. **France 3**
22.15 Fous d'humour. Invités : Patrick Braoudé ; Daniel Russo ; Philippe Vandel ; Michel Muller ; Guy Montagné ; Gad Elmaleh ; Virginie Lemoine ; Laurent Violet. **TV 5**
22.55 Bouillon de culture. Récits de guerre. Invités : François Bizot ; François Dufay ; Jean Hatzfeld ; Pierre Miquel ; Edwige Klemperer. **France 2**
23.10 Petites histoires du cinéma. Le cinéma sous l'Occupation. **Ciné Classics**
23.30 Paris dernière. **Paris Première**
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
23.35 Zig Zag café. Mike Horn : Afrique et sports extrêmes. Invités : Thierry Gasser ; Claude - Alain Gailland ; Didier Lafond ; Peter Carpenter. **TSR**
0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. En compagnie des bélugas. [1/11]. **La Cinquième**
18.30 L'Actors Studio. Meg Ryan. **Paris Première**
20.00 Les Grands Parcs canadiens. Le parc national de la réserve du Mingan. **Odyssée**
20.15 Reportage. Je m'appelais Wilkinson. **Arte**
20.30 Un Américain en Normandie. Le Jour J de Samuel Fuller. **Odyssée**
21.00 Les Caraïbes après Christophe Colomb. [1/7]. Paradis perdu. **Histoire**
21.30 Hiroshima, les dix secondes fatales. **Odyssée**
21.55 Classic Albums. From Anthem to Beauty des Grateful Dead. **Canal Jimmy**
22.00 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [3 et 4/13]. Karl Richard Lepsius, 1810 - 1884. Auguste Mariette, 1821 - 1881. **Histoire**
22.25 Les Nouveaux Détectives. La double hélice. **13ème RUE**
22.30 Grand format. Fassbinder et les femmes. Seul Fassbinder comptait encore pour moi. **Arte**
22.35 Inde, naissance d'une nation. [10/10]. L'avenir. **Odyssée**
23.05 Titanic, au-delà du naufrage. L'héritage. **Odyssée**
23.45 Don't Knock the Rock. **Canal Jimmy**
23.55 Mémoires de l'assassin de Sissi. **TMC**
0.00 Embarquement porte n° 1. Malte. **Odyssée**
0.40 Histoires courtes. Johan Van der Keuken. **France 2**
0.55 Les Colères de la Terre. [4/4]. Les raz - de - marée. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Football. Coupe de l'UEFA. Tirage au sort des 16e de finale. **Eurosport**
14.00 et 19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon (Quarts de finale). **Eurosport**
15.00 Golf. Championnat du monde (2e jour). **Pathé Sport**
20.30 Hockey sur glace. German Cup. Allemagne - Slovaquie. **Eurosport**
20.45 Football. D 1 (15e journée) : Saint-Etienne - Monaco. **Canal +**

DANSE

21.00 « Alice », de Tredici. Ballet. Chorégraphie de Glen Tetley. Par le ballet et l'Orchestre national du Canada, dir. Ermanno Florio. Avec Karen Kain (Alice Hargreaves), Kimberly Glasco (Alice enfant), Rex Harrington (Lewis Carroll), etc. **Mezzo**
22.05 « Galanteries ». Ballet. Chorégraphie de David Bintley. Musique de Mozart. Par le Royal ballet. Avec Lesley Collier, Bryony Brind, Jonathan Cope. **Mezzo**

MUSIQUE

19.55 « Quatuor à cordes Américain ». Musique de Dvorak. Par le Quatuor Prazak. **Mezzo**
21.00 Gary Burton et Eddie Daniels. Lors du Festival international de jazz, en 1992. **Muzzik**
22.30 « Symphonie n° 41 », de Mozart. Par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Jeffrey Tate. **Mezzo**
22.35 Oregon. Avec Ralph Towner, piano et guitare ; Paul McCandless, saxo et hautbois ; Glen Moore, basse ; Trilok Gurtu, percussions. **Muzzik**
23.00 BB King Live in Africa. Lors du Festival Ali Foreman, au Zaïre, en 1974. **Canal Jimmy**
23.10 « Quatuor à cordes n° 2 en ré mineur », de Smetana. Avec Jirí Novak, 1er violon ; Lubomir Kostecky, 2e violon ; Milan Skampa, alto ; Antonín Kohout, violoncelle. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.00 CSS Hunley, le premier sous-marin. John Gray. ○. **Ciné Cinémas**
20.45 L'Enchanteur. Bénédicte Brunet. **Arte**

SÉRIES

18.25 Les Simpson. Marge Folies. ○. **Canal +**
18.25 Les Brigades du Tigre. L'homme à la casquette. **Festival**
20.45 New York District. Paranoïa. Humiliation. **13ème RUE**
20.50 La Crim'. Meurtre au lavage. ○. **France 2**
21.45 B.R.I.G.A.D. Le stratagème chinois. **France 2**
22.55 Au-delà du réel. Un sénateur venu d'ailleurs. ○. La voix de la raison. ○. **M 6**
23.25 Taxi. Louie Meets the Folks (v.o.). **Série Club**
23.25 First Wave. Le vaisseau. **13ème RUE**
23.45 The Practice. Conscience professionnelle (v.o.). **Série Club**

FILMS

13.35 La Fête à Henriette ■ ■
Julien Duvivier (France, 1952, N., 105 min) ○. **Ciné Classics**
14.15 La Tentation de Vénus ■ ■
Istvan Szabo (Grande-Bretagne, 1990, 115 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
14.35 Les Griffes jaunes ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min) ○. **Cinétoile**
15.10 La Ligne rouge ■ ■
Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 160 min) ○. **Canal +**
16.10 Alien, le huitième passager ■ ■ ■
Ridley Scott (Grande-Bretagne, 1979, 115 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
16.55 Daybreak ■ ■
Compton Bennett (GB, 1947, v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
18.15 Boule de Suif ■ ■
Christian-Jaque (France, 1945, N., 105 min) ○. **Ciné Classics**

20.30 Le Filet ■ ■
Emilio Fernandez. Avec Rossana Podestà, Armando Silvestre (Mexique, 1953, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Will Hunting ■ ■
Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
21.55 Le Dernier Round ■ ■
Buster Keaton (Etats-Unis, muet, 1926, N., v.o., 75 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 La Leçon de piano ■ ■ ■
Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
23.00 Les Habitants ■ ■
Alex Van Warmerdam (Pays-Bas, 1992, v.o., 105 min) ○. **Cinéfaz**

23.05 The Gingerbread Man ■ ■
Robert Altman. Avec Kenneth Branagh, Embeth Davidtz (Etats-Unis, 1998, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.45 Mariage royal ■ ■
Stanley Donen (Etats-Unis, 1951, 95 min). **Mezzo**
23.58 Xiao Wu, artisan pickpocket ■ ■
Jia Zhang Ke (Chine, 1997, v.o., 112 min). **Arte**
0.00 Première victoire ■ ■
Otto Preminger (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 160 min) ○. **Cinétoile**
1.00 Harry dans tous ses états ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Sept Péchés capitaux.
23.15 C'est quoi l'amour ?
0.35 Les Coups d'humour.
1.10 Exclusif.
1.40 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Rex.
15.40 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.45 Un livre.
17.20 Qui est qui ?
17.55 70's Show.
18.25 JAG.
19.15 Vendredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 La Crim'. Meurtre au lavage ○.
21.45 B.R.I.G.A.D. Le stratagème chinois.
22.55 Bouillon de culture. Récits de guerre.
0.15 Journal, Météo.
0.40 Histoires courtes. Johan Van der Keuken.

FRANCE 3

13.55 et 1.10 C'est mon choix.
14.55 Victoire de l'amour. Téléfilm. Peter Weck.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier. Les poilus de 14-18.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous ego.
20.55 Thalassa. Les galériens de l'Alaska.
22.05 Faut pas rêver.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

14.10 Sur les traces de Terrence Malick.
15.10 La Ligne rouge ■ ■ Film. Terrence Malick ○.
17.50 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 20.45
18.25 Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. **20.45** D1 : Saint-Etienne - Monaco.
22.50 Ma meilleure ennemie Film. Chris Columbus ○.
0.50 Seinfeld ○.
1.10 Le Journal du hard.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 100% question.
14.35 La Cinquième rencontre... La crise de la famille.
16.00 Les Risques du métier. [3/6] Plein le dos.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.30 100% question 2e génération.
18.00 Le bonheur est dans le pré. Midi-Pyrénées.
18.30 En compagnie des bélugas.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Je m'appelais Wilkinson.
20.45 L'Enchanteur. Téléfilm. Bénédicte Brunet.
22.30 Grand format. Fassbinder et les femmes.
23.58 Xiao Wu, artisan pickpocket ■ ■ Film. Jia Zhang Ke (v.o.).
1.50 Le Dessous des cartes.

M 6

13.35 Un couple à la une. Téléfilm. James Frawley ○.
15.20 The Practice.
16.10 M comme musique.
17.45 Kid et compagnie.
18.30 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille. La nouvelle maison ○.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Un jeu d'enfant.
22.55 Au-delà du réel, l'aventure continue. Un sénateur venu d'ailleurs ○ ; La voix de la raison ○.
0.40 Brooklyn South. Devant les juges ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Les sites de la Grande Guerre.
20.30 Black & Blue. Invité : Petr Kral.
21.30 Cultures d'islam. Invité : Jean-Louis Bacqué-Grammont.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Invités : Michel Houellebecq ; Zend Avesta ; Maurice G. Dantec ; Richard Pinhas ; Antoine Volodine ; Denis Frajerman.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Donné en direct de la Philharmonie de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvres de Wagner.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Les Space Time All Stars, avec Donald Brown, piano, Bill Mobley, trompette et bugle, Billy Pierce, saxophones, Mike Fahn, trombone, Bob Hurst, contrebasse et Lanny White, batterie.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Offenbach : Jules et Jacques.
22.53 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Weber, R. Schumann, R. Strauss.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.15 Je m'appelais Wilkinson
Un cultivateur belge exhume les ossements et le matricule de Harry Wilkinson, disparu dans la région d'Ypres pendant la première guerre mondiale comme 60 000 autres soldats britanniques. Un jeune archéologue amateur reconstitue son histoire pour la dire à ses arrière-petits-enfants venus de Manchester. Un pèlerinage émouvant filmé sobrement par Christine Borowiak et Lode Desmet.

CINÉ CINÉMAS 1

23.05 The Gingerbread Man ■ ■
Construit sur un sujet original du romancier-scénariste John Grisham, ce thriller, réalisé en 1998 par Robert Altman, raconte l'histoire d'une manipulation dont est victime un avocat, personnage antipathique, responsable de ses malheurs et d'une série de catastrophes. Une histoire qui manque de vraies lignes de force mais donne lieu à de beaux moments de mise en scène. En v.o.

FRANCE 2

0.20 Johan Van der Keuken
Dans le cadre de ses « Histoires courtes », aléatoirement hebdomadaires et assidûment nocturnes, Alain Gauvreau inaugure un cycle intitulé « Du côté des docs », avec un portrait baladeur, réalisé par Thierry Nouel, d'un des plus singuliers documentaristes de notre temps simplement intitulé *Johan Van der Keuken* dont l'œuvre fut, tout à la fois, profondément physique et métaphysique.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
VENDREDI 10 NOVEMBRE 2000

L'enfant des 35 heures

par Pierre Georges

TOUS les natifs amortis du défunt baby-boom vous le diront : la France vieillit ! Elle vieillit sans cesse ni répit, la pauvre chère antique nation. Plus les décennies passent, plus les recensements prennent le pouls de la douairière, plus la chanson statistique s'impose : *« Vieille France, vieux pays de nos enfances ! »*

Pauvre vieille chose ridée et cacochyme ! Que faire, mais que faire ? C'est assez simple, comme alternative. Soit lui faire des enfants, à la France. Et vivement ! Comme un devoir sacré, national, car qui c'est-y qui va payer nos retraites et faire la guerre aux Martiens, si Mars attaque ? Soit en importer, de ces fameux enfants, en vertu de l'offre et de la demande au grand village planétaire. Tant, c'est une évidence, il y a, ici et là, des gisements naturels de jeunesse lamentablement inexploités. C'est même le signe d'un monde particulièrement mal fait : il y a plein de pays à familles trop nombreuses et qui s'en lamentent. Et plein de pays à familles réduites et qui s'en désespèrent. Hélas, la France n'en veut pas. Pas encore du moins, tant il faudra bien qu'elle se fasse une raison, l'ancienne !

Donc, seule solution de l'instant : faisons, simple pluriel de majesté en l'occurrence, plus d'enfants. Comment ? Méthodologiquement, la recette est à peu près établie, depuis que la France est France et l'homme homme. Le problème n'est donc pas, physiologiquement, insurmontable. Non, il est ailleurs, dans ce que l'on pourrait appeler, et qui ne relève pas du droit pénal, l'incitation de jeunes adultes à la procréation. Comment convaincre les jeunes couples, statistiquement de moins en moins nombreux et de plus en plus versés dans l'activité laborieuse, de faire plus d'enfants ? Là est la question !

Une France qui procrée moins et travaille plus ! Arrivé à ce point du constat, lançons une idée audacieuse : vive les 35 heures appliquées en priorité aux jeunes couples ! Ce n'est pas qu'ils soient déjà plus fatigués que leurs aînés, mais qu'ils se trouvent en situation d'en faire le meilleur usage. Les 35 heures, outre le fait d'être délicieuses, deviendraient ainsi procréatives. La France laborieuse y trouverait son compte. Les jeunes procréeraient sur leur temps de travail. Plus de problème de natalité ! Et les vieux travailleraient sur leur temps de retraite. Plus de problème de retraites !

Admirable, non ? Allons plus loin. Les médecins considèrent que, certes, la France vieillit, mais aussi que, désormais, le vieux reste plus longtemps jeune et s'accroche honteusement au bastingage pour le paraître. Entre le vieux d'antan et le vieux d'aujourd'hui, aucune comparaison ! Ajoutons à cela, mais c'est pure jalousie, que, pour bon nombre de sémillants seniors, les jeunes d'aujourd'hui apparaissent bien vieux pour leur âge. Donc effaçons ce lamentable conflit de générations. Et résumons notre plan quinquennal : les vieux travailleurs travaillent. Les jeunes travailleurs procréent. Et puis, en 2005, au coup de sifflet gouvernemental, changement de rôle. Les jeunes parents s'en reviennent à la mine. Et les antiques parents des susdits, retraites garanties, cultivent l'art à plein temps d'être grands-mères, grands-pères. La France est sauve !

La CGT organise une journée d'action sur les salaires et l'assurance-chômage

La centrale syndicale semble avoir du mal à se remobiliser sur le dossier de l'Unedic

LA CGT organise, jeudi 9 novembre, une journée nationale d'action sur les salaires et l'assurance-chômage, sans trop savoir désormais comment gérer sa protestation et rebondir sur le dossier Unedic. Elle ne peut, par cohérence, s'abstenir de tenter une mobilisation sur ce thème, en glissant trop rapidement sur le seul dossier revendicatif des salaires, mais le cœur n'y est plus vraiment.

Le sommet de la gauche plurielle, sur qui certains responsables de la centrale avaient beaucoup misé pour maintenir la pression, s'est à ce titre révélé décevant. La nouvelle convention Unedic n'a pas figuré parmi les grands thèmes de discussion de la rencontre. *« De toute façon, pour beaucoup de nos militants, les choses sont "pliées" depuis la décision gouvernementale de lancer la procédure d'agrément sur la nouvelle convention. Cette journée, c'est l'occasion de faire converger les mouvements sur les salaires et de déposer des cahiers revendicatifs. Sur l'Unedic, j'ai moins de remontées. Il ne me semble pas qu'il y ait une mobilisation effrénée là-dessus »*, constate un membre du bureau confédéral. Dans cette optique, laisse-t-il entendre, l'inscription de l'Unedic comme thème de la journée du 9 novembre fleurerait le baroud d'honneur.

DÉFILÉS À PARIS ET EN PROVINCE

« Pas du tout ! On continue la bagarre », corrige Jacqueline Lazarre, chargée du dossier emploi à la confédération. *« C'est vrai qu'il faut passer à une nouvelle étape. C'est vrai aussi qu'il y a beaucoup de luttes ponctuelles dans les entreprises et qu'il est difficile de faire la jonction. Mais cela ne signifie absolument pas qu'on va rester les bras ballants sur l'assurance-chômage »*, ajoute-t-elle. La CGT, indique-t-elle, compte inviter les chômeurs à aller réclamer des formations, *« puisque le plan d'aide au retour à l'emploi* [PARE] *dit vouloir en proposer »*, et va lancer une consultation des salariés sur l'assurance-chômage. Par ailleurs, précise Mme Lazarre, la CGT *« exige d'être représentée dans les Assedic et à l'Unedic sans signer la convention »*.

Le nouveau texte sur l'assurance-chômage, qui a été ratifié par les organisations patronales, d'une part, la CFDT, la CGC et la CFTC, d'autre part, doit être examiné le 15 novembre par le comité supérieur de l'emploi, conformément au code du travail. D'ores et déja, la CGT et FO ont fait savoir qu'elles feraient jouer leur droit d'opposition, ce qui aura pour conséquence de retarder quelque peu la publication de l'arrêté d'agrément. Les deux centrales estiment notamment que le texte n'améliore pas la situation des chômeurs. Elles contestent le lien établi entre indemnisation et signature d'un PARE et s'inquiètent pour l'équilibre financier de l'Unedic. Mercredi, le régime d'assurance-chômage a rendu publiques ses nouvelles prévisions financières. L'Unedic prévoit désormais un excédent de 1,8 milliard de francs en 2001 si la nouvelle convention entre en application au 1er janvier, alors qu'il serait de 17,8 milliards si l'ancienne convention continuait à s'appliquer.

Jeudi, la CGT a prévu des rassemblements devant les préfectures, chambres de commerce ou Medef locaux dans près d'une trentaine de départements. A Marseille, un défilé est prévu en milieu de matinée. Des manifestations sont également programmées à Orléans, Grenoble, Vierzon, Roanne et Caen. Force ouvrière, qui avait un temps laissé entendre qu'elle pourrait se joindre à cette journée d'action, n'a pas donné de consignes à ses troupes, les laissant localement seules juges d'y participer ou pas. Jeudi matin, seule l'union départementale FO du Finistère avait officiellement fait part de son intention de se joindre à un rassemblement cégétiste. A Paris, un défilé doit quitter en fin de matinée Montparnasse pour gagner le ministère de l'emploi. Les quatre associations de chômeurs, AC !, MNCP, APEIS et collectifs CGT ont appelé leurs adhérents à s'y joindre, tout comme le SNU-ANPE (ex-CFDT ANPE), la FSU et le Groupe des Dix-Solidaires.

Caroline Monnot

« Le Monde diplomatique » appuie la nouvelle formule de « Politis »

*« **CLAIREMENT** engagé à gauche, sans pour autant être l'expression d'un courant particulier. Etre également un lieu d'échanges, d'informations et de débats sur le mouvement social et écologiste »* : c'est en ces termes que Jean-Pierre Beauvais, président du directoire, définit le nouveau *Politis*. Dans l'éditorial du premier numéro de la nouvelle formule de l'hebdomadaire (daté jeudi 9 novembre), Denis Sieffert, directeur de la rédaction, déplore qu'après la chute du mur de Berlin *« l'ultralibéralisme, forme extrême du capitalisme,* [ait pu] *triompher sans entraves »*. La préoccupation majeure de cet hebdomadaire est très clairement de soutenir les nouveaux contre-pouvoirs, qu'il s'agisse des sans-terres du Brésil, des zapatistes du sous-commandant Marcos ou, en France, de DAL (Droit au logement), d'Agir contre le chômage, d'Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), de SUD ou encore de la Confédération paysanne. Longtemps considéré comme un journal de dénonciation, *Politis* se veut aujourd'hui *« une force de proposition alternative, qui soutient l'économie solidaire et défend des valeurs de gauche non partisane »*, selon son directeur de la rédaction.

Le nouveau journal, dont la maquette a été réalisée par Frédérique Goursolas, est découpé en quatre « séquences » : « Action », sorte de guide et d'agenda qui rend compte des combats citoyens dans leur diversité ; « Au fil de la semaine » ; « Idées » ; ainsi qu'un important « Dossier » qui, pour ce premier numéro, est consacré aux nouveaux contre-pouvoirs. Après treize ans d'existence et plusieurs dépôts de bilan, *Politis* a reçu, en avril, le soutien du *Monde diplomatique*. Le capital est désormais détenu à 38 % par Thierry Wilhelm, président de la société de télématique et multimédia Connection, qui intervient *intuitu personae*, à 34 % par *Le Monde diplomatique* (filiale à 51 % de Le Monde SA), à 21 % par la société coopérative d'édition, de presse et de communication (SCEPC), qui regroupe des salariés, et à 6 % par l'Association pour le Nouveau Politis, qui fédère des lecteurs. Le reste est aux mains de particuliers.

Désormais imprimé sur les rotatives du *Monde*, *Politis* a adopté le format demi-berlinois et a baissé son prix de vente de 20 à 18 francs. La nouvelle formule *« ressemble plus à un quotidien qu'à un hebdomadaire classique.* (...) *Désormais,* Politis *peut augmenter sensiblement son tirage pour un coût nettement inférieur à la formule précédente »*, explique le fondateur, Bernard Langlois, qui abandonne ses fonctions opérationnelles et se bornera à veiller, dit-il, depuis son *« poste de vigie »* que constitue la présidence du conseil de surveillance, *« à ce qu'aucune dérive n'affecte »* le titre.

« Pour Le Monde diplomatique, *il s'agit d'un acte de solidarité envers un titre dont il partage les valeurs, comme l'action citoyenne.* Le Monde diplomatique *considère qu'il faut développer ces courants d'idées, pour éviter qu'elles ne se ghettoïsent »*, explique Bruno Lombard, qui est notamment directeur adjoint de la gestion du *Monde* et membre des directoires du *Monde diplomatique* et de *Politis*. Ces deux titres ont mis au point un couplage publicitaire. *«* Le Monde diplomatique, *dont l'intention n'est pas de constituer un groupe de presse mais de tisser des relations de solidarité avec d'autres titres, apportera un soutien important et actif à Politis »*, souligne Bruno Lombard.

Employant une petite quinzaine de salariés, l'hebdomadaire, qui devrait perdre encore entre 0,5 et 1 million de francs cette année pour un chiffre d'affaires de 8 millions de francs, vise l'équilibre financier en 2001, avec 13 500 exemplaires, dont 8 000 abonnements.

Nicole Vulser

Tirage du *Monde* daté jeudi 9 novembre 2000 : 585 007 exemplaires. 1 - 3

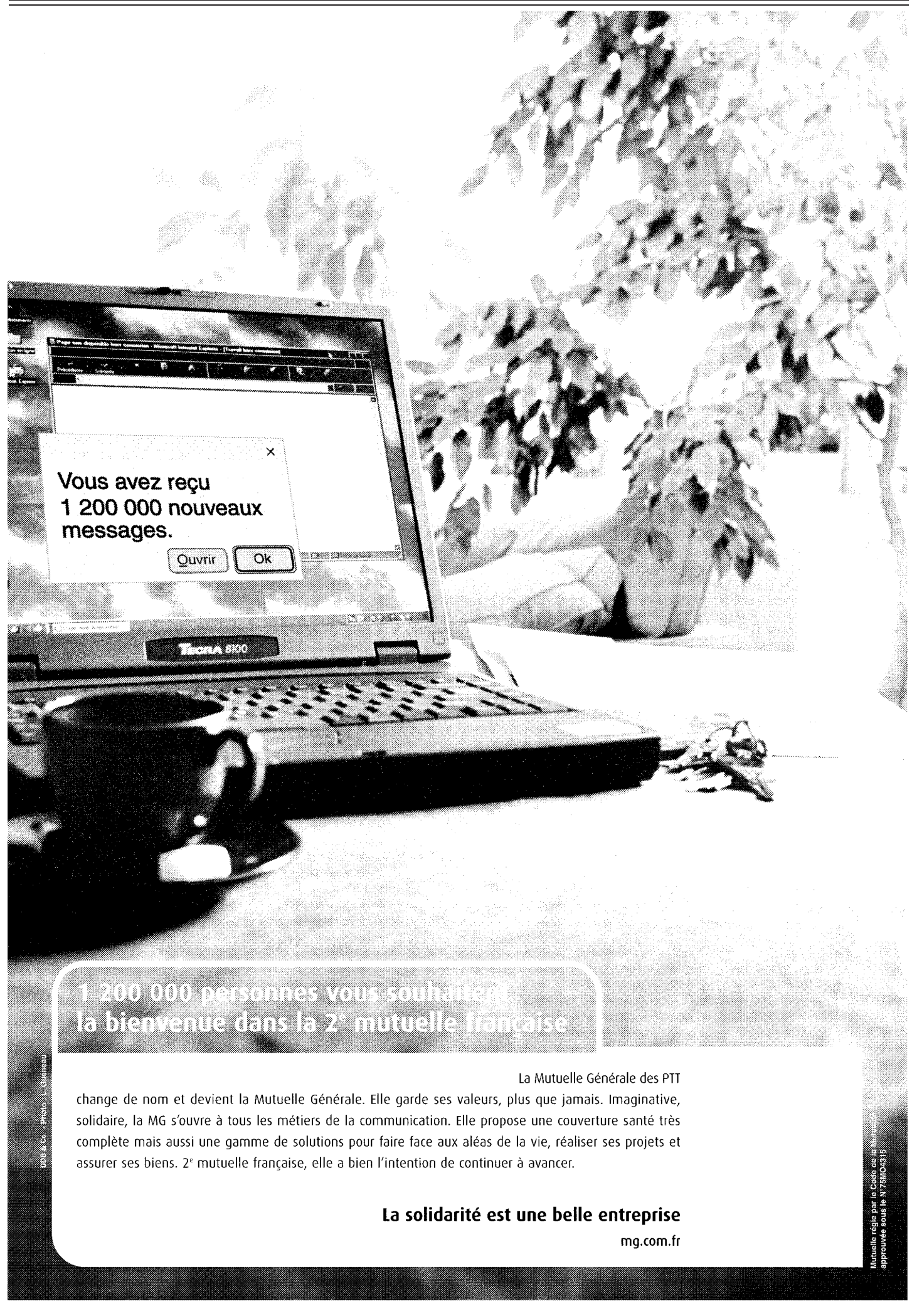

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 10 NOVEMBRE 2000

LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE
« Les Années de chien »
d'Aidan Higgins
page II

MARYSE CONDÉ
page III

ASSISES
DE LA TRADUCTION
Faciles de lecture, les romans populaires ne sont pas forcément les textes les plus aisés à traduire.
page IV

BARBARA GOWDY
page V

LES STOÏCIENS
La chronique de Roger-Pol Droit .
page VI

SAINT AUGUSTIN
page VII

Sculpture de Jean Cardot à la fonderie de Coubertin

PATRICK TOURNEBOEUF POUR « LE MONDE »

L'intuition du rebelle

Célébré, statufié, Charles de Gaulle, trente ans après sa mort, reste le plus illustre des Français du siècle. Pourtant, le mystère de cette destinée d'exception n'est pas épuisé

Jean-Luc Barré

La silhouette est immense, l'allure jeune, le contact rapide et la distance aussitôt marquée. Dès son premier entretien avec le général de Gaulle, à son arrivée à Londres le 22 juin 1940, Claude Bouchinet-Serreulles est saisi par la vision d'un homme que tout distingue d'emblée de son époque. Rien de commun chez ce militaire sanglé dans sa vareuse avec ces généraux de France *« bedonnants et hors d'âge »*, aux *« poignées de main trop chaleureuses »*. Le personnage, lui, semble venir d'ailleurs.

Trente ans après la disparition de Charles de Gaulle, la figure du rebelle, échappant plus que jamais à toutes les « séries », n'a cessé d'affirmer son irréductible singularité. Célébré, statufié, reconnu dans l'Histoire à l'égal des plus grands, conscience de l'identité nationale, le *« plus illustre des Français »* est resté dans le même temps le plus inclassable. Tout semble avoir été écrit et dit depuis un demi-siècle à propos de cette destinée d'exception sans en avoir pourtant épuisé tout à fait le mystère.

Dans son témoignage, l'un des derniers sans doute provenant des acteurs de la France libre, Claude Bouchinet-Serreulles, qui fut attaché au cabinet du Général de 1940 à 1942, souligne entre autres le rôle déterminant de l'écrivain dans l'élaboration d'un personnage qui se tenait lui-même pour « quelque peu fabuleux ». *« J'ai entendu un jour le Général observer que si quelque infirmité l'avait empêché de choisir le métier des armes, il aurait consacré sa vie à écrire,* se souvient l'auteur de *Nous étions faits pour être libres. La carrière d'homme de lettres, Charles de Gaulle, en fait, l'a parcourue en parallèle tout au long de sa vie. Dès que j'ai pris mon service à son cabinet, en juillet 1940, j'ai eu le spectacle quotidien d'un homme à sa table de travail, la plume à la main. Il y demeura jusqu'au dernier jour de sa vie à Colombey. Appuyé à son bureau, dans le nuage de cigarettes, il écrivait, raturait, reprenait son texte, achevait. Tantôt c'était une lettre ou un télégramme, tantôt un appel à la radio de BBC, tantôt un discours.* (1) »

Si l'action précède le verbe à ses yeux, Charles de Gaulle s'est avant tout construit à travers cette permanence de l'écriture, antidote aux désarrois et à la mélancolie du soldat qui s'imaginait dès l'adolescence à la tête des armées françaises victorieuses, à la veille d'un nouvel Austerlitz. Il n'a eu de cesse dans ses premiers livres de façonner en secret l'image impersonnelle et presque mythique de celui qui serait, le moment venu, appelé par l'Histoire. Ainsi n'est-il pas devenu l'homme du 18 Juin d'un coup et par accident. Tout l'y avait préparé : une intelligence prophétique, le sens de l'imaginaire et la conscience de sa propre mission. *« Depuis bien des années*, confie-t-il dans une des variantes des *Mémoires de guerre*, *une sorte d'intuition m'avertissait que j'aurais à prendre un jour en charge la détresse de la patrie* (2). »

Dès 1932, il livre dans *Le Fil de l'épée* l'autoportrait d'un rebelle en puissance qui, *« assuré dans ses jugements et conscient de sa force »*, tire de lui seul *« sa décision et sa fermeté »*. Confronté aux périls majeurs qui s'annoncent, appelé par le *« salut commun »* à témoigner de l'*« initiative »*, du *« goût du risque »*, de la solidité qu'il *« exige »*, l'homme de caractère est poussé au *« premier plan »* par *« une sorte de lame de fond »*, écrit-il. Un être d'essence supérieure, un Prince issu tout à la fois de Machiavel, de Nietzsche et de Psichari, et qui ne procède en réalité que de lui-même. Manifeste d'un gaullisme avant la lettre, exaltant la grandeur et l'unité de la nation au-delà des idéologies, dont aucune, au demeurant, ne requiert Charles de Gaulle à part entière, *Le Fil de l'épée* préfigure le partenaire incommode et complexe, irréductible au compromis et cuirassé dans l'affirmation de sa légitimité qu'auront à connaître dix ans plus tard Winston Churchill et Franklin Roosevelt. De l'usage qu'il fit des mots, au micro de Londres une nuit de juin 1940 où, seul, démuni de tout, il ne lui restait plus que quelques phrases précaires pour risquer l'impossible, ou devant les foules d'Alger, qu'il dut au génie d'une exclamation *(« Je vous ai compris »)* prodigieuse d'aplomb et d'équivoque de pouvoir capter sinon capturer, à la télévision, où il triompha à coups de formules à l'emporte-pièce, il y aurait beaucoup à dire. Il s'en servit comme d'une arme suprême pour survivre d'abord, convaincre ensuite, s'imposer et dominer enfin, cet emploi tactique, cynique, manipulateur du langage laissant transparaître l'écrivain de race.

Jusqu'à la Libération, Charles de Gaulle incarnera, au nom d'une France qui ne connaît que sa voix, l'homme de toutes les résistances – résistance à l'ennemi et à ses collaborateurs, résistance à des alliés dominateurs et sûrs d'eux-mêmes, résistance encore à tout ce qui conspire autour de lui à l'exhumation des vieux démons... Tenu pour paria dans son pays, où il est condamné à mort, rejoint par une poignée d'hommes à peine, en butte à la méfiance et à la morgue de ses hôtes, à l'hostilité déclarée des Américains, il ne réussira qu'au prix d'une intransigeance de tous les instants à ramener à la surface une nation exsangue mais vivante.

Resté général de brigade à titre temporaire jusqu'au dernier jour, refusant plus tard obstinément tout subside émanant de l'armée et de l'Etat, ainsi que ne manque pas de le rappeler son fils Philippe dans le deuxième volume de ses *Mémoires accessoires* (3), Charles de Gaulle est à jamais sorti du rang. Après douze ans d'exil intérieur, le chef d'Etat au faîte de sa puissance s'emploiera à briser en Algérie la sédition d'une partie de ses pairs, dressé contre une insurrection qu'il juge illégitime et surannée, lui, le rebelle majeur confronté à des putschistes occasionnels. Il triomphera dans le même temps des routines ambiantes en extirpant son pays du bourbier colonial et en lui restituant son rang parmi les nations. C'est à cet homme épris d'unité jusqu'au jansénisme que reviendra la tâche accablante d'en finir avec les splendeurs de l'empire. Charles de Gaulle fera figure alors de libérateur auprès des peuples les plus démunis et pour des nations comme le Canada ou le Cambodge, soumises à la tutelle étrangère ou promises à la dislocation, d'une sorte de père spirituel.

La marque la plus sensible du rebelle réside chez lui dans cette aptitude à rompre que l'âge, en dépit des pesanteurs du règne, n'aura pas altérée. De Gaulle ne se reconnaît de liens de sujétion avec personne en réalité. Réfractaire aux clans, aux coteries, aux partis, aux entourages, à tout ce qui fige et limite, il aura toujours préservé en lui une farouche capacité de détachement et d'évasion. De l'hypothèse de son départ de l'armée en 1919 à son retrait du pouvoir un demi-siècle plus tard au lendemain d'un référendum perdu, en passant par le congé donné en 1946 au système en place, ce *« rebelle promu souverain par le décret d'une histoire très ancienne aura toujours vécu entre deux exils »*, observe Jean Lacouture. *Etre "celui qui vient" mais qui, à tout instant, peut s'éloigner, libérant " De Gaulle" de la tourbe et sauvegardant " le symbole" pour d'autres occurrences : voilà peut-être le premier trait de ce grand nomade enfin sédentarisé mais pas encore encadré »*(4).

Il y va surtout, chez lui, de cette mystérieuse liberté qui semble n'avoir jamais cessé d'inspirer et d'entraîner le militaire comme l'homme de pouvoir le plus imprévisible de son temps.

(1) *Nous étions faits pour être libres*, Grasset, 404 p., 135 F (61,59 €).
(2) *Mémoires de guerre*, La Pléiade.
(3) *Mémoires accessoires*, Plon, 332 p., 148 F (22,56 €).
(4) *De Gaulle*, Seuil, rééd.

★ Signalons également : *Charles de Gaulle jour après jour*, de Philippe Barthelet et Olivier Germain-Thomas (éd. François-Xavier de Guibert, 340 p., 180 F [27,44 €]) ; *Les De Gaulle, une famille française*, de Christine Clerc (Nil, 330 p., 139 F [21, 19 €]) ; *De Gaulle à la Une*, de Gérard Dalmaz (Hoëbeke, 128 p., 198 F [30,18€]) ; *Charles de Gaulle* (réed. Cahiers de l'Herne, 370 p., 300 F [45,73 €]).

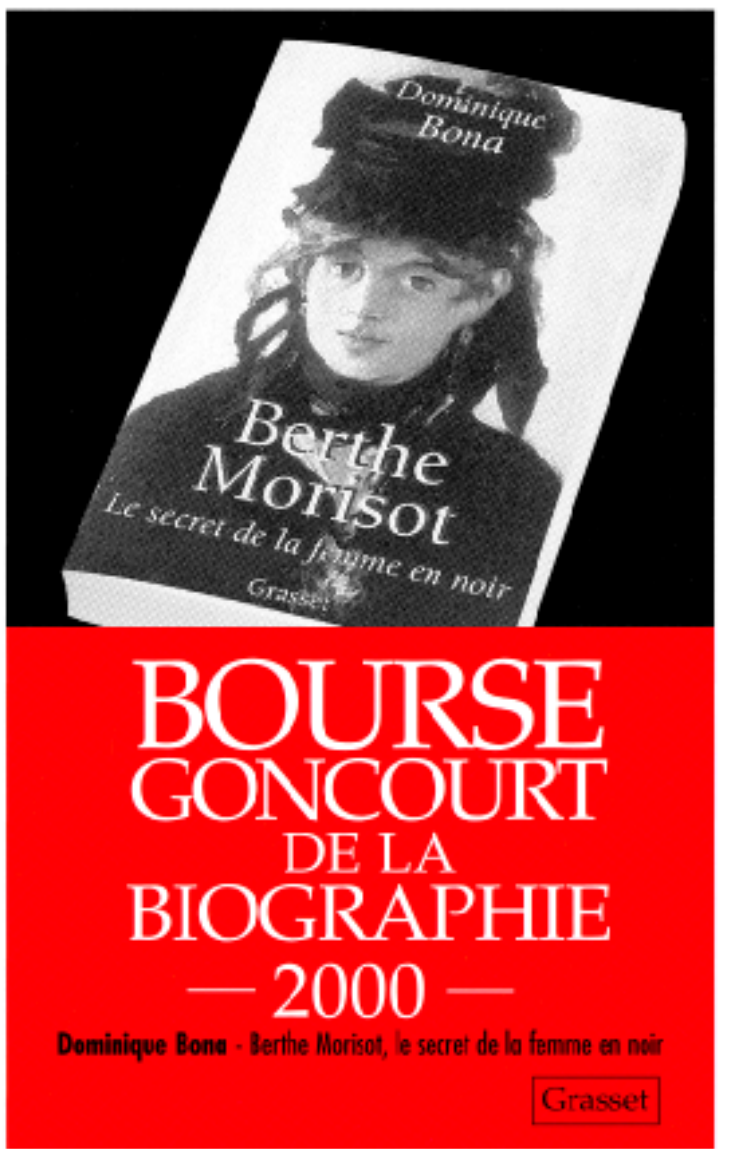

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Un Grand d'Irlande

LES ANNÉES DE CHIEN
(**Dog Days**)
d'Aidan Higgins.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Bernard Hoepffner
avec la collaboration de Catherine Goffaux,
Anatolia / Editions du Rocher,
382 p., 139 F (21,19 €).

Aux Editions de Minuit, on ne traduit les romanciers étrangers qu'avec une extrême prudence. Les élus se comptent sur les doigts d'une seule main. Le premier d'entre eux fut Aidan Higgins en 1963. C'était un Irlandais de trente-six ans qui avait été recommandé par Samuel Beckett, une référence. *La Mort que l'on se donne* était un recueil de nouvelles, de forme plutôt classique ; il connut la fortune des recueils de nouvelles, signés, qui plus est, par un inconnu. Ce qui n'empêcha pas le même éditeur de publier cinq ans plus tard la traduction du premier roman d'Aidan Higgins, *Langrishe Go Down* (*Naufrage*), qui raconte la venue d'un étudiant allemand, à la veille de la première guerre mondiale, dans une vieille famille provinciale irlandaise. La confrontation de deux planètes, dans un récit à la chronologie savamment bouleversée.

Et puis plus rien, en France, pendant trente ans. C'est un peu la faute à l'Irlande. Ce petit pays, trois fois moins peuplé que la Belgique, séculairement vidé par l'émigration, produit des grands écrivains comme s'il en pleuvait. Personne n'a découvert la recette de cette densité de talents au kilomètre carré. Tout juste a-t-on remarqué que, dans une nation si profondément marquée par les luttes historiques pour l'indépendance, les meilleurs écrivains emploient, plutôt que le gaélique, la langue anglaise des colonisateurs. On pourrait aligner des listes de noms prestigieux et de livres formidables. Pour le seul XX[e] siècle, Samuel Beckett, Brendan Behan, Elisabeth Bowen, James Joyce, Molly Keane, Jennifer Johnston, Seamus Heaney, John MacGahern, Edna O'Brien, Sean O'Casey, Bernard Shaw, John Millington Synge, William Butler Yeats, Oscar Wilde. Et encore John Banville, Lima O'Flaherty, James Hanley, et J.P. Donleavy. Et encore Bram Stoker, l'inventeur de Dracula. A de telles listes il manque toujours deux ou trois noms, et des plus grands.

Il manquait Aidan Higgins, on l'avait oublié. De Higgins, on ne connaissait plus guère en France que Collins, l'auteur de *Harold et Maud*. Les trois grands romans d'Aidan, *Balcony of Europe*, *Scenes from a Receding Past* et *Bornholm Night-Ferry* n'ont toujours pas été traduits. On croit savoir pourquoi ; Higgins, comme Joyce, comme Beckett, ne cultive pas l'« irlanditude ». Il déteste l'exaltation provincialiste ; il parle de l'Irlande comme d'*« un balcon de l'Europe »*, à la fois isolé du reste de la maison et en promontoire sur le reste du monde. Il ne se sent jamais mieux irlandais que lorsqu'il est ailleurs : animant un atelier d'écriture – *« passe-temps aussi mystérieux que la fauconnerie »* – dans une université de Californie, filant l'imparfait amour avec une poétesse danoise, recherchant Shakespeare en Espagne, Beckett à Cologne et Joyce dans des bars parisiens. Bref, il tourne le dos à un certain pittoresque national dont les séductions sont encore vives.

En 1996, la petite maison d'édition Anatolia a rompu ce trop long silence en publiant un court et fort beau texte de Higgins accompagné de photographies de John Minihan. Une évocation de ses rencontres avec Samuel Beckett, le récit d'une amitié. Sur sa lancée, le même éditeur publia *Donkey's Years* – curieusement traduit *Ma chienne d'Irlande* –, le premier volet d'un triptyque autobiographique ou plus exactement des *Souvenirs d'une vie sous forme d'histoire racontée.* Voici le deuxième.

Aidan Higgins raconte donc une histoire avec le matériau de ses souvenirs. L'histoire est celle de Rory of the Hills, surnommé aussi Rod le Rustaud. Comme Higgins prend soin de ne pas respecter l'ordre chronologique, il est possible de lire le deuxième volume sans rien connaître du premier. Mais ce serait se priver d'un grand moment de lecture. Ici et là, on va retrouver dans *Les Années de chien* les personnages ordinaires et extravagants de la famille Higgins. Tous un peu fêlés, tous habités de démons dévorants, agités de manies, traversés de rêves précis et échevelés, mais finalement pourvus d'une folie ordinaire, la plupart du temps domestiquée, en tout cas acceptée et reconnue par les autres comme n'étant pas plus insupportable et extraordinaire que leur propre folie.

C'est avec les nouvelles de « La Mort que l'on se donne » que l'on avait découvert, il y a trente ans, Aidan Higgins. Puis, après un long silence, débuta la publication d'un triptyque autobiographique. « Les années de chien » constitue le deuxième volet de ce roman-mémoire où se mêlent souvenirs, rencontres et références littéraires

Le roman s'ouvre sur un chapitre à fort coefficient symbolique. Rory y raconte ses premières amours avec Philippa Philipps, institutrice Montessori, soixante-trois kilos de féminité parfumée. Rory a vingt-deux ans, Philippa une bonne dizaine d'années de plus, mais elle vit chez ses parents qui sont *« vieux comme les rues »*. Elle attend le mariage ; elle permet donc tout à son jeune amant, tout, hormis d'attenter à sa virginité, ce que sa religion lui interdit. Les deux jeunes gens se livrent à des jeux érotiques d'autant plus pervers et sensuels qu'ils dansent autour de la porte du péché jusqu'au vertige.

Voilà une première image de l'Irlande, le paradoxe d'un ultracatholicisme, forgé dans l'opposition à la religion anglaise, confronté à un appétit charnel plutôt dévorant et joyeusement païen et paillard. En voici une autre. Pour convaincre sa belle de céder enfin, Rory lui lit des livres, des poésies « amoureuses » de Robert Herrick, ce prolifique poète du XVII[e] siècle, pasteur de son état, qui composait dans la même journée des hymnes religieux et des chansons à boire, des cantiques, des épitaphes et des poèmes d'alcôve. Les vers du pasteur ne produisent aucun effet sur l'institutrice. *« Elle n'était pas une grande lectrice, cette dame éclaboussée, sirène dégoulinante sortie tout droit d'une toile de Delacroix pour entrer dans mon lit. »* Une Irlandaise imperméable à la littérature, c'est plus étrange encore qu'une fausse vierge, plus énigmatique.

L'univers de Higgins est saturé de livres, de citations, de réminiscences de lectures. Le traducteur des *Années de chien* en a relevé çà et là quelques apparitions qu'il signale en notes. Higgins ne se donne pas cette peine. Joyce, Flan O'Brien, Shakespeare, O'Casey, bien d'autres, et Beckett évidemment, par tous les bouts, ne sont pas des écrivains qu'il cite : leurs mots font partie de ses propres mots, leurs personnages hantent les rues de Dublin, de Santa Cruz ou de Springfield. Ils lui appartiennent autant que les paysages, que les événements de sa vie, que les livres dont il est l'auteur. Il lit sa vie à travers eux. Il dit de son père qu'il est un des personnages mineurs de Shakespeare qui sont tués en coulisse et ne participent plus à l'action sinon pour saluer à la fin.

L'autre présence obsédante, c'est l'histoire. Les Irlandais sont historiques. *« En Irlande, nous marchons toujours dans le passé*, écrit Higgins, *un passé étrange sans Renaissance ni Réforme, sans drapeau ni véritable gouvernement, sans identité nationale ni éclairage public, sans véritables forces de police avant que Sir William Peel, en 1822, n'eût introduit les* peelers. » La mémoire du passé est ce qui donne du sens et du goût au présent ; le sentiment d'avoir une histoire, comme une enfance, qui ne ressemble à celle de personne, cruelle, obstinément noire, défiant toute rationalité : *« Cromwell nous a jeté sa noire malédiction. Il voulait ramener la race tout entière à ses origines primitives, voulait qu'elle rampe à quatre pattes sur les rives de la baie de Kilkieran, se transforme en chasseurs de phoques et en charognards, avec juste assez pour ne pas crever de faim, que tous redeviennent des sauvages, aboyant de rage. »* Le recours à la littérature est peut-être la réponse à cette malédiction.

Pour ces moins-que-rien d'Irlandais, le temps est une affaire de famille. *« Nous agissons comme pensaient nos ancêtres, et nos descendants réaliseront ce que nous avons pensé. »* S'il n'y a pas de chronologie dans le roman-mémoire d'Aidan Higgins, c'est que le passé peut surgir à n'importe quel moment et s'imposer comme étant aussi réel que le présent. Même chose pour les lieux : comme on ne se sent jamais complètement chez soi dans son pays, il est plus facile de s'imaginer irlandais à l'étranger, même, par exemple, lorsqu'on est américain depuis deux siècles. *Les Années de chien* racontent cette patrie toujours perdue, toujours retrouvée. On songe à Ithaque, évidemment, et à Ulysse.

En apparence, le récit avance donc dans le plus grand désordre. L'auteur raconte parfois la fin d'une histoire dont nous ne connaîtrons le début que cinquante pages plus loin. Il faut se laisser porter par le flot des images. Une rencontre avec son frère à Londres, à l'époque où il travaillait dans une usine de moulage par extrusion à Burnt Oak, lui fait penser au Classic Cinema devant lequel il l'a rencontré. A *La Nausée,* qu'il lisait, à la *Splendeur des Amberson,* qu'il venait de voir, puis à la vie d'Orson Welles, à sa mort, à ces cendres scellées dans le mur de l'élevage de taureaux de son ami Miguel Ordoñez, puis à un accident de voiture dont vient d'être victime son frère au pays de Galles, puis à un coup de téléphone manqué à Berlin dont nous ignorerons, pour l'instant, le destinataire. Tout cela en moins de trois pages.

Aucune gêne pourtant, chaque chose est à sa place, lisible, indispensable. Au regard de la mort qui approche, tous les événements sont contemporains, tous les disparus sont une même personne jusqu'au jugement dernier. La prose de Higgins, tendre, truculente, paisible, ébouriffée, électrique, mélancolique, cultivée, terrienne rassemble et disperse les éclats d'une vie, au rythme d'un cœur qui bat.

Mohammed Ali, une légende et ses contraires

Loin du récit épique de Norman Mailer qui retrace le « combat du siècle » entre Ali et Foreman, Nick Toshes consacre une remarquable biographie à Sonny Liston où il met en lumière ce que le romancier américain cherche à enfouir : les rapports entre la Mafia et la boxe

LE COMBAT DU SIÈCLE
(**The Fight**)
de Norman Mailer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis),
par Bernard Cohen,
Denoël, 328 p., 130 F (20 €).

NIGHT TRAIN
The Sonny Liston Story
de Nick Tosches.
Hamish Hamilton, London.
266 p., 17,99 £ (27,69 €).

On dit que si l'Afrique avait la forme d'un pistolet, le Zaïre en serait la gâchette. En 1975, Kinshasa, sa capitale, fut le théâtre du plus invraisemblable championnat du monde des poids lourds de l'Histoire. Deux boxeurs reçurent la somme, extravagante à l'époque, de 5 millions de dollars – venus pour la plus grande partie de la poche du président Mobutu qui voulait offrir là un cadeau au peuple africain – pour se disputer un titre dont la valeur symbolique était au moins aussi importante que sa valeur sportive. Mohammed Ali, la vitrine la plus prestigieuse des Black Muslims, tentait, après une interruption de près de trois ans, suite à son refus de combattre au Vietnam, de reprendre son titre à George Foreman.

L'opposition entre les deux boxeurs était aussi parfaite que caricaturale. Elle aurait pu être l'œuvre d'un scénariste de génie appliquant les règles du western à la boxe, mais elle provenait d'un heureux hasard où se mêlait volonté politique, magouilles financières – le combat Ali/Foreman était organisé par le tristement célèbre Don King, et marquait l'avènement de la pègre noire dans le monde de la boxe aux dépens de la mafia blanche – et le désir inassouvi du public d'assister à un nouveau combat du siècle.

Norman Mailer a vu opportunément dans cet événement sportif matière à un récit épique. Il n'y avait nul besoin de défricher la légende à Kinshasa, mais simplement de la retranscrire, ce qui explique que, même vingt-cinq ans après sa publication américaine, ce récit ait gardé toute sa force. Les nombreuses paroles vociférées par Ali à Kinshasa, lors des longues semaines qui précédèrent son affrontement contre Foreman, et fidèlement retranscrites par Mailer, possédaient le tranchant et la gravité d'une légende en marche. Ali s'était canonisé de son vivant. Mailer était son scribe. L'écrivain américain était amoureux d'Ali, comme un inventeur le serait de sa créature, fasciné par un homme qui s'était évadé des pages d'une mythologie pour se matérialiser par magie sous ses yeux. Ali était *« le plus grand athlète du monde »*, *« le plus beau mâle que nous ayons »*, *« le Kissinger noir »*, en référence au rôle d'activiste du boxeur au sein de la communauté noire et de ses dons financiers pour construire des hôpitaux dans les ghettos les plus démunis, *« le prince du ciel ainsi que le proclame le silence qui s'établit autour de son corps quand il irradie »*.

L'alliance des contraires sert de ciment au récit de Mailer. Ali était beau, Foreman aurait pu interpréter un tueur à gages dans une Série B. Ali était un moulin à paroles, Foreman pratiquait le mutisme. L'engagement politique d'Ali façonnait sa légende, l'apolitisme était la ligne de conduite de Foreman. Ali fascinait désormais par ses fabuleuses et angoissantes capacités d'encaisseur, le punch de Foreman était encore plus redoutable que la foudre. Et personne, pas même Ali, n'était censé y résister. Le boxeur de Louisville avait d'ailleurs affrété un avion privé le soir de son combat, afin de l'emmener dans une clinique privée au cas où il subirait une punition trop violente. Mailer évoque les incantations d'un sorcier africain qui auraient envoûté Foreman et amené son K.-O, aussi net qu'inattendu. L'écrivain américain s'intéresse avant tout à la part irrationnelle de ce combat, qui est celle qui sert le mieux son récit.

La magie n'explique pourtant pas tout. D'autres interrogations auraient pu surgir. Elles ont malheureusement échappé à l'œil acéré, mais trop partial, de Mailer. Les cordes du ring de Kinshasa étaient particulièrement relâchées le soir du combat, la plupart des coups de Foreman allaient ainsi se nicher dans le vide, précipitant l'issue d'un combat peut-être déjà réglé à l'avance. Cette vision terre à terre manque beaucoup au récit de Mailer, trop occupé à installer Ali sur son piédestal.

FIGURE TRAGIQUE

De Sonny Liston, Ali avait dit un jour qu'il était le diable. C'était une parole d'expert. La divinité Ali reconnaissait là son exact opposé. Ali avait ravi à Liston en 1964 son titre des poids lourds dans un autre combat controversé, au déroulement douteux, qui marquait le début de la légende Ali, et poussait Liston vers la déchéance. *Night Train*, la remarquable biographie de Nick Tosches consacrée à Liston, parue en avril aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, se révèle l'exact opposé du récit de Mailer. Elle met en lumière tout ce que *Le Combat du siècle* cherche à enfouir.

Nick Tosches affirme que ce n'est pas tant le talent de Liston, indiscutablement l'un des plus grands poids lourds de l'Histoire, qui l'a attiré, que la figure tragique d'un homme dont le parcours dessine l'une des plus passionnantes histoires de la Mafia jamais reconstituée. Un biographe audacieux réussira peut-être un jour à décrire les mêmes failles chez Ali, et approfondir – à la différence de Mailer qui se contente de les pointer – ses liens avec les Blacks Muslims, qui prélevaient 25 % des bourses du boxeur et firent combattre Ali au-delà de ses forces, alors qu'il montrait déjà des signes évidents de la maladie de Parkinson.

Sonny Liston n'était pas un type bien. Ce n'est du moins pas ce que l'on peut dire d'un voleur, d'un homme qui bat les femmes et fréquente les pénitenciers. Liston a été champion du monde des lourds durant dix-sept mois jusqu'à sa défaite contre Ali, un titre dont il n'a jamais vraiment profité. Personne ne sait quand et où Liston est né. Sa date et son lieu de naissance changeaient au fil de sa carrière, encore que 1929 et Forrest City dans l'Arkansas restent l'hypothèse la plus plausible. Liston avait vingt-cinq frères et sœurs, mais il n'était guère habité par un quelconque esprit de famille. *« Je crois qu'il est mort le jour de sa naissance »*, affirme un proche de Liston. Tout porte à le croire, même si Liston a bien foulé la surface de la terre jusqu'à sa mort à Las Vegas en 1970, due à une apparente overdose, mais imputable en fait à un règlement de compte de la Mafia à la suite d'un combat où Liston ne s'était pas allongé comme prévu.

Comme le titre de cette biographie le suggère, Liston était le pendant sportif du musicien de blues Robert Johnson : un homme noir, issu de nulle part, qui avait vendu son âme au diable en échange de dons exceptionnels (Liston frappait bien plus fort que n'importe quel boxeur de son époque, y compris Ali, et ses mains immenses nécessitaient des gants de boxe sur mesure), et en avait fait étalage durant une brève période avant de sombrer dans le néant.

Personne ne voulait de Liston. John Fitzgerald Kennedy lui-même considérait ses triomphes sur un ring néfaste pour une jeunesse noire qui idolâtrait cet ancien repris de justice manipulé par la Mafia. Le jour de son affrontement contre Ali en 1964, Liston fut complètement apathique, retenant tous ses coups, comme le fait si bien remarquer Nick Tosches. Ce dernier signale d'étranges transferts de valises remplies de billets la veille d'un combat qui n'intéressait personne tant son issue semblait évidente. Ce n'était pas le combat du siècle, mais un combat de plus. Un combat où les deux légendes ne révélèrent rien d'autre que des marionnettes.

Samuel Blumenfeld

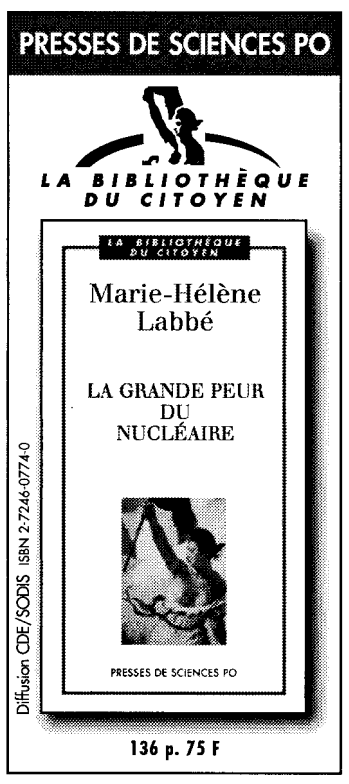

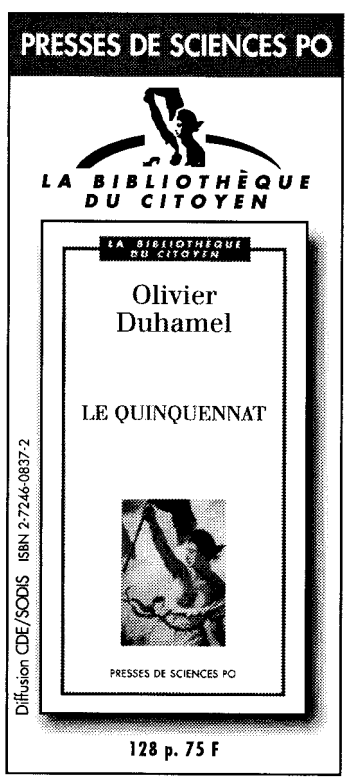

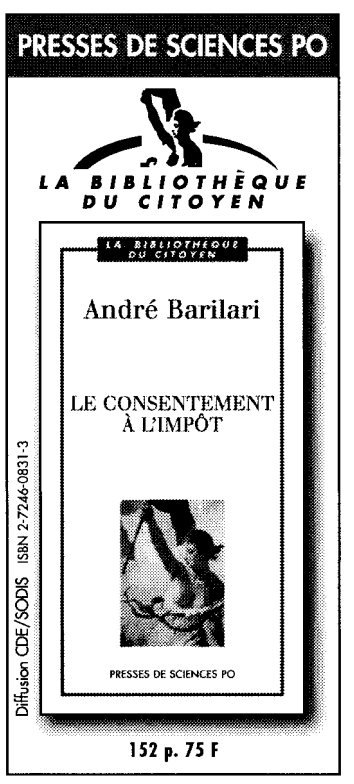

Maryse Condé, l'inconvenante

Pour la romancière guadeloupéenne qui vit aux Etats-Unis et ne veut pas s'enfermer dans l'identité créole, un livre est objet de conflits, de tensions et de malentendus

CÉLANIRE COU-COUPÉ
de Maryse Condé.
Robert Laffont, 250 p.,
129 F (19,67 €).

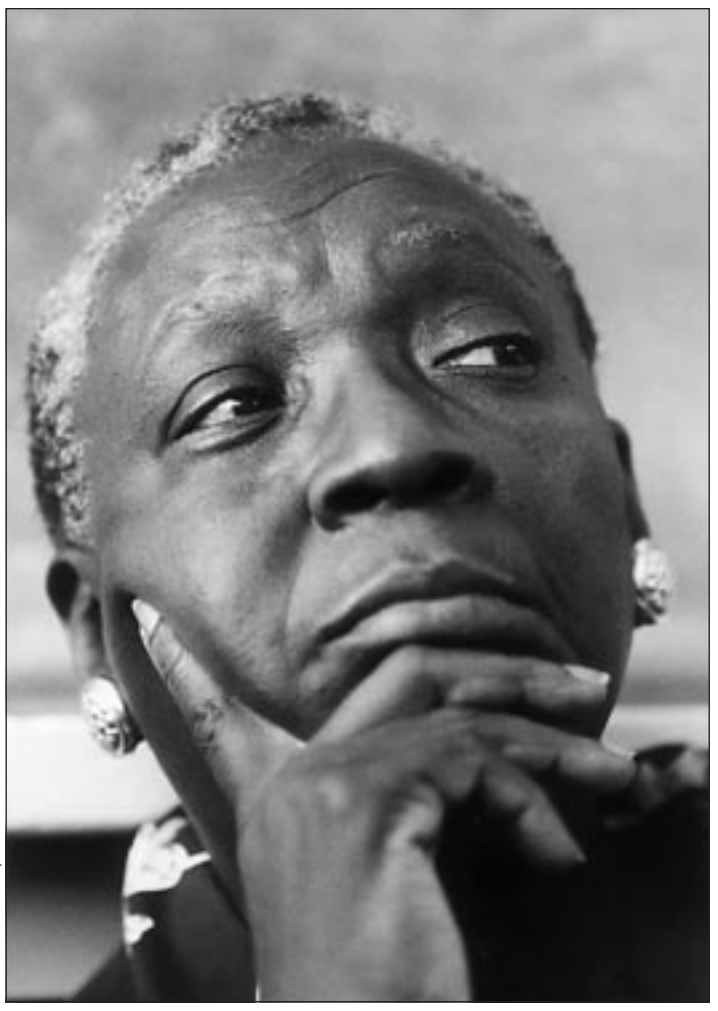
PAUL WEINBERG/SOUTH PHOTOGRAPHS

Et si, au lieu de construire en Afrique des missions, des écoles, des casernes, les colons européens y avaient exclusivement installé des bordels ? On sait assez quel résultat a donné la première démarche, pourquoi ne pas envisager la seconde ? Ce quinzième livre de Maryse Condé, « *roman fantastique* », basé sur un postulat politiquement très incorrect, a de fortes chances d'irriter pas mal de monde. C'est l'histoire d'une gamine, Célanire, née à la Guadeloupe à la fin du siècle dernier, égorgée dans un sacrifice destiné à protéger la carrière politique d'un puissant béké. Le travail a été bâclé puisque Célanire en réchappe, elle est soignée et adoptée par un médecin avec qui elle entretiendra des relations assez troubles.

Expédiée en France chez les religieuses de Vaugirard, elle y devient oblat, c'est-à-dire qu'elle n'a pas prononcé ses vœux, et décide de partir enseigner en Afrique. Elle n'a pourtant nullement l'intention d'évangéliser les Africains. Son arrivée en Côte d'Ivoire en 1901 fait sensation. Célanire n'a qu'une idée en tête, prendre le pouvoir pour se venger, et une seule arme : une capacité de séduction à laquelle personne ne résiste. Elle subjugue aussi bien les vieux rois africains que les jeunes fonctionnaires de l'administration coloniale. Elle bouleverse toutes les coutumes et les règles établies ; elle s'affiche avec la même arrogante liberté au bras de son mari, de ses amants ou de ses maîtresses. Le foyer qu'elle a fondé est considéré par les uns comme un refuge où les Africaines peuvent enfin s'affranchir de leur esclavage, par les autres comme une luxueuse maison de passe. Son ascension sociale est fulgurante, qui lui permet, quelques années plus tard, de retourner à la Guadeloupe assouvir sa vengeance.

Tous les thèmes que Maryse Condé a abordés dans ses précédents romans, le contact avec l'Europe, le sens de la colonisation, sont ici présents, mais abordés sous un angle résolument moqueur et totalement irrespectueux. On est loin de la quête des racines africaines qui marquait ses premiers livres. « *Au début, je voulais savoir qui j'étais. J'accordais une importance essentielle à la race. C'est une première période dont le symbole est Ségou.* » Le succès considérable du cycle de Ségou ne l'a pas empêchée de se détourner rapidement du sillon tout tracé qui s'offrait à elle : « *Malgré l'amour que je porte à l'Afrique, je ne suis pas africaine. Je suis revenue à une inspiration plus collée à l'histoire et à la sociologie des Antilles. Mais je suis une Guadeloupéenne qui vit à New York, ne parle pas créole et n'aime pas le zouk.* »

Là non plus elle ne veut pas être enfermée dans le carcan d'une étroite identité guadeloupéenne, et garde une prudente réserve vis-à-vis des écrivains dits de la créolité. « *Tous les écrivains antillais, qu'ils écrivent en français ou en créole, sont des écrivains de la créolité. On a tort de restreindre le terme à ceux qui ont écrit un manifeste. Un écrivain puise dans tout le matériau linguistique pour s'exprimer. Je n'écris pas en français, pas en créole, j'écris en Maryse Condé.* » Sa place dans la littérature française ne va pas non plus de soi. « *La France est toujours le pays contre lequel je me définis. Je n'arrive pas à me débarrasser de ce complexe un peu bête, un peu aveugle. Quand j'étais en classe, la littérature française était celle contre laquelle on réagissait, on voulait se défendre d'une admiration excessive.* »

Vivant aux Etats-Unis une grande partie de l'année, où elle enseigne à l'université de Columbia, elle reconnaît plus volontiers l'influence d'écrivains américains, Susan Sontag, Philip Roth, Norman Mailer ou Joyce Carol Oates. Et si elle était traduite de l'anglais, il est probable qu'elle serait considérée en France comme une grande romancière américaine. On l'a parfois comparée à Toni Morrison, ce qui ne manque pas de l'agacer. « *Je suis une femme, c'est facile de me rapprocher de Toni Morrison mais elle est plutôt le chantre d'une civilisation noire et moi je passe mon temps à mettre en question ce que l'on appelle la culture ou la civilisation noire.* » De toute façon, elle a l'habitude des interprétations aberrantes. « *Dans* Moi, Tituba, sorcière, *je me moquais du réalisme magique appliqué au thème de l'esclavage. Le livre a été lu au premier degré. Il est étudié dans les universités américaines comme un roman de revendication de la présence africaine.* »

Il est probable que *Célanire coupé* provoquera les mêmes débats ambigus selon le lieu où on le lira. Un des personnages du roman, la poétesse Elissa de Kerdoré, maîtresse de Célanire et militante homosexuelle qui soutient que l'hétérosexualité est une obligation imposée par la société, n'est qu'une caricature d'Adrienne Rich qui défend la même thèse très en vogue actuellement dans l'université américaine. De toute façon, on ne peut pas fournir un livre avec une sorte de mode d'emploi. « *On pense qu'un livre est un objet de communication, un livre est un objet de conflits, de tensions, de malentendus.* » A force, Maryse Condé s'y est résignée. « *Pour moi, écrire, c'était au début appliquer la formule de Césaire, "Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont pas de voix." J'avais des choses à dire pour ma collectivité, c'est un projet ambitieux et un peu arrogant. J'ai évolué à la lecture d'auteurs que j'admire, Mishima, Borges, Duras, des gens qui n'ont pas de rapports entre eux mais qui m'ont apporté un art de la représentation du monde.* » On pourrait ajouter les sœurs Brontë et Mary Shelley (Célanire a quelque chose de la créature de Frankenstein.) « *Je me suis mise à parler pour moi. Je me suis sentie libérée jusqu'à tourner en dérision des choses considérées comme sacrées.* »

Ce qui frappe dans *Célanire coupé*, c'est cette aisance souveraine d'une romancière parvenue à la maîtrise parfaite d'un art polyphonique du récit, cette liberté de ton et d'allure qui mériterait d'être mieux reconnue. Et qu'importent les malentendus. Elle rêve à présent d'écrire un roman de science-fiction, ce qui ne manquerait pas de surprendre plus d'un lecteur. « *Le jour où j'écrirai un livre que tout le monde comprendra comme je l'ai voulu, je serai étonnée.* » Et Maryse Condé de conclure malicieusement : « *Ce sera le dernier, peut-être.* »

Gérard Meudal

Sous le regard de Dieu

LES INNOCENTS
de Dominique Sigaud.
Gallimard, 180 p., 95 F (14,48 €).

Curieux livre que celui-ci. Trois personnages, l'homme, la femme et Dieu. L'homme, les lecteurs de *Blue Moon,* le précédent roman de Dominique Sigaud, s'en souviennent sans doute. Il s'appelle Arturo Constanza : c'est le prêtre qui n'avait pu sauver Aaron Robbins, le condamné à mort arrivé vingt ans plus tôt dans cette prison américaine en même temps que lui. Il est parti. Il n'est plus prêtre. On le retrouve à Paris, à Rome, en Sicile, seul ou en compagnie d'une femme, sa femme, Hélène Mordane. Il y a Hélène enfant et Hélène jeune femme. Elle écrit. Et puis, il y a Dieu. Bizarre et étrange Dieu, qui assiste avec la distance d'un grand reporter aux catastrophes, aux massacres, aux famines, aux tueries, aux guerres. Comme il le fait depuis toujours. Aimant et souffrant avec les miséreux, mais sans rien faire d'autre que tendre parfois la main. Et qui vient parfois se ressourcer auprès de ces deux-là, leur tenant compagnie quand il passe par là.

Il y a l'écriture, très reconnaissable, simple et travaillée. Grâce à elle, les doutes et les interrogations qui transparaissent se communiquent au lecteur. Et c'est ce désarroi devant l'absurdité des choses que met en scène Dominique Sigaud, cette inutilité d'un Dieu sans influence sur le cours de la vie humaine, la violence, la souffrance, le désespoir, ces questions sans réponses qui tourmentent tout un chacun depuis l'enfance et cette envie de calme et de paix, ce besoin de bonheur, d'émerveillement tout aussi partagés. On y sera sensible ou pas. Mais forcément un peu déstabilisé, même si l'on n'avait aucune certitude. Ni sur les hommes, ni sur Dieu, ni sur la littérature.

M. Si.

Désenchantement bien tempéré

Jean-Pierre Le Dantec montre que l'écriture peut avoir encore un écho dans un monde où le credo mercantile a remplacé la croyance au mystère de l'autre

LES CORPS SUBTILS
de Jean-Pierre Le Dantec.
Seuil, « Fiction & Cie »,
220 p., 110 F (16,77 €).

Ecrire. Mais quoi ? Proche de la cinquantaine, Guillaume, ancien militant gauchiste, a depuis longtemps perdu bon nombre de convictions. Sa vie de famille a éclaté, et son fils qui arrive à l'âge adulte le regarde avec une distance méfiante, comme un copain encombrant et qu'on n'a pas choisi. Mais que savent les fils des combats et des blessures de leurs pères ? Il est un âge où il faut penser à un avenir plus prosaïque que le « grand soir » ; et ce n'est pas en faisant le nègre dans l'édition qu'on va se mettre à l'abri du besoin. « *Si j'ai longtemps méprisé le succès au nom d'une certaine idée de la pensée et de la littérature, un luxe aussi radical m'est aujourd'hui interdit* », avoue Guillaume. Qu'importe qu'il s'agisse d'un roman, d'un essai ou d'une mouture hybride, pourvu que ce soit dans l'air du temps et que ça se vende bien. Une idée aussi lumineuse que décalée lui paraît idéale pour servir son projet au cynisme désabusé : un certain Charles-Rivière Dufresny, rompant avec le géométrisme de Le Nôtre, a inventé, au début du XVIIIe siècle, le jardin à l'anglaise. Personnage haut en couleur, « rock star » avant la lettre, il semble tout destiné à satisfaire à la fois les actuels citadins en mal de verdure et les friands d'aventures historico-mondaines. Faisant fi du scepticisme de son éditeur, Guillaume prend le chemin de la Bibliothèque nationale pour documenter son récit promis à figurer dans la liste des best-sellers.

Avec sa façon de dénigrer, par fiction interposée, un certain monde littéraire en y entrant pourtant à reculons, de profiter de chaque coup de talon pour régler des comptes, histoire de montrer qu'il n'est pas dupe de sa propre duperie, le début du livre a des côtés irritants et besogneux. Une fois de plus, un homme va nous dire sa difficulté à écrire, tapant rageusement sur tout ce qui bouge, au lieu d'écrire – ou de se taire. On a déjà tellement brassé cette eau qu'elle ne donne plus d'écume. Mais la vieille B. N. de la rue Richelieu renferme des trésors. En compulsant les archives sur Dufresny, Guillaume découvre un autre personnage qui ne tarde pas à le séduire davantage que son jardinier à la mode : A., naturaliste contemporain de Jussieu, parti en Afrique pour mener à bien un projet encyclopédique de classification des plantes. C'est aussi un contestataire qui n'a pas hésité à prendre à partie les théories du grand Linné. De quoi ravir un ancien gauchiste. Exit donc Dufresny. Le projet prend un autre cours et le livre, larguant enfin les amarres de l'amertume et de la polémique, prend le large.

DESTINS CROISÉS

Pas de vraie histoire sans mystère. Si l'Afrique en est encore au XVIIIe siècle, terre pratiquement vierge qui attire et qui fait peur, il en est un autre, plus étrange encore : A. a passé des années au Sénégal, il en rapporté des masses de documents, a noirci des milliers de feuillets. Or de ce travail gigantesque, de cette aventure, plus aucune trace, hormis quelques vagues allusions épistolaires. Pourquoi ? Quel fut le destin de ce personnage ? Croulant sous les documents qui ne font pourtant jamais qu'effleurer la vie de ce naturaliste hors du commun, Guillaume choisit alors d'inventer la vie de son héros et d'en faire un roman. Mais le prenant à contrepied, la vraie vie ne tarde pas à croiser la ligne de son projet sous les traits d'une « *jolie rousse* » apollinairienne. Elle aussi s'intéresse à l'Afrique, mais celle du temps présent, des exclus, des sans-papiers. Jacqueline, c'est son nom, veut faire un documentaire sur le destin d'une de ces familles déracinées qui ne sont pas des martyres puisqu'elles ont choisi de venir, mais qui ne doivent pas servir pour autant d'alibis à des culs bénits en mal de prêche dans les soirées parisiennes. Guillaume est subjugué par cette femme entière, cette combattante qui a su trouver un terrain d'action loin des idéologies moribondes. Peu à peu, les destins de tous ces personnages se mêlent et se complètent. A la recherche de la forme (celle de A. le scientifique et celle de Guillaume l'écrivain), s'oppose l'irrépressible chaos du monde qui vient nous rappeler qu'aucune tâche, aussi passionnante soit-elle, ne peut oblitérer le manque fondamental : celui d'avoir un être à aimer. Il ne suffit pas de se centrer sur un projet pour remplir sa vie ; il faut savoir se décentrer vers l'autre.

Armande, la métisse devenue la femme de A., est la première à faire sentir que la vraie vie est dans le quotidien de l'attention, avec parfois ses élans incontrôlés. Guillaume qui, dans sa jeunesse, voulait briser le cours de l'Histoire, s'aperçoit qu'elle est faite d'une seule grande courbe d'espoirs et d'indignations reliant les siècles et les générations. Et quand la catastrophe vient détruire la promesse du bonheur, quand Guillaume apprend la mort, quelque part en Afrique, de la jolie rousse qui désormais partageait sa vie, toutes les questions de succès et de forme deviennent dérisoires et l'écriture devient chant. Avec ses maladresses et ses coups de gueule, ce livre est une vraie défense du roman. On ne perd pas ses convictions comme ça.

Pierre Deshusses

Trio mortel

LA LUNE AU FOND DE LA MER
de Robert de Goulaine.
Plon, 150 p., 89 F (13,57 €).

A l'évidence, Robert de Goulaine a écrit *La Lune au fond de la mer* pour le plaisir de se raconter à lui-même cette histoire étrange et cruelle. Et ce plaisir est communicatif. Dès que le jeune Marc Lafond, né au soleil du sud de la France, s'installe en Angleterre, sur la côte du Hampshire, et rencontre James et Sarah, on sait que tout va aller très mal pour ces trois-là. Marc croit avoir affaire à un couple, ce qui amuse James : « *Sarah est ma demi-sœur. Elle ne vous l'a pas dit ?... Voilà qui suffit à nous rendre très proches.* » Secrets de famille... Tragédies inexpliquées et enfouies... On reconnaîtra l'atmosphère qu'on aime tant dans certains romans anglais. Le silence, le mensonge, les faux-semblants dans lesquels s'enfonce ce trio – qu'on sait promis au désastre – rendent la lecture de ce livre, au récit classique très bien écrit et très bien mené, délicieusement angoissante.

Comme en marge, Robert de Goulaine livre quelques observations personnelles, délicates, un peu désabusées, ou inattendues : « *Les véritables dépaysements sont parfois de proximité, réservés aux myopes qui, seuls, savent assembler ou disperser des fragments d'images, inventorier de subtiles analogies : rouille de lichens et pierres oxydées ; marbrures d'écorce et de lézard ; le ballet d'abeilles autour des lavandes et les tiges de celles-ci oscillant à la moindre brise, venue du large.* »

Qui manipule qui ? Qui va finalement tuer qui, dans ce drame où le meurtre est souvent présenté comme un jeu ou un enjeu ? Pour le savoir, il faut suivre, avec Robert de Goulaine, ce terrifiant trio, en Grèce, en mer, entre les îles.

Josyane Savigneau

Flammarion

ANDRÉE CHEDID

« Andrée Chedid écrit au plus près des sentiments, des émotions, épluche ses phrases, les rend aiguës, comme des balles, fait jaillir tendresse et violence dans un même embrasement. »
Martine Laval – Télérama

207 pages, 90 F

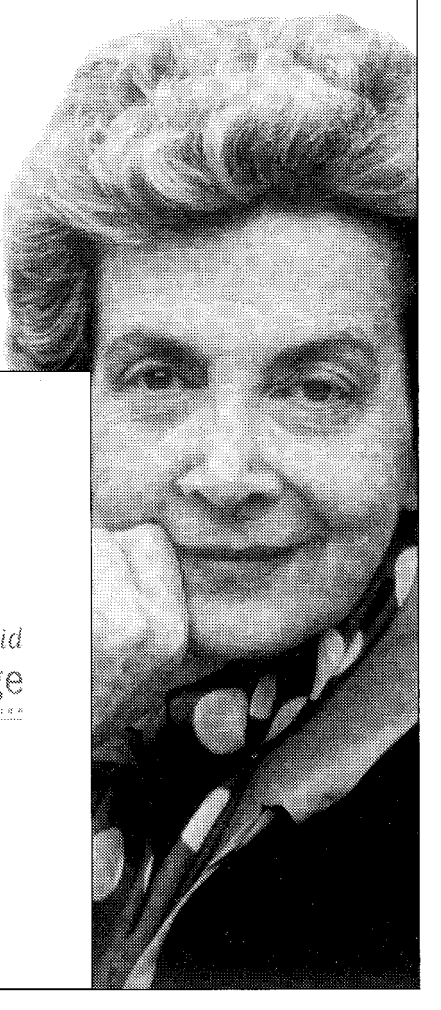

Les traducteurs à l'épreuve du roman de divertissement

Considérée comme un « travail alimentaire » et aussi une détente, la traduction de livres populaires n'est pas aussi facile qu'il y paraît, surtout lorsque le texte est de qualité médiocre. A l'occasion de la 17e édition des Assises d'Arles, quelques traducteurs font part de leur expérience face à ce type d'ouvrage

Les XVIIe Assises de la traduction littéraire se tiennent en Arles (Bouches-du-Rhône) du 10 au 12 novembre. Jacques De Decker, écrivain, adaptateur de théâtre et traducteur (auteur des textes français de quelque soixante œuvres des répertoires allemand, anglais et néerlandais), prononcera la traditionnelle conférence inaugurale sur le thème « Les coulisses de la traduction ». Jacques De Decker est par ailleurs président du conseil d'administration du Collège européen de traducteurs littéraires de Seneffe, dirigé par Françoise Wuilmart,

Une table ronde sera consacrée ensuite aux *Fleurs bleues* de Raymond Queneau et à ses traducteurs. Des ateliers de langue permettront comme chaque année aux participants de confronter leurs pratiques, ils pourront assister à une conférence d'Aline Schulman sur « Jorge Luis Borges et la traduction », ou sur le cas d'« Un pays multilingue : la Suisse ». Ils auront l'occasion de rencontrer des confrères français ou étrangers, résidents au Collège international des traducteurs littéraires (CITL), situé dans l'ancien Hôtel-Dieu, devenu l'espace Van Gogh. Depuis sa création, en 1987, le CITL a reçu quelque 600 traducteurs, venus d'une soixantaine de pays. Il fait partie du réseau européen des centres internationaux de traducteurs littéraires.

Ils découvriront, et c'est une première, les possibilités qui leur sont offertes sur Internet et en particulier le *egroup* de l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF). Plusieurs prix de traduction seront décernés (prix Nelly Sachs, prix Halpérine-Kaminsky, prix de la fondation Gulbenkian, prix Amédée Pichot de la ville d'Arles).

Enfin, en dehors de toutes ces activités organisées, ces solitaires auront durant ces trois jours maintes occasions de surmonter leur timidité dans les cafés d'Arles pour y discuter entre eux.

Chaque année, les Assises de la traduction littéraire réunissent en Arles des traducteurs venus de toute la France et d'autres pays, pour écouter des personnalités qui viennent exposer devant eux comment ils ont traduit *« de grandes œuvres de grands auteurs »*, comment ils se sont confrontés à de *« grands textes »*, comment ils ont assumé ces lourdes tâches de *« passeurs »* de la littérature, et à quel point ils se sentent concernés par cet admirable rôle qui est le leur de transmission d'une langue à une autre.

Les auditeurs, eux, traducteurs eux-mêmes, n'ont pas toujours cette chance, ni cette responsabilité. Il faut des traducteurs pour les best-sellers, pour la littérature de divertissement et pour toutes sortes de romans qui, sans être forcément de mauvais livres, ne ressortent pas de la grande littérature. Et par ailleurs, peu de traducteurs ont les moyens de se consacrer uniquement à la traduction longue et lente des grands écrivains. Comme le dit François Lasquin (traducteur de Raymond Carver et de Cormac McCarthy entre autres) : *« Ce serait idéal de ne traduire que du bon, mais il faudrait que l'on soit payé beaucoup mieux, et c'est impossible. »* Il est évident qu'un livre mal payé mais qui demande moins de temps finit par rapporter beaucoup plus au traducteur qu'un travail de longue haleine, mieux payé certes, mais pas assez pour que la différence représente un gain significatif. A 110 F le feuillet, le traducteur en fera trois fois plus qu'à 140 F le feuillet. Et surtout, pour beaucoup d'entre eux, ils auront effectivement mieux gagné leur vie, mais ils auront aussi perdu leur temps. Manuel Serrat Crespo, qui traduit du français en espagnol, s'insurge : *« Le traducteur littéraire professionnel, qui a la traduction pour seule ressource et qui fait cela à plein temps, est toujours mené par une sorte de loi du pendule qui le fait osciller entre le désir d'un travail véritablement créatif et le besoin de traduire "de la merde" – car, best-sellers oblige, c'est ce que l'on traduit le plus – et il a besoin de payer son loyer. »*

PLAISIR ET JUBILATION

Beaucoup de traducteurs résolvent le problème en passant d'un livre important à un autre, qui leur cause moins de soucis : *« D'autant,* explique François Lasquin, *que quand on vient de passer des mois sur un livre difficile, on a ensuite des semaines d'incapacité de travail avant de pouvoir se concentrer à nouveau sur autre chose. Alors, un peu de travail "mercenaire, alimentaire" peut être tout à fait bienvenu. Au lieu de faire cinq feuillets par jour, on en fera vingt. Ce sont des auteurs qui ne fignolent pas, mais qui racontent une histoire, qui ont de l'humour, donc on travaille avec plaisir, et même une certaine jubilation. Et puis, il y a aussi un certain plaisir à se dire que le livre va dépasser les cent mille exemplaires et qu'on sera lu ! »* Françoise Cartano (Millhauser, Angela Carter, Ian McEwan) éprouve le même besoin de déconnecter après une traduction difficile : *« C'est une question de disponibilité. Il faut sortir d'une traduction, on ne peut pas passer immédiatement à un autre auteur. Pour bien traduire, il faut être poreux, laisser le texte descendre en soi. Ensuite, on sature. Il est préférable de pouvoir passer à un texte qui mobilise la compétence mais ne demande pas un investissement fort. »* Et elle trouve, elle aussi, un certain plaisir à traduire des romans un peu sociologiques, dans l'air du temps, et joliment faits. Mais sa pratique de l'enseignement de la traduction (Charles-V) lui donne un autre regard : *« Un livre de divertissement, ou populaire, n'est pas forcément plus facile à traduire. Ce n'est vrai que pour quelqu'un qui a du métier, qui a une patte... Pour des débutants, il est souvent plus facile d'aborder des livres vraiment littéraires, car en s'accrochant à l'écriture de l'auteur, on a des rails. Mais pour un livre réputé facile, il faut trouver un ton dans sa langue sinon, on le ratatine définitivement. Quand le style de l'auteur est un peu faible, on constate souvent que la faiblesse s'accentue à la traduction. Une phrase en français non fautive grammaticalement peut ne pas être une phrase française, il faut préserver l'authenticité du français. »*

Ce n'est pas parce qu'un livres est difficile à lire et à comprendre qu'il sera plus difficile à traduire. Une fois qu'on a le sens, ce qui est un travail de lecture, la traduction reste à faire. Evelyne Chatain a beaucoup traduit Dick Francis dont les romans policiers se passent dans le milieu des courses hippiques : *« Je ne connaissais pas bien au début. J'étais obligée de me renseigner, de passer des tonnes de coups de téléphone. Actuellement, grâce à Internet, c'est beaucoup plus facile. Je travaille en ce moment sur un roman qui se situe dans le domaine des jeux vidéo, très imaginatif. Dans ce genre de livres, les métaphores sont souvent difficiles à saisir et elles doivent rester justes en français. »* Ce travail de documentation auquel s'astreignent souvent les traducteurs pour pouvoir restituer un paysage, un environnement socio-professionnel ou culturel, n'est pas toujours ce qui les intéresse le plus, mais ne pose pas problème. Le reste tient plutôt du travail invisible ; se mettre dans le bain, trouver le ton, que le livre soit ou non passionnant, est toujours indispensable. *« Pour ce genre de littérature,* explique Françoise Cartano, *il faut savoir doser les clichés et "autre chose". Par exemple, ces romans s'inscrivent souvent dans une réalité sociale et culturelle qu'il n'est pas simple de faire passer. En outre, on s'adresse à un public différent de celui de l'auteur. La Berezina, ce sont les textes dits minimalistes : il existe des textes minimalistes très forts. Seulement, ils n'ont pas grand-chose en surface, ce qui compte, c'est ce qui est en dessous. Il faut donc arriver, dans une autre langue, à faire rêver ou penser... »* Ce que confirme Francis Kerline (Will Self, Hubert Selby Jr) : *« C'est comme un musicien qui joue du Satie, cela a l'air tout simple. Mais il faut un virtuose pour que quelque chose passe... »*

« RÉÉCRITURE »

Face à un texte *« pas terrible »*, le traducteur est souvent en difficulté, car il ne veut pas rendre à son éditeur ni livrer au public un travail qui aurait l'air bâclé. Il sera donc conduit à *« améliorer »*. Le texte peut comporter des erreurs de dates, de noms de personnage, que le traducteur ne va pas hésiter à rectifier. Mais au-delà du factuel, un roman mal composé, mal pensé peut poser d'autres problèmes – de cohérence ou de niveaux de langage – qu'il est beaucoup plus difficile de corriger car là, le traducteur ne se sent pas le droit d'intervenir sur le texte, ou ne peut pas le faire car cela aurait trop de conséquences sur le reste du roman. Il ne faut jamais perdre le sens de vue, tant sur l'original que dans la traduction. Même s'il n'y a pas grand-chose d'autre, il y a toujours, au moins, une histoire... Et on peut se prendre au jeu. La plupart des traducteurs lisent le livre avant de le traduire – ne serait-ce que pour l'accepter ou le refuser – d'autres préfèrent ne pas se laisser influencer par la fin pour se garder un peu de suspense et ne pas se laisser gagner par l'ennui. Même s'ils l'ont lu, ils aiment bien avoir laissé passer un peu de temps pour se retrouver en quelque sorte dans la situation de l'auteur et se dire : *« Comment vais-je continuer ? »*

Toutefois, rien n'empêche de rattraper une écriture un peu plate et de s'en amuser. Sinon, le texte *« sentira la traduction »* ou sera tellement banal qu'il sera refusé par l'éditeur. Et si on s'éloigne alors de la traduction fidèle chère à Milan Kundera, ce sera pour le bon motif. Ce travail de réécriture procure même ce que François Lasquin appelle *« un sentiment de liberté. On ne se sent pas gêné pour améliorer un peu et ce n'est pas très difficile, puisque le texte est basique ».* Edmond Raillard (Quim Monzó, Sergie Pamiès) explique ironiquement que ce n'est pas toujours si facile : *« Avec un mauvais livre, on se demande souvent où on doit s'arrêter pour l'améliorer. Qui plus est, avec certains, cela marche et on a finalement l'impression d'avoir fait du bon travail, mais avec d'autres, avec lesquels on n'accroche pas, on n'arrive même pas à ce point d'abus. »*

Encore faut-il savoir effectivement s'arrêter à temps, il est souvent trop facile de faire jouer sa propre créativité là où en fait ce n'est pas nécessaire, et certains traducteurs se laissent emporter un peu vite. Il n'en reste pas moins qu'un texte traduit, bon ou mauvais, ne sera jamais une œuvre française, mais une œuvre en français. Et les traducteurs, qu'ils traduisent de bons ou de moins bons livres, sont avant tout des défenseurs et des passionnés de la langue française.

Martine Silber

Livraisons

● **PAR LE FLEUVE,** d'Andrzej Stasiuk.
Anarchiste polonais, auteur de plusieurs essais et récits, Stasiuk vit aujourd'hui dans un village de montagne isolé où il vient de créer une petite maison d'édition. Les textes de cet héritier des beatniks retracent un voyage hallucinant, version Mitteleuropa de celui de Jack Kerouac : le rêve et le désespoir, l'alcool, le sexe et la drogue s'y donnent rendez-vous. Vagabond sans papiers, le prosateur nous restitue ainsi la géographie intérieure d'une Pologne en marge du pays officiel. Ses habitants, comme tant d'autres de l'ancien bloc communiste, refusent la loi de la jungle qui tente de s'imposer après les années de cauchemar (traduit du polonais par Frédérique Laurent, éd. Le Passeur-Cecofop, 234 p., 110 F [16,77 €]). **E. R.**

● **LA DANSE DU COQ DE BRUYÈRE,** suivi de **PROBLÈMES D'IDENTITÉ,** de Mircea Nedelciu.
Nedelciu est décédé l'année dernière à l'âge de quarante-neuf ans. Son premier récit traduit en français se déroule au cœur des Carpates dans une bourgade où Alice, fausse ingénue, séduit le fils d'un braconnier, le médecin de campagne et le professeur de français qui s'y trouvent ; le deuxième raconte les avatars d'un jeune homme en route vers la capitale où il doit assister aux funérailles de son poète préféré, Nichita Stànescu (1933-1983). L'intérêt majeur de ses textes, au-delà de leur beauté formelle, réside dans le découpage cinématographique du premier et dans l'approche narrative du second : elle restitue trois visions à peine différentes d'une même réalité qui subit cependant et les lois secrètes, poétiques de l'écriture et celles de la subjectivité légitime du conteur (traduit du roumain par Alain Paruit, EST, éd. Samuel Tastet, et L'Esprit des péninsules, 143 p., 100 F [15,24 €]). **E. R.**

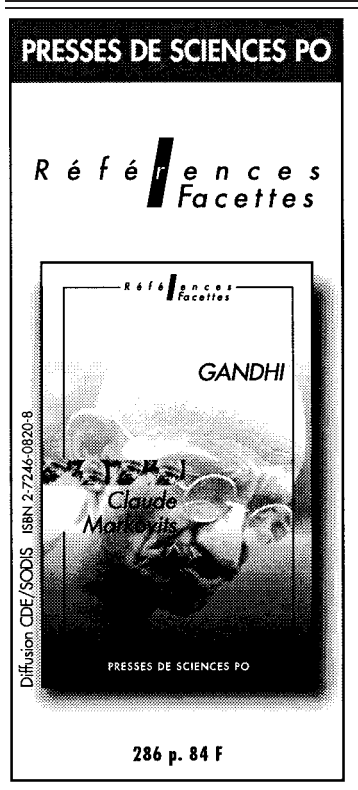

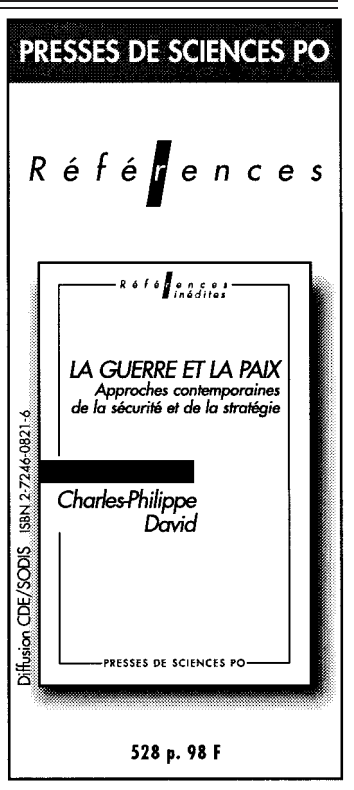

ROMANS POLICIERS

● *par Gérard Meudal*

Nouveau conte d'Hoffman

L'APOCALYPSE BLANCHE
de Jean-Baptiste Baronian.
Métailié, 180 p., 80 F (12,20€).

Voilà un livre qui ne va pas améliorer l'image de la police belge, qui s'est déjà pas mal ridiculisée dans de récentes affaires. Au lieu de poursuivre les criminels, d'arrêter les voleurs ou de démanteler les réseaux de pédophiles, le commissaire de *L'Apocalypse blanche*, que tout le monde surnomme le Vieux, passe son temps à traquer les belgicismes. Il ne supporte pas qu'on emploie « *ramassette* » au lieu de « *pelle à poussière* », « *vidange* » au lieu de « *verres consignés* » ou « *assiette profonde* » à la place d'« *assiette creuse* ». A chacun son combat, après tout, et l'on sait, depuis Grevisse et Hanse, que les auteurs belges sont la référence absolue en matière de bon usage de la langue française. Lorsque sa nièce Maryse, une gamine de quinze ans, disparaît, voilà le Vieux ramené à de plus dures réalités. Maryse est une jeune fille sans histoires qui vit seule avec sa mère dans un quartier bourgeois de Bruxelles, est élève de la très chic école Notre-Dame-du-Roule et de l'académie des Cerisiers, un cours de danse dirigé par Sacha Alexeiev. Ses amis sont au-dessus de tout soupçon, qu'il s'agisse d'Ariane, jeune fille de bonne famille, ou de Josse, fils d'intellos qui fréquentent le même cours de danse. Alors fugue sentimentale ? – on est romantique à cet âge. Enlèvement ? – elle est encore assez jeune pour intéresser des pédophiles. Embrigadement dans une secte ? Le Vieux nourrit pour sa nièce des sentiments quasi paternels, sa disparition n'est pas une affaire ordinaire mais un véritable drame personnel.

C'est pourquoi il confie l'enquête à un homme de confiance, Hoffman, qu'il avait pourtant relégué jusque-là dans des tâches complètement subalternes. Mais Hoffman a du cœur, du tact, du savoir-vivre, il est l'homme de la situation, à deux détails près. Il est le genre de flic paumé, vieillissant mal, depuis que sa femme l'a quitté au bras de son meilleur ami. Il a un autre handicap plus sérieux : une véritable phobie de la neige. Evidemment, dès le début de l'enquête, le ciel se charge de gros flocons et le moindre déplacement dans un périmètre pourtant très réduit des quartiers chics de Bruxelles prend des allures de retraite de Russie. Et puis, allez-donc débrouiller les mystères quand vous êtes complètement enchifrené. Loin d'être un enquêteur omniscient, Hoffman patauge dans ses contradictions sous le regard lointain du psychanalyste auquel il n'a jamais fait appel.

L'intrigue, on l'aura compris, n'est pas le principal attrait de ce polar décalé, encore qu'elle réserve de belles surprises aux amateurs de suspense. Jean-Baptiste Baronian, qui a écrit de nombreux romans policiers, souvent sous le pseudonyme d'Alexandre Lous, est un auteur inclassable. Il a publié une trentaine de livres, dans des genres très différents : contes, romans, essais sur le fantastique. Il s'amuse ici à inclure dans son livre les citations de certains de ses auteurs favoris, Léon-Paul Fargue, Henri Michaux, Walt Whitman, Alberto Savinio, qui constituent le véritable moteur de l'histoire. On glisse sur les mots comme sur la neige. Commencée sur un banal faits divers, cette fantaisie policière installe progressivement au moyen d'un travail subtil sur le langage un malaise grandissant, une sorte de fascination résignée pour la mort qui débouche sur la folie verbale du journal de Nijinski. Au récit classique se mêlent des réflexions sur le vocabulaire, des vers parfois ou des listes d'injures. Et la seule injure que le malheureux Hoffman ne supporte pas, celle qui le met hors de lui, est aussi ce qui constitue la principale qualité de cet étrange parcours dans les rues enneigées de Bruxelles. Il est imprévisible.

● **RAMATA,** d'Abasse Ndione
« Le jour s'achevait, le soleil était déjà couché mais il faisait encore clair, et l'ombre des flamboyants plantés en bordure de l'allée menant à la porte de l'hôpital dont le vert feuillage était remplacé sur toutes les branches, grandes et petites, par des grappes compactes de fleurs écarlates pointillées de blanc au centre, s'allongeait démesurément dans la lumière teintée de mauve du crépuscule naissant. » Cela commence mal, sur le ton fleuri d'une rédaction laborieuse, et ça s'égare dans d'interminables digressions où l'on s'ennuie ferme sur l'histoire de la colonisation du Sénégal ou le rôle de l'excision dans la frigidité de l'héroïne. Et pourtant, Ramata offre un étonnant portrait de femme et une intrigue policière qui démonte avec un certain brio les rouages de la société africaine contemporaine. Abasse Ndione, qui a déjà publié *La Vie en spirale* à la Série noire, transgresse allègrement les lois du genre en adoptant une perspective historique à long terme qui s'applique à retracer l'évolution du Sénégal depuis le départ de Senghor, le poète président. Tout se passe autour de l'hôpital Aristide-Le-Dantec, à Dakar (l'auteur a fait toute sa carrière comme infirmier d'Etat), où Ramata, l'épouse du procureur général, se présente un jour au volant de son coupé Mercedes pour rendre visite au professeur Gomis, qui est à la fois son gynécologue et son amant. Elle se heurte à l'intransigeance de Ngor Ndong, le gardien, qui entend appliquer la consigne à la lettre et ne veut entendre parler d'aucun passe-droit en dehors des heures légales de consultation. S'ensuit une altercation dont Ramata décide de se venger. Ngor Ndong est arrêté et tabassé à mort par la police, mais cette bavure risque fort de compromettre les ambitions politiques de Matar Samb, le mari de Ramata, qui s'emploie à étouffer l'affaire. Vingt ans après, Ramata, toujours aussi fringante, revient à l'hôpital rendre visite à sa fille, qui vient d'accoucher. Au retour, elle est violée par un faux chauffeur de taxi qui porte curieusement le nom de Ngor Ndong. Loin de s'en plaindre, Ramata, qui vient de découvrir pour la première fois l'extase de l'*« excitation génésique »*, n'a de cesse de retrouver Ngor Ndong pour en faire son étalon personnel. Entre-temps, Matar Samb, son mari, a fait une brillante carrière, que pourraient bien ruiner les débordements de sa femme. Allégé d'une centaine de pages, *Ramata* aurait pu être un roman policier percutant et original. Tel quel, il souffre d'un excès d'ambition, mais reste un objet singulier et attachant. Abasse Ndione, qui n'en est qu'à son deuxième livre, est certainement un auteur à suivre. (Gallimard, « La Noire », 452 p., 130 F [19,82€].)

● **LA BAVURE**, de Jean-François Coatmeur.
Seul contre tous, c'est un schéma classique, mais Jean-François Coatmeur parvient à insuffler un souffle impressionnant à une figure un peu convenue du roman policier. Albert Laugel est alsacien et négociant en vins. Placer de l'edelzwicker auprès des bistrots quimpérois relève de l'exploit, mais Laugel est manifestement doué. Il profite de ses voyages en Bretagne pour revoir son ex-femme Liz, journaliste d'investigation dans une feuille locale, et son fils Sébastien, âgé de cinq ans. Quand Liz et son fils sont sauvagement assassinés, on soupçonne en priorité l'ex-mari, qui a tout intérêt à mener sa propre enquête, à la fois pour se disculper et se venger. Il bénéficie dans sa croisade de quelques soutiens inattendus, mais suscite une énorme animosité de la part de notables locaux soucieux de camoufler certaines de leurs frasques qui ont mal tourné. L'évocation de la bourgeoisie quimpéroise, qui rappelle par moments *Que la bête meure*, de Claude Chabrol, est particulièrement réussie, sans jamais tomber dans l'utilisation folklorique de la couleur locale (la chasse à l'homme sur la plage de Pentrez est un véritable morceau d'anthologie). Mais surtout un sens aigu de l'intrigue et une écriture toujours efficace font du roman de Jean-François Coatmeur un livre qui devrait toucher non seulement les amoureux de la Bretagne, mais tous les amateurs de suspense. (Albin Michel, 300 p., 98 F [14,79€].)

En quête du Graal d'ivoire

La Canadienne Barbara Gowdy s'est glissée dans la peau d'un éléphant pour construire, dans l'esprit des « fantasies » animalières, une épopée étrange et envoûtante

UN LIEU SÛR
(**The White Bone**)
de Barbara Gowdy.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Isabelle Reinharez,
Actes Sud, 390 p.,
139 F (21,19 €).

PETER BEARD

Barbara Gowdy aime écrire sur des gens qui ont des comportements sexuels anormaux, qui sont en marge de la société ou qui ont un physique monstrueux. Dans son recueil de nouvelles, *We so Seldom Look on Love*, elle a mis en scène une nécrophile, une exhibitionniste qui passe le plus clair de son temps à poser à sa fenêtre à l'attention d'un voisin, une femme à quatre jambes et deux jeux d'organes sexuels. Dans son nouveau roman, elle a poussé ce goût pour l'inquiétante étrangeté de l'autre à son terme ultime, en choisissant de prendre comme personnages dans une autre espèce que l'*homo sapiens*. Son intérêt pour la zoologie l'incitait à choisir une espèce animale, mais elle ne souhaitait pas traiter d'une espèce domestique comme les chiens ou les chats. Son pari d'écrivain était de donner à ces personnages animaux une vie intérieure, d'imaginer leurs pensées.

Dans une émission de télévision, elle a vu une séquence où des éléphants trouvaient les ossements d'autres éléphants, se mettaient à les flairer, à les recouvrir de brindilles, à les caresser et même à passer leur postérieur à la façon d'un rituel sur ces squelettes, comme s'il y avait, chez eux, une compréhension de la mort. Cela a donné corps à son projet ; elle a commencé à lire tous les ouvrages scientifiques consacrés aux éléphants et est même allée en Afrique pour les voir dans leur biotope naturel, dans leur état sauvage. Elle s'est vite rendu compte que les éléphants étaient à la fois assez proches des hommes – ils ont à peu près la même durée de vie et un langage – et très différents d'eux. Comme elle aime à se projeter dans d'autres vies, elle a été séduite par le challenge consistant à se mettre dans la peau d'un éléphant, d'imaginer ce que cela représentait d'être aussi gros, en sachant qu'elle n'aurait aucun de ses points de repères habituels, que ses sens – la vue, l'ouïe, l'odorat – fonctionneraient alors d'une manière toute différente. Tout ce qui, dans le livre, concerne l'alimentation, les comportements sexuels, l'organisation sociale matriarcale est basé sur les travaux des zoologues et des éthologues.

Mais Barbara Gowdy a saisi toutes les ouvertures que lui offraient les spéculations des scientifiques pour donner libre cours à son imagination. L'observation d'une zoologue conclue par la remarque *« on aurait dit qu'ils chantaient »* a suffi pour qu'elle dote sa société éléphante de chants très longs (la sagesse populaire n'affirme-t-elle pas que ces animaux ont de la mémoire !), scandés dans des circonstances bien particulières. Elle a pris à son compte l'hypothèse formulée d'une communication télépathique pour pourvoir ses éléphants non seulement de cette faculté, mais aussi de celle d'éprouver des visions prémonitoires.

Le résultat de ce travail de recherche, d'imagination et d'écriture est un roman très inhabituel – même s'il procède d'une démarche analogue à celle des auteurs de *fantasi*es animalières –, de facture très originale, qui déroute, fascine et captive tout à la fois. Barbara Gowdy réussit le tour de force d'écarter tout anthropomorphisme. L'homme est presque totalement absent de cet univers de fiction où il n'apparaît que pour perpétrer des massacres liés au trafic de l'ivoire. Son rôle dévastateur est à l'origine de la trajectoire désordonnée des personnages vers ce lieu sûr du titre, ce mythique paradis des éléphants, et de la quête de l'os blanc, qui est censé en être la clé. Barbara Gowdy est parfaitement consciente d'avoir utilisé une thématique proche de la *fantasy* – l'os blanc, c'est le Graal, bien sûr –, mais elle en donne un traitement qui n'est rien moins qu'atypique. La quête reste inachevée ou incertaine, le lieu sûr inatteignable, le cheminement des personnages chaotique, à l'instar de celui de Lit-de-dattes – à qui une balle dans le cerveau fait perdre progressivement la mémoire –, et soumis aux aléas d'un environnement hostile, sauvage, qui s'incarne bien en Moâ-Moâ, le guépard aux préférences alimentaires cruelles.

Mais surtout, elle se livre à un formidable travail sur le texte, sur les métaphores, sur les noms, qui nous rend crédible cette épopée animale tragique, cette balade africaine d'un exotisme souverain, et accessible la compréhension de ces êtres vivants *« bouffis de mémoire plutôt que luisants d'appétit »*. Ouvrir *Un lieu sûr*, c'est la certitude d'une aventure romanesque rare, d'une expérience textuelle unique, d'une émotion entêtante.

Jacques Baudou

Sans issue

Sur fond de deuil princier, David Baddiel retrace, avec humour, le destin tragique de deux couples d'amis

L'AMOUR, SI ÇA VEUT DIRE QUELQUE CHOSE
(**Whatever Love Means**)
de David Baddiel.
Traduit de l'anglais
par Bernard Cohen,
Balland, « Nouvelles Angleterres », 464 p.,
139 F (21,19 €).

Célèbre comédien en Grande-Bretagne, David Baddiel est également l'auteur d'un premier roman très remarqué. Traduit en plusieurs langues, *Au lit* (1) s'est vendu outre-Manche à quelque 200 000 exemplaires en poche. David Baddiel y narrait les déboires sentimentaux de Gabriel Jacoby, un insomniaque dont le principal souci est d'être amoureux de la femme de son frère. De *L'amour, si ça veut dire quelque chose* (une formule du prince Charles tirée d'une interview télévisée accordée à la BBC) émane une tristesse fondamentale. Survenue le 31 août 1997, la mort de la princesse Diana sert d'ironique prétexte à David Baddiel pour conter le destin, non moins tragique, de deux couples d'amis.

Dans leur maison du très chic Greenwich Village à New-York, Joe et Emma ressemblent à un couple modèle. Avec la naissance de leur fils Jackson, une fissure, au départ imperceptible, s'est pourtant produite. Tandis que Joe, biochimiste, se fait violence pour ne pas virer à droite, Emma s'ennuie dans son nouveau rôle de mère au foyer. De son côté, Vic, le meilleur ami de Joe, semble avoir enfin trouvé en Tess la compagne idéale. Devenu publicitaire par défaut – après l'échec de Pathology, son bien nommé groupe de rock –, Vic est de ceux qui font du désir une condition existentielle. Profitant un jour du désespoir d'Emma, il ne pourra pas s'empêcher de coucher avec elle. Cette trahison se transforme rapidement en passion dévorante. Au passage, David Baddiel en profite pour se gausser de ce deuil princier surmédiatisé. *« Cette semaine-là, donc, le Peuple occupait toutes les caméras tandis que les reporters testaient ses réflexes pavloviens en lui fourrant sous le nez d'énormes micros dans lesquels répéter jusqu'à la nausée des idées radicalement banales : "Eh bien, je pense qu'elle était comme la Reine de Nos Cœurs."* (...) *Pendant tous ces jours, le Peuple n'allait pas arrêter de confondre "je" avec "nous", ce qui est l'erreur grammaticale à la base du fascisme.* (...) *L'Angleterre était bouleversée, voilà, et les gens étalaient leur cœur comme du pâté de foie sur leur visage. »*

Si, pour « le Peuple », la mort de Diana fut annonciatrice de la fin d'une époque – la princesse ne fut-elle pas un symbole des années 80 ? –, elle est pour David Baddiel l'occasion d'observer au microscope la dégradation de la vie de deux couples : *« Des fois, on ne sait plus comment on s'est retrouvé là.* (...) *Ce qui s'est passé entre l'instant où on était un collégien au nez coulant, aux chaussettes qui n'arrêtaient pas de tomber, et celui où on est en train de commenter des graphiques dans des salles de réunion et d'avoir des histoires avec des femmes en tailleur bleu marine. »* Très vite, cette comédie de mœurs, ce vaudeville presque (puisque Joe – à la suite d'un malentendu, bien sûr – couchera avec Tess) tourne à la tragédie. Les protagonistes découvrent la mort dans sa réalité physique, assistant, impuissants et honteux, à sa victoire implacable, absolue et terrifiante.

Salué comme l'un des onze meilleurs écrivains britanniques par Nick Hornby – l'auteur, notamment, de *Haute Fidélité* (2), dont l'adaptation cinématographique vient de sortir en France –, David Baddiel confirme son talent d'écrivain. A eux deux, ils renouvellent, à coups de musique pop et d'humour caustique, la littérature britannique.

Emilie Grangeray

(1) et (2) disponibles en 10/18.

L'élève de Wittgenstein

L'exil et l'échec sont au cœur de ce roman philosophique de l'Argentin Ricardo Piglia. Vingt ans après sa publication, il est à découvrir toutes affaires cessantes

RESPIRATION ARTIFICIELLE
(**Respiration artificial**)
de Ricardo Piglia.
Traduit de l'espagnol
(Argentine) par Isabelle
et Antoine Berman,
éd. André Dimanche, 216 p.,
119 F (18,14 €).

En 1938, à Cambridge, un jeune Polonais prépare une thèse de doctorat sous la direction du philosophe Ludwig Wittgenstein. Sujet : « Heidegger chez les présocratiques ». Il est né à Varsovie et, fasciné par l'échec, il aspire à devenir le « *raté absolu* », ambition folle à laquelle il se gardera bien de renoncer. Il se saoule, et quand il rentre chez lui, il lit les *Pensées* de Pascal, le plus grand monument qu'une intelligence humaine ait jamais construite en l'honneur de l'échec.

Taderewski, puisque tel est le nom de ce jeune Polonais, admire les démons, ceux qui sabotent les élans des autres, ceux qui avec une lucidité aberrante enfoncent encore plus leurs proches dans l'échec.

L'échec est une forme de sainteté et il y faut un génie très particulier, celui-là même qu'il a détecté chez son maître, Ludwig Wittgenstein, *« un homme plutôt amer et cruel, pédant, cynique, impitoyable qui tournait sa merveilleuse intelligence contre les autres, avec le même mépris qu'il avait montré autrefois vis-à-vis de lui-même, de ses idées et de ses convictions »*.

Un après-midi de 1938, alors que Taderewski travaille sur sa thèse à la bibliothèque du British Museum, il demande à consulter les écrits du sophiste grec Hippias. A la suite d'une erreur dans la classification des fiches, on lui remet une édition annotée du livre d'Adolf Hitler : *Mein Kampf*, livre qu'il n'avait jamais lu, qu'il n'avait jamais pensé lire, mais dont il savait en quelle haute estime Heidegger tenait son auteur.

Désœuvré, il se plonge alors dans cet écrit autobiographique et délirant qu'il prend un malin plaisir à comparer au *Discours de la méthode* de Descartes, dont *Mein Kampf* lui apparaît comme le revers et la continuation apocryphe. « *Les deux,* pensait-il, *étaient les monologues d'un sujet plus ou moins halluciné qui se disposait à nier toute vérité antérieure et à prouver, sur un mode à la fois impératif et inflexible, en quel lieu, à partir de quelle position on pouvait, on devait ériger un système à la fois absolument cohérent et philosophiquement imbattable.* » Du coup, il comprend aussi pourquoi Heidegger avait vu dans le Führer la concrétisation même de l'esprit allemand. *L'Etre et le Temps* : il faut donner du temps à l'Etre pour qu'il s'incarne dans le Führer, voilà tout, pense Taderewski ce soir-là.

DE HITLER À KAFKA

Mais Taderewski ne se doute pas qu'il était loin d'en avoir fini avec Hitler. Une année plus tard, en 1939, avec l'aide de Wittgenstein séduit par sa personnalité, il parvient à fuir Varsovie et à émigrer dans un pays dont il ignorait tout, à commencer par la langue : l'Argentine. Il découvre à Buenos Aires un nouveau monde de ratés, plus méprisables encore à ses yeux que les ratés polonais, car ils admirent deux ânes. L'âne numéro un, c'est José Ortega y Gasset, le causeur espagnol par excellence. L'âne numéro deux, c'est le comte de Keyserling, âne allemand mâtiné de bureaucrate du bouddhisme zen qui médite sur l'Etre argentin.

Quand Taderewski se permet dans les cercles philosophiques de dire que cette espèce de comte de Keyserling était un pantin verbeux qui ne pouvait même pas s'asseoir sur les genoux de son ventriloque Heidegger, on le regarde avec dédain. C'en est fini de son prestige de disciple de Wittgenstein : il n'est plus qu'un Polonet malsain, souffreteux, amer, déplaisant, raté. Taderewski éprouve alors une joie bizarre à être vu comme il se voyait. Il a atteint le plus parfait état de dépossession auquel un homme puisse aspirer : il n'a plus rien.

Mais personne ne renonce si facilement à ses ambitions et moins encore à son instinct de propriété. Aussi Taderewski entreprend-il d'écrire un article sur ce qu'il considérait comme sa découverte fondamentale. Il a conscience d'agir comme un universitaire ridicule, mais il lui faut tirer au clair ce qu'il a entrevu de l'étrange relation qui s'était nouée en 1909 à Prague entre l'écrivain qu'il connaissait mieux que quiconque, Franz Kafka, et un artiste viennois crève-la-faim et déserteur, un certain Adolf auquel Kafka fait deux fois allusion dans sa correspondance. *« Ce que Hitler lui avait dit qu'il le ferait, Kafka le réalise avant Hitler dans sa fiction,* écrit Taderewski. *Ses textes sont l'anticipation de ce qu'il voyait comme possible dans les paroles perverses de cet Adolf, clown, prophète qui annonçait, dans une espèce de somnolence léthargique, un avenir d'une mauvaiseté géométrique. »* L'article de Taderewski paraît en pleine guerre mondiale dans un journal argentin, *La Prensa*. A y bien penser, note son auteur qui ne sait toujours pas l'espagnol, c'est d'un ridicule achevé ; et totalement insignifiant, tout comme sa vie d'exilé.

Si vous voulez faire plus ample connaissance avec Taderewski, alors n'hésitez pas à lire ce roman de Ricardo Piglia, *Respiration artificielle*, écrit il y a plus de vingt ans en Argentine, et qui tient autant de l'essai philosophique que d'un récit haletant et comique à la Thomas Bernhard.

Roland Jaccard

Le complexe d'Icare

À TIRE-D'AILE
(**Die Überfliegerin**)
de Angela Krauss.
Traduit de l'allemand
par Nicole Bary,
éd. Métailié, 116 p.,
75 F (11,43 €).

Par une nuit d'été, une femme commence à arracher le papier peint qui recouvre les murs de son petit appartement. Nous sommes à Leipzig, *« les Russes sont partis »* mais l'air est encore imprégné d'un mélange de torpeur et de peur. Lourde de trop d'attente, la jeune femme ausculte la nuit : « *Il m'a fallu longtemps pour comprendre que tous autour de moi se sont mis à agir depuis longtemps. Ils me dépassent tous.* » Rattraper le temps perdu depuis ce qu'on a appelé le « tournant », préparer sa mue : tel semble être l'enjeu de ce récit.

Si l'existence est devenue plus légère, la narratrice hésite encore sur la nature de cette légèreté. Après avoir mis ses murs à nu et évacué les lambeaux de tapisserie, elle s'attaque au petit théâtre de ses anciens ébats amoureux : le sofa hérité de sa grand-mère est débité à la scie. Le désir de destruction débouche sur un désir d'évasion et, sans transition, on retrouve la jeune femme dans un avion qui l'emmène en Amérique ; puis, continuant *« jusqu'à ce que l'Ouest devienne Est »*, elle atterrit à Moscou où le changement grave aussi ses sillons. Entre parabole émerveillée et reportage prosaïque, ce voyage est la partie la plus faible et la plus longue de ce petit livre qui vient à contre-temps : quand il a paru en Allemagne en 1995, à l'heure où les écrivains commençaient à se remettre du désarroi entraîné par la réunification, il participait de la vie ; en dépit de belles pages, il est maintenant un document. Célébrer le changement, c'est aussi s'exposer à en faire les frais.

P. Ds.

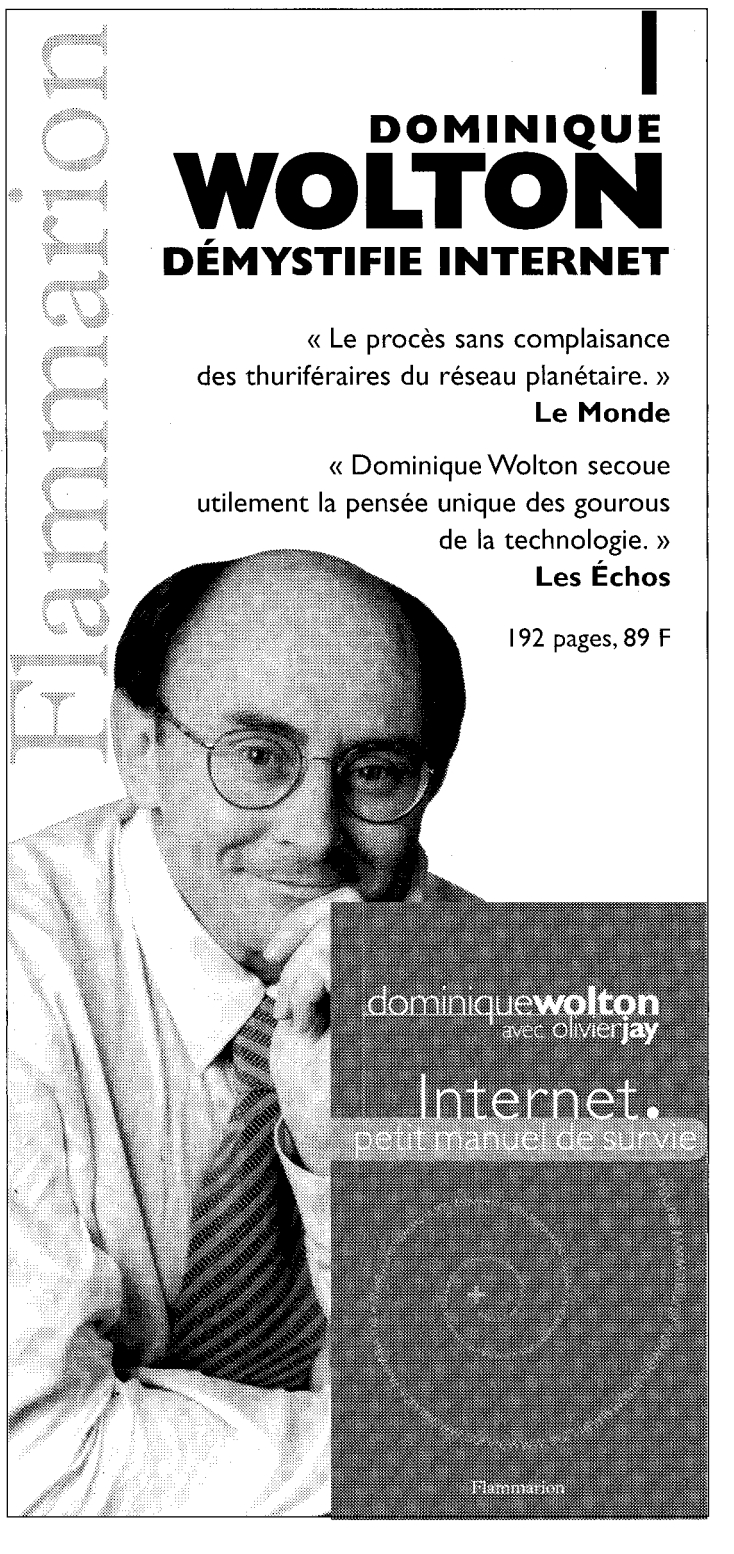

La chronique

de Roger-Pol Droit

De la logique à la sagesse

LES STOÏCIENS I
Zénon, Cléanthe, Chrysippe
de Frédérique Ildefonse
Les Belles Lettres,
« Figures du savoir »
226 p., 75 F (11,43 €).

MANUEL D'ÉPICTÈTE
Traduit du grec, présenté et annoté
par Pierre Hadot.
Le Livre de poche, « Classiques de la philosophie »
226 p., 33 F (5,03 €).

Les stoïciens demeurent sereins au milieu des périls. Folies et douleurs ne les atteignent plus. Mais ces impassibles furent aussi des logiciens. Pourquoi ? Et nous ?

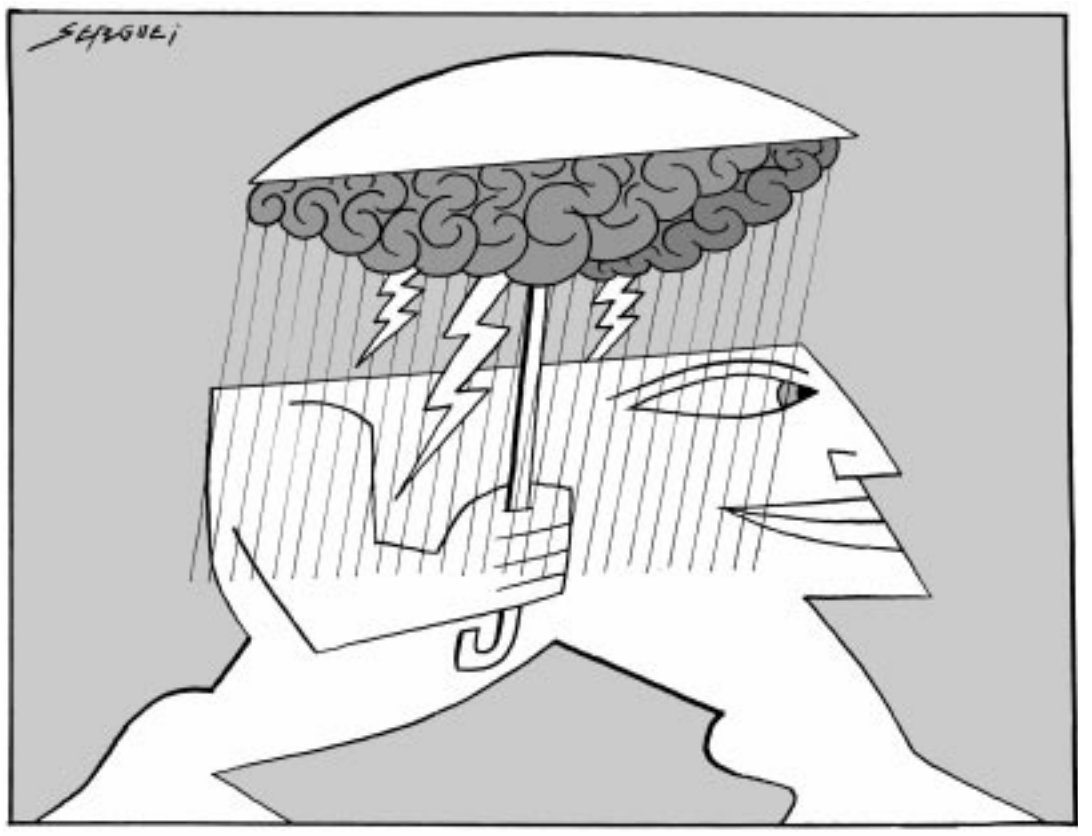

C'est une curieuse bande. On raconte à leur propos toutes sortes d'histoires, dont personne ne peut savoir si elles sont vraies ou fausses. Le premier, Zénon, venu de Chypre, serait mort à Athènes à un âge très avancé (soixante-douze ou quatre-vingt-dix-huit ans, selon les témoignages) d'une manière peu habituelle : en retenant sa respiration. Il avait fait une chute et s'était brisé le doigt. *« J'arrive. Pourquoi m'appelles-tu ? »*, aurait-il dit à la terre, avant de bloquer son souffle. Cléanthe, son successeur, est un ancien boxeur, arrivé avec quatre drachmes en poche et devenu philosophe. La nuit, il puise de l'eau pour gagner sa vie, le jour, il étudie. Il passe pour avoir été un bon gardien de la pensée de Zénon, plutôt lent, sans génie. Le troisième, Chrysippe, est au contraire un penseur inventif et novateur. Et un auteur prolixe : la vieille femme tenant sa maison affirme qu'il écrivait cinq cents lignes par jour ! Ce fut, en tout cas, un grand dialecticien. Il serait mort de rire en voyant un âne manger des figues, ce qui ne manque pas de charme.

De drôles de gens, donc. Une école, certes, qui tient aussi de la communauté d'ascètes, de la secte, de la société savante. Car les stoïciens ne sont pas, dans l'Athènes des III[e] et IV[e] siècles avant J.-C. et plus tard dans l'Empire romain, des philosophes au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme. Leur principal objectif n'est pas de rédiger des ouvrages théoriques. Ni de commenter des textes ou de transmettre un corps de doctrine. Ils font tout cela, mais pour trouver des outils permettant de changer l'attitude fondamentale de l'esprit et, par là, la vie entière. Ils veulent la sagesse. Qu'entendent-ils par ce terme ? La paix, la sérénité, l'absence de tourments, d'émotions, de troubles, l'existence sans passion. Les stoïciens tentent d'y parvenir de manière systématique. Non seulement en s'exerçant quotidiennement à la fermeté de l'âme, mais aussi en élaborant la logique et la physique.

L'école du Portique (*Stoa*, leur lieu de réunion) ne repose pas seulement sur l'éthique, contrairement à ce qu'on croit très souvent. Certes, le stoïcisme se caractérise par la maîtrise de soi, l'impassibilité, la capacité à se rendre heureux par la volonté, même au sein des douleurs, tourments et maladies. Mais lui reviennent également l'invention du calcul des propositions et l'affirmation du règne de la causalité dans la nature. Première conception intégrée du monde, du langage et de l'action, le stoïcisme repose sur trois piliers : logique, physique, éthique.

Frédérique Ildefonse le montre clairement dans la présentation qu'elle vient de publier de la doctrine fondatrice du stoïcisme, qui sera suivie d'un second volume sur l'évolution de la doctrine chez les Romains. Cette jeune chercheuse, déjà auteur d'un travail remarquable sur la constitution de la grammaire chez les Grecs (1), rappelle ici comment les premiers stoïciens comparaient la philosophie à un œuf. Coquille : la logique ; blanc : la physique ; jaune : l'éthique. Chez certains auteurs, l'ordre est différent et le jaune correspond à la physique. La concurrence pour occuper la place centrale est en effet ancienne. Ce sont les Romains qui accentueront le rôle de l'éthique au point de faire passer au second plan les autres éléments.

S'il est utile de rappeler la coexistence inaugurale de ces trois pôles, c'est que le stoïcisme constitue la première tentative pour construire une conception rationnelle du monde sous tous ses aspects. La physique a partie liée avec l'éthique parce que le monde est considéré comme un grand organisme vivant (pas une matière inerte !) où tout acte existe entièrement réalisé. Quant à la logique, elle non plus ne saurait demeurer à part. Elle devient avec les stoïciens bien plus que l'outil (*organon*) efficace mais subalterne qu'elle était chez Aristote. La logique est désormais partie intégrante de la philosophie. Et son lien à la sagesse est essentiel : les stoïciens considèrent en effet toute passion, toute émotion, voire tout malheur, comme un jugement erroné qu'il est possible de rectifier.

Supprimons les erreurs de jugement, et nous en finirons avec les maux de l'existence ! Tel est l'étrange rêve de ces philosophes. Il est pour une part fort moderne. On pourrait en effet en retrouver la trace chez Wittgenstein, ou chez Deleuze, qui consacre aux stoïciens de longs passages dans *Logique du sens* que Frédérique Ildefonse a raison de rappeler. Dans les générations de stoïciens qui ont suivi les premiers fondateurs, le rôle de la logique semble avoir été perdu de vue. Ainsi lit-on chez Sénèque : « [les philosophes] *se sont ravalés à compasser des syllabes, à disserter sur les propriétés des conjonctions et des prépositions ; ils ont couru sur les brisées des grammairiens, du géomètre ; tout ce qu'il y avait d'inutile dans ces sciences, ils l'ont transplanté dans la leur. Qu'en est-il advenu ? Ils ont mieux su l'art de parler que l'art de vivre.* »

Cette primauté du vécu, aucun stoïcien ne l'a aussi fortement exprimée qu'Epictète. Toutefois, il n'a jamais retenu l'éthique seule. *« On s'imagine que je dénigre l'étude de la logique et des théorèmes. Je ne la dénigre pas, mais ce que je critique, c'est de ne faire que cela et d'y placer tous ses espoirs. »* L'essentiel pour Epictète, dont son disciple Arrien transmet l'enseignement, c'est le changement à opérer dans l'existence. Sans incidence sur la pratique, les analyses des logiciens ne seraient que des acrobaties intellectuelles. Comme le souligne Pierre Hadot : *« Le philosophe croit que sa tâche est terminée, lorsqu'il a exposé une belle théorie et qu'il a été admiré à cause de cela. Mais, pour lui, tout reste à faire. Il lui reste à essayer de devenir Socrate... »*

La nouvelle traduction du *Manuel d'Epictète* que publie Pierre Hadot au Livre de poche, accompagnée d'un ample et lumineux commentaire, deviendra vite indispensable. Le grand érudit, à qui l'on doit d'avoir retrouvé le chemin d'une philosophie qui soit d'abord exercice sur soi-même, conversion par la pensée des attitudes les plus quotidiennes, éclaire avec autant de science que de simplicité ce texte souvent étudié, mais pas toujours exactement compris. Sans doute, en le lisant, peut-on prendre la mesure de l'épaisseur historique qui nous éloigne de cette pensée, mais aussi de tout ce qui, même de façon inattendue, nous en rapproche.

Ainsi pourrait-on juger inacceptable, voire monstrueux, le rêve stoïcien de se défaire de toute émotion. Une sagesse tout à fait dépourvue de sentiments, acquiesçant au destin au point de vouloir ce qui advient, sans distance ni réserve, cela nous parle-t-il encore ? Ce n'est pas impossible. A ceux qui jugeront inhumaine cette figure du sage, on pourrait faire remarquer que nous arrivons à un moment où il est à nouveau envisageable d'être dépourvu d'affect. On commence à imaginer combien peut-être l'humain est en son fond impassible. Inhumaines en ce cas sont les agitations, les crispations, les tempêtes de l'âme. Il y a encore à faire.

(1) *La Naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque* (Vrin, 1997).

Livraisons

● **UN JOUR DANS LE SIÈCLE**, de Frédéric Mitterrand
Frédéric Mitterrand a une passion pour l'Histoire. Il sait en exprimer les profonds remous, les brisures, les enchaînements imprévus, les coups de force et les coups du sort. Loin de l'approche froide du spécialiste patenté, il l'aborde comme une matière vivante, un humus où croissent les passions des hommes, leur violence, leurs rêves fous, leurs désaveux tragiques. Par sa verve, son sens de l'image, sa mise en équation des éléments révélateurs, il confirme le jugement des Goncourt : *« L'histoire est un roman qui a été. »* En réunissant ses chroniques quotidiennes sur Europe 1, il nous fait revivre, date à date, avec la force du *« pris sur le vif »*, les événements-clés qui ont bouleversé l'opinion et font la mémoire de notre siècle, des taxis de la Marne à l'attentat contre Hitler, de l'exécution de Mata-Hari à la mort de Lady Di (Robert Laffont, 320 p., 129 F [19,76 €]). **P Ky.**

● **LA RÉVÉLATION DE CASABLANCA**, de Michel Frois
Le hall du centre d'information américain d'Alger, en janvier 1944, fut pour Michel Frois un chemin de Damas. Chassé un instant de l'armée par l'antisémitisme de Vichy, il amènera les responsables militaires, politiques et économiques français à passer de l'information publique à la communication. Les cadres de l'armée et des grandes entreprises pour qui le secret est un élément du sacré, donc de l'autorité, auront quelque peine à s'en convaincre. Mais Michel Frois avait eu un maître exigeant : Jean de Lattre de Tassigny, pour qui le « faire savoir » était essentiel pour amener les Français à soutenir sa croisade en Indochine. Le jeune officier passera bientôt pour une sorte de sorcier à Tunis, à Rabat auprès des résidents généraux, à Paris dans les premières années de la guerre d'Algérie, puis, dans le civil, au Syndicat des industries électriques et, couronnement, au Conseil national du patronat français, le Medef aujourd'hui. (Atlantica, 180 p., 95 F [14,48 €]). **J. Pl.**

● **VOYAGE AU PAYS DES MYTHES**, de Véronique Maurus
Qu'est-ce qu'un mythe ? « *Pour les anthropologues, il raconte les origines du monde dans les civilisations antérieures à l'écriture. Pour les mythologues, il l'explique dans une société qui y croit. Pour les psychanalystes, il révèle un archétype. Pour les historiens, un événement oublié. Et pour les ethnologues, un moment critique dans l'histoire d'une société.* » En reporter à cheval sur l'enquête, les lectures et l'intuition, Véronique Maurus s'est rendue sur place, là où sont nées les légendes du roi Arthur, de Faust, de Mélusine, de Dracula, de Guillaume Tell, de l'Atlantide. Pour retrouver l'un des feuilletons de l'été 99 du *Monde* (Calmann-Lévy, 162 p., 75 F [11,43 €]). **J.-L. D.**

Suu Kyi, la « Dame de fer » birmane

Le Prix Nobel de la paix est le symbole de l'espoir dans une dictature sanglante et ubuesque

AUNG SAN SUU KYI DEMAIN LA BIRMANIE
de Jean-Claude Buhrer et Claude B. Levenson.
Ed. Philippe Picquier, 252 p., 130 F (19,8 €).

Ce livre tombe à point nommé. Après un bras de fer de dix jours avec les militaires qui refusaient qu'elle quitte Rangoon, Aung San Suu Kyi a été placée, pendant une semaine, en résidence surveillée. Une fois de plus, les persécutions subies par la fille du général Aung San, le père de l'indépendance, rappellent que son destin est associé, depuis maintenant douze ans, au sort tragique du peuple birman.

Tout commence le 26 août 1988. Ce jour-là, des milliers de Birmans sont venus écouter Suu Kyi, revenue depuis peu d'Angleterre où elle vivait avec sa famille. L'assistance est ébahie d'entendre cette femme aux allures aristocratiques prononcer des mots justes et durs pour condamner la dictature militaire qui fait alors face au plus large mouvement de contestation depuis son arrivée au pouvoir, en 1962. Pour les auteurs de cet ouvrage, les premières apparitions publiques de Suu Kyi ont permis le « *retour de l'espoir* » dans un pays fermé sur lui-même et qui va bientôt passer d'une dictature à une autre au prix d'une répression sanglante. Dès les premières pages, on mesure l'affection qu'ils portent à ce symbole presque parfait d'un peuple brimé par une dictature aussi sanglante qu'ubuesque. Au prix peut-être de s'attacher au seul destin de Suu Kyi et de négliger le sort des milliers de Birmans assassinés, torturés, emprisonnés ou asservis par une junte qui n'a rien à envier au despotisme de la Corée du Nord. Mais les auteurs nous livrent bien d'autres clefs pour comprendre la situation birmane, et notamment le poids considérable des *« deux armées »*. Tatmadaw, au pouvoir depuis 1962 et forte de 350 000 hommes, est issue de l'embryonnaire armée de libération qui a combattu successivement les Britanniques et les Japonais.

En quarante ans de pouvoir, Tatmadaw a ruiné le pays. La Birmanie est passée du statut de « *perle des colonies britanniques* » à celui peu enviable de deuxième nation la plus pauvre du monde. Quant à l'*« armée jaune »*, si elle est beaucoup plus pacifique, elle n'en est pas moins tout aussi influente, forte des 250 000 moines bouddhistes et des milliers de pagodes et monastères que compte le pays. Courtisée par les militaires, l'« *armée jaune* » s'est plusieurs fois opposée à la dictature, notamment à Mandalay en 1990 où des dizaines de moines et nonnes ont été massacrés à la fin d'une manifestation prodémocratique.

Les chapitres suivants nous emmènent vers d'autres réalités birmanes. Et tout d'abord, la mosaïque ethnique : le régime reconnaît quelque *« 135 races nationales »*. Les Karens, les Kachins, les Arakans, les Chins, les Was ou autres Kayahs sont entrés en rébellion, pour de plus ou moins longues périodes, contre le pouvoir central, essentiellement birman. Les auteurs nous conduisent dans le triangle d'or, aux confins de la Birmanie, de la Thaïlande et du Laos, où la drogue, les pierres précieuses et les *« merveilles archéologiques »* sont l'objet de toutes les convoitises. Quelques mots enfin sur les complicités étrangères du régime. Le silence des voisins asiatiques, l'omniprésence chinoise ou les ambiguïtés des multinationales, notamment les pétroliers Total et Unocal, qui ferment les yeux sur le travail forcé et remplissent les caisses de la junte, sont autant de limites aux sanctions imposées par la communauté internationale.

Ce livre ne sera pas le bienvenu en Birmanie, comme ses auteurs, inscrits sur une « *liste noire des journalistes indésirables* », comme des dizaines de reporters qui ont eu l'audace d'interviewer Suu Kyi. Cet ouvrage fait également justice aux douze journalistes birmans actuellement emprisonnés dans des conditions innommables pour avoir osé refuser le statut de simples sbires de la propagande officielle. La journaliste et écrivain San San Nweh a été condamnée à dix ans de prison pour une interview accordée à une équipe de télévision française. *Aung San Suu Kyi, demain la Birmanie* est la meilleure introduction en français au pays des Mille Pagodes. Les descriptions des atmosphères birmanes, des mystérieuses pagodes enfouies dans la jungle ou des nat, ces esprits vénérés par la population, se mêlent à la souffrance accumulée sous la botte des militaires. Peut-être suivront-ils alors les recommandations du Prix Nobel de la paix qui conseillait de ne pas visiter la Birmanie, de peur de remplir, même modestement, les caisses d'une des plus sanglantes dictatures du monde ?

Vincent Brossel
Reporters sans frontières

Jean-Claude Buhrer est correspondant du *Monde* à Genève.

Immense Augustin

Secrétaire du divin, témoin de la création, l'évêque d'Hippone arpente la Cité de Dieu afin que nous nous y retrouvions

GIRAUDON

« Vision de saint Augustin » de Carpaccio (vers 1450-1526)

Philippe Sollers

Le 24 août 410 de notre ère se produit un événement incroyable : les Wisigoths d'Alaric prennent Rome et la pillent. La nouvelle se répand peu à peu à travers l'Empire. Depuis Bethléem, saint Jérôme écrit : *« Horreur ! L'univers s'écroule ! »* Et aussi : *« Une rumeur terrifiante nous parvient d'Occident... Ma voix s'étrangle, les sanglots étouffent mes paroles tandis que je les dicte. Elle est donc prise, la ville qui a pris l'univers... ! »*

On comprend la stupeur et l'angoisse des contemporains. Rome était la « ville éternelle ». Pour imaginer le désastre aujourd'hui, il faudrait que nous imaginions, après Byzance, les Etats-Unis dévastés et New York rayé de la carte. Cependant, en Afrique, un futur saint reste plutôt froid devant cette catastrophe. Il a beaucoup de travail comme évêque, il médite, il veille, il écrit sans cesse, on se demande s'il lui arrive de dormir, sa prose circule déjà partout comme celle d'un des plus grands écrivains de tous les temps (Dante et Pascal en sont imprégnés, mais l'école laïque et républicaine ne nous en a jamais parlé, pas plus, d'ailleurs, que de la Bible). Deux ans suffisent, la réponse se développe dès 412 : vingt-deux livres de *La Cité de Dieu* (1 091 pages en « Pléiade »). Du latin comme on n'en écrit plus alors avec cette intensité et cette maîtrise rhétorique, du latin électrisé qui, là, en traduction, sous nos yeux, devient le français le plus moderne qui soit. Une langue transformée nouvelle affirme une religion nouvelle. Voici la conclusion de l'auteur, toute modeste : *« Il me semble m'être acquitté, avec l'aide de Dieu, de cette œuvre immense. Que ceux pour qui elle est trop courte, ou trop longue, me pardonnent ! Que ceux qui la trouvent à leur mesure adressent félicitations et grâces non à moi, mais, avec moi, à Dieu ! Amen ! Amen ! »*

Immense, en effet. Et toute fraîche (il n'y a qu'à la transposer de nos jours). Continuer à fonder une religion quand toutes les autres s'effondrent n'est pas une mince affaire. Il faut d'abord récapituler les événements antérieurs depuis que le monde est monde ; dévoiler que ce qui a été tenu pour divin jusque-là ne l'était pas ; apporter des démonstrations et des preuves ; embrasser l'Histoire entière d'un regard détaillé ; exhiber les tâtonnements, les tendances, les erreurs ; confondre l'ignorance et les réticences. En somme : les dieux romains, bâtards des dieux grecs, n'ont pas protégé la ville de sa perte (et il s'est déjà passé, dans une autre ville essentielle, Jérusalem, un phénomène semblable, une chute et un événement révolutionnaire, d'abord inaperçu). Les cités des hommes peuvent être, dans le temps, glorieuses, puissantes, invincibles, mais elles sont secrètement minées par le négatif. On pourra y célébrer encore tous les cultes, les rites ou les sacrifices qu'on voudra, aucune ne tiendra le coup, elles disparaîtront comme le ciel et la terre. Une seule cité, désormais, s'impose à la vision de l'esprit : celle de Dieu, la Jérusalem céleste. Il y a donc deux « cités » en marche, celle des hommes, celle de Dieu. Dans la première, les dieux sont d'abord bien ordonnés, et puis le temps passe, ils se relâchent, ils prennent de mauvaises habitudes narcissiques, ils se divisent dans la superstition et le minuscule. La corruption règne, les marchands du Temple s'installent, les mœurs s'amolissent, l'astrologie bat son plein. Cependant, *« parmi nos ennemis les plus déclarés, se cachent des gens destinés à devenir des amis, ignorés de nous comme d'eux-mêmes. En ce monde, elles avancent ensemble, les deux cités, enchevêtrées l'une dans l'autre jusqu'à ce que le jugement dernier les sépare »*.

La République romaine était belle dans ses débuts, mais elle a viré au pire. Les philosophes n'y peuvent rien, le monde se décompose, et la Mère des dieux révèle, de plus en plus, à travers les prêtres émasculés et les *« déments châtrés »*, *« tout ce que qu'on voudra de cruel ou de honteux, ou de honteusement cruel, ou de cruellement honteux »*. La décadence exaspère l'action des démons, ennemis du genre humain et jaloux de sa possibilité de grâce. Chacun, à Rome, de jour comme de nuit, *« peut s'amuser, boire, dégobiller et se lâcher sous lui »*. Diagnostic : *« L'honneur se dissimule et le déshonneur s'exhibe. Ce qui se commet de mal rameute les spectateurs, ce qui se dit de bien trouve à peine une poignée d'auditeurs, comme si l'on devait rougir de l'honnête, et du malhonnête se faire gloire. »* Eternelle histoire, à travers laquelle, cependant, Dieu, en quelque sorte, « avance ». Il n'est pas passé par hasard par le peuple juif, et il a une façon bien à lui, par-dessus le bruit et la fureur, de parler à ceux qui savent l'entendre : *« Oui, syllabe par syllabe, en suivant les moments successifs des temps, Dieu parle en empruntant la langue des hommes, lui qui par sa nature même parle un langage non pas corporel mais spirituel ; nullement accessible aux sens, mais seulement à l'intelligence ; non pas temporel mais éternel : un langage qui ne connaît ni commencement ni fin. »* Le plus étonnant, chez Augustin, oreille prodigieuse allant droit aux nombres et à la musique, c'est cette position de secrétaire du divin, de témoin de la création émerveillée de la nature, cette passion du bonheur que rien ne paraît pouvoir ébranler : *« Vivre, comprendre, être heureux, c'est être. »* Où veut-il en venir ? A la vie des anges : *« Eternité permanente, connaissance facile, félicité sans trouble. »* Repos et, surtout, plus de travail. Dans la cité de Dieu, on ne travaille jamais, c'est la moindre des choses.

Il y a deux cités, il y a donc aussi deux sociétés, parmi les hommes comme parmi les anges. N'oublions pas le diable, ce porteur de mort. Que dirait le diable aujourd'hui ? Qu'il n'y a ni dieu ni diable, ou alors qu'il y a peut-être un dieu, mais uniquement humain, économique et social. Les mauvais anges sont *« orgueilleux, trompeurs et envieux »*. Autrement dit, les possédés sont légion, on en rencontre cent par jour, on peut les reconnaître à ceci qu'ils *« deviennent tristes à cause de la vertu d'un autre »*. Tout se passe, Augustin est là pour le rappeler, comme si les prophètes n'avaient rien dit, comme si la puissante poésie des Psaumes ne parlait plus à personne. Les démons ont opté pour la *déficience*. Une seconde mort les attend, plus terrible que la première, où ils brûleront sans être altérés et souffriront sans mourir. On n'a encore rien vu : malgré tant d'épreuves, de guerres, de massacres, de tortures, le plus dur et le plus violent reste à venir (mais non, c'est impossible, pense aussitôt le lecteur d'aujourd'hui). Augustin, lui, est formel : le Jugement dernier aura lieu après un déchaînement sans précédent dont nous ne connaissons ni le jour ni l'heure. Pour l'instant (nous sommes au V[e] siècle), une Eglise persiste dans un siècle pervers, *« en ces jours mauvais où, par son humiliation présente, elle achète sa grandeur future »*. C'est l'Eglise catholique qui ne fait que commencer sa longue histoire, ses crises, ses errements, ses scissions hérétiques, ses hauts et ses bas ; une Eglise *« destinée à se répandre chez tous les peuples et à parler toutes les langues »*. Elle parle de mort vaincue, de résurrection des corps, de fleuve de paix pour les uns, de feu inextinguible et de ver rongeur pour les autres.

« Il faut comprendre ici une certaine force divine capable de rappeler à la mémoire de chacun la totalité de ses actes, bons et mauvais, et de les lui faire saisir avec une rapidité merveilleuse par un regard de l'esprit, de manière que cette connaissance accuse ou excuse la conscience et qu'ainsi tous et chacun soient jugés en même temps. » Des foules sont là, les tombeaux s'ouvrent, l'eau et l'air rendent les cadavres perdus en eux, on est ou on n'est pas écrit dans le vrai Livre. Augustin ne se lasse pas de ces grandes visions, elles font courir sa plume, il s'exclame, il s'interroge, il vole vers la fin des temps alors qu'il va bientôt mourir dans une ville assiégée sans aucun secours. *« Entre dans la joie de ton Seigneur »*, voilà ce qu'il espère seulement entendre. Isaïe est à ses côtés : *« Vos os germeront comme l'herbe. »* Il y a des miracles, mais la nature elle-même, arbres, oiseaux, couleurs, mer, est le vrai miracle : *« Pour banal que soit devenu pour nous, à force de le voir, le miracle que la nature offre à nos yeux, il n'en dépasse pas moins, intelligemment regardé, les plus surprenants et les plus rares des autres miracles. Le miracle que constitue l'homme dépasse n'importe quel miracle fait par l'homme. »*

Le corps humain est en réalité miraculeux, il est tissé de nombres et de musique. Il mérite la plus grande considération. Dieu est venu en lui, il retournera en Dieu, c'est tout simple : *« Là, nous reposerons et nous verrons ; nous verrons et nous aimerons ; nous aimerons et nous louerons. C'est là ce qui sera à la fin, sans fin ; et quelle autre fin, pour nous, que de parvenir au royaume qui n'a pas de fin ? »*.

ŒUVRES
de saint Augustin.
Tome 2 : La Cité de Dieu
sous la direction
de Lucien Jerphagnon,
Gallimard, « La Pléiade »,
1 344 p., 340 F (51,83 €).

Héber, un héros biblique oublié

Maurice Olender

Expert en dramaturgie divine, Augustin pose des questions troublantes au début du livre XVI de *La Cité de Dieu*. Et si après le Déluge, dont les seuls rescapés furent Noé et les siens, *« la sainte cité en marche »* était tombée en panne ? Et si toutes les générations jusqu'à Abraham avaient été sourdes à la parole divine ? Et si encore, lors de la grande brouille de Babel, nul mortel n'avait conservé la moindre mémoire sonore de la langue primordiale ? Unique, cette langue était anonyme. D'ailleurs, pourquoi aurait-il fallu l'affubler d'un nom propre ? Solitaire, elle était *« langue humaine »* ou *« parole humaine »*, commune *« à l'ensemble du genre humain »*.

Après avoir rappelé comment l'aventure de Nemrod à Babel s'achève en confusion des sons et des sens, Augustin ne se résout pourtant pas à un oubli irréparable du parler commun. Il jette alors un éclairage inattendu sur une figure biblique que la *Genèse* signale à peine, Héber, arrière petit-fils de Sem, l'un des trois fils de Noé. C'est donc cet Héber au nom providentiel qu'il va métamorphoser en héros sauveur de la langue originelle, un homme dont la mémoire linguistique n'aurait pas été atteinte par le traumatisme de Babel.

Suivons le Père de l'Eglise dans ses dédales généalogiques qui vont le conduire, en droite ligne, de Sem et Héber au Christ en passant par Abraham – Sem *« de qui le Christ est né dans la chair »*. Exégète attentif, Augustin fait d'abord observer *« un point obscur »* – une de ces obscurités qu'il affectionne parce qu'elles sont destinées non pas *« à tromper l'attention du chercheur mais plutôt à l'exercer »*. Dans la *Genèse*, bien qu'il ne soit pas son fils, *« Héber est nommé le premier dans la postérité de Sem »*. Ce choix de l'Ecriture sainte inspire à Augustin une fable chrétienne sur les origines de l'hébreu : si *« la langue humaine »* primordiale n'avait nul besoin de nom propre, il a bien fallu la désigner lors de la multiplication des idiomes.

Or un homme échappe avec sa famille à la confusion de Babel et conserve cette *« langue à l'origine commune à tous »* : son nom, Héber, il va le donner à l'idiome *« hébraïque »*. Augustin précise encore : *« si, après ces considérations, on cherche où cette langue primitivement commune a pu subsister après la division des langues (sans aucun doute elle est restée là où aucune faute n'avait dû être punie par un changement de langue), que vient-il à l'esprit, sinon qu'elle est restée chez le peuple de celui dont elle tire son nom »* ? Poursuivant la démonstration dans ses *Révisions* (1), Augustin dit encore que si le peuple des Hébreux avait commencé avec Abraham, on les aurait appelés *« Abraheux ; mais il est plus vraisemblable qu'ils tirent leur nom d'Héber et aient été appelés Hébereux »*.

C'est donc dans la lignée *« gardienne du germe de la cité de Dieu »* que s'est conservée la langue inaltérée. Héber la transmet *« non pas à l'ensemble de sa postérité »* mais uniquement à celle conduisant à Abraham, et celui-ci ne la communique qu'aux seuls *« descendants de Jacob »* et ainsi aux *« ancêtres du Christ »*. L'opération théologique est conforme à l'intention d'Augustin. Comment imaginer que le Christ, nouvel Adam, aurait pu parler une langue brouillée plutôt que l'idiome adamique des premiers temps ? Et comment faire pour que l'hébreu des origines demeure intact dès lors que toutes les langues se sont mélangées à Babel ?

Neuf siècles après Augustin, Dante se souvient de cet épisode dans son *Traité de l'éloquence en langue vulgaire*. Evoquant *« les fils d'Héber ou Hébreux comme on les nomme d'après celui-ci »*, il écrit : *« A eux seuls la langue primordiale resta après la confusion afin que notre Rédempteur, qui devait naître parmi eux en tant qu'homme, puisse faire usage non de la langue de la confusion mais de la langue de la grâce. Ce fut donc l'idiome hébraïque que les lèvres du premier parlant créèrent. »*

Mais le désir de restaurer l'unité linguistique perdue après Babel n'est pas une spécialité exclusivement chrétienne. Une vieille source hébraïque, le livre des *Jubilés*, sorte de *« Genèse illustrée »* qu'on trouve dans le volume de *La Bible* de « La Pléiade » consacré aux *Ecrits intertestamentaires*, parle de l'épouse de Héber, Azourâd. Son identité ne manque pas d'intérêt pour saisir la cohérence des constructions bibliques : Héber, spécialiste de la longue mémoire, épouse en effet la fille de l'homme par lequel l'humanité a été frappée de confusion et d'amnésie. Nemrod, le père de la dulcinée, n'est-il pas celui par lequel le genre humain a sombré dans l'oubli de la langue première ? Par son alliance avec le mémorable Héber, Azourâd répare en quelque sorte la malédiction linguistique provoquée par son père à Babel.

Sans être le seul ni le premier (mais il fut sans aucun doute le plus lu), Augustin a voulu restituer à une humanité oublieuse la langue perdue à Babel. Au fil des siècles, théologiens, poètes et érudits n'ont cessé de reprendre *« l'histoire d'Héber »* pour forger toutes les hypothèses possibles et imaginables à propos de la langue adamique et de ses restes *« déchiffrables »* dans tous les parlers humains.

Pourtant cette fiction philologique n'était pas évidente. En effet, d'autres Pères de l'Eglise, mais aussi des exégètes juifs, ont fait valoir que si Héber pouvait être un nom de personne, ce terme est également une locution adverbiale signifiant « au-delà », « outre », signalant que les descendants de Sem venaient de « l'au-delà » du fleuve. Isidore de Séville y voit *« une traversée mystique »*, et, plus près de nous, au début du XVIII[e] siècle, le bénédictin Augustin Calmet écrit *« qu'*hébraei *voudrait dire* ceux qui ont passé, *et on aurait donné ce nom à Abraham et à ses descendants, qui demeuraient primitivement* au-delà *de l'Euphrate, comme on a donné le nom de... transalpins, aux peuples qui habitaient* au-delà *des Alpes »*.

Il n'empêche. C'est la carrière salvatrice de Héber qu'Augustin a retenue, le constituant en figure cruciale, assurant la continuité linguistique d'Adam, et de son Dieu au Verbe créateur, jusqu'au Christ de la Pentecôte.

(1) Augustin, *Les Révisions* II, 16, Bibliothèque augustinienne (t. 12, 1950, p. 479).

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Le fétiche de Lénine

LA FAUCILLE ET LE ROUBLE
La modernisation conservatrice en URSS.
d'Anatoli Vichnevski.
Traduit du russe par Marina Vichneskaïa,
Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 465 p., 220 F (33,54 €).

Dans le souvenir vague que l'on en avait, la célèbre formule de Lénine *« Le communisme, c'est le pouvoir soviétique plus l'électrification »* passait pour une démonstration de pragmatisme bien venu, accompagnée d'un ricanement un tantinet cynique. Le mérite du sociologue et démographe russe Anatoli Vichnevski est d'en donner tout le sens en la remplaçant dans un contexte beaucoup plus large que celui de la Révolution de 1917. Voici comment.

Le moins que l'on puisse dire est que la *« crise russe »* ne date pas d'aujourd'hui. Déjà en 1907 paraissait un livre sur ce sujet et avec ce titre (1). Mais la conscience du retard de la Russie par rapport à l'Occident est beaucoup plus ancienne. La première tentative de combler ce retard remonte, on le sait, à Pierre le Grand. Et le discours que l'on entend aujourd'hui dans la bouche d'un Poutine reprend un lieu commun qui date au moins du siècle des Lumières.

Un problème a surgi immédiatement, qui n'est peut-être pas réglé aujourd'hui encore en Russie. La notion même de retard n'a de sens que si l'on interprète l'état des différentes sociétés comme les étapes d'un parcours sur une voie universelle. Or, dans la Russie des XVII[e] et XVIII[e] siècles, cette conception de l'histoire était tout bonnement *« impensable »*. On pouvait reconnaître les avantages de l'organisation allemande, de la flotte anglaise ou de la toile de Hollande, mais personne n'aurait eu l'idée d'emprunter à des étrangers leur système économique ou leur régime politique ou encore leur religion. La Russie avait ses institutions et les Russes non seulement n'y voyaient aucun signe de retard, mais encore étaient-ils convaincus de leur supériorité. Dans cette configuration, le retard, si retard il y avait, ne pouvait être que secondaire, de caractère technique. En important toutes sortes de machines étrangères, il était possible de rattraper le retard sans toucher au reste.

Pour résumer en des termes que l'auteur n'emploie pas, la technique était considérée comme une sorte de fétiche dont il suffisait de disposer pour accéder à la modernité. Ainsi, entre la modernisation superficielle à la manière de Pierre le Grand et l'industrialisation forcée opérée par les Soviétiques, il n'y a pas de solution de continuité. Et il n'y en a pas non plus avec maintes industrialisations du tiers-monde qui se sont révélées désastreuses.

La révolution bolchevique, quant à elle, avait deux composantes hétérogènes : la première, instrumentale, était la civilisation matérielle sur le mode occidental, avec son industrie, ses villes, son alphabétisation, etc. Elle répondait à l'impatience de la société russe, qui prenait une conscience de plus en plus aiguë de son retard économique sur l'Occident, voire de l'aggravation de ce retard. La seconde composante était l'utopie égalisatrice ; elle se voulait anti-bourgeoise, anti-individualiste, anti-occidentale – autant de valeurs héritées plus ou moins consciemment de la Russie traditionnelle, telle que l'avait glorifiée l'intelligentsia sous le règne des tsars. La combinaison de ces deux composantes paraissait possible par une sorte d'opération magique que résume bien la formule déjà citée de Lénine. Un Sergueï Ioulevitch Witte aurait pu y souscrire et l'appliquer au régime tsariste. Le ministre de Nicolas II au début du siècle écrira dans ses Mémoires : *« On dit que j'ai utilisé des méthodes artificielles pour développer l'industrie. Que signifie cette phrase stupide ? Par quelles méthodes autres qu'artificielles peut-on développer l'industrie ?* (2) »

Vichneski montre bien qu'à la fin du XIX[e] siècle les Russes étaient hantés par l'exemple de leurs voisins prussiens, le plus accessible à leur curiosité. L'Allemagne de Bismarck, dans sa volonté d'accélérer son industrialisation, voulait elle aussi emprunter à l'Occident sa *« civilisation »* technique et non sa *« culture »* décadente. Là aussi, le progrès industriel paraissait conciliable avec le maintien d'une structure sociale archaïque. Le *« socialisme d'Etat »* du Chancelier de fer se voulait une protestation contre l'individualisme, contre le principe du *« laissez-faire »*. *« L'Allemagne nous offre un modèle de capitalisme d'Etat »*, reconnaîtra Lénine lui-même. Et même si les marxistes russes ont toujours cherché dans la mesure du possible à éviter de faire allusion au socialisme à la Bismarck, ils n'ont pu inventer quelque chose de fondamentalement nouveau. *« Certes, ils sont allés plus loin que Bismarck, mais en suivant toujours la même direction »*, observe notre auteur. De fait, ces voies parallèles ont abouti aux deux régimes monstrueux que l'on sait.

Le prix humain du fétichisme industriel sous sa forme soviétique, Vichneski le chiffre lui-même à au moins 40 millions de morts, non compris le chiffre des victimes russes des deux guerres mondiales, soit 10 millions entre 1918 et 1926, 7 à 10 millions de 1926 à 1938, et 22,5 à 26,5 millions dans les années 1939-1953. Ces chiffres effroyables se passent de commentaire.

Et le retard n'était toujours pas comblé, même sur le plan technique, à part quelques secteurs de pointe dans l'industrie militaire, notamment dans les armes chimiques et bactériologiques. L'auteur montre bien, chiffres à l'appui, que l'industrie soviétique n'a pu naître, se développer et survivre sans une aide technique massive de l'Occident. Pour ne rien dire de l'espionnage industriel. En outre, l'économie était rongée par le cancer d'un complexe militaro-industriel qui accaparait dans les années 80 20 % à 25 % du PNB soviétique, contre 6,5 % aux Etats-Unis.

L'Histoire est-elle en train de bégayer ? De nouveau il est question du retard russe. Et de l'aide de l'Occident. Derechef, la question éthique est posée. *« La majorité des citoyens de Russie se montrera encore longtemps hostile à la propriété privée ou au marché, recherchera la protection de l'Etat pour résoudre ses problèmes économiques personnels ou familiaux »*, prévoit l'auteur. Les *« patriotes »* russes font de la surenchère sur le thème de l'anti-libéralisme. Même le cousinage allemand ranimé par eux sur l'ancien mode anti-occidental dépasse toutes les limites. Pour finir, Vichnevski a l'art de nous donner des frissons.

(1) *La Crise russe,* de Pavel Milioukov, Paris, 1907.
(2) *Mémoires,* vol II, de S. I. Witte, Tallinn et Moscou, 1994.

Passage en revues

● **« CAHIER CRITIQUE DE POÉSIE »**

Pour qui veut se faire une idée un peu complète et informée de la poésie actuelle – et il faut l'être, informé, pour discuter ou polémiquer –, l'initiative du Centre international de poésie de Marseille (CIPM, 2, rue de la Vieille-Charité, 13200 Marseille) de publier tous les deux mois un *Cahier critique de poésie* paraîtra utile. Il y a avait bien déjà le journal *Aujourd'hui poème*, diffusé en kiosques (*Le Monde* du 25 mai), qui rendait compte de l'actualité poétique, mais la revue du CIPM, dirigée par Jean-Pierre Boyer et Emmanuel Ponsart, n'en comble pas moins un certain vide critique, un certain brouillage, une quasi-impossibilité d'envisager la totalité du paysage en ce domaine. Domaine auquel la presse littéraire n'est pas suffisamment attentif.

Chaque numéro – c'est un « vrai » numéro zéro qui sort aujourd'hui – comportera un dossier, la critique des livres et des revues (avec de nombreuses contributions), des chroniques et les listes des parutions des six derniers mois (CIPM/éd.farrago, 158 p., 80 F [12,2€]). **P.K.**

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Les méfaits du KGB

LE KGB CONTRE L'OUEST 1917-1991
Les archives Mitrokhine
de Christopher Andrew et Vassili Mitrokhine.
Traduit de l'anglais par Philippe Delamare,
Odile Demange et Agathe Rivière,
Fayard, 982 p., 198 F (30,18 €).

A ceux qui, après avoir vu Vladimir Poutine à Paris, pensent encore que le KGB est une sorte d'ENA russe, voire une école de gestion, on ne saurait trop conseiller la lecture des *Archives Mitrokhine*. De 1917 à 1991 au moins, le KGB, ses prédécesseurs comme ses succédanés, ont laissé derrière eux une longue histoire de mauvaises actions, de coups tordus, de crimes. Et on ne parle ici que de la branche « action extérieure » de la police secrète soviétique, la « première direction générale », dans le jargon des « organes », pas des services qui s'occupaient exclusivement de la répression intérieure. Les *Archives Mitrokhine* se veulent la collection de ces méfaits bien que, à l'origine, le lieutenant-colonel du KGB Vassili Mitrokhine ait eu une ambition plus modeste et pour tout dire plus privée : il voulait transmettre à ses descendants une sorte d'histoire du KGB vue de l'intérieur, telle que lui-même, employé aux archives, pouvait la vivre au jour le jour, en regardant passer sous ses yeux les documents officiels et secrets dont il était chargé de superviser le classement. Il y a, dans cette collecte qui a duré douze ans, de 1972 à sa retraite en 1984, quelque chose d'obsessionnel. Les *Archives Mitrokhine* ne sont pas composées de documents originaux, qu'il était évidemment impossible de sortir du KGB. Ce sont les copies qu'en a faites Vassili Mitrokhine jour après jour, heure après heure, sur des milliers de petits morceaux de papier. D'abord, il les froissait et les jetait dans sa poubelle, pour qu'ils passent inaperçus pendant les heures de bureau, avant de les extraire du KGB cachés dans ses chaussettes. Après quelque temps, il s'enhardit et les sortit dans les poches de sa veste et de son pantalon. Pendant la semaine, il les planquait sous son matelas puis, le week-end, les dactylographiait à la datcha, où les notes étaient ensuite placées dans des lessiveuses enterrées dans le jardin.

A la disparition de l'Union soviétique, explique Christopher Andrew, coauteur du livre, Vassili Mitrokhine changea la destination de son trésor. A l'occasion de voyages en Lettonie indépendante, il prit contact avec l'ambassade de Grande-Bretagne et quitta finalement Riga pour Londres avec six valises de documents. Est-ce la plus grosse masse de matériel jamais amassée sur les services secrets soviétiques à l'étranger ? C'est possible. La divulgation à l'automne 1999, en Grande-Bretagne, provoqua quelques remous dans ce pays mais aussi en France et en Italie parce que les *Archives* donnent des noms d'agents soviétiques ayant opéré en Occident, souvent sous des pseudonymes transparents (*Le Monde* du 16 septembre 1999). L'émotion est vite retombée car les « révélations » de Mitrokhine soulèvent les problèmes inhérents à ce genre de document. Des doutes ont même été émis sur leur authenticité, en tout cas sur les objectifs véritables d'une telle publication massive, une manipulation du KGB nouveau (post-soviétique) pour brouiller les pistes et protéger des agents plus importants ne pouvant être totalement exclue (*Le Monde* du 5 novembre 1999).

Le lecteur français – comme le britannique avant lui – n'a accès ni aux documents originels ni aux notes de Mitrokhine. Professeur d'histoire à Cambridge, Christopher Andrew a écrit une *Histoire du KGB à l'Ouest* qui couvre plus de soixante-dix ans, en utilisant les archives du transfuge soviétique, mais en puisant aussi abondamment dans la littérature spécialisée depuis longtemps disponible. L'ouvrage en est sans doute plus complet et plus lisible pour les profanes, mais il perd en originalité ce qu'il gagne en clarté. Utile pour rappeler les naïfs à la dure réalité, il n'aide pas à discerner quel est l'apport vraiment nouveau des valises transportées à l'Ouest par Mitrokhine. De nombreux épisodes étaient connus, d'autres avaient été entrevus même s'il manquait des preuves décisives. Ce n'est pas une surprise, par exemple, que les dirigeants soviétiques aient cherché à déstabiliser les responsables des PC occidentaux, lancés dans l'éphémère aventure de l'euro-communisme dans les années 70, en exploitant contre Georges Marchais sa présence en Allemagne pendant la guerre ou contre Enrico Berlinguer son ascendance noble et fortunée. Dans le second cas au moins, la machination a échoué.

Dans d'autres affaires, les protagonistes sont des acteurs de second plan et il est souvent difficile de faire la part entre les agents véritables, les contacts officiels, les relations cultivées et les simples interlocuteurs des taupes du KGB, qui se retrouvent informateurs dans les rapports officiels pour la seule gloire de l'auteur des fiches. L'amateur d'une histoire faite de complots et de manipulations y trouvera cependant son compte et sera tenté de conclure que cette histoire n'est pas finie s'il s'intéresse un peu à l'actualité. Il se rappellera alors que le ministre russe de la défense vient de décréter une nouvelle fête, la *« journée du renseignement militaire »*. En lisant les mémoire de Boris Eltsine (« Le Monde des livres » du 3 novembre), il apprendra qu'Evgueni Primakov, ancien pensionnaire du KGB, avait tenté d'accumuler des « kompromat » (« matériaux compromettants ») sur son rival Vladimir Poutine. Celui-ci n'était pas en reste si l'on en croit une de ces biographies non officielles parue récemment en Allemagne. Avant de devenir chef du gouvernement, il utilisa sa position à la tête du FSB (un des successeurs du KGB) pour fabriquer des « kompromat » contre Primakov, alors premier ministre. On ne se refait pas.

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

Tristes gaullistes

LA COMÉDIE DES ORPHELINS.
Les vrais fossoyeurs du gaullisme
de Christophe Barbier
Grasset, 366 p., 129 F.

CHIRAC PÈRE & FILLE
de Claude Angeli et Stéphanie Mesnier
Grasset, 163 p., 98 F.

Sous prétexte d'examiner si les gaullistes d'aujourd'hui sont restés fidèles, ou non, à l'héritage du général de Gaulle, Christophe Barbier, directeur adjoint de la rédaction de *L'Express*, raconte à sa façon, informée mais cruelle, la geste dérisoire de quatre de ces *« orphelins de la grandeur »* : Jacques Chirac, don Quichotte qui s'ignore en son pied-à-terre de l'Elysée ; Philippe Séguin, Falstaff désenchanté ; Nicolas Sarkozy, Brutus devenu Iago ; et Charles Pasqua, Fouquet avant Pignerol. Sans compter quelques figurants sans espérances et quelques cadets sans illusions. Leur histoire est pathétique : à en croire l'auteur, ils n'ont pas l'ombre d'une idée ni l'esquisse d'une ambition. Fossoyeurs malgré eux, ils *« enfouissent plus profond encore ce cadavre du gaullisme qu'ils affirment ressusciter »*.

Christophe Barbier, en bon normalien, aime l'Histoire et la littérature. Shakespeare, Corneille, Musset lui sont familiers. Il a le goût des mots et le sens des formules. Il a aussi l'humeur caustique et le regard féroce. Ses critiques sont dures, excessives sans doute, injustes peut-être, mais quel plaisir de lire un récit aussi chatoyant que riche en anecdotes significatives !

La référence au gaullisme, on l'a dit, sert de fil conducteur. Elle permet quelques jolis traits. Pour l'auteur, Jacques Chirac est *« l'anté-gaulliste »*, c'est-à-dire l'antéchrist du gaullisme, dont il a *« ruiné consciencieusement l'héritage »* ; Philippe Séguin est *« l'ultra-gaulliste »*, l'intégriste qu'aveugle la *« foi du charbonnier »* ; Nicolas Sarkozy est *« l'a-gaulliste »*, lui qui se contente du gaullisme *« réduit aux symboles »* et qui, en homme de marketing, a acquis *« le droit d'usage de la marque »* ; Charles Pasqua, enfin, est *« l'infra-gaulliste »* : il n'a *« du gaullisme que la posture »*, comme il n'a du général que le prénom.

Mais au-delà de ce déni d'héritage, c'est le naufrage de la droite qu'évoque, à travers les parcours de quelques-uns de ses chefs de file, notre confrère de *L'Express*. Une droite intellectuellement épuisée, faute de renouvellement, et moralement asphyxiée, faute de chef. Une droite à l'image de la France, *« avec sa sérénité louis-philipparde et ses rondeurs de patrimoine »*. Une droite qui ressemble un peu trop à la gauche, dès lors que celle-ci s'est ralliée au libéralisme, mettant fin aux vieux clivages non en les dépassant, comme le voulait de Gaulle, mais en les diluant.

Christophe Barbier ne cache pas sa propre nostalgie. Certes, il raconte plus qu'il ne juge. Il a rencontré les nombreux protagonistes de cette *« comédie »*, rapporte leurs confidences, analyse leur psychologie, décrit même leurs bureaux, les objets dont ils s'entourent et qui en disent parfois beaucoup sur eux-mêmes. Il publie des documents étonnants, tel ce discours que Jacques Chirac aurait prononcé, en cas de défaite à la présidentielle, pour féliciter son concurrent. Mais le triste état de la droite le peine. Il n'exclut pas que la nouvelle génération se montre capable de *« réveiller la République »*. Il l'espère sans en être sûr.

Claude Angeli et Stéphanie Mesnier témoignent également du désarroi du camp gaulliste, mais ils le font sous un angle particulier, celui des relations entre Jacques Chirac et sa principale collaboratrice, qui est aussi sa fille, Claude. Celle-ci s'est donné pour tâche de débarrasser son père de son image d'homme de droite et de l'éloigner de ceux de ses amis politiques qui, selon elle, lui font du tort. *« Sarkozy est trop à droite,* dit-elle par exemple en 1999. *Si on l'écoutait, on perdrait toutes les élections. »* Quant à Séguin, il est, affirment les auteurs, *« passé par profits et pertes »*. Entre l'Elysée et lui, *« la suspicion, l'hostilité et parfois la haine ont grandi au fil des ans »*.

Les autres – Juppé, Balladur, Pasqua, Tiberi –, le chef de l'Etat les met hors jeu, sous l'influence de sa fille, qui croit que son père ne gagnera l'élection présidentielle qu'en se tenant à l'écart du RPR. Elle tente de convaincre l'opinion que *« le cœur de Chirac bat un peu à gauche »*. Le *« Chirac nouveau »* ne parle plus de libéralisme et n'envisage pas d'être en 2002 *« le candidat d'une droite dispersée »* et de ses partis, qu'il tient pour *« réactionnaires »*. Le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, n'est pas vraiment d'accord, mais il partage avec Claude Chirac *« une évidente foi en leur commun héros »*.

Celui-ci adopte donc une démarche d'apparence gaullienne en choisissant d'en appeler au peuple par-dessus les partis. Mais il y a loin du gaullisme à ses épigones : à en croire Angeli et Mesnier, la stratégie chiraquienne relève surtout du *« jeu de rôles »* et du *« marketing »* électoral.

SCIENCE

● par Catherine Vincent

Le destin du vivant

DES CHIMÈRES, DES CLONES ET DES GÈNES
de Nicole Le Douarin.
Ed. Odile Jacob, 480 p., 195 F (29,73 €).

NI DIEU NI GÈNE
de Jean-Jacques Kupiec et Pierre Sonigo,
Seuil, 230 p., 130 F (19,82 €).

Des chimères, parce que celles qu'elle a créées en mêlant des tissus d'embryons de caille et de poulet sont désormais utilisées dans le monde entier. Des clones, parce que, après Dolly et ses comparses, demander si on n'en viendra pas un jour à appliquer ces mêmes méthodes à l'espèce humaine ». Et des gènes, parce qu'ils ont occupé, d'un bout à l'autre du siècle qui s'achève, le devant de la scène des sciences de la vie. En trois mots qui en font le titre, voilà résumée la somme de connaissances que livre Nicole Le Douarin, professeur au Collège de France, qui dirigea de 1975 à 1999 le prestigieux Institut d'embryologie de Nogent-sur-Marne.

On l'aura compris : son ouvrage parle de la formation du vivant. Un filtre qui lui permet d'embrasser, de près ou de loin, toute la biologie moderne, tant est profond le renouvellement qu'a connu l'embryologie au cours des trente dernières années, tant ses applications potentielles, associées à celles de la procréation médicalement assistée, ouvrent pour le siècle à venir des perspectives vertigineuses.

Une fois résumée l'histoire de cette discipline, et passée en revue *« l'extraordinaire diversité de facteurs et de processus hiérarchisés dont la combinaison préside à la formation de l'être vivant »*, c'est aux avancées les plus récentes de la biologie du développement que s'attache cette grande dame de la biologie. Aux sources du *« pouvoir organisateur »* de l'œuf, qui, longtemps, défia l'entendement. A la manière dont les cellules, tandis que se façonnent les grandes lignes de l'être en devenir, amorcent leur différenciation. A l'identification des « gènes du développement », ces sculpteurs moléculaires du vivant qui valurent à trois de leurs découvreurs le prix Nobel de médecine 1995, et qui – extraordinaire révélation ! – commandent de la même manière l'élaboration de la mouche, de la grenouille ou de l'homme. Ainsi dessine-t-elle, dans un style faisant peu de concessions à la facilité, les multiples bouleversements conceptuels et expérimentaux qui ont conduit à l'embryologie actuelle.

Mais la science ne se contente plus, désormais, d'étudier les formes vivantes et leurs propriétés. Elle a acquis le pouvoir d'intervenir dans leur genèse, dans leur fonctionnement, de modifier les gènes et l'environnement des cellules. On aborde là l'immense espoir offert par les *« cellules souches embryonnaires »*, qui, peut-être, permettront l'avènement d'une médecine non plus seulement palliative ou réparatrice, mais régénératrice. Ce qui soulève d'inévitables questions éthiques, *« cruciales mais souvent mal posées »*, que Nicole Le Douarin s'emploie à clarifier dans la dernière partie.

Comment se développe un embryon ? Jean-Jacques Kupiec et Pierre Sonigo, eux aussi, se confrontent à cette grande énigme biologique – et à quelques autres. Qu'est-ce qu'une espèce ? Quelle est l'origine des êtres multicellulaires ? Comment comprendre les *« déséquilibres écologiques »* que représentent, dans l'écosystème que forment en chacun de nous les populations de cellules, des phénomènes comme le cancer ou le vieillissement ? Que signifie à l'échelle d'un globule blanc la notion immunologique de « soi » et de « non-soi » ? Pourquoi le sida, et comment évoluent les virus ? Pour ces deux spécialistes de l'Institut Cochin de génétique moléculaire (Paris), à la réflexion fortement teintée d'épistémologie, la réponse ne réside pas dans les gènes. Ni même, osent-ils affirmer, dans la génétique, pour qui *« l'explication des êtres se trouve dans le monde moléculaire des gènes »* comme pour Platon dans le royaume des Idées.

« Les succès des biotechnologies ne mesurent pas la maturité scientifique de la biologie moderne », poursuivent-ils. Rappelant que les modèles de « hasard-sélection » établis par la théorie darwinienne de l'évolution s'appliquent à des phénomènes aussi variés que l'embryogenèse, l'immunologie ou le système nerveux, ils suggèrent qu'il y a là *« le fondement d'une théorie générale capable d'expliquer toute émergence et diversification d'une structure biologique »*. Postulat étayé, avec clarté mais non sans humour, par divers exemples puisés dans le champ de la recherche contemporaine.

Peu à peu, par petites touches, s'esquisse ainsi une autre théorie, *« qui déplace l'explication du niveau des gènes vers les êtres vivants eux-mêmes, et dans laquelle la liberté remplace le déterminisme »*. A l'heure où le décryptage des gènes et de leurs fonctions, *« voie royale de recherche qui ne souffre aucune limite »*, poursuit sa marche triomphale, cet essai iconoclaste n'est pas seulement rafraîchissant, ou rassurant. Il est salutaire.

Comment un patriarche « infanticide » devint un sein nourricier

Eminemment paternel mais remplissant une fonction maternelle, Abraham propose une image du Paradis. A partir de cette représentation paradoxale, Jérôme Baschet montre comment l'Eglise médiévale perturbe la notion du lien de parenté

LE SEIN DU PÈRE
Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval
de Jérôme Baschet.
Gallimard, « Le temps des images », 416 p., 250 F (38,11€).

OXFORD, KEBBLE COLLEGE

Sein d'Abraham, légendier dominicain

Jérôme Baschet manifeste un goût prononcé pour les voyages lointains. Après quelques années passées en enfer (1), le voilà qui revient pour nous offrir une superbe étude sur l'une des représentations médiévales du Paradis céleste : le sein d'Abraham. On connaissait mieux le patriarche de l'Ancien Testament comme « infanticide », brandissant le couteau pour immoler son fils unique (Genèse, 22, 10). On avait quelque peu oublié qu'au Moyen Age il a également figuré un lieu paradisiaque. Trônant en majesté, parfois nimbé, il accueille en son sein les élus, qui, après le Jugement dernier, ayant retrouvé leur corps, accèdent à la vie éternelle. Ne se distinguant guère par l'âge, par le sexe ou par le statut social, ayant recouvré l'innocence nécessaire pour accéder au royaume des cieux (Math, 18, 3 ; Luc 18, 16), les élus sont souvent représentés sous la forme de petits enfants, soit entre les bras du patriarche, soit dans un linge tenu par le vieil homme (plus de la moitié des trois cent dix-sept images étudiées), soit encore dans un pan de son vêtement, conçu comme une seconde peau.

L'auteur propose de définir la relation entre Abraham et les élus comme « une *inclusion corporelle* », concept qui fait du patriarche l'homologue à la fois de la Vierge et du Père divin et qui incite à s'interroger sur l'« *ambivalence sexuelle* » du sein d'Abraham, figure éminemment paternelle (Dieu-père) mais remplissant une fonction maternelle (communauté-mère). Le « *corps-vêtement* » d'Abraham permet de « *conjoindre le désir de protection par le père et la pulsion de retour à l'indivision matricielle* ».

Cette image, apparue peu après l'an mil, connaît un très grand succès aux XII[e]-XIII[e] siècles, époque au cours de laquelle, sur des supports aussi variés que peintures murales, miniatures, sculptures, vitraux ou orfèvrerie, près des deux tiers des représentations du séjour des élus dans l'au-delà ont recours au sein d'Abraham. Puis, à partir du début du XIV[e] siècle, cette image du Paradis décline, au profit de celle de la cour céleste où les élus (plus différenciés que dans le sein d'Abraham), ont tous leur regard tourné vers Dieu.

Le Paradis, « *image de la société céleste, est le lieu où se définit l'idéal de la société terrestre* ». Aussi l'auteur s'interroge-t-il sur les raisons du succès du sein d'Abraham. En un temps où l'Eglise se définit de plus en plus par exclusion, cette représentation du Paradis céleste permet aux chrétiens de se réapproprier le père des trois grandes religions monothéistes, de recueillir les fruits de l'alliance que Dieu a scellée avec Abraham et, partant, de disqualifier juifs et musulmans. Le sein d'Abraham s'accorde également très bien avec la logique sociale de l'« *encellulement* » chère à Robert Fossier, inclusion des vivants au sein du village et inclusion des morts au sein du cimetière paroissial. Mais, surtout, le patriarche apparaît comme « *un médiateur subtil* » entre parentés charnelle, spirituelle et divine. Il est en effet à la fois le père charnel du peuple élu, le père spirituel des chrétiens qui en son sein sont des frères (la fraternité des élus est figurée par leur ressemblance), tout en étant une sorte de doublure de Dieu le Père. Dans un Moyen Age central où l'ensemble des rapports sociaux est conditionné par les relations de parentés et où l'Eglise réorganise la société, il n'y a rien d'étonnant à constater le triomphe d'une image proposant une forme de parenté spirituelle idéale. A la fin du Moyen Age, même si l'encellulement reste la structure élémentaire qui organise la société, l'existence d'un corps social plus diversifié, plus hiérarchisé et plus centralisé (papauté, « Etat moderne ») et la recherche d'un salut plus individuel ont incité les hommes à représenter d'autres formes de lieu paradisiaque. Dans cette brillante étude, publiée dans une collection qui a le souci de reproduire une iconographie de très grande qualité, Jérôme Baschet démontre, s'il en était encore besoin, que l'image est, pour l'historien un gisement documentaire capital. Même lorsqu'elle propose un thème récurrent, elle s'avère toujours d'une grande inventivité. On reste admiratif devant le souci méthodologique (construction d'une iconographie sérielle) ou devant les analyses de l'auteur portant, par exemple, sur la très belle série généalogique de la Bible de Pampelune (fin du XII[e] siècle), sur *Le Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Quarton (1453) ou sur la remarquable miniature représentant l'infusion de l'âme réalisée entre 1486 et 1493.

Jérôme Baschet innove également en opérant une subdivision au sein de la parenté. Il distingue, en effet, la parenté spirituelle de la parenté divine, reposant sur des liens unissant uniquement les entités divines. Il excelle à montrer les difficultés et les contradictions qui surgissent lorsqu'il s'agit de représenter les relations à l'intérieur de la sphère du divin ou entre les membres de celle-ci et les hommes. Comment représenter le Fils, engendré (d'une génération de moins que son Père) mais non créé (égal à son Père) ? Comment exprimer la double relation du Christ avec les hommes qui, par son incarnation, est leur frère mais, en tant qu'égal de Dieu, aussi leur Père ? Comment figurer le rapport entre Jésus et Marie, cette dernière étant mère de Dieu, mère de son propre Père. Quant à l'Eglise, elle est à la fois la fille du Christ mais aussi son épouse (*sponsa Christi*). La parenté divine propose donc un ensemble de représentations fondées sur l'inversion, voire l'abolition, des fondements de la reproduction humaine selon l'ordre charnel : l'égalité absolue du Fils et du Père oblige au déni de génération, voire au déni de paternité dans ses usages sociaux puisqu'entre eux deux disparaissent les notions d'autorité et de domination. Au sein de la parenté divine, les Mystères de l'Incarnation entretiennent la confusion la plus totale où la notion de « bonne distance » entre les membres de la famille n'a pas de sens. Dans l'ordre divin, l'inceste n'existe pas car il ne perturbe en rien le fonctionnement du système de parenté. Ici, il n'est pas gênant qu'*ego* occupe dans la généalogie deux places au lieu d'une. Jérôme Baschet définit donc, en se référant explicitement aux travaux de Pierre Legendre, la parenté divine comme le domaine d'une antigénéalogie, placée sous le signe du nœud car « *toutes les lignes s'y amassent, s'y confondent* ».

Une réflexion stimulante sur les représentations sociales et sur la paternité au Moyen Age.

Didier Lett

(1) *Les Justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII[e]-XV[e] siècle)*, Ecole française de Rome, 1993 (diffusion Broccard).

De hauts lignages

PARENTÉ, NOBLESSE ET ÉTATS DYNASTIQUES
XV[e]-XVI[e] siècles
de Michel Nassiet.
Ed. de l'EHESS,
376 p., 200 F (30,48€).

Bourbon, Bourgogne et Bretagne : trois fiefs dont la disparition sonne le glas des grandes maisons féodales, Etats dynastiques qui assurèrent une transition capitale vers l'Etat moderne. En moins d'une décennie (1523-1532), ces épineuses successions trouvent leur dénouement, favorable au centralisme monarchique. Etapes vers un nouvel ordre politique, ces jalons connus d'une mutation souvent étudiée disent davantage pour qui observe le fort attachement affectif à la lignée ducale, ostensible au moment de sa disparition. Reprenant le dossier de ces unions et transmissions patrimoniales, Michel Nassiet s'interroge sur le sens de l'alliance, qui fait la parenté, clôt le monde nobiliaire et offre un modèle que reproduiront d'autres détenteurs d'autorité pour assurer la passation de leurs pouvoirs. Avec un didactisme strict, l'historien reprend à la base l'étude de la notion de parenté, distinguant le poids du patrilignage de la plus large conception de la parentèle qui organise les rapports nobiliaires. Il reprend avec une prudence exemplaire les formes de l'alliance matrimoniale, où le statut des épouses (héritières ou cadettes) comme la hiérarchie entre les conjoints définissent les stratégies qui illustrent une conscience lignagère dont les sceaux et blasons diffusent la culture. Opposant les options « froides » et « chaudes » qui dénouent les délicates déshérences, Nassiet établit clairement la force d'une logique qui conduit au cumul des territoires. Justification de l'ambition hégémonique nouvelle du prince, contraint aussi par l'exigeante conscience de sa parenté.

Philippe-Jean Catinchi

Poilus éternels victimes

LES POILUS
La France sacrifiée
de Pierre Miquel.
Plon, « Terre humaine », 540 p., 149 F (22,71€).

On savait Pierre Miquel inspiré pour conter les crises qui ébranlèrent la société française depuis qu'il avait raconté *Les Guerres de religion* (1980), puis *La Grande Guerre* (1983). Aujourd'hui, le voilà au service de la mémoire des combattants de 14-18, pour la prestigieuse collection de Jean Malaurie. Si le sens du récit est toujours efficace et les citations de témoignages pertinentes, on pourra s'étonner d'entrée : déjà la longue introduction ne prépare guère le sujet précis de l'étude et le plan suivi épouse si strictement la chronologie qu'on peine à reconnaître le regard anthropologique original qu'a su imposer « Terre humaine ». Mais le lecteur promptement saisi par cette violente empathie, dont le succès phénoménal des *Paroles de poilus* (Librio) a permis de mesurer le partage universel, n'en aura cure. Avec Miquel, il revisite une ancienne histoire, une légende obstinée où les retouches ne modifient pas l'esprit d'une geste à la gloire ambiguë. Quelle leçon tirer de l'horreur des situations individuelles dont Miquel nourrit son gros livre ?

Pour l'historien, le problème est plus complexe. Déjà la façon toute narrative dont le sujet est traité, qui lèse d'une véritable approche anthropologique, déçoit ; les erreurs factuelles de chronologie comme les références mal contrôlées irritent ; mais, plus grave, tout l'apport de l'équipe de l'Historial de Péronne, Audouin-Rouzeau et Becker en tête, semble passé à la trappe, comme les problématiques les plus débattues aujourd'hui (« *consentement* », mutineries, où les références suivies accusent leur âge). Une fresque grand public curieusement hors de son temps.

Ph.-J. C.

Stratégie familiale

Yves Lemoine démonte les mécanismes d'accession au pouvoir des Lamoignon-Malesherbes

LA GRANDE ROBE, LE MARIAGE ET L'ARGENT
Histoire d'une grande famille parlementaire (1560-1660)
d'Yves Lemoine.
Ed. Michel de Maule,
298 p., 140 F (21,34 €).

Auteur d'un essai biographique remarqué sur Malesherbes (éd. M. de Maule, 1994), Yves Lemoine conçut le dessein de remonter l'arbre généalogique des Lamoignon-Malesherbes jusqu'au « fondateur » de la lignée, Charles de Lamoignon, conseiller au Parlement de Paris en l'an 1557. Comme il arrive parfois, le projet changea en chemin. Plutôt que les individus, la famille. De préférence à l'inventaire des mille et un détails qui font une vie à nulle autre pareille, l'analyse d'une stratégie qui, en un siècle, permet à une famille de peu d'entrer dans le premier cercle du pouvoir. En somme, au lieu de se focaliser sur la personnalité de ceux qui montent à l'assaut de la forteresse sociale, s'intéresser aux échelles. Nous quittons la biographie, souvent attachante, pour accéder à l'alchimie sociale, toujours passionnante.

La première échelle, ou le premier escabeau, c'est un patron puissant. Les Lamoignon accrochent leur très modeste char à l'étoile de la famille ducale de Nevers. Charles arrive à Paris dans les bagages du duc en sa trentième année, alors que le règne de François I[er] touche à sa fin. Grâce à ses protecteurs, il a étudié à Ferrare et à Mantoue. La France vient de vivre une révolution culturelle. Il est accordé aux temps nouveaux. Le moment ne tardera de « passer au roi » par l'achat d'un office. Un tel achat ne suffisant pas à décrotter l'impétrant de sa roture, le recours à la légende héroïque s'impose. Des généalogistes dévoués repéreront d'improbables Lamoignon parmi les premiers croisés. La grande affaire, c'est évidemment ce que Daniel Dessert appelle la « *stratégie de l'hyménée* » – Dessert dont le maître ouvrage *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle* (Fayard, 1984) inspire sur plus d'un point la démarche de l'auteur. « *Conçue comme une machine à réussir* », la famille ne saurait s'abandonner au hasard des sentiments et se soumet à la nécessité de l'ascension. Chaque mariage est pesé avec le soin qu'un général apporte à la préparation d'une bataille décisive. Il convient enfin d'avancer dans la vie enveloppé d'une odeur de dévotion qui procure bonne renommée : ce sera précisément l'affaire des dames Lamoignon, vouées aux œuvres de charité, et Yves Lemoine rappelle le grand rôle joué par la puissante congrégation du Saint-Sacrement jusqu'à sa dissolution par Louis XIV.

Cent un ans après l'entrée de Charles au Parlement de Paris, son descendant Guillaume reçoit la commission de premier président. La famille se trouve désormais au sommet. Elle n'en descendra qu'avec la monarchie elle-même. Long parcours, bien éloigné des fulgurances, mais dont la réussite tient justement aux minutieuses prudences dont on ne se départit jamais. Les embûches sont nombreuses où se perdirent tant d'ambitions aussi ardentes. Un mariage maladroit, un mauvais choix dans les périodes de troubles, telle la Fronde qui renvoya au néant maintes familles sur le point d'arriver, ou bien une certaine façon d'exister qui devait irriter. Ainsi du coruscant Fouquet dont l'ascension familiale se termina par la catastrophe que l'on sait. Les Lamoignon surent patienter et rester à l'écart des raccourcis tentants qui peuvent mener au précipice.

Très dense, car il entrelace le récit familial et « *l'histoire de la société en régime de monarchie pendant un long siècle* », l'ouvrage aurait pu aisément comporter cent pages de plus. Fort érudit, il se lit avec autant de passion qu'un roman balzacien.

Gilles Perrault

Biennale Internationale des Poètes en Val-de-Marne
Initiative du Conseil général

Mardi 14 novembre 2000 - 19 heures

" Hôtel du Département " av. du Gl de Gaulle 94000 Créteil
Métro : ligne 8 - Station Créteil Préfecture

RENCONTRE - LECTURE - PRESENTATION

Henri Deluy

L'Anthologie 2000
Farrago

Poèmes des poètes invités en 1999 : ALLEMAGNE : Joachim Sartorius - BELGIQUE : Jean-Pierre Verheggen REGION AUTONOME DU TIBET, CHINE : Orgyen Dorgé, Jang Bu - CUBA : Ismaël González Castañer, Alessandra Molina - DANEMARK : Katrine Marie Guldager, Morten Sondergaard - GENERALITAT DE CATALOGNE, ESPAGNE : Segimon Serrallonga - ETATS-UNIS : Guy Bennett, Julie Kalendek, Jérome Rothenberg - FRANCE : Philippe Beck, Philippe Bonfils, Xavier Bordes, Véronique Breyer, Bruno Cany, François Cariès, Gérard Cartier, Benoît Conort, Didier Garcia, Liliane Giraudon, Roger Gonnet, Frédérique Guétat-Liviani, Joseph Julien Guglielmi, Yannick Liron, Charles Pennequin, Marc Petit, Nathalie Quintane, Tita Reut, Jacques Roubaud, Christophe Tarkos - HAÏTI : Rodney Saint-Eloi - ISRAËL : Israël Eliraz - NORVEGE : Gro Dahle, Jan Erik Vold - PALESTINE : Ghassan Zaqtan - REPUBLIQUE DOMINICAINE : Angela Hernández Nuñez, Jeannette Miller - RUSSIE : Olga Sedakova.

&

Nanni Balestrini (Italie)
Dirk van Bastelaere (Belgique)
Caroline Dubois (France)
Jan H. Mysjkin (Belgique)
Jacques Roubaud (France)
Rosaria Lo Russo (Italie)
Margreet Schouwenaar (Pays-Bas)
Nachoem M. Wijnberg (Pays-Bas)

pour une

RENCONTRE EUROPEENNE DE POESIE

en collaboration avec Roma Poesia et Institut Flamand du Livre

BIENNALE INTERNATIONALE DES POETES EN VAL-DE-MARNE

Avec le soutien du CNL, de la DRAC Ile-de-France, et du Vlaams Fonds voor de Letteren

Département du Val-de-Marne
Conseil général

L'EDITION FRANÇAISE

● **Engouement pour Gao.** Le nouveau Prix Nobel de littérature Gao Xingjian s'assure un succès en librairies, alors que ce prix prestigieux est réputé avoir peu d'incidences sur les ventes. Depuis qu'il a obtenu le prix (*Le Monde* du 14 octobre), Gao Xingjian vend 4 000 livres par jour, tous titres et éditions confondus aux éditions de l'Aube. L'édition de poche de *La Montagne de l'âme* a été retirée à 65 000 exemplaires après le prix et va faire l'objet d'une nouvelle réimpression. Deux mille cinq cents exemplaires de cette édition sortent par jour, alors que 6 000 avaient été vendus avant la récompense. Le Prix Nobel de littérature bénéficie aussi au peintre puisque les toiles de Gao, récemment exposées à Paris, se sont vendues en quelques jours.

● **La dernière sélection de l'Interallié.** Le jury de l'Interallié a rendu publique mercredi 8 novembre sa dernière sélection avant le prix qui sera décerné le 14 novembre. Restent en lice : *Adieu, mon unique*, d'Antoine Audouard (Gallimard) ; *99 francs*, de Frédéric Beigbeder (Grasset) ; *L'Irrésolu*, de Patrick Poivre d'Arvor (Albin Michel) ; *L'Evangile selon Pilate*, d'Eric-Emmanuel Schmitt (Albin Michel).

● **Sartre à Venise.** Jean-Paul Sartre, qui, non seulement aimait Venise, mais *« pensait en Vénitien »* – comme l'a souligné Bernard-Henri Lévy en présentant son *Siècle de Sartre* (Grasset) dans la Cité des doges – était un symbole parfait pour un jumelage un peu particulier entre Paris et Venise. Deux quartiers qui veulent défendre leur identité, Saint-Germain-des-Prés et la Giudecca, ont ainsi célébré leur alliance, vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 novembre, autour de Sartre, *« parisien et vénitien »*, et de Juliette Gréco, figure emblématique de Saint-Germain-des-Prés, qui, dans son récital samedi 4 au Théâtre Goldoni, a remis à son répertoire une chanson faite pour elle par Sartre, *La Rue des Blancs-Manteaux*.

● **PRIX : Le Prix de Flore** doté de 40 000 francs a été décerné à Nicolas Rey pour *Mémoire courte* paru chez la nouvelle maison d'édition Au Diable Vauvert. Le prix **Mémoire de la Shoah** a été attribué à Annette Wieviorka, historienne, écrivain, pour l'ensemble de ses travaux. Le **prix Cino del Duca**, doté de 500 000 francs (76 224,5 €) a récompensé l'égyptologue Jean Leclant. La Fondation del Duca a également attribué deux bourses littéraires à *La Vraie Joie,* de Philippe Hermann (Belfond), et à *Dimanche,* d'Isabelle Minière (non publié). Giovanni Macchia a reçu le **Grand Prix de la francophonie**, décerné par l'Académie française et doté de 300 000 francs. Le **Prix littéraire des droits de l'homme** a été décerné à Fariba Hachtroudi pour *Iran, les rives du sang* (Seuil). Le **prix RFI-Témoin du monde** a été attribué à *Unna,* de Youri Rytkhéou (Actes Sud). La Portugaise Lidia Jorge a reçu le **prix de littérature européenne Jean-Monnet 2000** pour *La Couverture du soldat* (Métailé).

Rectificatif

● Dans l'article de Jacques Baudou consacré au *Bûcher des immortels* (« Le Monde des Livres » du 3 novembre) il fallait lire *« fantômes »* et non *« fantasmes »*, tandis que la dernière ligne évoquait la planétoïde Absinthe.

FRANÇOIS VALLEJO

PIROUETTES DANS LES TENEBRES

« Un franc ravissement, chargé d'une pointe d'érudition, de drôlerie, avec pour seuls artifices l'imprévu, l'inattendu. Voilà un cadeau qui n'est pas commun. »

J.C. RENARD, *Le Magazine littéraire*

ÉDITIONS VivianeHamy

L'e-retour de François Bourin

Après quatre années d'absence, l'ancien responsable de Julliard lance une maison d'édition en ligne, Olympio.com

Depuis quatre ans, François Bourin avait disparu du monde de l'édition. Il fait aujourd'hui un retour électronique, en lançant Olympio.com, « l'éditeur des internautes ». Fils de Jeanne Bourin, auteur à succès de *La Chambre des dames*, et du journaliste André Bourin, toujours membre du jury Renaudot, François Bourin est donc né dans le papier. Il a commencé dans le journalisme, à *Paris Match*, à l'AFP et à *Sélection du Reader's Digest*, a enseigné quelques années, avant de se lancer dans l'édition.

« J'ai succédé deux fois à Françoise Verny dans ma carrière éditoriale », remarque-t-il. Il entre en effet chez Grasset, en 1982, pour occuper son poste. Puis la remplace à nouveau, en 1996, chez Flammarion : cette seconde expérience ne dure que onze mois. Entre- temps, il lance sa maison d'édition, François Bourin, en 1986. Il y publie des essais de Jacques Testard ou Alain Etchegoyen, des auteurs comme Richard Jorif et bien sûr les livres de sa mère. En 1993, il vend sa maison au Groupe de la Cité, qui la fusionne avec Julliard, dont il prend la direction. L'aventure dure deux ans et se finit mal. L'ensemble est intégré à Laffont-Fixot et François Bourin s'en va.

Après la mésaventure Flammarion, il songe à recréer une maison, mais préfère changer de voie. *« J'ai eu l'impression que j'allais refaire la même chose à un moment où l'édition était dans une mauvaise passe »*, explique-t-il. Avec son frère, il crée la société Bourin conseil, chargée de *« l'évolution professionnelle pour dirigeants d'entreprise et cadres supérieurs »*. Il a même la surprise de recevoir la visite de deux de ses anciens confrères éditeurs.

Il continue à réfléchir à sa propre carrière autour de l'édition et d'Internet. *« Le côté écrit d'Internet m'a intéressé. »* Il pense d'abord à une société de conseil en écriture, une sorte d'écrivain public électronique, avant de se lancer dans le projet d'Olympio, avec Claire Touchard, ancienne directrice de la filiale édition de Microsoft, Alain-Gilles Minella, directeur éditorial, Thierry Crouzet, ancien responsable du groupe de presse informatique Ziff-Davis France, Jean-Baptiste Touchard, directeur des systèmes d'informations, et Catherine Blanchard, en charge des relations avec les éditeurs. Ils sont à la recherche de partenaires financiers.

Olympio fonctionne sur deux niveaux. D'abord un « vivier » de textes d'internautes est mis en ligne sans contrôle éditorial, mais après vérification qu'ils ne sont pas pédophiles ou révisionnistes. Ils sont mis en ligne gratuitement, à la fois pour les auteurs et pour les lecteurs. Le but est de créer une communauté d'internautes qui se lisent et se commentent. La partie la plus ambitieuse est la construction d'un catalogue de textes, qui bénéficient d'un travail éditorial. Ces textes sont vendus en téléchargement, au prix de 32 francs (4,88€) pour les romans et de 15 francs (2,29€) pour les nouvelles. Les manuscrits acceptés font l'objet d'un contrat qui prévoit des droits d'auteurs de 15 %, versés tous les trois mois, en fonction du nombre de téléchargements. Les contrats ne portent que sur les droits électroniques des livres.

Une dizaine de titres sont proposés jeudi 9 novembre. Il s'agit notamment de recueils de nouvelles, de romans, d'un feuilleton pour la jeunesse. D'ici à la fin de l'année, le catalogue devrait s'enrichir de poèmes de Daniel Gélin et de Pierre Delanoë, d'une nouvelle de Georges-Olivier Chateaureynaud, d'un récit de Michel Host et même d'un inédit de Jules Romains, *Réflexions sur la littérature*, une sorte d'histoire littéraire composée à l'origine pour la radio. *« On fait le pari de l'édition électronique, on ne joue que ça. On n'a pas les supports du papier »*, explique François Bourin. Dans la construction d'un futur incertain de l'édition à l'âge numérique, Olympio.com, après 00h00.com, apporte une nouvelle pierre.

Alain Salles

Tensions à Lisbonne

Le premier Salon du livre s'est tenu dans un climat morose

La capitale portugaise ne connaissait pas de grande manifestation liée à l'édition, à l'exception d'une foire annuelle et locale dans le parc Edouard-VII. Pour ce premier Salon du livre de Lisbonne, qui s'est tenu du 3 au 7 novembre au parc des Nations, l²'Association portugaise des éditeurs et des libraires (APEL) a choisi de rendre sa politesse à la France, qui avait convié le Portugal, en mars, au Salon du livre de la porte de Versailles (« Le Monde des livres » du 17 mars). Huit écrivains – Jean Echenoz, Michel Deguy, Olivier Rolin, Paule Constant, Michel Winock, Patrick Grainville, Jean-Christophe Rufin, Elisabeth Roudinesco – et des éditeurs avaient fait le déplacement dans une ville où la Fnac bouscule une librairie traditionnelle et un peu vieillissante. Ville aussi où l'on trouve une excellente librairie française, elle aussi présente au Salon.

Mais, derrière les discours officiels, plusieurs foyers de crise couvaient, dont la faible fréquentation de la manifestation était comme le signe : un observateur faisait remarquer que l'on rencontrait plus d'écrivains portugais au Salon de Paris qu'à celui de Lisbonne...

En septembre 1999, une partie des éditeurs de l'APEL avaient fait scission et créé une seconde organisation, l'Union des éditeurs portugais. L'UEP, qui regroupe environ 40 % des éditeurs portugais – notamment littéraires –, estime que les deux professions devraient se rassembler dans deux syndicats autonomes. D'esprit plus traditionnel, l'APEL défend l'idée inverse. La conséquence de cette dispute a été le refus de la plupart des éditeurs de l'UEP de participer au Salon.

Second point de friction : le prix unique du livre. L'ancien ministre de la culture Manuel Maria Carrilho – récemment démissionnaire – était un militant de cette cause. Le nouveau ministre, José Sasportes, a fait dans la presse quelques déclarations qui n'allaient pas dans le même sens. A la suite de ces prises de position, la directrice de l'Institut du livre portugais, Teresa Gil, avait présenté sa démission. Lors de l'inauguration, M. Sasportes nous a déclaré que, sans remettre en cause la loi portugaise, favorable au prix unique, il s'élevait contre le *« protectionnisme »* et estimait nécessaire le *« renouvellement »* de la librairie. A ses yeux, les disparités européennes rendent *« absurde »* l'idée d'imposer une loi à ce niveau. Les responsables du syndicat de l'édition française, Serge Eyrolles en tête, exprimaient des doutes sur la bonne information du ministre portugais. Mais le dialogue reste ouvert après ce petit incident diplomatico-culturel.

Patrick Kéchichian

Voyages en «Dhôtelland»

Pour le centenaire d'André Dhôtel (1900-1991), la Champagne-Ardenne, sa région natale, multiplie les hommages à l'auteur du *Plateau de Mazagran*, de *Mont Damion* ou de *Route inconnue*. Dans ces œuvres, l'écrivain a su chanter la beauté secrète de ses prosaïques paysages et les faire obstinément parcourir, en longues errances rêveuses, par ses personnages et ses lecteurs, à la recherche d'on ne sait quel éblouissement...

Cet hommage à l'auteur du *Pays où l'on n'arrive jamais* prend de multiples formes. Il y a, pour commencer, la balade proposée par Franz Bartelt au stylo et Daniel Casanave au dessin dans *Aux pays d'André Dhôtel* (éd. Traverses, 08340 Poix-Terron, 125 F [19,05€]). Franz Bartelt a battu les environs d'Attigny et de Vouziers à la recherche du « Dhôtelland », de cette contrée à la féerie insidieuse, aux confins de l'Ardenne, de la Champagne pouilleuse et de l'imaginaire, où Dhôtel a situé une grande partie de son œuvre romanesque.

Il y a ensuite les numéros spéciaux des revues régionales comme *Le Curieux vouzinois* (juin 2000, hôtel de ville, 08400 Vouziers), qui relate une rencontre avec les enfants d'une classe et nous apprend qu'il aimait les films de Buster Keaton, ou *La Grive* (numéro 158, les Amis de la Grive, 16, rue Kennedy, 08000 Charleville-Mézières), qui laisse la parole aux amis ardennais (Yanny Hureaux, Michel Gillet) et publie l'adaptation pour la scène des *Chroniques fabuleuses*, que Franz Bartelt a transposées sous la forme de savoureuses conversations...

Il y a ensuite les expositions. Celle de la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières (jusqu'au 2 décembre, 4, place de l'Agriculture), consacrée à André Dhôtel poète, « A tort et à travers ». A cette occasion, la bibliothèque a publié un beau catalogue qui contient des poèmes de Dhôtel retrouvés dans diverses revues, sa correspondance avec Philippe Jaccottet, les hommages de nombreux autres poètes et un portfolio (168 p., 90 F [13,72€]). La bibliothèque municipale de Reims (place Carnegie) propose, jusqu'au 2 décembre, une exposition intitulée « Aux pays d'André Dhôtel », qui réunit des dessins originaux de Daniel Casanave, les éditions françaises et étrangères du *Pays où on n'arrive jamais*, ainsi que les principales éditions illustrées des œuvres d'André Dhôtel. Enfin, jusqu'au 28 novembre, la Vitrine du conseil général des Ardennes (22, place Ducale, Charleville) présentera « Les Ardennes d'André Dhôtel », avec des travaux de plasticiens et d'élèves évoquant les sites naturels et géographiques du « Dhôtelland ».

J. Ba

AGENDA

● **DU 8 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE. PHILOSOPHIE. A Lille**, dans toute la région Nord-Pas-de-Calais et à Bruxelles, se tient la quatrième édition de Cité-philo, sur le thème « Résister », en présence de 150 philosophes, chercheurs et auteurs, dont Barbara Cassin, Jean-Luc Nancy, Etienne Balibar, Alain Badiou (rens. : 03-20-55-66-34, www.cite-philo.com).

● **DU 8 AU 11 NOVEMBRE. AFRIQUE. A Lille**, se tient un Salon du livre africain en présence d'une cinquantaine d'écrivains, dont Mongo Beti (Cameroun), Tierno Monenembo (Guinée) et Véronique Tadjo (Côte d'Ivoire) (à partir de 8 h 45, place Général-de-Gaulle, Lille, rens. : 03-20-06-21-59).

● **LES 9 ET 10 NOVEMBRE. VOLKER BRAUN. A Paris**, deux rencontres-lectures avec Volker Braun, lauréat du prix Büchner (le 9 à 17 heures à la Faculté d'études germaniques, 108, bd Malesherbes, 75017 ; le 10 à 15 heures à la Maison Heine, 27 bd, Jourdan, 75014 Paris, rens. : 01-44-16-13-04).

● **LES 10, 11 ET 12 NOVEMBRE. FÊTE DU LIVRE. A Toulon**, le quatrième Salon Livres en toute liberté invite les littératures de l'Orient méditerranéen, des Balkans à l'Egypte (de 10 heures à 19 heures, esplanade du port de commerce, Toulon, rens. : 04-91-16-52-56).

● **LE 14 NOVEMBRE. DANTE. A Paris,** la Maison de l'Amérique latine propose une rencontre avec Philippe Sollers et Benoît Chantre, à l'occasion de la parution de l'ouvrage *La Divine Comédie* chez Desclée de Brouwer (à 19 h 30, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007, rens. : 01-49-54-75-00).

● **LES 17 ET 18 NOVEMBRE. POÉSIE DU MOI. A Marseille,** le Centre international de poésie organise des tables rondes sur le thème des rapports entre poésie et autobiographie, en présence de critiques, de poètes et d'écrivains (Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille, rens. : 04-91-91-26-45).

Livres • CD • DVD/VHS • Jeux/Jouets...

Livres Tous les ouvrages que vous n'avez pas encore chez vous sont disponibles sur Internet

alapage.com

ou 3615 alapage 2,21F/mn

17 OCTOBRE 1961 : RATONNADES A PARIS

Débat à

LA LIBRAIRIE DES puf

avec Daniel MERMET, Pierre VIDAL-NAQUET, Jean-Luc EINAUDI, François GEZE et Olivier LE COUR GRANDMAISON

mercredi 15 novembre à 18H

49, Bld St Michel 75005 PARIS

Tél. : 01.44.41.81.20

A L'ETRANGER

● **ESPAGNE : vive la France !**

La France est devenue le premier pays importateur de livres, revues et journaux édités en Espagne, selon l'ouvrage *Comercio exterior del libro 1990-1999*, édité par la Federación de Cámaras del Libro, présenté lors de la Foire Liber 2000 de Barcelone. Les ventes globales à la France ont dépassé les 10 300 millions de pesetas, soit un tiers des ventes réalisées au sein de l'union européenne. L'augmentation des achats français est continue depuis 1997, en particulier dans le secteur des livres d'art.

● **INTERNET : le feuilleton des cyber-romans**

Depuis son lancement sur Internet, le 3 novembre (« Le Monde des livres » du 3 novembre), le quatrième volume des aventures du capitaine Alatriste, d'Antonio Pérez Reverte, a été acheté chaque jour par un millier de lecteurs (55 % d'Espagnols, 25 % aux Etats-Unis, le reste en France, Allemagne, Angleterre, Argentine, Mexique et jusqu'au Japon). De son côté, Stephen King a décidé de passer de 1 à 2 dollars le chargement des nouveaux épisodes de *The Plant*. Si le premier chapitre a été téléchargé 152 000 fois lors de la première semaine, les chiffres ont baissé depuis, et Stephen King a averti les amateurs que si le nombre de téléchargements n'était pas suffisant, ou si le taux de paiement volontaire passait en dessous de 80 %, il interromprait la rédaction.

● **ARGENTINE : le prix Planeta argentin à Liliana Escliar**

Le prix Planeta du roman argentin a été attribué à une romancière quasiment inconnue, Liliana Escliar, pour *La Arquitectura de Los Angeles*. De son côté, Paolo Coehlo a reçu de son éditeur deux « livres d'or » pour avoir dépassé deux cent mille exemplaires avec *Véronika décide de mourir* et *Manuel du guerrier de la lumière*.

magazine littéraire

N° 392 - Novembre 2000

la relève des

AVANT-GARDES

Mécanique lyrique. Maurice G. Dantec. Perpendiculaire. Nouvelle fiction. Michel Houellebecq. Le Poulpe. Ecritures caribéennes. Mehdi Belhaj Kacem. Littérature électronique. Ateliers d'écriture. Jean-Luc Nancy. Mouvement Trash.

■

Fonctions de la littérature par Umberto Eco

Chez votre marchand de journaux : 32 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

☐ Italo Calvino ☐ Virginia Woolf ☐ Albert Camus ☐ Marguerite Duras ☐ Jean Starobinski ☐ Marguerite Yourcenar ☐ Sade ☐ Witold Gombrowicz ☐ George Sand ☐ Joseph Conrad ☐ Tchekhov ☐ André Gide ☐ Rainer Maria Rilke ☐ Guy de Maupassant

☐ Lévi-Strauss ☐ Jean Genet ☐ Roland Barthes ☐ Georges Perec ☐ Céline, le Voyage ☐ Hermann Hesse ☐ Rabelais ☐ L'existentialisme ☐ Paul Verlaine ☐ Aragon ☐ La Haine ☐ Marx ☐ Michel Foucault ☐ Ernst Jünger

☐ Cioran ☐ Schopenhauer ☐ Jean Giono ☐ Vladimir Jankélévitch ☐ Les Exclus ☐ Ionesco ☐ F. Scott Fitzgerald ☐ Descartes ☐ Oscar Wilde ☐ Le souci, éthique de l'individualisme ☐ Thomas Mann ☐ André Malraux ☐ Apollinaire

Nom : .....

Adresse : .....

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36

www.magazine-litteraire.com

MON